

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE À MONTRÉAL : MOTIVATIONS,  
PRATIQUES ET PRINCIPES STRUCTURANTS

MÉMOIRE  
PRÉSENTÉ  
COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR  
KATIA SCHERER

SEPTEMBRE 2022

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Mes études en anthropologie et en géographie et mes nombreux voyages ont éveillé mon intérêt pour les réseaux alimentaires locaux et c'est en revenant du Brésil que j'ai décidé de réaliser cette maîtrise. Je suis fascinée par l'alimentation, dans tous ses aspects, et l'expérience du mémoire a été des plus enrichissantes pour développer tant ma curiosité que mes connaissances sur les dimensions étonnantes et passionnantes que renferme ce vaste sujet. Je dois dire que je n'avais jamais été confrontée à un travail aussi difficile et exigeant. C'est donc avec une grande fierté que je termine cette maîtrise, fière d'avoir persévéré dans les moments délicats, d'avoir appris de mes erreurs et de m'être dépassée jusqu'à la publication de ce mémoire qui m'a donné, à plusieurs reprises, la sensation d'écrire un livre. Je tenais, en avant de ces pages, à remercier les personnes qui m'ont accompagnée tout au long de ce périple de trois longues et riches années.

C'est d'abord mon directeur de maîtrise, René Audet, que je souhaite remercier pour son accompagnement, son professionnalisme et sa bonne humeur toujours au rendez-vous. Ses conseils simples et clairs ont tant de fois éclairé le flux de mes réflexions parfois confuses. René m'a également beaucoup aidé pour accéder à des subventions. Je l'en remercie profondément, car celles-ci m'ont permis de me concentrer sur mes études et réaliser ma recherche dans des conditions plus paisibles et confortables. Je remercie donc sincèrement le Réseau Canadien de Recherche Partenariale sur la Philanthropie (PhiLab) d'avoir subventionné mon projet de recherche sur deux années, la Faculté des Sciences pour les deux bourses d'excellence qu'elle m'a octroyée et le Centre de Recherche sur les Innovations Sociales (CRISES) pour sa bourse d'appui aux étudiants en fin de parcours.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers Anne Marie Aubert, coordonnatrice du Conseil du Système Alimentaire Montréalais, et Yvan Gauthier, président-directeur général de la Fondation du Grand Montréal jusqu'en 2020, qui ont accompagné la réalisation de cette recherche, pour leurs expertises et les conseils sans lesquels les résultats de cette étude ne seraient pas aussi intéressants et riches de leurs ancrages dans la réalité montréalaise. Un grand merci également à Éliane Brisebois, coordinatrice de la Chaire de Recherche UQAM sur la transition écologique et fidèle main droite de René, pour son aide précieuse, ses conseils et sa présence aux moments stratégiques. Merci également aux citoyens et citoyennes qui ont accepté de participer à mes entrevues et avec qui j'ai eu des longs et beaux échanges. Leur passion pour l'alimentation est ressortie au travers de leurs généreux témoignages, et cela donne une touche particulière aux chapitres de ce mémoire.

Je suis éternellement reconnaissante envers mes collègues de maîtrise, sans qui ces années n'auraient pas été aussi charmantes, ponctuées de bons conseils et de soirées dansantes. Je remercie les belles amitiés qui ont fleuri avec eux au cours de ces années et qui continuent de m'accompagner. Un grand merci également à mes chers colocos d'avoir été présents en tout temps et pour les repas chaleureux ; à Ana pour les paysages où elle m'a emmené lire, penser et rédiger ; à Patricia pour sa bienveillance et le ressourcement ; à Ariane et Nico d'avoir été là quand j'en avais besoin ; et tout particulièrement, un grand merci à Zora, grosse fourrure à quatre pattes, qui m'a accompagnée du début à la fin, avec qui j'ai tant marché en forêt et sous la neige, qui m'a partagé sa quiétude, aéré mes idées et aidé à lâcher prise. Une éternelle reconnaissance à Frank, son fidèle compagnon, mon ami désormais et ces fameux moments avec mon cousin Josema autour des étoiles, et donc bien sûr, un grand merci à ma sœur Lila pour cette merveilleuse rencontre qui allait être décisive pour mes années d'ermitage. Je dédie finalement ce mémoire à mes parents, Jean-Pierre et Lourdes, qui ont toujours cru en moi, qui m'ont transmis leur passion pour l'environnement et qui m'appuient dans tous mes projets de vie.

## TABLE DES MATIÈRES

|   |      |
|---|------|
| LISTE DES FIGURES .....   | vi   |
| LISTE DES TABLEAUX.....   | vii  |
| LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES.....  | viii |
| RÉSUMÉ.....   | ix   |
| INTRODUCTION.....   | 1    |
| CHAPITRE I - LES IMPACTS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE<br>CONVENTIONNEL ET LA RÉORGANISATION DES SYSTÈMES<br>D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE ..... | 5    |
| 1.1 Le système alimentaire conventionnel .....  | 5    |
| 1.1.1 La production alimentaire industrielle .....  | 6    |
| 1.1.2 La consommation de masse .....  | 8    |
| 1.1.3 L'oligopole et les inégalités socio-spatiales .....   | 9    |
| 1.1.4 Les dégradations environnementales et la crise écologique .....   | 11   |
| 1.1.5 La crise alimentaire mondiale.....  | 13   |
| 1.1.6 La sécurité alimentaire urbaine et l'organisation d'un « système alimentaire<br>d'urgence » à Montréal.....                           | 15   |
| 1.2 La transition écologique.....   | 18   |
| 1.2.1 Les « systèmes alimentaires alternatifs ».....  | 20   |
| 1.2.2 Le développement d'un système alimentaire alternatif à Montréal .....   | 23   |
| 1.2.3 Les nouvelles pratiques alimentaires dans les systèmes alimentaires<br>alternatifs.....   | 25   |
| 1.2.4 La citoyenneté alimentaire en contexte montréalais.....   | 29   |
| 1.2.5 Constitution d'un partenariat de recherche.....   | 30   |
| CHAPITRE II - LE CADRE D'ANALYSE POUR ÉTUDIER LE CONCEPT DE<br>CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE .....  | 34   |
| 2.1 La consommation politique .....   | 35   |
| 2.1.1 Le contexte d'apparition du consumérisme politique contemporain .....   | 37   |
| 2.1.2 Les répertoires d'actions du consumérisme politique contemporain .....  | 39   |
| 2.1.3 Institutionnalisation de la consommation politique : vers une régulation de<br>l'économie mondiale?.....                              | 43   |

|  |   |     |
|--|---|-----|
| 2.1.4  | Quelles contributions de transformations pour le mouvement de consommation politique dans le domaine alimentaire? ..... | 47  |
| 2.2  | La citoyenneté alimentaire .....  | 49  |
| 2.2.1  | Concepts de citoyenneté et de citoyenneté alimentaire.....  | 50  |
| 2.2.2  | Les dimensions de la citoyenneté alimentaire .....  | 52  |
| 2.2.3  | Les contextes d'exercice de la citoyenneté alimentaire .....  | 56  |
| 2.2.4  | Les obstacles à la citoyenneté alimentaire et l'outil analytique des « tensions structurantes ».....                    | 61  |
| 2.3  | Question et objectifs de recherche.....   | 64  |
| <br>   |   |     |
| CHAPITRE III - UNE MÉTHODOLOGIE AXÉE SUR UNE RECHERCHE       |   |     |
| PARTENARIALE ET L'ANALYSE D'ENTRETIENS SEMI-DIRIGES .....    |   |     |
| 3.1  | Délimiter le terrain d'étude pour la réalisation de l'objectif 1 .....  | 67  |
| 3.1.1  | Mise en place du partenariat de recherche.....  | 68  |
| 3.1.2  | Discussions concernant l'échantillon.....   | 70  |
| 3.1.3  | Quelques précisions sur les appellations scientifiques .....  | 71  |
| 3.1.4  | Présentation des critères de sélection des participants et des initiatives... 72  |     |
| 3.1.5  | Présentation détaillée de l'échantillon .....   | 77  |
| 3.1.6  | Biais méthodologique de la recherche .....  | 81  |
| 3.2  | L'analyse d'entretien semi-dirigé pour répondre aux objectifs 2 et 3.....   | 84  |
| 3.2.1  | L'entretien semi-dirigé comme technique de collecte de données.....   | 85  |
| 3.2.2  | Explication du processus de l'analyse des données .....   | 87  |
| <br>   |   |     |
| CHAPITRE IV - LES REPRÉSENTATIONS DE L'ENGAGEMENT DANS LE    |   |     |
| DISCOURS DES CITOYENS .....                                  |   |     |
| 4.1  | Analyse des codes les plus fréquents .....  | 93  |
| 4.1.1  | Code <i>Mobilisation</i> .....  | 95  |
| 4.1.2  | Code <i>Sensibilisation</i> .....   | 116 |
| 4.1.3  | Code <i>Consommation responsable</i> .....  | 126 |
| 4.1.4  | Code <i>Alimentation et économie locale</i> .....   | 134 |
| 4.1.5  | Code <i>Bien-être et santé</i> .....  | 141 |
| 4.1.6  | Conclusion de la première stratégie d'analyse des codes .....   | 145 |
| 4.2  | Analyse des codes liés aux objectifs de recherche .....   | 146 |
| 4.2.1  | Code <i>Alimentation</i> .....  | 147 |
| 4.2.2  | Code <i>Justice</i> .....   | 149 |
| 4.2.3  | Code <i>Responsabilité</i> .....  | 157 |
| 4.2.4  | Code <i>Institutionnalisation</i> .....   | 162 |
| 4.2.5  | Code <i>Collaboration</i> .....   | 169 |
| 4.2.6  | Conclusion de la deuxième stratégie d'analyse des codes.....  | 173 |
| <br>   |   |     |
| CHAPITRE V - LES MOTIVATIONS, LES PRATIQUES ET LES PRINCIPES |   |     |
| STRUCTURANTS L'ENGAGEMENT DANS LA CITOYENNETÉ                |   |     |
| ALIMENTAIRE EN CONTEXTE MONTRÉALAIS.....175                  |   |     |

|  |     |
|--|-----|
| 5.1. Les motivations.....  | 177 |
| 5.1.1 Cohérence.....   | 178 |
| 5.1.2 Bien-être et santé .....   | 179 |
| 5.1.3 Justice alimentaire .....  | 181 |
| 5.1.4 Respect de l'environnement et des animaux.....                                     | 181 |
| 5.1.5 Alimentation écologique et locale .....  | 182 |
| 5.1.6 Collaboration .....  | 182 |
| 5.1.7 Anticapitalisme .....  | 183 |
| 5.1.8 Défis professionnels/Commodité de l'emploi .....                                   | 184 |
| 5.1.9 Synthèse sur les motivations .....   | 185 |
| 5.2. Les pratiques d'engagement .....  | 190 |
| 5.2.1 L'engagement dans la consommation et le mode de vie .....                          | 191 |
| 5.2.2 L'engagement dans l'influence de la consommation alimentaire des<br>citoyens ..... | 194 |
| 5.2.3 L'engagement dans la réorganisation de la consommation alimentaire                 | 198 |
| 5.2.4 L'engagement dans les institutions .....   | 202 |
| 5.2.5 La typologie des cadres d'action .....   | 206 |
| 5.2.6 Synthèse sur les pratiques .....   | 214 |
| 5.3. Les principes structurants.....   | 218 |
| 5.3.1 Les principes structurants l'engagement dans la citoyenneté alimentaire<br>.....   | 221 |
| 5.3.2 Synthèse sur les principes structurants et sur les résultats du chapitre           | 239 |
| 5.4. Discussion analytique sur l'usage du concept de citoyenneté alimentaire.....        | 241 |
| CONCLUSION.....  | 244 |
| ANNEXE A - CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE.....   | 257 |
| ANNEXE B - FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT...                                | 258 |
| ANNEXE C - GUIDES D'ENTRETIEN.....   | 262 |
| ANNEXE D - LETTRE D'INVITATION À PARTICIPER À LA RECHERCHE.                              | 267 |
| BIBLIOGRAPHIE.....   | 269 |

## LISTE DES FIGURES

| Figure  | Page |
|---|------|
| 2.1. Les tensions structurantes de la démarche d'innovation des marchés de quartier (Audet <i>et al.</i> , 2014; 2017).....   | 62   |
| 5.1. Les quatre types de motivations.....   | 188  |
| 5.2. Niveau d'engagement dans la consommation et le mode de vie en fonction de la catégorie d'acteur.....   | 191  |
| 5.3. Niveau d'engagement dans la consommation et le mode de vie en fonction du système alimentaire.....   | 193  |
| 5.4. Pratiques d'engagement pour influencer la consommation alimentaire des citoyens en fonction de la catégorie d'acteur.....  | 197  |
| 5.5. Contribution pour l'alimentation écologique (AE), la sécurité alimentaire (SA) ou aux deux (AE/SA) en fonction de l'appartenance au système alimentaire SAA, SAU ou SAC..... | 200  |
| 5.6. Pratiques d'engagement dans la réorganisation de la consommation alimentaire en fonction de chaque catégorie d'acteur.....   | 201  |
| 5.7. Pratiques d'engagement dans les institutions en fonction des catégories d'acteurs.....   | 205  |
| 5.8. Principes structurants l'engagement pour la citoyenneté alimentaire.....   | 221  |



## LISTE DES TABLEAUX

| Tableaux  | Page |
|---|------|
| 3.1. Plan de recrutement.....   | 74   |
| 3.2. Liste des critères pour sélectionner les consommateurs responsables .....                                      | 80   |
| 3.3. Les trois familles thématiques et leurs dix codes les plus fréquents .....                                     | 89   |
| 4.1. Les cinq codes les plus fréquents et leurs cooccurrences.....  | 93   |
| 4.2. Le code <i>Mobilisation</i> et ses cooccurrences.....  | 94   |
| 4.3. Mode de sensibilisation.....   | 96   |
| 4.4. Pratiques d'engagement des consommateurs/trices responsables.....  | 101  |
| 4.5. Le code <i>Sensibilisation</i> et ses cooccurrences.....   | 115  |
| 4.6. Le code <i>Consommation responsable</i> et ses cooccurrences.....  | 125  |
| 4.7. Le code <i>Alimentation et économie locale</i> et ses cooccurrences.....                                       | 133  |
| 4.8. Le code <i>Bien-être et santé</i> et ses cooccurrences.....  | 140  |
| 4.9. Le code <i>L'alimentation</i> et ses cooccurrences.....  | 146  |
| 4.10. Représentations de l'alimentation et pratiques d'engagement.....  | 147  |
| 4.11. Le code <i>Justice</i> et ses cooccurrences.....  | 149  |
| 4.12. Représentations, missions, pratiques et enjeux des citoyens et leurs organisations concernant la justice..... | 155  |
| 4.13. Le code <i>Responsabilité</i> et ses cooccurrences.....   | 156  |
| 4.14. Les deux formes de la responsabilité dans le discours des participants.....                                   | 160  |
| 4.15. Le code <i>Institutionnalisation</i> et ses cooccurrences.....  | 161  |
| 4.16. Le code <i>Collaboration</i> et ses cooccurrences.....  | 168  |
| 4.17. Visions et pratiques de collaboration par acteur.....   | 171  |
| 5.1. Correspondance entre les motivations des participants et les principes de citoyenneté alimentaire.....         | 184  |
| 5.2. Pratiques d'engagement dans la consommation et le mode de vie.....   | 190  |
| 5.3. Catégorisation des participants en fonction du système alimentaire d'appartenance.....                         | 192  |
| 5.4. Pratiques d'engagement pour chaque participant en fonction du cadre d'action.....                              | 208  |
| 5.5. Profils des participants.....  | 213  |

## LISTES DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

|       |  |
|-------|--|
| AMAP  | Association pour le maintien d'une agriculture paysanne                  |
| ASC   | Agriculture soutenue par la communauté                                   |
| C-SAM | Conseil du Système alimentaire montréalais                               |
| DSP   | Direction de santé publique  |
| IA    | Insécurité alimentaire   |
| FAO   | Food and Agriculture Organization  |
| FGM   | Fondation du Grand Montréal  |
| MAPAQ | Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec |
| MFR   | Ménage à faible revenu   |
| NMSE  | Nouveaux mouvements sociaux économique                                   |
| OBNL  | Organisations à but non lucratives                                       |
| OMC   | Organisation mondiale du commerce  |
| SAA   | Système alimentaire alternatif   |
| SAC   | Système alimentaire conventionnel  |
| SAM   | Système alimentaire montréalais  |
| SAU   | Système alimentaire d'urgence  |

## RÉSUMÉ

L'engagement des citoyens dans le champ de l'alimentation est associé au concept de citoyenneté alimentaire. La citoyenneté alimentaire fait référence à la dimension politique de l'acte de consommer ou d'organiser des pratiques de consommation alternatives qui traduiraient un engagement envers la collectivité et l'environnement. L'adoption des valeurs et des pratiques de citoyenneté alimentaire mènerait les individus à s'impliquer dans le marché et les institutions pour favoriser des systèmes alimentaires plus justes et plus soutenables. Ainsi, les valeurs propres à ces formes d'engagement seraient nécessaires pour une transition socio-écologique des systèmes alimentaires. Toutefois, les pratiques individuelles et collectives de citoyenneté alimentaire ainsi que les valeurs sociales et écologiques que promeuvent ce concept, semblent en tension avec différents facteurs qui structurent leurs déploiements. Dans le but d'approfondir les connaissances sur ce phénomène, cette recherche qualitative menée sur trois ans vise à identifier et analyser les pratiques de citoyenneté alimentaire dans le système alimentaire montréalais et les principes structurants ces pratiques d'engagement. Trois objectifs ont donc été posés : (1) Identifier des pratiques et des initiatives portées par une démarche de citoyenneté alimentaire dans le système alimentaire montréalais ; (2) Identifier les motivations, les valeurs et les pratiques que les citoyens et les porteurs d'initiatives mettent de l'avant dans leur engagement ; (3) Comprendre les principes structurant ces pratiques d'engagement. Pour répondre à ces objectifs, un cadre d'analyse de la citoyenneté alimentaire a été réalisé ainsi que 25 entretiens semi-dirigés avec des représentants d'organismes et des individus impliqués dans des pratiques et des initiatives alimentaires identifiées à la durabilité sociale et environnementale. Afin d'accompagner la réalisation du projet et co-construire les différentes étapes de la recherche, un partenariat de recherche a été créé entre la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, le Conseil SAM et la Fondation du Grand Montréal (FGM). Nos résultats montrent que les motivations des participants interviennent de manière différenciée dans l'engagement alimentaire dépendamment de leurs natures altruistes, collectives ou individuelles. Une tendance généralisée pour tous les participants concerne la réelle envie d'agir pour le bien-être de la collectivité et de l'environnement et la preuve de cohérence entre leurs croyances et leurs comportements. Les motivations pour la cohérence encadrent le passage à l'acte et facilitent des pratiques individuelles et collectives dans le système alimentaire montréalais. Quatre profils de citoyens alimentaires ont été déduits en fonction des cadres d'action réalisées par les participants. Cette typologie de citoyens alimentaires permet de mieux représenter la diversité des pratiques d'engagement que peut adopter un seul et même citoyen en les situant, notamment, par rapport au contexte domestique,

professionnel ou bénévole de l'action. Des quatre profils, les « Militants bénévoles » et « Militants multi-sectoriels » démontrent un engagement plus poussé dans la citoyenneté alimentaire en se dédiant au niveau professionnel, domestique et bénévole à l'engagement alimentaire. Les principes structurants que nous identifions dans la dernière section permettent de mieux comprendre les défis des pratiques de citoyenneté alimentaire en contexte montréalais ainsi que les différences de positionnement à l'intérieur des quatre profils de citoyens alimentaires. De manière générale, nos résultats soulignent l'importance d'une mobilisation coordonnée entre les acteurs institutionnels et économiques en dépit de quoi, les pratiques des citoyens alimentaires ne contribuent qu'à des transformations superficielles. Les connaissances générées par l'étude soutiennent les orientations stratégiques menées par le groupe de travail sur l'empreinte écologique du Conseil SAM et la FGM, en guidant ses contributions vers des initiatives représentantes de la citoyenneté alimentaire ou qui promeuvent son exercice.

Mots clés : citoyenneté alimentaire ; consommation politique ; systèmes alimentaires alternatifs ; transition socio-écologique

## INTRODUCTION

L'alimentation touche l'être humain dans sa globalité et sa complexité physique, psychologique, socioéconomique, politique, culturelle et spirituelle (Bordi, 1999 ; Fischler, 1990 ; Sauvé *et al.*, 2013). C'est parce qu'elle se trouve au cœur de tous les rapports sociaux que l'alimentation constitue une fonction structurante dans l'organisation sociale des sociétés humaines, qu'il s'agisse des activités de production, de distribution, de préparation et de consommation (Poulain, 2013). C'est d'ailleurs pour cette raison que le fondateur de l'économie agroalimentaire, Louis Malassis, définit les systèmes agroalimentaires comme « la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (*Malassis, 1994 cité dans Rastoin et Gherzi, 2010*). L'étude de l'alimentation et des systèmes alimentaires est donc une fenêtre pertinente pour comprendre les changements à l'œuvre dans la société contemporaine.

La mondialisation économique et l'expansion d'un système agroalimentaire conventionnel, industriel et tertiarié ont bouleversé l'organisation de la production et de la consommation alimentaire, particulièrement dans les pays post-industrialisés, avec des impacts sociaux et environnementaux considérables (Rastoin et Gherzi, 2010 ; Colonna *et al.*, 2011). La liste des externalités négatives du système alimentaire conventionnel est longue, mais c'est sans doute la hausse de l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale<sup>1</sup> qui fait émerger les plus fortes préoccupations sur la viabilité de ce

---

<sup>1</sup> L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime qu'en 2018, plus de 2 milliards de personnes ne disposaient pas d'un accès régulier à des aliments sains et nutritifs en quantité suffisante, dont 8% de la population en Amérique du Nord et en Europe (FAO, 2019b).

système, notamment face aux prévisions démographiques à l'horizon 2050 et 2100<sup>2</sup> et les effets des changements climatiques sur l'approvisionnement alimentaire (Ibid). La durabilité des systèmes alimentaires est donc devenue un des enjeux principaux à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle puisque la survie des êtres humains dépend de leur efficacité (Ibid) et, à l'heure actuelle, de leur capacité de résilience face aux crises.

Dans les villes des pays post-industrialisés, une multitude d'initiatives alimentaires portées par des objectifs de durabilité sociale et environnementale se multiplient afin d'amorcer une transition socio-écologique dans le secteur alimentaire. C'est le cas à Montréal où les enjeux d'insécurité alimentaire ont motivé de nombreux acteurs à s'engager dans la construction d'un système alimentaire durable et équitable pour la collectivité (Audet *et al.*, 2014 et 2017). Adoptant des formes et des stratégies variées, des initiatives à vocation sociale et environnementale se sont développées sur de multiples échelles territoriales, résultant en la formation d'un système alimentaire alternatif (Ibid). Les systèmes alimentaires alternatifs cherchent à développer des économies et des modes d'approvisionnement alimentaires plus durables en adoptant des méthodes d'approvisionnement plus respectueuses de l'environnement tout en favorisant l'équité et le lien social (Lamine *et al.*, 2012).

En outre, ces systèmes sont des espaces propices pour l'émergence d'innovations sociales et de nouvelles formes d'organisations et de pratiques (Seyfang, 2006). Les citoyens jouent des rôles centraux dans le fonctionnement de ces initiatives autant comme fondateurs de nouveaux projets, comme bénévoles ou comme participants en tant que consommateurs ou jardiniers urbains (Brisebois et Audet, 2018). Ainsi, ces initiatives émergent dans le cadre d'une forme d'engagement associé à la citoyenneté

---

<sup>2</sup> Selon l'Organisation des Nations Unies (ONU), « la population mondiale devrait augmenter de 2 milliards de personnes au cours des trente prochaines années, passant de 7,7 milliards actuellement à 9,7 milliards en 2050. Elle pourrait atteindre un nombre proche de 11 milliards d'individus vers l'an 2100. » (ONU, 2019).

alimentaire. Deux acteurs philanthropiques et institutionnels engagés pour améliorer la résilience du système alimentaire montréalais, la Fondation du Grand Montréal (FGM) et le Conseil du Système alimentaire montréalais (Conseil SAM), ont souhaité en savoir plus sur le phénomène de citoyenneté alimentaire en contexte montréalais afin d'améliorer leur expertise et mieux orienter leurs programmes et plans d'action dans le système alimentaire montréalais.

Ce mémoire présente une recherche réalisée en partenariat entre le président-directeur général de la FGM, la coordonnatrice du Conseil SAM, l'équipe scientifique de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique et le Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab). L'objectif principal de cette recherche a été d'identifier et d'analyser les pratiques d'engagement pour la citoyenneté alimentaire dans des initiatives du système alimentaire montréalais afin de comprendre les mécanismes de transformations associées à cette forme d'engagement et les défis qui y sont associés. Les connaissances générées par ce projet de recherche visaient à soutenir le Conseil SAM dans les orientations stratégiques menées par le groupe de travail sur l'empreinte écologique et à guider les contributions de la FGM vers des initiatives pouvant améliorer la durabilité du système alimentaire montréalais.

Dans le chapitre I, nous récapitulons les problématiques environnementales et sociales rattachées au système alimentaire conventionnel et nous abordons la notion de transition socio-écologique qui accompagne la construction de systèmes alimentaires alternatifs portés par les principes de la durabilité. Au sein de ces systèmes, nous nous attardons sur les nouvelles pratiques alimentaires et la transformation du rôle des citoyens. Le chapitre se termine par la description du partenariat de recherche créé pour donner suite aux volontés de la FGM et du Conseil SAM d'étudier la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais et présente les objectifs globaux de la recherche. Dans le chapitre II, nous abordons le champ de la consommation politique comme point de départ pour comprendre le rôle des citoyens dans le développement de nouveaux

circuits de commercialisation alimentaire. Ensuite, nous présentons les dimensions sur lesquelles repose le concept de citoyenneté alimentaire ainsi que notre cadre d'analyse. Le chapitre III présente les aspects méthodologiques de la recherche incluant la délimitation du terrain d'étude, la présentation détaillée de l'échantillon et les méthodes de collecte et d'analyse de données. Finalement, les chapitres IV et V présentent les résultats de l'étude et une analyse de l'engagement pour la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais. Ces analyses permettent de distinguer des motivations, des pratiques et des défis spécifiques de la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais et ainsi, de formuler des recommandations à l'attention des partenaires du projet.



## CHAPITRE I

### LES IMPACTS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE CONVENTIONNEL ET LA RÉORGANISATION DES SYSTÈMES D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE

Dans la première partie de ce chapitre, nous expliquons la situation alimentaire globale en présentant le concept de système alimentaire conventionnel, son évolution et les problématiques sociales et environnementales qui en découlent. Nous nous attardons sur la crise alimentaire et le développement des systèmes alimentaires d'urgence qui s'organisent en milieu urbain pour diminuer les problématiques d'insécurité alimentaire. Dans la deuxième partie du chapitre, nous abordons la notion de transition écologique qui accompagne la formation de systèmes alternatifs d'approvisionnement et les nouvelles pratiques alimentaires qui y sont rattachées. Nous terminons le chapitre en éclairant le mouvement alimentaire à Montréal et l'engouement de plusieurs acteurs pour la citoyenneté alimentaire.

#### 1.1. Le système alimentaire conventionnel

Le terme système alimentaire conventionnel fait référence au système d'approvisionnement alimentaire mondialisé et industrialisé qui est à ce jour le plus répandu à travers le monde. Parfois qualifié de « agro-industriel tertiarié » (Colonna *et al.*, 2011), le système alimentaire conventionnel repose sur des méthodes de

production axées sur la mécanisation intensive et l'agrochimie (Rastoin et Ghersi, 2010) et il se caractérise par une logique de production de masse et de maximisation du profit (Colonna *et al.*, 2011). Les deux objectifs principaux de ce système pour nourrir les individus sont la productivité et les rendements élevés. Apparu après les deux grandes guerres mondiales qui ont fait avancer les connaissances de la chimie, son développement s'est accéléré à partir des années 1970 pour complètement dominer le marché à la fin du XXe siècle (FAO, 2000). Dans cette section, nous décrivons l'industrialisation de la production alimentaire, l'apparition du système alimentaire conventionnelle et ses influences sur la consommation.

#### 1.1.1 La production alimentaire industrielle

Depuis son invention au Néolithique, l'agriculture a connu de nombreuses transformations, mais c'est sans aucun doute la révolution industrielle au XIXe siècle qui a le plus profondément modifié le système d'approvisionnement alimentaire (Griffon, 2013). Les progrès techniques du XIXe siècle ont permis une optimisation de la rentabilité des exploitations agricoles via l'introduction de la mécanisation (Lyson, 2000). L'expression « Révolution Agricole » en Occident fait référence à l'application de la science et de la technologie à l'agriculture. Cette révolution se traduit par la motorisation, la mécanisation à grande échelle, la sélection des espèces productives selon leurs rendements potentiels, l'utilisation de produits chimiques, l'extension et la spécialisation des cultures (Ibid ; FAO, 2000).

Après la Deuxième Guerre mondiale, l'expansion de ce système agricole dans les pays du sud est connue sous l'expression de « Révolution Verte » (FAO, 2000). Depuis les années 1970, l'agriculture vivrière est remplacée par l'entreprise agricole dans le contexte de l'expansion du modèle capitaliste et des impératifs de la croissance (Barrel

*et al.*, 2017). L'usage des terres se transforme pour pratiquer l'agriculture intensive axée sur la maximisation de la production via l'exploitation continue des ressources physiques et humaines. Intégrées dans l'économie de marché international et les exigences de profit, la modernisation de la production et l'agriculture intensive se propagent à travers le globe. L'endettement fait entrer les exploitations agricoles dans une logique de concurrence, de productivité et de rentabilité (Ibid). De cette manière, ce système économique stimule le progrès technique et la découverte de nouvelles technologies mécaniques, chimiques et biotechnologiques qui vont progressivement augmenter le rendement des cultures et la compétitivité des exploitations (Rastoin et Gherzi, 2010).

À l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, le système alimentaire a complexifié son mode de production, de distribution, de transformation et de consommation au travers une grande diversité d'acteurs (Ibid). Il est désormais intensif (rendements très élevés à l'hectare), spécialisé (sélection des espèces productives), concentré<sup>3</sup> (la production alimentaire mondiale est produite par un petit nombre d'agriculteurs et les chiffres d'affaires sont dans les mains d'un petit nombre d'entreprises), financiarisé<sup>4</sup> (l'agro-industrie et la grande distribution sont cotées en bourse et dépendent des actionnaires) et globalisé (les biens alimentaires sont échangés à l'échelle internationale et le modèle de consommation de masse se développe dans de nombreux pays à travers les médias) (Ibid). La construction d'un système alimentaire mondial a donc eu de gros impacts sur la consommation.

---

<sup>3</sup> « (...) en France, par exemple, les 2/3 de la production agricole sont assurés par moins du quart des agriculteurs, les 2/3 du chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire par moins de 10% des entreprises et 90% du commerce de détail alimentaire en libre-service par 6 entreprises. » (Rastoin et Gherzi, 2010 :494)

<sup>4</sup> Rastoin et Gherzi (2010) parlent d'une « dictature des taux » puisque ces investissements nécessitent de la croissance et d'une rentabilité à court terme. La financiarisation mène à devoir produire plus et plus vite.

### 1.1.2 La consommation de masse

L'apparition du système alimentaire conventionnel a bouleversé toute l'organisation de la vie sociale dont la consommation et les manières de s'alimenter (Poulain, 2013), notamment dans les pays industrialisés (De Munck, 2011). Dans ces pays, les évolutions économiques et techniques de la production alimentaire ont permis une hausse de la productivité, une baisse des prix des aliments<sup>5</sup>, une standardisation et une diversification des produits (Poulain, 2013). À la fin du XXe siècle, l'alimentation s'internationalise, s'uniformise et se délocalise. Désormais, les aliments tropicaux deviennent des aliments courants dans les pays occidentaux, les consommateurs s'accoutument et leurs nouvelles exigences influencent l'évolution de l'offre (Ibid ; De Munck, 2011). Poulain (2013) signale un paradigme de surabondance dans les pays développés et une rupture fondamentale de l'homme avec son milieu. L'aliment moderne est désormais délocalisé, c'est-à-dire « déconnecté de son enracinement géographique et de ses contraintes climatiques qui lui étaient traditionnellement associées » (Poulain, 2013 : 19) avec de graves conséquences sur l'environnement et les êtres humains.

En 1945, la croissance économique d'après Deuxième Guerre mondiale permet une hausse des salaires aux ouvriers et donc, l'élargissement de la consommation à une classe moyenne en expansion (De Munck, 2011). Cette période de croissance économique, aussi assimilée à l'approche keynésienne (1945-1970), marque le début de la consommation à grande échelle (Ibid). Associé au bien-être individuel et collectif, le taux de consommation devient un indicateur de croissance et de succès des économies développées (Arnsperger, 2016). La fin des années 1970 marque une nouvelle phase de consommation caractérisée par trois facteurs : l'individualisation,

---

<sup>5</sup> Cette baisse des prix permet de libérer du pouvoir d'achat pour la consommation et stimuler la croissance économique (Rastoin et Gherzi, 2010).

l'esthétisation et la globalisation de la consommation (De Munck, 2011). À cette époque, la flexibilisation des chaînes de production permet aux marchés de couvrir une grande variété de préférences des consommateurs. Pour gonfler leurs chiffres d'affaires, les entreprises passent par un contact personnalisé et individualisé avec le consommateur à travers la publicité (Ibid). Le système économique de la consommation passe d'une « logique des besoins » vers « une mécanique de la croissance » (Arnsperger, 2016) puisqu'il ne s'agit plus de subvenir à des besoins, mais plutôt d'en créer de nouveaux pour maintenir le système économique en place. À ce titre, la consommation perd son caractère uniquement fonctionnel pour incorporer une diversité de significations et de représentations (De Munck, 2011). Les objets incorporent de plus en plus des valeurs symboliques et sont associés à une esthétique de style de vie et à la réalisation de soi (Ibid). Légitimée par un projet politique de pacification, la société de consommation de masse et du mode de vie occidental se généralise à travers la planète (Ibid). Les médias transnationaux décentralisent les références culturelles et les supermarchés s'implantent sur tous les continents. Véhiculé à travers les médias, un mode de vie « fondée sur le crédit, la dépense et la jouissance » (*Bourdieu, 1979 : 356 dans De Munck, 2011 : 287*) se généralise dans de nombreux pays. Manipulée par le marketing et les grands appareils technocratiques, une dépendance accrue des populations se crée envers le travail et la consommation (Laville, 2011). Ainsi, « le nouvel ordre capitaliste se projette comme une grande société de consommation planétaire à laquelle tous les peuples sont promis. » (De Munck, 2011 : 287).

### 1.1.3 L'oligopole et les inégalités socio-spatiales

La mondialisation du système alimentaire, le libre-échange et la concurrence sur le marché mondial ont eu de profondes répercussions sur les systèmes alimentaires

locaux. Jouissant d'immenses avantages commerciaux et technologiques, un petit nombre d'entreprises transnationales détient le contrôle des processus de production alimentaires, leur permettant le monopole de la production alimentaire mondiale (Rastoin et Gherzi, 2010). La libéralisation de l'économie et la concurrence déloyale (dumping) permettent aux grandes entreprises de gonfler leurs capitaux et d'obtenir constamment plus de pouvoir (Black, 2016). Encadré dans une stratégie libérale de développement agricole dans les pays du sud, les partenariats entre les États et les entreprises privées provoquent un processus d'accaparement des terres au détriment des producteurs locaux (Mahdi, 2014). Face aux normes internationales et aux pouvoirs des marchés transnationaux, les petites exploitations agricoles et les systèmes alimentaires locaux s'affaiblissent continuellement (FAO, 2000 ; Rastoin et Gherzi, 2010 ; Hidalgo Moratal, 2013).

Concernant la santé, les pratiques commerciales des entreprises alimentaires transnationales disséminent des aliments hautement transformés et pauvres en nutriments (Black, 2016). Leurs stratégies marketing influencent les choix des consommateurs (notamment ceux qui ont un pouvoir d'achat plus faible) provoquant ainsi, une transition diététique générale qui renforce les inégalités de santé entre les populations et menace sérieusement la sécurité alimentaire et la santé publique mondiale (Ibid). La sécurité alimentaire est une situation où des « personnes ont, à tout moment, un accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (FAO, 2010). Sur le long terme, la sécurité alimentaire est déterminante pour maintenir une bonne santé physique et mentale, la qualité de la vie des individus et le développement d'un pays (Ibid). On reconnaît son contraire, l'insécurité alimentaire, lorsque les individus n'ont pas d'accès physique, social et économique à une nourriture suffisante, saine et/ou nutritive. Cette situation arrive lorsqu'un système alimentaire ne permet pas l'accessibilité de la nourriture en quantité ou en qualité suffisante (Beaumier et Ford, 2010). Selon la FAO

en 2013, environ 900 millions de personnes souffrent de la faim (principalement dans les pays du Sud) et 1 milliard serait suralimenté (principalement dans les pays du Nord) (FAO, 2013). En 2018, 2 milliards d'individus seraient dans une situation d'insécurité alimentaire (FAO, 2019b). Ces chiffres montrent que le système alimentaire conventionnel ne permet pas à toute la population mondiale d'atteindre une situation de sécurité alimentaire. Selon Fumey et Raffard (2018), les échecs du système alimentaire conventionnel se traduisent de manière grossière et ironique par un état de « famine au Sud » et de « malbouffe au Nord ».

#### 1.1.4 Les dégradations environnementales et la crise écologique

L'industrialisation de la production agricole a certes réussi à augmenter la production alimentaire mondiale, mais elle s'accompagne d'énormes dommages écologiques. Chaque année, 24 milliards de tonnes de terres arables sont perdues à cause de l'intensification de l'usage des sols (FAO, 2019a). Cette croissante dégradation des terres concernerait près de 2 milliards d'hectares dans le monde et affecterait près d'un milliard et demi de personnes (Ibid). L'expansion des zones cultivées est également responsable de la déforestation massive. L'agriculture a ainsi défriché 70% des pâturages, 50% de la savane, 45% de la forêt tempérée et 27% de la forêt tropicale (Foley *et al.*, 2011). Actuellement, la superficie boisée continue de reculer dans le monde à cause de l'agriculture et l'urbanisation (FAO, 2019a).

L'agriculture industrielle consomme également une forte quantité de ressources naturelles tout au long de la chaîne agroalimentaire (production, distribution, consommation). À elle seule, l'agriculture utilise 70% des réserves d'eau douce mondiale (FAO, 2013). L'irrigation intensive est responsable de la salinisation des terres et par conséquent, de leur destruction : 1,5 million d'hectares de terres arables

sont détruits par an à cause de l'irrigation intensive (Foley *et al.*, 2005). Cela se traduit par une perte de production estimée à 11 milliards de dollars US (Ibid). La dégradation des écosystèmes contribue donc à d'importantes pertes économiques.

Le système alimentaire conventionnel dépend fortement des énergies fossiles. Le pétrole est utilisé dans presque tous les aspects de la production alimentaire, depuis la production des engrais et des pesticides, la plantation et la récolte, jusqu'à l'irrigation, la conservation au froid et le transport (FAO, 2013). Ainsi, l'expansion et l'intensification de l'agriculture sont des facteurs importants des changements climatiques. L'agriculture intensive est responsable de 30 à 35% des émissions de gaz à effets de serre mondial, dues en grande partie à la déforestation, aux émissions de méthane provenant de l'élevage, de la riziculture et de la fertilisation des sols (Foley *et al.*, 2011). Le gaspillage alimentaire contribue également à une part non négligeable des émissions de gaz à effet de serre étant donné qu'en 2007, son empreinte carbone globale s'élevait à 3,3 Gtonnes de CO<sub>2</sub> eq (FAO, 2013). Cette utilisation continue des énergies fossiles accélère les changements climatiques qui, en retour, ont une incidence sur les rendements des cultures (Foley *et al.*, 2011). D'après les estimations, les changements de températures devraient avoir d'importants impacts sur la production alimentaire mondiale, haussant avec elle les problèmes de la faim et la pauvreté dans le monde, tout en élargissant les inégalités sociales et environnementales entre les populations aisées et les populations les plus pauvres (Morgan et Sonnino, 2010). Le système alimentaire conventionnel contribue à des dégradations environnementales souvent irréversibles qui engendrent d'importantes problématiques sociales et sociétales.

Le système alimentaire conventionnel est en effet un des principaux responsables d'une crise multifacette d'envergure identifiée sous le terme de « crise écologique ». La crise écologique fait référence à la perte de biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles, les changements climatiques, la pollution des écosystèmes et le



bouleversement des cycles naturels (Labelle-Hallée, 2016). Cette crise écologique concorde avec l'entrée dans l'anthropocène, ère géologique désignant l'influence croissante des activités anthropiques sur l'environnement et la capacité des êtres humains de bouleverser les équilibres terrestres (Crutzen, 2007). En 2009, un groupe de chercheurs a identifié neuf limites planétaires capables de déstabiliser le développement sociétal mondial (Rockström *et al.*, 2009). En 2015, quatre de ces frontières étaient atteintes : les changements climatiques, le taux de perte de biodiversité et les changements dans le cycle mondial de l'azote et du phosphore et les modifications apportés à la surface terrestre (Steffen *et al.*, 2015). Cette crise écologique symbolise l'incompatibilité entre le mode de développement humain basé sur la croissance infinie et la finitude du système terre. Une attention croissante se porte donc sur la nécessité de réformer les systèmes politiques, sociaux et économiques d'où l'émergence de la notion de transition écologique. Avant de nous pencher sur cette notion, nous abordons la problématique de la crise alimentaire et l'organisation d'un système alimentaire d'urgence à Montréal.

#### 1.1.5. La crise alimentaire mondiale

La production massive d'aliments à faible qualité nutritive et non adaptée aux nécessités physiques, psychologiques et culturelles provoque de graves problèmes de santé publique à l'échelle mondiale (Black, 2016). Selon Rastoin et Gherzi (2010), ces « dérives alimentaires » seraient une des premières causes de mortalité dans les pays développés (maladies cardiovasculaires, diabète, cancers du tube digestif,

ostéoporose) avec des coûts s'élevant à plusieurs milliards<sup>6</sup>. En plus, l'industrialisation de l'élevage et l'apparition d'épidémies transmissibles aux humains ont provoqué d'importantes crises sanitaires qui ont longtemps raisonné dans les médias et apeuré la population (Keck, 2008). Les scandales de la vache folle (années 2000), celle de la grippe aviaire (2004) et celle de la grippe porcine (2009) ont mis à jour les mauvaises conditions d'élevage des animaux liées aux nécessités de productivité (Ibid). Combinée à l'usage massif des intrants chimiques et l'utilisation des organismes génétiquement modifiés, des doutes sur la sécurité des produits alimentaires ont grandi et l'anxiété de la population vis-à-vis de la production alimentaire industrielle s'est généralisée dans la société (Ibid).

Le système alimentaire conventionnel a également dissous la connaissance que les humains avaient accumulée sur leur nourriture depuis des millénaires (Fumey et Raffard, 2018). Actuellement, il n'y aurait que 200 plantes utilisées pour l'alimentation alors que l'éventail des plantes comestibles disponible sur la planète s'étend de 10 000 à 50 000 espèces (Ibid). Le fait que 66% de la production agricole totale repose sur seulement 9 espèces (blé, riz, maïs, orge, sorgho/millet, pomme de terre, patate douce/igname, canne à sucre et soja) reflète cette perte de savoirs (FAO, 2019b). L'uniformité génétique favorisée par l'agriculture intensive ajoute donc une menace à la sécurité alimentaire mondiale en affaiblissant la résilience du système (Fumey et Raffard, 2018).

À cette perte de résilience s'ajoute la dégradation des écosystèmes. Les importantes modifications de l'habitat par les actions anthropiques ont favorisé l'éclosion et la transmission des maladies infectieuses (Fumey *et al.*, 2005). Par exemple, la

---

<sup>6</sup> Selon une étude réalisée en 2000, ces coûts s'élèveraient à 18 milliards d'euros en France et 90 milliards de dollars aux États-Unis (Rastoin et Gherzi, 2010).

déforestation en Afrique, en Amérique et en Asie coïncide avec l'augmentation du paludisme (Ibid). Les effets combinés des dégradations environnementales et sanitaires, de l'uniformisation des cultures et de la globalisation de l'alimentation renforcent les risques d'épidémies et de transmissions.

De plus, le système alimentaire conventionnel privilégie les engagements économiques et commerciaux à l'application des droits humains. La crise financière de 2008 a mis en évidence cette incohérence. En effet, la flambée des prix des denrées de bases (blé, riz, etc.) et la hausse de l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale ont été les conséquences du processus de spéculation des marchés mondiaux sur les matières premières (Hidalgo Moratal, 2013). Par conséquent, la hausse de la faim dans le monde est intimement liée à une économie spéculative et à la rentabilité des entreprises. Bien plus qu'une question de conflits ou de catastrophes naturelles, les causes de la sous-alimentation et de la mortalité due à la faim et la malnutrition sont principalement dues à des injustices sociales, des exclusions politiques ou économiques et à des discriminations (Golay et Ozden, 2009). Avec la fin prochaine des énergies fossiles bon marché, la dépendance aux fluctuations de son prix rend extrêmement vulnérables la production alimentaire mondiale et l'accès à l'alimentation pour des milliers d'individus.

#### 1.1.6. La sécurité alimentaire urbaine et l'organisation d'un « système alimentaire d'urgence » à Montréal

Face à la croissance démographique rapide et l'urbanisation sans précédent, la sécurité alimentaire urbaine devient un enjeu central dans la majorité des villes des pays développés (Sarker *et al.*, 2019). En effet, plus de la moitié de la population mondiale habite en ville depuis les années 2000 (ONU 2001), et d'ici 2050, on s'attend que 70%

de la population mondiale habitent des zones urbaines (Banque Mondiale, 2020). De plus, les chiffres de la précarité en ville ne cessent d'augmenter depuis les années 90, passant, entre 1990 et 2007, de 715 à 988 millions de personnes vivant en situation de précarité, sans logement ni services de base adéquats, dont l'accès à l'alimentation (ONU, 2007).

Pour remédier à cette situation, de nombreuses initiatives se sont organisées dans les pays occidentaux pour offrir une aide alimentaire aux populations dans le besoin. C'est le cas à Montréal où le taux d'insécurité alimentaire touche une importante partie de la population. Selon la Direction de santé publique, 43% de la population montréalaise aurait un accès négligeable aux fruits et légumes en 2010 (DSP, 2013). En 2017, le rapport *Signes vitaux des enfants du Grand Montréal* révèle que le pourcentage des ménages en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave était de 11 % à Montréal, comparativement à une moyenne canadienne de 8 % (FGM, 2017). Originaire des paroisses chrétiennes à Montréal, l'aide alimentaire a évolué au cours des années pour devenir la mission des organisations à but non lucratives (OBNL) (SAM, 2019). Ces organisations visent, par différentes stratégies, à améliorer la sécurité alimentaire de leurs quartiers. Pour faire référence à ce réseau d'organisations luttant contre l'insécurité alimentaire en ville, nous utiliserons le terme de « système alimentaire d'urgence » (SAU).

Les actions en sécurité alimentaire ont en effet été appréhendées de diverses manières depuis l'apparition du concept dans les années 70, en passant de préoccupations pour augmenter l'offre vers des préoccupations pour satisfaire la demande avec l'intégration des multiples enjeux d'accès (pas seulement économique et géographiques) (Gherzi et Martin, 1996). Dorénavant, les OBNL en sécurité alimentaire suivent les considérations de la FAO qui estime que quatre éléments principaux influencent l'accès à l'alimentation : la disponibilité physique des aliments en quantités et en qualité appropriés, l'accès économique et physique des aliments pour un régime alimentaire

nourrissant, l'utilisation appropriée de la nourriture favorisant un apport adéquat en nutriments surs et sains et la stabilité des trois autres dimensions dans le temps (FAO, 2008 ; SAM, 2019).

Le groupe de travail sur l'insécurité alimentaire du Système alimentaire montréalais (SAM) a effectué un retour historique de l'évolution du système alimentaire d'urgence montréalais lors du Forum SAM 2019. Il explique que la crise économique des années 80 a stimulé l'organisation de l'aide alimentaire d'urgence notamment avec l'émergence de l'OBNL spécialisée en récupération alimentaire, Moisson Montréal, en 1984. En 1986, la première concertation montréalaise en alimentation, *la Table de concertation sur la faim du Montréal métropolitain (Table sur la faim)* marque le début de l'institutionnalisation de l'insécurité alimentaire. Suite à *Table sur la faim* émergent plusieurs initiatives telles que les Cuisines collectives (1989), la Mesure alimentaire en milieu scolaire (1991), les Magasins Partage (1993), l'apprentissage culinaire et nutritionnel (2001), les Groupes d'achats coopératifs (1998) et les jardins collectifs (2008). Dans les années 2000, des regroupements communautaires en alimentation participent aux Commissions parlementaires pour proposer des politiques en sécurité alimentaire et en alimentation (Ibid). L'idée de créer des systèmes alimentaires locaux pour augmenter l'efficacité de la lutte contre la faim émerge à partir de 2016. Selon le groupe de travail sur l'insécurité alimentaire du SAM, cette proposition démontre l'intention des organisations de gérer de manière plus holistique et interactive les différentes composantes de l'approvisionnement alimentaire en prenant en compte, dans leurs actions, les processus de production, de transformation, de distribution et de consommation (SAM, 2019). De cette façon, la division entre le système alimentaire d'urgence et le système alimentaire alternatif s'efface peu à peu (la définition du système alimentaire alternatif sera abordée dans la section 1.2.1.). Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous abordons la notion de transition écologique qui accompagne la transformation des systèmes alimentaires.

## 1.2 La transition écologique

L'idée de transition n'est pas nouvelle et a été utilisée dans de nombreux domaines afin de caractériser le passage d'un état ou d'une époque à un autre (Mattern, 2016), mais c'est surtout dans les années 70, avec l'intensification de la crise écologique, que la notion de transition s'insère dans le domaine écologique (Gendron, 2015).

La « transition » est « un objet de discours ralliant une multitude d'acteurs et de pratiques associées en matière de lutte contre la crise écologique » (Audet, 2015a : 74). Cette notion fait référence à « tous les changements économiques et sociaux qui transforment nos manières de consommer, produire, travailler et vivre ensemble afin de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et nous rendre plus résilients face aux problématiques environnementales » (*Fischer-Kowalski et al., 2012 cité dans Florent, 2019 : 43*). Le terme de transition écologique caractérise les séries de transformations amorcées par les sociétés humaines vers la durabilité (Gendron, 2015) et la recherche de modes de développement plus harmonieux entre l'homme et la nature (Verhaegen, 2011).

Selon Laigle (2013), la transition écologique doit nécessairement entraîner des changements sociaux afin que la société soit capable de se mobiliser pour appréhender les défis environnementaux à venir. D'ailleurs, plusieurs auteurs préfèrent parler de transition socio-écologique pour inclure les changements sociaux à l'œuvre dans la transition écologique (Audet *et al.*, 2014, 2015 et 2017 ; Lutz et Schachinger, 2013 ; Infante-Amate et González De Molina, 2013), ou pour faire référence au processus de réappropriation sociale des défis environnementaux actuels (Laigle, 2013). En conséquence, nous parlerons de transition socio-écologique dans la suite de notre mémoire.

Les projets de transition socio-écologique sont menés par un grand nombre d'acteurs provenant du milieu institutionnel, économique, scientifique, communautaire et de la société civile. Parmi ceux-ci, Audet (2015b) distingue deux principaux groupes d'acteurs. Le premier englobe les grands organismes internationaux, les gouvernements et les entreprises qui privilégient l'innovation économique et technologique dans une perspective de croissance verte et sobre en carbone. Dans le champ de l'alimentation, les nécessités de revoir l'organisation du système alimentaire conventionnel ont également motivé des transformations dans la gouvernance alimentaire locale, nationale et internationale (Escajedo San-Epifanio, 2015). Escajedo San-Epifanio (2015) qualifie de transformations « par le haut » les tentatives de construire une gouvernance alimentaire mondiale et démocratique en matière d'alimentation.

Le deuxième groupe d'acteurs de la transition socio-écologique identifié par Audet (2015b) inclut les organisations de la société civile comme les organismes non gouvernementaux et les mouvements citoyens. Selon Audet (2015b), ces acteurs travaillent non seulement pour une transition écologique et énergétique, mais pour l'adoption de modes de vie plus résilients et moins dépendants du pétrole en adoptant de nouvelles formes d'organisations et de pratiques. Cela fait écho à ce que Beck (*cité dans* De Munck, 2011), identifie comme l'émergence d'une nouvelle culture politique amorcée par les organisations de la société civile. Devant l'incapacité des États à répondre à leurs préoccupations concernant les crises à venir, ces organisations prennent en charge des transformations concrètes au travers d'une diversité d'initiatives (De Munck, 2011) comme c'est le cas pour le mouvement des « villes en transition » initié par Rob Hopkins en Angleterre (Semal et Szuba, 2010) ou encore le développement de modes d'approvisionnement plus juste sur le plan social et environnemental. Ces dernières sont des transformations « par le bas » (Escajedo San-Epifanio, 2015) et peuvent devenir des « niches d'innovations sociotechniques »

(Audet *et al.*, 2017) pouvant contribuer à des transformations dans le secteur alimentaire.

### 1.2.1 Les « systèmes alimentaires alternatifs »

Afin de proposer des modes d’approvisionnement plus justes et durables, de nouvelles formes de production et de distribution alimentaire se sont développées dans de nombreuses régions du monde. Adoptant des formes et des structures variées, ces initiatives s’organisent en réseaux sur différentes échelles territoriales pour former des systèmes alimentaires alternatifs (Brisebois et Audet, 2018). Dans la littérature, les systèmes alimentaires alternatifs sont aussi désignés par d’autres termes : « chaînes alimentaires courtes », « systèmes alimentaires civiques » (Renting *et al.*, 2012), « systèmes alimentaires durables », « systèmes alimentaires locaux », « initiatives agroalimentaires alternatives », « pratiques alimentaires alternatives » (Deverre et Lamine, 2010). Pour notre étude, nous utiliserons le terme de systèmes alimentaires alternatifs (SAA) afin de référer à ce champ de pratique et de recherche.

Les systèmes alimentaires alternatifs regroupent un ensemble d’initiatives localisées (plus ou moins bien structurées) qui s’organisent de façon à reconnecter la production et la consommation autour d’objectifs communs de durabilité environnementale et sociale (Lamine *et al.*, 2012). Selon Deverre et Lamine (2010), la caractéristique principale de ces initiatives est de favoriser des « ‘nouveaux’ liens entre production et consommation, ou entre producteurs et consommateurs, en rupture avec le système ‘dominant’ » (Deverre et Lamine, 2010 : 58). Souvent (mais pas toujours), ces initiatives s’organisent sous des formes de ventes en circuits courts, c’est-à-dire, en « mobilisant au plus un intermédiaire entre producteurs et consommateurs » (Chiffolleau et Prévost, 2012 : 8). C’est le cas pour différentes formes de vente directe



(marchés fermiers, vente ou cueillette à la ferme) ; des associations entre producteurs et consommateurs (épiceries ou coopératives solidaires, groupes d'achats, programme de jumelage comme l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC) au Canada ou l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) en France) ou entre producteurs et particuliers (initiatives de courtages) ; des formes de production ou de récupération par les consommateurs (agriculture ou cueillette urbaine, initiatives d'échanges) (Deverre et Lamine, 2010 ; Brisebois et Audet, 2018). Mais cette définition peut également inclure des marques d'attachement des productions à un territoire (agriculture d'origine contrôlée (AOC), *slow food*), des initiatives agissantes dans la gestion des matières résiduelles ou dans la transformation des invendus (*start-up*, OBNL, initiatives citoyennes), des projets sociaux ou des structures administratives participant à la coordination et la gouvernance des initiatives alimentaires alternatives (Écoquartiers, OBNL, Conseils de politiques alimentaires, *start-up*) (Ibid).

Les initiatives alimentaires alternatives sont donc portées par une diversité d'acteurs provenant du milieu communautaire, de l'entrepreneuriat social, des organismes non gouvernementaux et des institutions, sans oublier les citoyens, et adoptent différentes formes organisationnelles : OBNL alimentaires, communautaires ou environnementales ; Écoquartiers, collectifs étudiants sur les campus universitaires, initiatives citoyennes, *start-up*, entreprises, producteurs indépendants, etc.) (Deverre et Lamine, 2010; Brisebois et Audet, 2018). Le modèle alternatif se distingue du modèle conventionnel par ses objectifs de durabilité, par l'hétérogénéité des formes organisationnelles et surtout, par la multiplicité des fonctions remplies par les initiatives (Brisebois, 2017). En effet, contrairement au système alimentaire conventionnel où la chaîne d'approvisionnement est spécialisée et segmentée, les initiatives alimentaires alternatives peuvent combiner des fonctions d'information et/ou de formation, d'échange de ressource, de vente au détail, de production, d'approvisionnement, etc. (Ibid). Les initiatives alimentaires alternatives incluent donc des projets à vocation sociale et écologique qui visent la transformation du système

alimentaire, mais également d'autres initiatives plutôt portées sur l'aide alimentaire et sur la lutte contre l'insécurité alimentaire, donc, des initiatives pouvant être associées au système alimentaire d'urgence.

Le but commun de ces initiatives est de proposer des solutions multidimensionnelles aux problèmes du système alimentaire conventionnel (Deverre et Lamine, 2010) en développant collectivement des économies et des modes d'approvisionnement pour favoriser une alimentation plus juste et plus durable. L'alimentation durable est définie comme « un ensemble de pratiques de la production à la consommation de biens alimentaires économiquement viables, socialement soutenables et écologiquement responsables » (Chiffolleau et Prévost, 2012 :8). Les initiatives alimentaires alternatives adoptent donc des méthodes de production et de distribution plus respectueuses de l'environnement (réduction de l'empreinte écologique liée au kilométrage et au gaspillage alimentaire, à l'utilisation d'intrants chimiques ou d'organismes génétiquement modifiés, etc.) tout en stimulant l'équité et le lien social (valorisation de l'action sociale, développement communautaire et local). C'est donc par la recherche de la durabilité environnementale et sociale que les initiatives alimentaires alternatives développent des innovations techniques et sociales à toutes les étapes de la chaîne agroalimentaire (Brisebois et Audet, 2018). Ces innovations impliquent d'apporter « des transformations profondes dans les connaissances et les systèmes de valeurs, les techniques et infrastructures, les règles et codes et les modèles d'organisation » (*Lamine et al., 2012 cité dans Brisebois 2017 : 24*).

Travaillant à la fois contre, mais dans le marché (Chiffolleau et Prévost, 2012), la cohabitation avec le système alimentaire conventionnel donne naissance à des « économies plurielles » comprenant des initiatives focalisées sur la rentabilité, mais aussi des initiatives préoccupées par des enjeux sociaux et éthiques (Maye et Kirwan, 2011). À ce propos, des critiques ont dénoncé la conventionnalisation des filières alternatives étant donné que certaines initiatives reproduisent les inégalités sociales en

termes d'accès à la saine alimentation et à l'alimentation écologique (Allen et Guthman, 2006). Malgré cela, les filières alternatives encourageraient tout de même une forme de résistance et une réflexion critique importante pour la mise en place d'autres modèles alimentaires (Kloppenbur et Hassanein, 2006). D'ailleurs, conjointement à un appui institutionnel, les initiatives alimentaires alternatives pourraient favoriser l'équité (Ibid ; Deverre et Lamine, 2012).

Quoi qu'il en soit, cette cohabitation donne naissance à des systèmes alimentaires alternatifs qui créent de « nouveaux contextes d'opportunités pour un processus de transition » (Lamine *et al.* 2012 : 233) [Notre traduction]. En effet, ces initiatives participent à de « nouvelles modalités d'actions collectives » entre les acteurs du développement territorial et contribuent à renouveler la gouvernance en matière d'alimentation (Chiffolleau et Prévost, 2012 ; Escajedo San-Epifanio, 2015). Pour Lamine *et al.* (2012), le développement de ces systèmes alimentaires provoque « des processus de changement plus larges, qui donnent lieu à des formes hybrides, à de nouvelles expérimentations, impliquant de nouveaux acteurs (par exemple les institutions publiques et les acteurs traditionnels du marché) et réorganisent progressivement les anciennes formes de coordination (par exemple, les coopératives, le courtage). » (Lamine *et al.* 2012 : 233) [Notre traduction]. En favorisant des transformations dans l'organisation de l'approvisionnement alimentaire, les systèmes alimentaires alternatifs constituent des niches d'innovations sociotechniques qui contribuent à la transition socio-écologique des systèmes alimentaires (Audet *et al.*, 2017).

### 1.2.2 Le développement d'un système alimentaire alternatif à Montréal

Les systèmes alimentaires alternatifs émergent dans des contextes différents selon les pays et les villes, par conséquent, ils ne répondent pas toujours aux mêmes objectifs (Deverre et Lamine, 2010). Au Canada, les systèmes alimentaires alternatifs émergent surtout dans l'optique d'améliorer la sécurité alimentaire des populations (Ibid). C'est le cas à Montréal où les enjeux d'insécurité alimentaire ont commencé à inquiéter une grande variété d'acteurs. Les actions de sécurité alimentaire d'urgence et la charité ayant été considérées insuffisantes pour améliorer la sécurité alimentaire des populations (Welsh et McRae, 1998), un intérêt particulier s'est développé pour les initiatives alimentaires alternatives à Montréal. Selon Brisebois et Audet (2018), la problématique de l'insécurité alimentaire à Montréal est perçue comme étant surtout liée à l'environnement alimentaire<sup>7</sup> (peu d'accès physique et économique aux aliments sains). Dans ce contexte, la lutte contre l'insécurité alimentaire adoptée par les politiques québécoises s'est organisée derrière deux stratégies principales : l'une repose sur l'amélioration de l'accès à la saine alimentation à travers la diversification des types d'offres et l'autre repose sur l'amélioration de l'autonomie alimentaire des individus et des ménages (Ibid). Pour Audet et Brisebois (2018), les initiatives alimentaires alternatives sont des acteurs déterminants de la lutte contre l'insécurité alimentaire puisqu'ils multiplient les opportunités d'approvisionnement des ménages en aliments frais et sains tout en développant leur participation et leur autonomie.

À Montréal, des acteurs institutionnels clés comme la Direction de santé publique (DSP) ainsi qu'un large réseau de fondations incluant la Fondation Lucie et André Chagnon, Centraide et la Fondation du Grand Montréal (FGM), se sont engagées dans la lutte contre les problématiques liées à l'insécurité alimentaire et dans l'écologisation de l'approvisionnement alimentaire (Audet *et al.*, 2014 ; 2017). À travers son

---

<sup>7</sup> L'environnement alimentaire regroupe les facteurs physiques, sociaux, économiques, culturels et politiques qui influencent l'accessibilité, la disponibilité et l'abordabilité des denrées alimentaires à l'intérieur d'une communauté ou d'une région (Rideout *et al.*, 2015).

*Programme de soutien au développement de la sécurité alimentaire à Montréal*, la DSP finance autant des cuisines collectives et des banques alimentaires que des jardins communautaires ou des marchés de quartiers pour améliorer l'accès en aliments sains dans les quartiers défavorisés de la ville (Lefèvre et Audet, 2016). Cet appui institutionnel et philanthropique favorise la propagation d'un réseau alimentaire alternatif dans les quartiers défavorisés de Montréal. Comme le signale Brisebois et Audet (2018), les acteurs du système alimentaire montréalais proviennent de milieux bien diversifiés tels que le milieu communautaire, scientifique, de la santé publique et de la philanthropie. En octobre 2018, la mise en place du premier Conseil de politiques alimentaires, le Conseil SAM, est venue renforcer la volonté stratégique et politique de la ville de construire un système alimentaire durable et équitable pour la collectivité montréalaise. Le Conseil SAM permet d'orienter des stratégies régionales pour le développement d'un système alimentaire montréalais durable et équitable, de renforcer la synergie des actions et d'assurer un leadership régional fort pour faire de l'alimentation un levier de développement pour Montréal (SAM, 2016). La construction du Conseil SAM témoigne, pour Brisebois et Audet (2018), de la structuration d'un système alimentaire alternatif à Montréal.

### 1.2.3 Les nouvelles pratiques alimentaires dans les systèmes alimentaires alternatifs

Bien que les systèmes alimentaires alternatifs ne soient pas nécessairement le signe d'une transformation fondamentale des systèmes alimentaires, ils offrent tout de même des espaces d'expérimentations pour de nouvelles pratiques (Deverre et Lamine, 2010 ;

Seyfang, 2006 ; Renting *et al.*, 2012). Dans cette section, nous passons en revue plusieurs pratiques à l'œuvre dans les systèmes alimentaires alternatifs.

Un élément caractéristique de ces systèmes alimentaires concerne les relations plus directes et plus autonomes entre la production, la distribution et la consommation. Ces nouvelles relations permettent une plus grande maîtrise par les consommateurs et les producteurs de l'approvisionnement alimentaire et une réappropriation des chaînes de production (Deverre et Lamine, 2010 ; Brisebois et Audet, 2018). Par exemple, ne devant plus se plier aux convenances des intermédiaires qui occupent le marché agroalimentaire, les producteurs peuvent décider des variétés qu'ils vont planter et des méthodes de productions (Chiffoleau et Prévost, 2012). En parallèle, les producteurs doivent également élargir la palette de leurs compétences étant donné la multiplication de leurs responsabilités (livraison, communication, socialisation, etc.).

Un autre élément qui caractérise les systèmes alimentaires alternatifs, ce sont les collaborations qui se multiplient entre les producteurs et les acteurs urbains (surtout avec les consommateurs). Ces collaborations novatrices favorisent de nouveaux liens villes-campagnes, des concertations entre les acteurs et l'émergence d'une gouvernance alimentaire territoriale reposant sur de nouvelles modalités d'implication des acteurs (Ibid). Des espaces d'échanges inédits se créent au sein de ces collaborations, permettant une dynamique d'expérimentation sociale et d'apprentissage collectif où les acteurs de la chaîne agroalimentaire voient leurs rôles se transformer (Seyfang, 2006 ; Renting *et al.*, 2012 ; Chiffoleau et Prévost, 2012). Selon Chiffoleau et Prévost (2012), la mise en place de relations moins asymétriques et moins hiérarchiques dans le modèle alternatif (surtout dans les initiatives axées sur la proximité), favorise le renforcement des capacités des acteurs de ce système et donc, un empowerment individuel et collectif. Souvent considéré comme un consommateur passif dans l'approvisionnement conventionnel (supermarché), le citoyen redevient un acteur central et actif de l'approvisionnement alimentaire en acquérant un rôle plus

important dans la manière dont les aliments sont produits et distribués (Renting *et al.*, 2012).

La participation des consommateurs dans les filières alternatives peut toutefois s'avérer contraignante par rapport au modèle conventionnel plus « libre » (Ripoll, 2011). En effet, une autre spécificité commune des initiatives alimentaires alternatives est qu'elles demandent d'abandonner des libertés individuelles liées à la consommation. De manière générale dans le modèle de l'ASC, le consommateur doit s'engager dans la durée, payer d'avance, accepter le panier « surprise » où il ne choisit ni la quantité ni les variétés de légumes, se déplacer au point de chute des paniers aux horaires prévus, et, selon les formules<sup>8</sup>, participer à des activités collectives et adhérer à une association. Au-delà d'une « perte de liberté », les initiatives alimentaires alternatives demandent une forme d'engagement de la part des consommateurs, contrairement aux filières de consommation conventionnelles où celui-ci a une totale liberté dans ses pratiques alimentaires.

D'ailleurs, les contraintes liées aux formes de consommation alternatives prennent souvent une signification symbolique positive (Ibid). Les consommateurs y voient la possibilité de faire un réel choix, de s'émanciper du marketing et donc, de gagner en liberté. C'est aussi l'occasion de réapprendre des pratiques alimentaires liées à la cuisine et à la conservation, mais aussi de découvrir de nouveaux goûts, des anciennes ou des nouvelles variétés de légumes cultivés par les producteurs, la saisonnalité et la temporalité des aliments, valoriser le travail des producteurs, etc. (Merle et Pitotrowski, 2012). Les filières alimentaires alternatives permettent donc une prise de conscience des consommateurs qui voient l'alimentation sous un nouveau jour, se mettent à

---

<sup>8</sup> En général, les AMAP françaises demandent une plus grande participation aux consommateurs. Dans la formule d'ASC à Montréal, les consommateurs n'ont pas besoin de s'impliquer au-delà de payer leurs paniers d'avance et d'aller les récupérer au point de chute.

valoriser une panoplie de pratiques et développent une série savoirs et de compétences alimentaires. C'est pourquoi Sauv  *et al.* (2013) parlent d'un ph nomen  de r apprentissage de la fonction sociale et culturelle li e   l'alimentation dans les fili res alternatives. Ces fili res sont amplement reconnues pour leur fonction p dagogique (Ibid), et elles repr sentent, pour plusieurs auteurs, des espaces « civiques » permettant l' mergence de nouvelles formes de citoyennet  (Ibid ; De Lind, 2002). En effet, les fili res locales invitent le consommateur   se responsabiliser et   politiser l'alimentation au travers d' changes conviviaux et solidaires (Lockie, 2008). Les contraintes de la participation dans les initiatives donnent un sens   la consommation qui se transforme en consommation « engag e » ou « politique » (Ripoll, 2011). Les initiatives alimentaires alternatives invitent le consommateur   devenir « consom'acteur » en s'engageant par ces pratiques d'achat pour favoriser une alimentation plus durable (Ibid).

Selon DeLind (2002), la participation des consommateurs dans les initiatives alimentaires locales favorise le d veloppement de valeurs « civiques » pour une forme de consommation « citoyenne », mais  galement une participation active dans les initiatives relevant d'une forme de citoyennet  « du sol » ou « alimentaire ». La citoyennet  alimentaire, consid r e en tant qu'action publique de l'individu en lien avec son alimentation (Brisebois, 2017) est essentielle pour la construction des syst mes alimentaires alternatifs, car elle permet l'implication des gens dans l'espace public pour mettre en place des syst mes alimentaires plus durables (Lozano et Gomez-Benito, 2017). L'implication du citoyen, et non seulement du consommateur, permet de construire des syst mes alimentaires alternatifs (Ibid), que ce soit par l'implication du citoyen en tant que b n vole, porteur d'initiative, producteur, coordonnateur, etc. (Brisebois, 2017). Pour cette raison, les initiatives alimentaires alternatives sont des espaces propices pour cultiver la « citoyennet  alimentaire » (Baker, 2004). Cette forme d'engagement permet de comprendre la transformation du consommateur passif



en citoyen actif (Lyson, 2000), soit le rôle des citoyens dans l'organisation d'approvisionnement alimentaires durables.

#### 1.2.4. La citoyenneté alimentaire en contexte montréalais

Dans la foulée de l'engagement institutionnel et philanthropique pour la sécurité alimentaire (voir section 1.2.2), de multiples initiatives alimentaires alternatives se sont développées dans la région métropolitaine de Montréal, apportant avec elles plusieurs des pratiques alimentaires décrites ci-haut (Audet *et al.*, 2014, 2015). Une recherche de Brisebois (2017) sur le système alimentaire montréalais a mis en lumière l'importance du rôle du citoyen dans les missions des initiatives alimentaires alternatives qui cherchent par différents moyens à le politiser et à le mobiliser. Brisebois (2017) démontre alors l'importance du citoyen dans la construction du système alimentaire alternatif à Montréal, celui-ci pouvant adopter différents rôles à l'intérieur de la filière d'approvisionnement alternative, que ce soit comme distributeur, entrepreneur, agriculteur urbain, bénévole, consommateur, etc. Les pratiques du citoyen alimentaire concernent une panoplie d'acteurs engagés dans la durabilité du système alimentaire montréalais (production, mise en marché, gestion des surplus et des déchets, consommation, etc.). La citoyenneté alimentaire est donc une pierre angulaire du développement du système alimentaire alternatif montréalais.

Cela étant dit, si de nombreuses recherches ont été effectuées sur le développement du système alimentaire alternatif montréalais (Lefèvre et Audet, 2016 ; Audet *et al.*, 2014, 2015, 2017 ; Brisebois, 2017 ; Florent, 2019), aucune étude ne s'est intéressée de manière centrale au rôle des citoyens dans le développement d'un tel système et sur les dynamiques qui font en sorte qu'émerge une action collective potentiellement transformatrice. Interpelée par le développement du système alimentaire alternatif à

Montréal, la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique s'intéresse depuis quelques années aux processus d'innovation sociale portés par les organisateurs des systèmes alimentaires alternatifs et, plus spécifiquement, sur la façon dont ces innovations peuvent contribuer à une transition socio-écologique dans le cas du système alimentaire montréalais. Travaillant en étroite collaboration avec les acteurs du milieu, la Chaire s'est associée à la FGM et au Conseil SAM, deux acteurs philanthropiques et institutionnels engagés à plusieurs niveaux dans le système alimentaire montréalais dont celui de la recherche.

#### 1.2.5. Constitution d'un partenariat de recherche

Inauguré par la Ville de Montréal en octobre 2018, le Conseil SAM est une instance régionale de concertation en alimentation créée en réponse aux besoins exprimés par la communauté montréalaise. La mission du Conseil SAM est de mobiliser les actions d'acteurs provenant de multiples secteurs de l'écosystème alimentaire montréalais derrière la vision commune d'une « alimentation saine, diversifiée, de proximité, abordable et durable pour tous et toutes » (Conseil SAM, 2020). En tant que coordonnatrice du Conseil SAM, Anne Marie Aubert dirige le développement du conseil des politiques alimentaires de l'agglomération de Montréal et offre aux différents partenaires un accompagnement dans l'élaboration et la réalisation de leurs initiatives.

En 2020, le Conseil SAM a établi un Plan d'action intégré 2020-2022 axé sur 6 des 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, dont l'ODD 2 Faim « Zéro » et l'ODD 11 « Villes et communauté durables » tout comme la FGM qui, depuis la publication du rapport des Signes vitaux en 2017, aligne l'ensemble de ses actions sur 10 des 17 ODD de l'ONU. Partenaire du Conseil SAM et de nombreux

organismes favorisant l'accès à la saine alimentation, la FGM est aussi un acteur clé dans la construction d'un système alimentaire durable à Montréal. Suivant l'ODD 2 Faim « Zéro », la FGM a déployé un ensemble d'actions pour documenter et soutenir l'écosystème alimentaire montréalais afin de réduire la pauvreté et appuyer les actions de sécurité alimentaire dans la métropole. Un des mandats de la FGM est d'améliorer la compréhension de la faim à Montréal par un travail de mobilisation et de concertation, le but étant de mieux guider les investissements des acteurs philanthropiques vers des actions en ligne avec l'ODD 2 (FGM, 2018).

Certaines initiatives alternatives portées par des missions de durabilité sociale et environnementale travaillent à la fois sur l'ODD 2 Faim « Zéro » et l'ODD 11 « Villes et communautés durables » et sont, d'après Brisebois et Audet (2018), essentielles pour la sécurité alimentaire à Montréal puisqu'elles multiplient les opportunités d'approvisionnement des ménages en aliments frais et sains tout en développant leur participation et leur autonomie. La FGM et le Conseil SAM ont donc démontré un intérêt particulier pour l'étude de la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais puisqu'elle contribue à mieux comprendre le rôle du citoyen dans la conciliation de missions de durabilité sociale et environnementale, soit dans le processus de transition socio-écologique du système alimentaire montréalais. Mettant l'accent sur la citoyenneté, ce concept permet de relier l'action et l'engagement d'une multiplicité d'acteurs au sein du système alimentaire montréalais, qui intègre autant les filières conventionnelles que l'aide d'urgence et les initiatives alternatives. Améliorer les connaissances sur l'imbrication de ces trois systèmes alimentaires à Montréal correspondait à un besoin de connaissance du Conseil SAM et de la FGM afin de mieux orienter leurs programmes et plans d'action. Le Conseil SAM et la FGM se sont joints à cette à la recherche sur la citoyenneté alimentaire initiée par la Chaire dans le but de partager leur champ d'expertise, d'accompagner les différentes étapes de la recherche et de comprendre le phénomène citoyenneté alimentaire et ses contributions dans la construction d'un système plus juste et durable à Montréal.

Le cadre partenarial de cette recherche à inciter le Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab) à encourager l'étude en la subventionnant. En privilégiant le développement de la recherche fondamentale par la théorisation du concept de citoyenneté alimentaire dans le contexte montréalais et en favorisant une co-production de connaissances entre des acteurs terrain (philanthropique et institutionnel) et les membres de la communauté scientifique, le projet s'inscrivait dans les objectifs CRSH 2018-2024 du PhiLab. De ce fait, la théorisation du concept de citoyenneté alimentaire permette d'approfondir les connaissances concernant la conciliation entre les Objectifs de développement durable (2) Faim « Zéro » et (11) « Villes et communautés durables » utilisée comme cadre de référence par la FGM pour guider ses actions. Les nouvelles connaissances produites participaient à appuyer les orientations stratégiques de développement durable de la FGM tout en améliorant son rôle politique dans la transition sociale et écologique du système alimentaire montréalais.

Cette recherche a donc été réalisée en partenariat entre la Chaire, le Conseil SAM, la FGM et le PhiLab. En suivant le besoin des partenaires de mieux connaître le rôle du citoyen ainsi que des valeurs et des pratiques de citoyenneté dans le système alimentaire montréalais, l'objectif général de la recherche a été d'étudier les pratiques d'engagement pour la citoyenneté alimentaire afin de comprendre comment se structure cette forme d'engagement dans les initiatives du système alimentaire montréalais, les mécanismes de transformations qui y sont associés ainsi que les défis qui entourent cette forme d'engagement. Ces objectifs de recherche permettaient de combler des lacunes de connaissances sur l'émergence d'un système alimentaire alternatif à Montréal et le modèle partenarial, de renforcer le partage de connaissance entre les acteurs philanthropiques, institutionnels, scientifiques et communautaires et de renforcer le maillage des acteurs luttant conjointement contre l'insécurité alimentaire à Montréal.

Les objectifs de la recherche sont abordés dans le détail à la fin du chapitre II. Dans ce deuxième chapitre, nous posons les bases historiques et théoriques du mouvement de consommation politique pour comprendre le rôle des citoyens dans la mise en place d'initiatives alimentaires à vocation sociales et environnementales. Ensuite, nous présentons le concept de citoyenneté alimentaire et son cadre d'analyse.

## CHAPITRE II

### LE CADRE D'ANALYSE POUR ÉTUDIER LE CONCEPT DE CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE

La citoyenneté alimentaire est un concept relativement récent qui s'inscrit dans la littérature et la recherche scientifique sur les systèmes alimentaires alternatifs. Il est défini comme l'exercice de la citoyenneté à travers un ensemble de pratiques alimentaires (individuelles et collectives) qui favorisent le développement de systèmes alimentaires plus démocratiques, économiquement et socialement justes et écologiquement soutenables (Wilkins, 2005). Dans un contexte où de nombreuses problématiques alimentaires s'internationalisent, l'alimentation devient un nouvel espace pour s'attaquer aux inégalités multiples (Hassanein, 2003 ; Jhagroe, 2019) et pour faire l'exercice de la citoyenneté (Gómez-Benito et Lozano, 2014). Les initiatives alimentaires alternatives sont d'ailleurs considérées comme des « collectifs autogérés d'individus ou de groupes qui proviennent principalement de la société civile » (*Allen et al., 2003 cité dans Levkoe et Wakefield, 2014 : 307*) [Notre traduction]. L'engagement citoyen et l'apparition d'initiatives alimentaires se voulant plus justes et durables est souvent compris dans le cadre d'une mobilisation politique des consommateurs (Dubuisson-Quellier *et al.*, 2011). Avant de présenter le concept de citoyenneté alimentaire et son cadre d'analyse, nous poserons les bases de la consommation politique car ce concept permet de situer le contexte historique et scientifique de l'émergence du concept de citoyenneté alimentaire.

## 2.1. La consommation politique

La consommation a depuis longtemps été utilisée par les citoyens comme un terrain d'action sociale pour contester, se mobiliser ou exprimer un engagement envers une cause (Dubuisson-Quellier, 2009). La consommation politique est, en somme, une forme de participation politique via la consommation. Elle est définie comme :

Une action menée par des personnes qui effectuent un choix parmi différents produits ou producteurs avec l'objectif de modifier des pratiques de marché ou des pratiques institutionnelles auxquelles ils s'objectent. (*Micheletti, 2003 cité dans Bisailon, 2005 :4*) [Notre traduction]

Avec l'accroissement des inégalités et l'épuisement des ressources naturelles, les pratiques contemporaines de consommation politique se sont développées à la fin du XXe siècle en opposition à la marchandisation de la société et aux inégalités sociales et environnementales engendrées par l'économie capitaliste (Ferrando Y Puig, 2005). Ces pratiques cherchent par différents moyens à transformer les systèmes d'échanges. Les consommateurs politiques combinent donc un ensemble de pratiques « écologiques » ou « durables » au quotidien, comme s'approvisionner en produits issus du commerce équitable, de l'agriculture biologique ou des circuits courts. Ces pratiques peuvent également dépasser le cadre de la consommation et inclure des modes de vie spécifiques à contre-courant de la société capitaliste, comme l'adoption des formes de simplicité volontaire<sup>9</sup>, l'organisation des circuits alimentaires alternatifs ou de campagnes antipublicités, etc. (Ferrando Y Puig, 2005 ; Dubuisson-Quellier, 2009 ;

---

<sup>9</sup> La simplicité volontaire est un mouvement apparu au début du XXIe siècle qui propose la réduction de la dépendance à l'argent et à la vitesse dans le but de dégager du temps pour la communauté et d'encourager les attitudes écologiques et respectueuses de la société (La Toupie, s.d).

Pleyers, 2011). Dubuisson-Quellier (2009) insiste d'ailleurs sur le caractère diffus et multiforme des pratiques de consommation politique :

Certaines protestations sont très organisées et prennent l'allure d'une action collective dans l'espace urbain [...]. Mais la plupart sont moins visibles, relevant d'une résistance individuelle, de choix de consommation ou de modes de vies spécifiques (Dubuisson-Quellier, 2009 : 11).

Parce qu'il peut souvent s'agir d'actes subtils, très diversifiés, dans la sphère privée et rarement organisés, les pratiques de consommation politiques peuvent s'assimiler au concept de « politique du quotidien » utilisé dans les études urbaines. En effet, Kerkvliet (2009) définit le politique du quotidien comme :

L'adoption, le respect, l'ajustement et la contestation des normes et des règles relatives à l'autorité, à la production ou à l'allocation des ressources, par des expressions et des actes discrets, banals et subtils, rarement organisés ou directs. (Kerkvliet, 2009 : 232) [Traduction personnelle].

À l'image de la consommation politique, les pratiques comprises dans la politique du quotidien sont généralement discrètes et privées, elles impliquent peu d'organisation et elles sont menées par des personnes qui ne considèrent probablement pas leurs actions comme politiques (Kerkvliet, 2009). Ce qui caractérise les pratiques de consommation politique contemporaines c'est « d'inscrire une démarche politique au cœur des choix de consommation » (Dubuisson-Quellier, 2009), donc dans la sphère économique, autour des enjeux communs de durabilité sociale et environnementale (Ferrando y Puig, 2005). Les pratiques et les formes d'actions associées à la consommation politique contemporaine laissent entrevoir l'émergence d'un mouvement social caractéristique de l'époque post-industrielle (De Munck, 2011). Dans la prochaine section, nous présentons le contexte d'apparition du consumérisme politique contemporain afin de comprendre les revendications actuelles du mouvement et ses répertoires d'actions.



### 2.1.1. Le contexte d'apparition du consumérisme politique contemporain

Les premières mobilisations autour de la consommation sont anciennes (fin XVIII<sup>e</sup> siècle) et plusieurs auteurs rappellent que l'une des formes les plus communes de la consommation politique repose sur le boycott et le buycott (Glickman, 2004 ; Dubuisson-Quellier, 2009 ; Bisailon, 2005). Le buycott (positif) et le boycott (négatif) impliquent respectivement d'acheter ou de ne pas acheter un produit en fonction des valeurs véhiculées par celui-ci (Bisailon, 2005). À travers le boycott, ce sont les aspirations sociales collectives et la solidarité envers une cause qui sont représentées (Dubuisson-Quellier, 2009). Ainsi, le boycott a fréquemment été utilisé par les citoyens pour forcer l'État à intervenir sur les législations du travail et sur les droits humains (Ibid ; Chessel, 2004 ; Jacques, 2009).

Dans les années 60, la société de consommation de masse se développe dans les pays occidentaux comme une voie pour la croissance économique. Plusieurs mouvements s'opposent à ces formes de consommation<sup>10</sup> (De Munck, 2011) mais les critiques actuelles du mouvement de consommation politique se développent surtout dans les années 70 dans les pays occidentaux à cause de l'intensification des problématiques environnementales engendrées par la mondialisation (Ibid ; Bisailon, 2005). En effet, l'internationalisation des problématiques environnementales installe des préoccupations écologiques et sanitaires associées à la « société du risque ». Ce terme désigne une époque où les risques ne sont pas engendrés par des processus naturels, mais par des activités anthropiques. La « société du risque » soulève les incertitudes

---

<sup>10</sup> De Munck (2011) souligne une critique « égalitarienne » qui dénonce les inégalités d'accès à la consommation et à choisir son style de vie et une critique « culturelle » qui dénonce le style de vie véhiculé par la société de consommation.

concernant l'effet des dégradations environnementales sur la qualité des aliments et la santé humaine, mais aussi d'autres activités anthropiques, comme le nucléaire et les effets inconnus de la radioactivité (*Beck, 1997 cité dans De Munck, 2011*). Avec l'entrée dans une société du risque, une prise de conscience générale s'amorce sur les effets négatifs du progrès.

Les critiques associées à la consommation de masse s'associent au mouvement écologiste et à ses préoccupations ce qui élargit les revendications du consumérisme politique (De Munck, 2011). Désormais, les revendications du mouvement dénoncent les injustices globales liées à la consommation de masse et au modèle productiviste. Les exigences morales d'égalité sociale, environnementale et culturelle étendent la critique sur le cadre spatio-temporel en intégrant des préoccupations internationales (non plus uniquement nationales). Le consumérisme politique se globalise et ses revendications plaident pour une conscience globale incluant les générations actuelles, mais aussi futures.

La sensibilisation croissante des populations occidentales aux conséquences planétaires de leurs modes de vie mène les consommateurs politiques à porter des revendications sur les pratiques quotidiennes et sur l'affirmation de styles de vie (Ibid ; Jacques, 2009). La réalisation de soi, qui passait auparavant par l'acquisition de biens matériels, est remise en question, car elle est incompatible avec les limites de la planète et la volonté d'égalité entre les êtres humains (Bisaillon, 2005). C'est l'intégration des valeurs plus qualitatives comme la convivialité, la qualité des relations humaines ou du temps qui marque l'entrée des sociétés occidentales dans le post-matérialisme<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> Le post-matérialisme fait référence à un changement dans les valeurs intergénérationnelles des populations des pays occidentaux autour des années 70. La sécurité économique et physique ayant été atteinte dans les pays industrialisés avancés, les valeurs des gens changent pour accorder davantage d'importance à la qualité de vie, au libre choix, à l'appartenance et

(Inglehart,2006). Dans le champ de l'alimentation, ces changements de la consommation se traduisent par une opposition aux produits industriels et une valorisation de la simplicité rustique et de la qualité naturelle des aliments (Poulain, 2013). Signe de résistance identitaire devant l'homogénéisation des manières de manger, la valorisation des terroirs et des aliments locaux provoque un renversement des hiérarchies gastronomiques dont un exemple prégnant est la présence grandissante des produits du terroir aux tables bourgeoises (Ibid).

Face à une scène politique toujours dominée par des enjeux économiques, une méfiance vis-à-vis de l'État s'installe donnant éclosion à une nouvelle culture politique. Puisque les choix individuels ont des répercussions sur l'ensemble de la société et que l'État semble impuissant devant les pressions des acteurs économiques transnationaux, la sphère politique se redéfinit en menant les consommateurs à se mobiliser et se responsabiliser dans leurs sphères personnelles. Ainsi, les pratiques individuelles issues de la sphère privée deviennent une forme de politique à part entière (De Munck, 2011). Dans une société continuellement dirigée par la consommation et les capitaux, la consommation est devenue à la fin du XXe siècle, « une nouvelle voie pour la participation politique » (Pleyers, 2011) où le marché offre un espace d'action « (...) permettant de transformer le pouvoir économique des consommateurs en actes politiques » (Dubuisson-Quellier, 2009 : 131). Pour Bisailon (2005), les tendances à la mondialisation et l'individualisation provoquent, aux côtés du vide politique et institutionnel, la montée du citoyen-consommateur.

### 2.1.2. Les répertoires d'actions du consumérisme politique contemporain

---

aux expressions de soi. Dans son œuvre « The Silent Revolution » publiée en 1977, Ronald Inglehart est le premier auteur à parler de post-matérialisme.

Les pratiques de consommation politiques au niveau individuel sont donc très nombreuses, pouvant aller de l'achat éthique à l'adoption d'un style de vie spécifique. Cependant, celles qui ont connu le plus de succès et se sont généralisées à une bonne partie de la population sont les pratiques quotidiennes de boycott ou le boycott associées au citoyen-consommateur. Le concept de citoyen-consommateur vise à voir la consommation comme un acte de transformation politique en combinant le rôle public de citoyen avec le rôle privé de consommateur (Bisaillon, 2005). Le citoyen-consommateur cherche à agir directement sur le marché et non pas sur les gouvernements (Gendron *et al.*, 2005). De cette manière, l'achat est vu comme un vote. Cependant, bien que ces pratiques ne se dirigent pas vers les institutions politiques, elles contribuent indirectement (en transformant l'arène économique) à modifier les institutions (Ibid). Canfin (2005) montre que, contrairement aux formes traditionnelles de militantismes comme les grèves ou les manifestations, les pratiques du citoyen-consommateur reposent sur une action quotidienne concrète et sur un acte individuel, qui est donc relativement accessible (peu de ressources à mobiliser et non-obligatoire au quotidien).

Cette forme de résistance politique s'est donc matérialisée dans les choix des consommateurs qui intègrent des valeurs dans leurs achats quotidiens. Désormais, l'achat n'est plus seulement déterminé par un rapport qualité-prix (associé à *l'homo economicus* rationnel), mais compte également la qualité sanitaire, sociale et environnementale des produits (Gendron *et al.*, 2005). Souvent, cette forme de consommation politique débute par des préoccupations concernant la santé et le bien-être personnel (qualité gustative et sanitaire des produits) (Merle et Pitorowski, 2012), donc plutôt individualistes. Puis, elles tendent à englober des préoccupations touchant la justice sociale et environnementale. Ainsi, l'explosion des préoccupations écologiques et sociales dans la société a mené l'achat vers des produits, services ou systèmes de distributions plus respectueux des droits humains et de ceux de la nature.

Une étude sur les motivations de la consommation responsable chez les jeunes montre qu'acheter un produit signifie bien plus que les caractéristiques du produit (Jacques, 2009). Souvent, la construction d'un choix se rattache à une construction identitaire incluant des opinions politiques, des identités collectives et des sensibilités humanistes et écologiques (Jacques, 2009 ; CEPS, 2007 ; Dubuisson-Quellier, 2009 ; De Tavernier, 2012). Ainsi, les consommateurs construisent leurs identités et leurs valeurs morales à travers les choix de consommation. Par conséquent, ces choix peuvent refléter des idéaux de vie, un idéal de société ou une réalisation personnelle. Selon De Tavernier (2012), la consommation agit de plus en plus sur la construction et la délimitation de l'identité dans la société contemporaine.

Dans la conception du citoyen-consommateur, il est possible de produire et de consommer tout en respectant les limites écologiques et les droits humains (Canfin, 2005). Les citoyens-consommateurs cherchent, à travers leurs choix, un équilibre économique, social et environnemental afin de privilégier un développement durable, par conséquent, ils ne remettent pas forcément en question la consommation ni le développement économique (Ibid). Par ailleurs, il convient de demeurer critique sur le caractère citoyen ou politique dans les actions de consommation. Bisailon (2005) cite Ruffieux (2004) pour faire remarquer que les gestes de consommation sont coûteux, non systématiques et souvent symboliques. Parades *et al.*, (2019) soulignent le décalage entre les intentions et les comportements puisque l'intention de consommer responsablement ne se traduit pas toujours en pratique. Inversement, des gens peuvent contribuer au développement d'un système alimentaire durable sans nécessairement en avoir l'intention, soit pour des nécessités pratiques ou pour d'autres raisons (qualités des aliments, proximité des marchés, incitations d'une politique publique, etc.).

En outre, la consommation de produits éthiques se diviserait entre une consommation « engagée » (préoccupation pour le bien-être collectif) et une consommation « égo-

centrée » (préoccupations essentiellement personnelles) plus encline à l'individualisme (Chiffolleau et Prévost, 2012). De cette façon, une consommation apparemment engagée (par exemple, la consommation dans une AMAP) peut être dénuée de sens politique (Dubuisson-Quellier *et al.*, 2011). D'autres critiques concernent le caractère d'exclusion dans le « un achat, un vote » puisque tous les consommateurs n'ont pas le même pouvoir d'achat, par conséquent, certaines catégories sociales détiendraient moins de pouvoir pour « aller voter » et exprimer leurs opinions politiques via la consommation (Lozano et Gómez-Benito, 2017). Pour ces auteurs, cela souligne un manque d'attention à l'équité et la justice dans le concept de citoyen-consommateur (Ibid). Finalement, les pratiques de consommation politique se limitent souvent à la sphère individuelle et sont structurées socialement puisqu'on y retrouve majoritairement des populations diplômées, d'âges moyens et une surreprésentation des femmes (Dubuisson-Quellier, 2009 ; Pleyers, 2011).

Toutefois, il convient de reconnaître que les pratiques associées au citoyen-consommateur renferment d'importants mécanismes collectifs qui ont eu des répercussions sur l'ensemble de la société. La notion « d'action collective individualisée »<sup>12</sup> développée par Micheletti permet de rattacher la consommation politique à l'analyse des mouvements sociaux (Dubuisson-Quellier, 2009) et de comprendre ses effets dans la société. C'est surtout par sa forme discursive que le mouvement de consommation politique a fortement agi dans l'espace public (Bisaillon, 2005). Cette forme discursive est associée à « l'expression d'opinions à propos de pratiques et politiques corporatives par le biais d'un effort de communication adressé

---

<sup>12</sup> Comme le citoyen-consommateur, « l'action collective individualisée » est une conséquence du changement dans le paysage politique (mondialisation, individualisation, postmodernisme, société du risque) puisque désormais, les actions de la sphère privée sont une forme de politique en tant que telle qui ont une incidence dans la sphère publique (Bisaillon, 2005).

au monde des affaires, au public de façon générale et à différentes institutions politiques » (*Micheletti et tollé, 2005 : 5 cité dans Bisailon, 2005 :8*). De cette façon, les campagnes du consumérisme politique discursif ont utilisé « des symboles et des pratiques signifiantes du marché conventionnel pour faire valoir des opinions dans l'arène marchande » (Bisailon, 2005 : 8). Adoptant des positions plus ou moins radicales, cette forme discursive permet aux citoyens de s'exprimer dans l'espace public, d'entamer des négociations avec les acteurs économiques et d'avoir un impact plus grand que les seules pratiques de boycott et buycott (Bisailon, 2005). Dans la section suivante, nous verrons comment le mouvement de consommation politique a contribué à des transformations dans l'économie mondiale.

### 2.1.3. Institutionnalisation de la consommation politique : vers une régulation de l'économie mondiale?

La consommation politique, sous ses formes de buycott/boycott/discursives, s'est révélé un puissant moteur de régulation de l'économie mondiale. En s'élargissant à une plus grande population dans les années 90's, ces pratiques ont favorisé le développement d'un système de certification, labellisation et codification pour attester la qualité sociale et environnementale des produits (Gendron *et al.*, 2005). Très présentes dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et du textile, ces certifications ont offert aux acteurs sociaux un ensemble de dispositifs pour agir sur l'économie (Audet, 2013). Qui plus est, l'instauration de ces référentiels a permis de créer un système de régulation capable de diffuser les pratiques de consommation politique dans la société.

Ce cadre de régulation est qualifié d'hybride par Audet (2013) étant donné que ces certifications et labellisations représentent « une forme d'encadrement normatif de la production et du commerce de biens et services "verts" ou "socialement

responsables’’ qui ne sont ni totalement privée ni totalement publique » (Audet, 2013 : 216). Pour faire référence au potentiel de transformation sociale et écologique de cette nouvelle forme de régulation hybride, Gendron *et al.*, (2005) utilisent la notion de Nouveaux mouvements sociaux économique (NMSE)<sup>13</sup> puisque cette forme d’encadrement provient le plus souvent des organisations de la société civile et leurs fonctionnements reposent sur les citoyens et les consommateurs (Audet, 2013).

L’instauration de labels, d’étiquette, de certifications et de codes de conduite s’est diffusée dans l’industrie alimentaire, comme en témoignent les filières du commerce équitable, de l’agriculture biologique ou de l’appellation d’origine contrôlée (AOC) (Gendron *et al.*, 2005). Les produits issus de ces filières se sont donc retrouvés en grande surface à des prix raisonnables, donc accessibles à un large panel de consommateurs et à une plus grande diversité de groupes sociaux. L’institutionnalisation de ces référentiels a également structuré l’offre des acteurs commerciaux conventionnels qui ont dû adopter certains standards de qualité éthique suivant des critères de développement durable (Ibid).

Toutefois, Audet (2013) explique que les interactions avec les institutions conventionnelles de réglementation de l’État, les différents niveaux d’autorités publiques et les organisations internationales ont provoqué des transformations inévitables au sein des certifications sociales et environnementales. Ainsi, l’auteur explique que, pour étendre leurs marchés, les filières du commerce équitable et de

---

<sup>13</sup> Les NMSE constituent une nouvelle génération de mouvements sociaux (caractéristiques des sociétés post-industrielles) qui intègrent une série de normes de qualité sociale et environnementale aux produits du marché (Gendron *et al.*, 2005). Pour Bisailon (2005) et Gendron *et al.* (2005), le consumérisme politique peut être considéré comme une forme de NMSE, car ils instrumentalisent l’économie et les marchés à des fins politiques, sociales ou environnementales.



l'agriculture biologique ont dû adopter les principes de normalisation de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) au détriment des missions premières ou de l'ancrage local. Par exemple, la Fairtrade Labelling Organization (FLO), l'organisation qui fédère des agences de certification et de labellisation de la principale filière du commerce équitable, a décidé de suivre le principe d'harmonisation de l'OMC. Elle a donc demandé une homogénéisation des produits, ce qui rendu difficile l'accès pour de nombreux agriculteurs étant donné leurs différentes réalités agraires, que ce soit sur le plan technique ou financier. L'institutionnalisation des filières du commerce équitable et de l'agriculture écologique et la nécessité de combiner des enjeux de développement, de rationalisation et d'expansion économique (Cary, 2005) provoquent un détournement de leurs objectifs sociaux et environnementaux. À titre d'exemple, les auteurs Dubuisson-Quellier *et al.* (2011) expliquent qu'au sein du mouvement français Fondation des Artisans du Monde, les consommateurs entretenaient des relations directes avec les producteurs du Sud. Cependant, depuis une vingtaine d'années, ce sont des importateurs spécialisés dans le commerce équitable qui ont repris le contrôle de ce nouveau marché. Ces auteurs soulignent que ces filières alimentaires alternatives portées par le mouvement de consommation politique ont perdu de leurs portées critiques en se développant. Ainsi, bien que les NMSE constituent des modes d'action novateurs, leur ancrage dans un environnement institutionnel « fixe des limites à leurs modes de fonctionnement, à leur mission et à leurs portées autant en termes économiques qu'en termes de transformations sociales », Audet, 2013 : 228).

De plus, outre ce processus d'institutionnalisation et de normalisation, nombreux sont les auteurs qui soulignent que les parts de marché associées aux produits éthiques, biologiques et équitables restent très faibles (Peyers, 2011 ; Verhaegen, 2011 ; Dubuisson-Quellier, 2009). D'autres auteurs comme Gendron *et al.* (2005) expliquent que les standards de l'agriculture biologique et du commerce équitable ont été détournés par les grands acteurs commerciaux en adaptant les référentiels « éthiques » à leurs exigences de développement économique. Étant concurrentielles sur les prix,

ces grandes entreprises ont réussi à attirer la demande croissante des consommateurs. Actuellement, il est facile de trouver des produits biologiques et équitables sureballés, produits de manières intensives sans respect des travailleurs et de l'environnement et distribués dans les grandes chaînes de distribution (Lockie, 2008). Gendron *et al.* (2005) ajoutent que les labels permettent à une clientèle interpellée par les enjeux environnementaux et sociaux de consommer « responsablement » et d'assouvir leur conscience, sans pour autant investir un changement d'habitude plus profond. La diminution de la critique sociale s'exprime à travers les médias et les politiques par la promotion des choix de consommation individuel et responsable qui, loin de transformer les modes de distribution et d'échange, permettent l'expansion d'un nouveau marché. Ainsi, pour beaucoup d'auteurs, cette institutionnalisation a fini par absorber les critiques du mouvement de consommation politique (Dubuisson-Quellier, 2009 ; Ferrando y Puig, 2005 ; CEPS, 2007 ; Canfin, 2005).

Ces observations nous renvoient aux discussions concernant le processus de diffusion et d'institutionnalisation d'une innovation sociale. Selon Bouchard *et al.* (2015), l'institutionnalisation peut signifier la fin d'une innovation : celle-ci se déploie dans un cycle de vie (nouveau, diffusion, maturité, déclin) où domine la banalisation, voire la privatisation. En revanche, l'institutionnalisation peut apporter également la diffusion et l'amplification de l'innovation pour une plus grande population et donc, une transformation sociale. Appliquée à notre cas, l'institutionnalisation de la consommation politique à travers son système de codification a participé à organiser et multiplier les pratiques de consommation politique à l'échelle de la société. Elle a également encadré les pratiques des acteurs commerciaux dans des standards éthiques et développé un système d'autorégulation du marché (Gendron *et al.*, 2005). L'institutionnalisation de la consommation politique a donc contribué à développer une nouvelle forme de consommation à l'échelle de la société et aussi une nouvelle forme de production et distribution, quoique parfois utilisée de manière subversive par la filière qui les met en action. Ainsi, l'institutionnalisation des pratiques de

consommation politique représente une transformation sociale, bien que celle-ci ne suive pas toujours le chemin désiré par les porteurs de l'innovation. Cependant, en participant à l'expansion de nouveaux marchés capitalistes, cette institutionnalisation n'a pas fondamentalement modifié les termes de l'échange et elle aurait contribué à diminuer la critique sociale associée aux revendications de la consommation politique. Cela soulève donc de réelles limites aux pratiques du citoyen-consommateur notamment dans leurs capacités de transformer les modes de distribution et d'échange.

#### 2.1.4. Quelles contributions de transformations pour le mouvement de consommation politique dans le domaine alimentaire?

Les effets de transformation associés à la consommation politique sont aussi à rechercher au-delà des pratiques d'achat. Pour Dubuisson-Quellier (2009), les mouvements de consommation ont permis de faire « de la consommation un enjeu politique, en dotant les consommateurs de capacités critiques collectives, susceptibles d'interpeller les acteurs politiques ou économiques » (Dubuisson-Quellier, 2009 :14). Pour Verhaegen (2011), le mouvement de consommation politique a permis d'apporter de nouvelles ressources, de développer de nouveaux réseaux, de renforcer l'identité des acteurs et de développer de nouvelles pratiques sociales (Ibid). De Munck (2011) suggère que les mouvements de consommation politique ont ouvert un vaste champ d'innovations sociotechniques : recherche d'alternatives énergétiques, mutations dans les circuits alimentaires, formes de constructions plus résilientes, proposition de nouvelles formes d'échange (comme les systèmes de monnaies locales, l'échange de temps ou le troc, etc.). Ainsi, les mouvements de consommation politique ont donné émergence à d'autres mouvements sociaux, notamment autour de l'alimentation et de l'agriculture.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les pratiques de consommation politique sont très hétérogènes et varient selon les représentations et l'engagement des acteurs (Ferrando y Puig, 2005). Les contributions du mouvement peuvent donc s'observer par la mise en place d'initiatives alimentaires locales (Dubuisson-Quellier *et al.*, 2011). En effet, la politisation des consommateurs et l'engagement s'observent dans la mise en place de nouveaux circuits de distribution et d'échange tels que les AMAP en France ou l'ASC au Canada (Ibid). Contrairement au commerce équitable, ces initiatives alimentaires locales permettent au consommateur d'instaurer un lien avec le producteur et d'avoir un rôle actif dans la relation commerciale (Ibid). La localisation des systèmes alimentaires permet de développer des relations directes et concrètes et donc, en favorisant des échanges conviviaux et solidaires, de fidéliser, responsabiliser et politiser le consommateur aux enjeux de l'alimentation (Lockie, 2008). À ce titre, les jardins communautaires sont considérés comme des lieux politiques privilégiés pour que les consommateurs se réapproprient l'approvisionnement alimentaire et s'impliquent dans leurs communautés et leurs environnements (Ibid). D'autres initiatives comme les marchés fermiers, l'ASC, les groupes d'achats ou les épiceries autogérées sont aussi des espaces où les consommateurs s'impliquent dans l'approvisionnement alimentaire au-delà du simple achat notamment dans la manière dont les aliments sont produits ou distribués (Ibid ; Renting *et al.*, 2012).

D'après Dubuisson-Quellier *et al.* (2011), l'idée de ces initiatives est de participer à la construction d'une citoyenneté qui serait fondée sur une implication directe des gens par la consommation. La consommation permettrait d'une part, de mettre l'engagement politique des individus en pratique et, d'autre part, de les engager dans une action collective (Ibid). L'idée derrière ces initiatives est donc de « réengager les citoyens dans la vie collective en leur demandant d'insérer dans l'agenda public des nouvelles questions concernant l'alimentation, la régulation des marchés et les questions environnementales et éthiques » (Dubuisson-Quellier *et al.*, 2011 : 315) [Notre traduction]. L'objectif de ces initiatives est de forger la citoyenneté alimentaire afin

d'engager les citoyens dans le champ de l'alimentation (Ibid). Cette citoyenneté alimentaire permettrait un renouveau à la consommation politique (Seyfang, 2006) puisqu'elle mènerait les individus à s'impliquer dans le marché et les institutions, au-delà de la consommation, pour favoriser la durabilité dans les systèmes alimentaires (Renting *et al.*, 2012). La mise en place de nouveaux circuits de production, de distribution et de consommation des aliments par les citoyens peut donc être associée au phénomène de citoyenneté alimentaire (Renting *et al.*, 2012 ; Jhagroe, 2019) et plus largement, au développement des systèmes alimentaires alternatifs (Lozano et Gómez-Benito, 2017). Dans la section suivante, nous définirons la citoyenneté alimentaire, ces origines et ces dimensions.

## 2.2. La citoyenneté alimentaire

Le concept de citoyenneté alimentaire a été utilisé pour la première fois par Welsh et McRae (1998) pour présenter les individus autrement que comme de simples consommateurs, mais plutôt comme des individus autonomes, détenant des droits et des responsabilités dans le champ de l'alimentation. L'expression a ensuite été utilisée dans les expériences des jardins collectifs (ou communautaires) pour comprendre le passage de consommateurs passifs à des citoyens actifs puisqu'ils participent collectivement à la production alimentaire en milieu urbain (Lyson, 2000 ; DeLind, 2002 ; Baker, 2004). Par la suite, la citoyenneté alimentaire a été utilisée pour décrire la participation active des gens dans la construction de systèmes alimentaires socialement et écologiquement plus durables (Baker, 2004). Wilkins (2005) est la première auteure à lui octroyer une définition. Elle l'a défini comme "[...] the practice of engaging in food-related behaviors (defined narrowly and broadly) that support, rather than threaten, the development of a democratic, socially and economically just, and environmentally sustainable food system." (Wilkins, 2005 : 271). La notion de

citoyenneté alimentaire est donc un concept utile pour étudier les innovations et les transformations en cours dans les systèmes alimentaires contemporains puisqu'elle permet de rendre compte de nouvelles formes d'engagement, de participation et de responsabilisation des acteurs par rapport aux réseaux alimentaires (Renting *et al.*, 2012 ; Escajedo San-Epifanio, 2015). Il apparaît important de mentionner qu'il n'existe pas de modèle théorique systématique de ce concept et que, bien qu'il entretient des similarités avec des concepts qui lui sont familiers (citoyenneté écologique, consommation politique et démocratie alimentaire, notamment) ce concept conserve de nombreuses spécificités.

Dans la première partie de ce chapitre, nous avons présenté le mouvement de consommation politique et exploré les mécanismes de régulations associés à ce mouvement. Cette deuxième partie vise à présenter le concept de citoyenneté alimentaire et comprendre les mécanismes de transformations associées, l'objectif étant de comprendre la contribution de la citoyenneté alimentaire à la construction des initiatives et des projets socialement et écologiquement soutenables. Ainsi, nous décrirons les dimensions principales du concept retrouvé dans la littérature afin d'en dégager un cadre d'analyse pour notre recherche.

### 2.2.1. Concepts de citoyenneté et de citoyenneté alimentaire

Tandis que la consommation s'effectue le plus souvent dans la sphère individuelle et privée, la citoyenneté concerne le statut et l'activité des individus dans le domaine public et par rapport à l'État, donc au niveau collectif (Seyfang, 2006). C'est un statut juridique et institutionnel à l'intérieur d'une démocratie qui accorde une série de droits, de devoirs et de valeurs. De cette manière, la citoyenneté se construit non seulement par l'acquisition du statut, mais par l'usage des droits et par la prise en charge de

responsabilités individuelles et collectives liées aux valeurs et aux droits (Lozano et Gómez-Benito, 2017 ; Seyfang, 2006). Par conséquent, on s'attend du citoyen qu'il agisse dans l'intérêt du bien commun (Seyfang, 2006). Une des responsabilités essentielles du citoyen c'est la participation active dans la sphère publique. La participation active renforce la mise en œuvre de la démocratie (Hassanein, 2003) puisque sans participation du citoyen à la vie publique, la démocratie n'est que formelle.

C'est notamment par la participation électorale que s'exerce la citoyenneté traditionnelle fondée sur la possession de la nationalité (Duchesne, 2007). Cependant, la baisse du taux de vote<sup>14</sup> ces dernières années révèle un désintérêt croissant des citoyens pour les institutions publiques et la politique nationale et donc, des changements drastiques dans les valeurs et les attitudes individuelles et collectives (Baril, 2012). Nous l'avons vu dans les sections précédentes, les formes de consommation éthiques et politiques connaissent un important développement, ce qui suggère un lien croissant entre la consommation et la citoyenneté (De Tavernier, 2012). De plus, étant donnée la mondialisation des problématiques alimentaires et leur influence dans les vies individuelles et collectives, le concept de citoyenneté s'étend à la sphère de l'alimentation, faisant ainsi naître le concept de citoyenneté alimentaire (Gómez-Benito et Lozano, 2014). Comme expliqué dans notre problématique générale, l'alimentation est une des sphères les plus touchées par les processus de la mondialisation et, étant donné le caractère multidimensionnel et dynamique de la citoyenneté (Benedicto et Mora, 2007), l'apparition du concept de citoyenneté alimentaire à la fin des années 1990 marque l'évolution des préoccupations de la société contemporaine.

---

<sup>14</sup> D'après l'Institut du Nouveau Monde, la participation électorale des jeunes Canadiens a significativement baissé depuis les années 1980 en passant d'un taux de 70% en 1960 à tout juste 30% en 2004 (Baril, 2012).

Dans la perspective de la citoyenneté alimentaire, la sphère de l'alimentation devient un nouvel espace pour faire l'exercice de la citoyenneté et pour s'attaquer aux inégalités politiques, sociales, économiques et environnementales de notre société (Hassanein, 2003 ; Wilkins, 2005 ; Gómez-Benito et Lozano, 2014 ; Jhagroe, 2019). L'alimentation est considérée comme une arène politique et non exclusivement privée (contrairement au système alimentaire conventionnel) où les individus peuvent s'impliquer et tendre vers un *empowerment* politique (Gómez-Benito et Lozano, 2014 ; Escajedo-San-Epifanio, 2015), condition idéale pour une plus grande justice et durabilité au sein des systèmes alimentaires (Hassanein, 2003). Pour reprendre la pensée de Gómez-Benito et Lozano, (2014) inspirés par Valencia Sáiz *et al.* (2010), tout comme la démocratie ne peut exister sans citoyens démocratiques, une société durable ne peut exister sans citoyens écologiques et l'alimentation durable ne peut exister sans citoyens alimentaires. De cette façon, la construction de systèmes alimentaires durables nécessite des institutions démocratiques, mais également des citoyens alimentaires impliqués. Par ailleurs, cette implication nécessite un certain engagement envers la communauté et pour l'environnement. Dans la section suivante, nous présentons les quatre dimensions principales sur lesquelles repose la citoyenneté alimentaire.

### 2.2.2. Les dimensions de la citoyenneté alimentaire

Comme pour la notion de citoyenneté traditionnelle, le concept de citoyenneté alimentaire repose sur une série de droits, de valeurs et de devoirs. Dans un premier temps, la citoyenneté alimentaire s'exerce par l'intégration du droit social à l'alimentation (Lozano et Gómez-Benito, 2017). Inhérent au statut de citoyen, un droit social est un ensemble de règles qui permet l'accès à des conditions de vie décentes.



Par cet ensemble de règles, les droits sociaux permettent de rendre réels et véridiques des principes tels que l'égalité ou la liberté. Dans la société contemporaine, les droits sociaux ont trait aux principaux domaines de la vie sociale tels que le droit au travail, au logement, à l'éducation, à la sécurité sociale, à la santé, à la culture, à un environnement sain, etc. La citoyenneté alimentaire implique l'extension des droits sociaux à la sphère de l'alimentation par la reconnaissance d'un droit à une alimentation saine, sûre, de qualité et en quantité suffisante. Depuis le Sommet mondial sur l'alimentation tenue à Rome en 1996, le droit à l'alimentation est devenu un droit de l'homme reconnu internationalement (FAO, 1999). Celui-ci protège le droit de tous les êtres humains de se nourrir dans la dignité, soit en produisant leurs aliments soit en les achetant.

L'accès à la nourriture est donc devenu un droit social puisqu'il affecte directement la survie et la qualité de vie des êtres humains. Ce droit s'accompagne du droit de choisir sa nourriture et d'être informé sur ces processus de production, de distribution et de transformation (Lozano et Gómez-Benito, 2017 ; Welsh et McRae, 1998 ; Escajedo San-Epifanio, 2015). Par conséquent, le droit à l'alimentation se fonde sur l'autonomie du sujet. Le droit à une information véridique est donc essentiel pour que le citoyen alimentaire puisse effectuer des choix autonomes et donc, remplir ces responsabilités en tant que citoyen. Le respect de l'autonomie et l'intégration de ces droits conditionnent l'émergence de la citoyenneté alimentaire tout comme ils en sont aussi le résultat (Gómez-Benito et Lozano, 2014). Ainsi, un des plus grands obstacles à la citoyenneté alimentaire concerne le manque d'information sur l'alimentation (Ibid ; Wilkins, 2005). Le droit social à l'alimentation englobe également le droit des communautés de déterminer leurs propres systèmes et politiques alimentaires afin de produire, de distribuer et de consommer une nourriture choisie et culturellement appropriée (Lozano et Gómez-Benito, 2017). Par conséquent, le droit social à

l'alimentation contient également des dimensions collectives qui s'apparentent au concept de souveraineté alimentaire<sup>15</sup>.

Dans un deuxième temps, même si l'intégration des droits précède les obligations dans le concept de citoyenneté alimentaire, c'est la prise en charge des responsabilités et l'intégration des valeurs de justice, d'égalité et d'équité qui complète le statut du citoyen alimentaire (Gómez-Benito et Lozano, 2014). Ainsi, la deuxième dimension de la citoyenneté alimentaire est la responsabilité de participer activement dans la sphère privée et publique pour améliorer les enjeux relatifs à l'alimentation et favoriser le droit social à l'alimentation. La citoyenneté alimentaire implique aussi des responsabilités envers le reste des êtres humains (qu'ils soient proches ou lointains dans le temps (générations futures et dans l'espace), des responsabilités envers les autres consommateurs et les producteurs et enfin, des responsabilités envers l'environnement et le bien-être des animaux (Ibid). Sachant que les inégalités se manifestent de multiples façons dans le système alimentaire dominant (disponibilité, qualité, accès, etc.), l'intégration des valeurs et la prise en charge des responsabilités invite le citoyen alimentaire à transformer ses pratiques alimentaires en combinant des actions individuelles et collectives. Les devoirs du citoyen alimentaire supposent, dans un premier temps, de questionner les implications de leurs habitudes alimentaires et, dans un deuxième temps, de prendre action dans la sphère de la consommation (Wilkins, 2005). Ensuite, la citoyenneté alimentaire exige et implique le droit et le devoir de se mobiliser dans la sphère publique pour favoriser des modèles alimentaires plus justes

---

<sup>15</sup> Introduit en 1996 par le mouvement international Via Campesina, le concept de souveraineté alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec les méthodes durables, et le droit des peuples de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires (Réseau pour une alimentation durable, s.d). Ce concept ajoute des dimensions collectives et publiques au droit social à l'alimentation et exige des changements économiques, politiques et sociaux pour créer une nouvelle structure compatible avec le droit des êtres humains à l'alimentation.

et plus écologiques. La citoyenneté alimentaire implique donc de participer dans des initiatives alimentaires à vocation sociale et/ou écologique.

Dans un troisième temps et, selon Baker (2004 : 309), « Food citizenship involves the practice of food-system localization and embodies values of caring for “place”, the community and the environment ». Sans pour autant tomber dans « le piège du localisme », car l'échelle locale n'implique pas forcément des pratiques plus écologiques ni plus justes (Born et Purcell, 2006), Baker (2004) et DeLind (2002), expliquent que la localisation des systèmes alimentaires permet de faire naître les valeurs d'attention à la communauté et pour l'environnement caractéristique de la citoyenneté alimentaire. En effet, en impliquant concrètement les citoyens dans l'approvisionnement alimentaire et en leur octroyant un rôle (Renting *et al.*, 2012), les initiatives alimentaires communautaires ou de quartier sont des lieux faisant la promotion de la citoyenneté et l'environnementalisme (en milieu rural comme urbain) par un attachement au lieu (DeLind, 2002). De Lind (2002) parle même d'une « citoyenneté du sol » en soulignant que les valeurs de la citoyenneté alimentaire sont favorisées par un engagement physique dans des projets communautaires. Pour ces auteurs, l'engagement pour la citoyenneté alimentaire contribue à un changement de valeurs et de pratiques nécessaire à la transformation des systèmes alimentaires (DeLind, 2002 ; Baker, 2004). La citoyenneté alimentaire peut donc être considérée comme un cadre pour comprendre l'émergence des systèmes alimentaires alternatifs (Lozano et Gómez-Benito, 2017). En retour, c'est à travers le développement de tels systèmes que la citoyenneté alimentaire se manifeste et s'exprime. En effet, les systèmes alimentaires alternatifs offrent des modèles où les citoyens ont plus d'influence sur l'organisation et le fonctionnement des systèmes alimentaires et ce sont donc des lieux idéals pour s'impliquer, se responsabiliser et se réapproprier sa citoyenneté. Pour cette raison, la citoyenneté alimentaire est devenue une direction dans laquelle les praticiens des mouvements alimentaires orientent leurs objectifs et activités (Lockie, 2008).

Dans un quatrième temps, Lozano et Gómez-Benito (2017) soulignent le caractère cosmopolite du concept de citoyenneté alimentaire puisque le citoyen « doit nécessairement fonctionner dans le cadre mondialisé de l'alimentation et interagir avec de multiples parties prenantes, qu'elles soient privées ou publiques, au niveau international, national et régional » (Lozano et Gómez-Benito, 2017 : 18) [Traduction personnelle]. Par conséquent, ces droits et ces devoirs concernent une diversité de sphères et impliquent de dépasser les frontières administratives des États-nations. La citoyenneté alimentaire a donc une portée plus grande que la sphère de la consommation puisqu'il s'agit du statut de citoyen et donc, d'une variété d'acteurs sociaux engagés dans la durabilité des systèmes alimentaires (Ibid). Le concept de citoyenneté alimentaire permet de dépasser la vision dualiste producteurs-consommateurs et, en réduisant les différences entre les profils, de remodeler le rôle des acteurs sociaux dans les systèmes alimentaires (Delind, 2002 ; Lockie, 2008 ; Renting *et al.*, 2012). Par conséquent, Gómez-Benito et Lozano (2014) suggèrent que le concept de citoyenneté alimentaire permet d'entrevoir un mouvement citoyen puisqu'il permet d'intégrer une diversité d'acteurs alimentaires engagée vers le but commun d'une plus grande durabilité.

### 2.2.3. Les contextes d'exercice de la citoyenneté alimentaire

La citoyenneté alimentaire repose sur l'idée d'autonomie du sujet (le citoyen) et sa capacité à définir et à exercer ses préférences alimentaires (Gómez-Benito et Lozano, 2014; 2017). Il s'agit donc d'un concept normatif qui renvoie davantage à des processus qu'à un état. D'après notre revue de la littérature, l'engagement pour la citoyenneté alimentaire opère dans trois contextes principaux : le contexte individuel s'exprime par la participation des individus dans la consommation ; le contexte collectif s'exprime

par leurs participations dans l'organisation de la consommation, le plus souvent, au sein d'organisations ; et le contexte institutionnel s'exprime par la participation des individus et des organisations dans le travail de démocratisation des pratiques de citoyenneté alimentaire. Chacun de ces contextes concerne l'action des individus et ce, que l'action intervienne de manière individuelle ou au sein d'un organisme. En d'autres mots, ce sont les individus qui exercent la citoyenneté alimentaire dans le contexte du marché et de la consommation, des organisations et des institutions. Chacun des contextes d'exercice de la citoyenneté alimentaire sont détaillés dans cette section, toutefois, il faut garder en tête que, en pratique, les trois contextes d'engagement se chevauchent.

#### 2.2.3.1. Le contexte d'exercice individuel

Dans son contexte individuel, l'engagement pour la citoyenneté alimentaire opère dans le champ de la consommation (Dubuisson-Quellier *et al.*, 2011). L'engagement se traduit par un processus réflexif sur les implications concernant les habitudes alimentaires des individus, puis par un passage à l'action et la consommation alimentaire dans des initiatives qui respectent les valeurs de justice, d'égalité et d'équité (Wilkins, 2005). Tenant compte de ces critères, l'engagement relatif à la citoyenneté alimentaire invite les individus à consommer des aliments dans des structures d'approvisionnement relocalisées et décentralisées où la production et la distribution s'effectuent à petite échelle (Lockie, 2008 ; Renting *et al.*, 2012). Pour ce contexte, les pratiques de citoyenneté alimentaire s'apparentent à celles de la consommation responsable (voir section 2.1.3). De manière générale, l'engagement pour la citoyenneté alimentaire dans leur contexte individuel est en lien avec des pratiques positives comme le boycott (pratiques à favoriser pour encourager le développement de systèmes alimentaires équitables, sains et durables) et négatives –

ou boycott (pratiques à éviter en raison des conséquences négatives sur les êtres humains et la nature) (Lozano et Gómez-Benito, 2017).

#### 2.2.3.2. Le contexte d'exercice collectif

Dans son contexte collectif, l'exercice de citoyenneté alimentaire se manifeste par un processus de réorganisation de la consommation alimentaire passant par la mise en œuvre de projets et d'initiatives, l'éducation et l'autonomisation des individus et la reterritorialisation et la resocialisation de l'alimentation. Dans un premier temps, l'engagement pour la citoyenneté alimentaire implique la participation des individus dans la mise en place d'initiatives alimentaires durables (marchés fermiers, groupes d'achats, épiceries biologiques et/ou zéro déchets, ASC, etc.) et/ou la participation dans leur fonctionnement (consommateur, bénévole, coordonnateur/trice, entrepreneur social, etc.). Ce processus reflète la tentative d'articuler de nouveaux espaces économiques alternatifs et de transformer les structures et l'organisation du système agroalimentaire par la relocalisation et la resocialisation de l'alimentation. Par conséquent, ce processus permet de générer un apprentissage social entre les acteurs de l'approvisionnement et les institutions ainsi qu'un processus de réappropriation de la fonction sociale et récréative associée à l'alimentation (Renting *et al.*, 2012). Les pratiques alimentaires et les relations réincorporent un ensemble de significations sociales, culturelles et environnementales (non seulement économique) favorisant du même coup des espaces pour la participation citoyenne. La participation active des citoyens dans la réorganisation des systèmes alimentaires aurait contribué depuis les années 1990 à un rééquilibrage dans la gouvernance des systèmes alimentaires (Renting *et al.*, 2012) et, avec l'intégration d'enjeux sociaux et environnementaux, au développement des systèmes alimentaires alternatifs (Lozano et Gómez-Benito, 2017 ; Ibid).

L'engagement pour la citoyenneté alimentaire implique donc la sensibilisation du public aux enjeux de l'alimentation (santé personnelle et collective ; inégalités socio-environnementales, choix de consommation durables, etc.) et la participation dans l'éducation (ou rééducation) des pratiques alimentaires (apprentissage des techniques de production et de transformation alimentaire). Cette sensibilisation/éducation vise à rendre les individus autonomes dans le champ de l'alimentation et à développer leurs capacités, d'abord, pour faciliter leur accès à une alimentation saine et favoriser le droit à l'alimentation et ensuite, pour favoriser l'implication des individus dans les enjeux alimentaires. Le développement des capacités et l'autonomisation des individus sont, en effet, deux conditions importantes pour que les citoyens aient la capacité de changer leurs conditions et puissent s'engager dans leurs communautés (Gómez-Benito et Lozano, 2014).

#### 2.2.3.3. Le contexte d'exercice institutionnel

Alors que des pratiques individuelles et collectives organisent l'émergence de la citoyenneté alimentaire, des facteurs structurels et contextuels la conditionnent, l'entravent ou la rendent impossible (Gómez-Benito et Lozano, 2014). Comme l'expliquent Renting *et al.* (2012 : 303), les facteurs structurels peuvent aussi faciliter la citoyenneté alimentaire : « [...] les cadres institutionnels sont souvent nécessaires pour alimenter les activités communautaires et fournir un milieu dans lequel la citoyenneté alimentaire peut s'épanouir » [Notre traduction]. Des gouvernances alimentaires peuvent ainsi favoriser l'émergence et la consolidation de ce nouvel espace de citoyenneté (Gómez-Benito et Lozano, 2014). La notion de gouvernance alimentaire territoriale est définie comme « l'ensemble des processus de coordination des acteurs autour de l'alimentation à l'échelle territoriale visant à favoriser leur

organisation et limiter l'atomisation des initiatives touchant aux systèmes alimentaires (Bisailion *et al.*, 2016 : 348). L'engagement pour la citoyenneté alimentaire dans son contexte institutionnel implique la participation des individus dans la gouvernance des systèmes alimentaires pour démocratiser les pratiques de citoyenneté alimentaire et les orienter vers les principes de justice, d'égalité et d'équité (Renting *et al.*, 2012). Pour en nommer quelques-unes, ces actions comprennent l'intervention dans les cadres réglementaires relatifs à l'alimentation (participation aux décisions politiques et structurelles concernant l'alimentation), chercher à intégrer l'alimentation dans l'agenda des politiques publiques, participer à la conception de politiques alimentaires ou bien à un conseil en politique alimentaire, la participation à des consultations publiques, etc. Le contexte d'exercice institutionnel de la citoyenneté alimentaire est essentiel puisqu'il permet de faire avancer les mesures concernant l'exercice du droit social à l'alimentation, et donc de permettre à la citoyenneté alimentaire de passer d'un état d'idéal à une dimension plus concrète.

L'objectif de ces actions institutionnelles est à la fois de modifier les modèles alimentaires promus par les grandes entreprises agroalimentaires, de contrôler et surveiller les politiques notamment sur la transparence et les informations concernant leurs objectifs et leurs mécanismes, mais également de favoriser le développement de systèmes d'approvisionnement plus durables par exemple, de faire évoluer le cadre urbanistique concernant l'agriculture en ville ou bien les réglementations sanitaires concernant les épiceries zéro déchets. À titre d'exemple, les réflexions et les positions qui cherchent à consolider la sécurité alimentaire par la reconnaissance d'un droit humain à l'alimentation sont associées à des tentatives de construire des gouvernances alimentaires plus démocratiques (Welsh et McRae, 1998; Escajedo San-Epifanio, 2015) et donc, à des manifestations institutionnelles de la citoyenneté alimentaire. Selon Welsh et McRae (1998), la mise sur pied de conseils en politiques alimentaires dans différentes villes canadiennes (comme à Toronto en 1990 ou à Montréal en 2018) est à considérer comme une autre tentative tangible de démocratisation alimentaire. En



effet, ces conseils œuvrent pour une gouvernance inclusive, concertée et collective qui tend à favoriser l'intégration de la communauté dans les processus politiques. L'objectif de ces instances est d'améliorer l'efficacité des systèmes alimentaires et notamment, de lutter contre l'insécurité alimentaire en ville.

#### 2.2.4. Les obstacles à la citoyenneté alimentaire et l'outil analytique des « tensions structurantes »

Les différents contextes d'exercice de la citoyenneté alimentaire permettent de comprendre les implications concrètes de ce concept. Toutefois, le contexte dominé par les grandes entreprises et la société de consommation de masse érige d'importants obstacles contre la construction de la citoyenneté alimentaire et limite chacun des trois contextes où elle peut s'exprimer (Wilkins, 2005). Par exemple, le contrôle des entreprises sur la chaîne agroalimentaire diminue la possibilité de traçabilité des produits (peu d'information accessible pour effectuer les bons choix), le marketing publicise fortement les aliments transformés au détriment des aliments sains et la super-compétitivité des supermarchés donne lieu à une hyperaccessibilité et une hyperconsommation qui réduit les possibilités d'exercer des pratiques de citoyenneté alimentaire (Welsh et McRae, 1998). Le non-respect du droit à l'information diminue fortement les possibilités de pratiquer la citoyenneté alimentaire. Aux États-Unis, Wilkins (2005) ajoute que les politiques institutionnelles fédérales, étatiques et locales rendent difficile l'achat d'aliments cultivés localement (ex : difficulté d'introduire des aliments locaux dans les écoles). En subventionnant l'agriculture intensive, les gouvernements permettent une abondance de produits malsains, souvent destinés aux populations les moins nanties et possédant le moins d'information (Ibid). Pour Dubuisson-Quellier (2009), l'engagement par la consommation n'étant pas forcément chose aisée, il semble encore plus difficile de stimuler un engagement au-delà de

l'achat, dans des formes plus collectives. Les pratiques de citoyenneté alimentaire, à travers leurs contextes d'exercice individuel, collectif et institutionnel semblent en tension avec différents facteurs qui structurent leurs déploiements. Dans cette section, nous présentons l'outil analytique des « tensions structurantes » qui nous sera utile, dans la suite de notre mémoire, pour comprendre les principes structurants l'engagement pour la citoyenneté alimentaire.

Le concept de « tensions structurantes » a été développé dans les recherches de Audet *et al.*, (2014 ; 2017) afin de clarifier la démarche d'innovation des marchés de quartiers à Montréal. Les « tensions structurantes » sont utilisées pour caractériser des pratiques ou missions en opposition, mais devant fonctionner ensemble. Dans le cas des marchés de quartiers à Montréal, les tensions naissent, par exemple, d'un ancrage dans le monde de l'intervention communautaire tout en poursuivant une stratégie économique proche de l'entrepreneuriat social. Ces missions découlent de motifs centraux dont la mise en cohérence structure l'identité spécifique des marchés de quartiers.

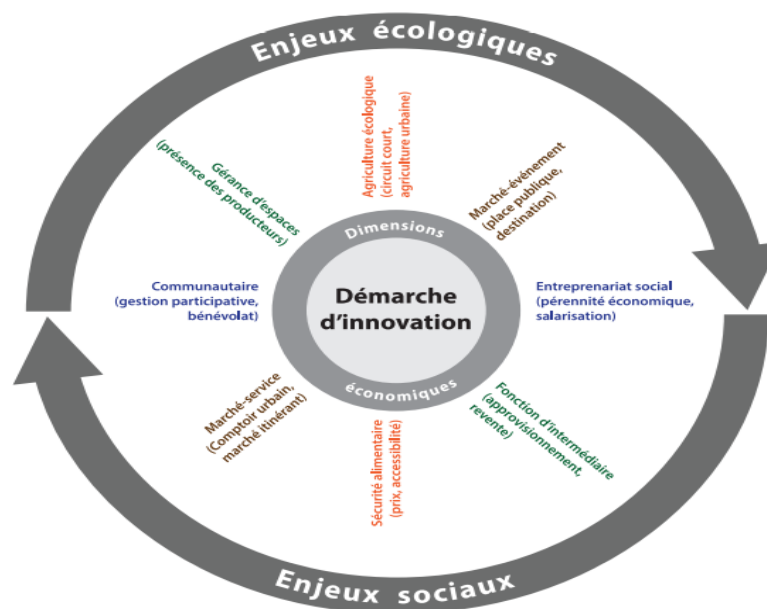


Figure 2.1. Les tensions structurantes de la démarche d'innovation des marchés de quartier (Audet *et al.*, 2014 ; 2017).

Audet *et al.* (2014 ; 2017) ont réalisé un schéma (Fig. 2.1) où les « tensions structurantes » interagissent le long d'un axe polarisé par deux grands domaines de motivations : des questions sociales et des questions environnementales. Ainsi, les auteurs ont identifié quatre tensions principales : l'axe communautaire-entrepreneuriat social ; l'axe gérance d'espace – fonction d'intermédiaire ; l'axe sécurité alimentaire – agriculture écologique ; l'axe marché événement – marché service. La démarche pour concilier ces tensions génère autant de « dilemmes pratiques » que de « clivages idéologiques » et augmente la complexité des opérations quotidiennes (Ibid). Les marchés de quartiers sont contraints « d'innover en bousculant les conventions et les routines organisationnelles, en négociant les limites entre les domaines économique, environnemental et social, et en adaptant différentes échelles dans la résolution des problèmes » (Audet *et al.*, 2017 :9) [Notre traduction]. C'est donc dans la démarche pour concilier ses tensions que sont générées une série d'innovations sociales. D'après les auteurs, ces tensions internes doivent être considérées conjointement avec l'environnement dans lequel elles surviennent, par conséquent, des tensions peuvent également émerger à cause d'éléments externes. Les marchés de quartiers sont donc dans une démarche d'innovation continue afin de dépasser ces tensions, qu'elles soient internes ou externes.

Parce qu'il ne s'agit pas d'une organisation comme pour les marchés de quartier, la citoyenneté alimentaire ne repose pas sur des « missions », mais plutôt sur des principes fondamentaux dont les dimensions (voir sections 2.2.2 et 5.1) et les contextes d'exercice (voir sections 2.2.3 et 5.2) en sont les principaux éléments. Un principe peut être compris comme « une base sur laquelle repose l'organisation de quelque chose ou qui régit son fonctionnement » (Larousse, s.d). Certains principes sur lesquelles repose la citoyenneté alimentaire (comme les valeurs environnementales et sociales) peuvent devenir « structurants » lorsqu'ils sont traversés par une série de tensions qui requièrent des ajustements, des compromis ou des solutions. Les tensions entre deux principes

conditionnent l'acquisition d'une certaine structure aux pratiques d'engagement, d'où l'idée de « principes structurants ». L'outil analytique des tensions structurantes est donc utile pour identifier les principes structurants de la citoyenneté alimentaire et mieux comprendre cette forme d'engagement en contexte montréalais. Cet outil analytique est également utile pour articuler le concept de citoyenneté alimentaire avec la conception de la transition socio-écologique abordée dans notre chapitre I. L'objectif de notre recherche étant d'étudier les pratiques citoyennes porteuses de transformation au sein du système alimentaire montréalais, l'outil analytique des tensions structurantes nous permettra d'approfondir les principes structurants l'engagement citoyen dans le système alimentaire et donc d'améliorer la compréhension sur le processus de transition socio-écologique.

### 2.3. Question et objectifs de recherche

Le survol de la littérature démontre que les pratiques de citoyenneté alimentaire comprennent un ensemble de tensions internes par rapport aux différents contextes d'exercice de l'engagement ainsi que des tensions avec des facteurs externes et structurels pouvant jouer des rôles clés ou entravant le déploiement de la citoyenneté alimentaire de manière générale (Welsh et McRae, 1998 ; Wilkins, 2005 ; Dubuisson-Quellier, 2009). Toutefois, ces pratiques d'engagement portent les citoyens à adopter de nouvelles formes organisationnelles, à innover, à s'associer, à s'organiser de différentes façons pour rendre l'alimentation saine et durable, accessible à la population. Les pratiques d'engagement pour la citoyenneté alimentaire sont donc en évolution constante et associées à des processus d'apprentissages collectifs et d'innovations sociales (Renting *et al.*, 2012). De plus, les organisations portées par la citoyenneté alimentaire participent à une politisation de l'alimentation via l'éducation et la sensibilisation des consommateurs et contribuent à ajouter des mesures dans les

cadres réglementaires relatifs à l'alimentation. Les pratiques pour la citoyenneté alimentaire semblent donc dans une dynamique d'innovation continue afin de tenter de concilier certaines tensions.

À Montréal, l'émergence du Conseil en politique alimentaire du SAM ainsi que le déploiement d'un système alimentaire alternatif (Brisebois et Audet, 2018) permettent d'offrir un cadre intéressant pour étudier le phénomène de la citoyenneté alimentaire encore non étudié. Les lacunes de connaissances à ce sujet à Montréal et le besoin du Conseil SAM et de la FGM de mieux connaître certains acteurs et secteurs du système alimentaire montréalais pour diriger leurs programmes et plans d'action justifient la nécessité d'effectuer cette recherche.

La question de recherche qui émerge de notre cadre théorique, de la volonté des partenaires et à laquelle nous allons répondre dans le cadre de ce mémoire est la suivante : *Quels sont les motivations, les pratiques et les principes qui structurent l'engagement pour la citoyenneté alimentaire dans le système alimentaire montréalais ?*

Le but de cette recherche est de comprendre le phénomène de la citoyenneté alimentaire dans le cadre montréalais. Pour répondre à notre question, trois objectifs de recherche sont formulés.

- 1. Identifier des pratiques et des initiatives qui adoptent une forme de citoyenneté alimentaire dans le système alimentaire montréalais.** Ce premier objectif consiste à identifier et délimiter notre terrain d'étude afin d'aller chercher des données clés pour répondre à nos objectifs 2 et 3. Les pratiques et les initiatives sont sélectionnées en se basant sur les critères de citoyenneté alimentaire soulevés dans la littérature scientifique. La stratégie employée pour délimiter notre terrain et répondre à ce premier objectif est détaillée dans le chapitre III.

- 2. Identifier les motivations, les valeurs et les pratiques que les participants et les porteurs d'initiatives mettent de l'avant dans leur engagement afin de comprendre la construction de la citoyenneté alimentaire à Montréal.** Ce deuxième objectif consiste à identifier et comprendre les pratiques de citoyenneté alimentaire effectivement réalisées en contexte montréalais ainsi qu'à comprendre les représentations que les participants se font de leur engagement. Les pratiques identifiées dans ce second l'objectif sont différentes de l'objectif 1 car elles ne reposent pas uniquement sur la littérature scientifique mais bien sur les pratiques réalisées par les participants à Montréal. À cette fin, 25 entrevues semi-dirigées ont été menées avec des participants aux initiatives identifiées dans l'objectif 1. La méthodologie employée pour identifier les pratiques et les représentations des participants est expliquée dans le chapitre 3.
  
- 3. Comprendre les principes structurants l'engagement pour la citoyenneté alimentaire.** Ce troisième objectif consiste à articuler les résultats de l'objectif 2 avec la conception de la transition socio-écologique développée au sein de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, ce qui permettra par le fait même d'alimenter et de prolonger les travaux sur le sujet et notamment, d'approfondir la réflexion sur les « tensions structurantes » caractérisant les démarches d'innovation au sein du système alimentaire montréalais (Audet *et al.*, 2014 ; 2017).

Dans le chapitre suivant, nous présentons les aspects méthodologiques de la recherche et dans les chapitres IV et V, les résultats de l'étude avec une analyse de la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais. Nous terminons notre mémoire par des recommandations à l'attention des partenaires du projet afin de soutenir leurs orientations stratégiques et plans d'action.

## CHAPITRE III

### UNE MÉTHODOLOGIE AXÉE SUR UNE RECHERCHE PARTENARIALE ET L'ANALYSE D'ENTRETIENS SEMIS-DIRIGES

Ce mémoire a pour objectif d'identifier les motivations, les pratiques et les principes structurants l'engagement pour la citoyenneté alimentaire dans le cadre montréalais et ce, en se rapportant aux trois contextes d'exercice de la citoyenneté alimentaire présentés dans notre cadre d'analyse. De nature qualitative, la stratégie de recherche est principalement déclinée en deux temps : la construction d'un partenariat de recherche avec des acteurs clés du système alimentaire montréalais pour délimiter notre terrain d'étude et répondre à l'objectif (1), et l'analyse d'entretiens semi-dirigés pour répondre aux objectifs (2) et (3). Ce chapitre présente en détail ces deux étapes méthodologiques.

#### 3.1. Délimiter le terrain d'étude pour la réalisation de l'objectif 1

La première étape du travail méthodologique de ce projet a été de délimiter le terrain de recherche afin de répondre à l'objectif (1), soit d'identifier des pratiques et des initiatives portées par une démarche de citoyenneté alimentaire dans le système alimentaire montréalais. Cette première étape a été essentielle pour déterminer l'échantillon de la recherche. L'échantillon fait référence à un sous-ensemble d'éléments tirés d'une population plus vaste et dans lesquelles les données seront

recueillies. L'ensemble des décisions sous-jacentes au choix de l'échantillon constitue le processus d'échantillonnage (Savoie-Zajc, 2006). Ce choix est essentiel, car le type d'échantillon sélectionner va « guider, colorer, encadrer le processus d'interprétation des résultats de la recherche et ce, autant en puissance explicative qu'en richesse et en crédibilité » (Savoie-Zajc, 2006 :101). Le partenariat de recherche créé avec le Conseil SAM et la FGM a permis de déterminer un échantillon des initiatives de citoyenneté alimentaires qui soit adéquat pour mener notre recherche. Les sections suivantes reviennent sur la création de ce partenariat, l'échantillon sélectionné et finalement, les biais de la recherche.

### 3.1.1. Mise en place du partenariat de recherche

Comme soulevé dans notre problématique générale, la ville de Montréal est un terrain fertile pour étudier l'engagement pour la citoyenneté alimentaire étant donné que la mobilisation de nombreux acteurs dans la lutte contre l'insécurité alimentaire a favorisé la structuration d'un système alimentaire alternatif (Brisebois et Audet, 2018). C'est dans le but d'améliorer la compréhension de la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais qu'un partenariat de recherche a été créé avec le Conseil SAM et la FGM, deux acteurs clés dans la construction d'un système alimentaire plus durable à Montréal. La création du partenariat participait également à un projet plus large du Philab puisqu'il permettait d'instaurer et de consolider une dynamique de partage de connaissance entre des acteurs philanthropiques, institutionnels et scientifiques engagés dans la durabilité du système alimentaire montréalais. Renforcer les collaborations et les concertations était une volonté partagée entre les trois acteurs afin d'améliorer le maillage des acteurs engagés dans la lutte contre l'insécurité alimentaire à Montréal.



Le PhiLab a encouragé la réalisation du projet en le subventionnant. Inscrit dans les objectifs CRSH 2018-2024 du PhiLab, le projet de recherche permettait de privilégier le développement de la recherche fondamentale tout en favorisant la co-production de connaissances entre le milieu scientifique et celui de la philanthropie montréalaise. Le PhiLab a donc accordé une première subvention au projet en novembre 2019 afin d'amorcer le partenariat avec la FGM et réaliser le premier objectif de la recherche, puis une deuxième subvention en mai 2020, permettant de consolider le partenariat entamé dans la phase de démarrage du projet, finaliser les objectifs 2 et 3 de la recherche et élaborer le plan de transfert de connaissances.

La constitution du partenariat de recherche a fait partie intégrante de ce projet de maîtrise. Le partenariat a été mis sur pied en novembre 2019 durant une première réunion qui a permis de bonifier la composition de l'échantillon visé par la collecte de donnée. Le comité de pilotage du projet a été composé par Anne Marie Aubert (coordonnatrice du Conseil SAM), Yvan Gauthier (président-directeur général de la FGM jusqu'en 2020) et l'équipe scientifique de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique intégrant René Audet (directeur du projet), Eliane Brisebois (coordinatrice du projet) et Katia Scherer (étudiante-chercheuse responsable du projet de recherche). Au cours de la recherche, les rôles prévus pour le Conseil SAM et la FGM étaient les suivants : 1) Accompagner l'équipe scientifique dans sa compréhension globale de l'écosystème alimentaire montréalais et de l'expression de la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais (partage de données/expertise) ; 2) Appuyer la réalisation de l'objectif (1) de la recherche, à savoir, identifier des initiatives montréalaises portées par une approche de citoyenneté alimentaire ; 3) Faciliter la mise en relation de l'étudiante avec les initiatives et les participants clés pour la recherche (recrutement) ; 4) Participer à l'évaluation des résultats préliminaires pour l'objectif (2) et (3) pour améliorer, ajuster et bonifier les résultats de recherche ; 5) Accompagner l'élaboration du plan de transfert de connaissances ; 6) Assister à la présentation des résultats finaux de l'étude et aider à diffuser les résultats auprès de

leurs partenaires. Il convient de mentionner que des circonstances hors de notre contrôle, dont la pandémie du COVID-19 et le changement de direction générale à la FGM courant 2020, n'ont pas permis aux partenaires de participer à l'évaluation des résultats préliminaires pour les objectifs (2) et (3) comme il était prévu au calendrier. Toutefois, à l'heure de l'écriture de ce mémoire, les autres rôles ont été réalisés comme prévu et les aspects (5) et (6) seront mis en œuvre en 2022.

### 3.1.2. Discussions concernant l'échantillon

Les différents échanges entre les partenaires et l'équipe de recherche ont mené à la prise de décision concernant l'échantillon. Une hypothèse mise en avant a été celle selon laquelle les pratiques de citoyenneté alimentaire adoptent différentes formes et expressions selon qu'elles s'expriment dans le système alimentaire conventionnel, dans le système alimentaire d'urgence ou dans le système alimentaire alternatif. Par conséquent, les partenaires ont formulé la volonté d'explorer le phénomène de citoyenneté alimentaire dans l'intégralité du système alimentaire montréalais et pas uniquement dans le système alimentaire alternatif. Cela permettait par le fait même d'alimenter et de prolonger les travaux de la Chaire sur l'imbrication des trois systèmes alimentaires (conventionnel, urgence et alternatif) dans le cadre montréalais. Par conséquent, les discussions avec les partenaires ont donné lieu à une révision des catégories d'initiatives participantes au projet. Les nouvelles idées exprimées ont également permis d'alimenter le cadre théorique élaboré précédemment par l'étudiante et de nourrir les réflexions sur les différents contextes d'exercice de la citoyenneté alimentaire sous ses formes individuelles, collectives et institutionnelles. Le projet de recherche s'est donc inscrit dans une démarche itérative et dynamique étant donné que les réunions et les échanges par courriels avec le comité de pilotage ont engendré un

processus de révision et d'amélioration successive des hypothèses et des résultats de la recherche.

En somme, ces discussions ont permis d'enrichir les réflexions sur les contextes d'exercice de la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais, sur ses principes structurants et sur la porosité entre les trois systèmes alimentaires (conventionnel, urgence et alternatif). Elles ont aussi été l'occasion de bonifier les objectifs de la recherche en les ajustant à la réalité alimentaire montréalaise et aux besoins des partenaires de mieux connaître certains acteurs ou secteurs du système alimentaire montréalais. Sur cette base, des initiatives et des pratiques clés ont été sélectionnées pour réaliser la collecte de donnée et ainsi, réaliser l'objectif 1 de la recherche. Un plan de recrutement des initiatives participant à l'étude a été conçu par moi-même et révisé par les partenaires afin d'intégrer des initiatives et des pratiques adoptant une démarche de citoyenneté alimentaire dans les trois systèmes alimentaires. Ce plan de recrutement a été approuvé par les partenaires à la suite d'échanges courriels et de discussions téléphoniques. La coordonnatrice du Conseil SAM a été d'une importance cruciale pour la sélection d'initiatives/participants clés pour la collecte de donnée et pour la prise de contact avec certaines catégories d'acteurs.

### 3.1.3. Quelques précisions sur les appellations scientifiques

Il est important de mentionner que la distinction entre les systèmes alimentaires conventionnel, d'urgence et alternatif est une typologie qui provient de recherches effectuées par la Chaire sur le système alimentaire montréalais. En effet, après plusieurs recherches et s'appuyant sur la littérature scientifique, la Chaire a identifié que le système alimentaire montréalais se caractérise par une superposition entre ces trois types de systèmes alimentaires (décrits amplement dans notre chapitre I) (Brisebois,

2017). Bien sûr, les termes « conventionnel », « alternatif » et « urgence » sont attribués par les chercheurs et, dans la réalité, les frontières entre les différents systèmes alimentaires sont « perméables », voire floues (Sonnino et Marsden, 2006 ; Goodman *et al.*, 2012 ; Brisebois, 2017). Malgré cela, les catégories de cette typologie ont été reconnues utiles par les partenaires du projet, parce qu'elles permettent de schématiser une situation réelle, mouvante et complexe à Montréal. Cette typologie a donc été validée par les partenaires et utilisée dans le cadre de cette recherche pour sélectionner les initiatives pertinentes pour la recherche.

La problématique en termes de « citoyenneté alimentaire » provient également de l'équipe de la Chaire étant donné les bases scientifiques du concept. Le terme « citoyenneté alimentaire » n'est en effet pas vraiment utilisé dans le milieu des acteurs terrain et serait plus couramment désigné sous le terme « d'engagement citoyen ». Toutefois, le développement du concept de citoyenneté alimentaire dans la littérature permet de faire part d'un phénomène plus précis d'où l'intérêt des partenaires de formuler la problématique de cette recherche sous l'angle de ce terme.

#### 3.1.4. Présentation des critères de sélection des participantes et des initiatives

Le cadre d'analyse de notre précédent chapitre nous a permis de déterminer des critères théoriques sur lesquels doit reposer une démarche de citoyenneté alimentaire. Ce cadre d'analyse nous a également permis de déterminer des critères pour organiser l'échantillon sélectionné.

Critères théoriques pour sélectionner l'échantillon : Une démarche de citoyenneté alimentaire repose sur des actions individuelles et/ou collectives visant à améliorer les enjeux relatifs à l'alimentation et favoriser le droit à l'alimentation. Des initiatives ou

des pratiques agissant dans cette démarche reposent donc sur le principe de justice alimentaire (ou durabilité sociale). Le principe de justice alimentaire et la durabilité sociale incluent des actions visant le respect de l'autonomie du sujet, de son droit à l'alimentation et de ses préférences alimentaires et des actions visant à améliorer les conditions de travail des acteurs impliqués dans l'approvisionnement alimentaire. Pour améliorer le droit à l'alimentation, une démarche de citoyenneté alimentaire repose également sur le principe d'une alimentation écologique (ou durabilité environnementale), soit, des aliments et/ou modes de productions, de distributions et de transformation qui contribuent à réduire l'empreinte écologique des systèmes alimentaires. Certifiée ou non, une alimentation écologique contribue à réduire le kilométrage alimentaire, le gaspillage des aliments et des emballages et repose sur des méthodes de production plus respectueuses de la santé des écosystèmes (Sauvé *et al.*, 2013). En somme, des acteurs ont été sélectionnés selon leurs implications dans des initiatives alimentaires identifiées à la durabilité sociale et/ou environnementale<sup>16</sup>.

Organisation de l'échantillon : Nous l'avons expliqué dans le cadre théorique, l'engagement pour la citoyenneté alimentaire se réalise dans les systèmes alimentaires dans trois contextes différents. Le contexte d'exercice individuel se traduit par la participation des individus dans la consommation, le contexte d'exercice collectif se traduit par la participation dans l'organisation de la consommation et le contexte d'exercice institutionnel se traduit par un engagement dans la démocratisation des pratiques de citoyenneté alimentaire. Ces trois contextes d'exercice nous ont permis d'organiser l'échantillon en déterminant trois catégories d'acteurs dans le système alimentaire montréalais. La catégorie « Consommateurs responsables » a été déterminée pour étudier les caractéristiques correspondant au contexte d'exercice

---

<sup>16</sup> Nous associons les principes de durabilité sociale et environnementale aux valeurs de justice, d'égalité et d'équité de la citoyenneté alimentaire (voir section 2.2.2)

individuel de la citoyenneté alimentaire qui agit particulièrement dans le champ de la consommation. La catégorie « Personnes impliquées » permet d'étudier les caractéristiques du contexte d'exercice plus collectif de la citoyenneté alimentaire soit, des pratiques d'engagement allant au-delà de l'achat comme la participation bénévole ou la mise en place d'initiatives alimentaires identifiées à la durabilité sociale et environnementale. Finalement, la catégorie « Représentants d'initiatives » permet d'aller explorer d'autres caractéristiques du contexte d'exercice collectif comme l'organisation structurée d'une consommation alternative, mais aussi des aspects de son contexte d'exercice institutionnel, soit, l'intervention dans les réglementations ou la gouvernance du système alimentaire montréalais.

À ces trois catégories d'acteurs s'est ajouté la dimension du système alimentaire correspondant – conventionnel, d'urgence et alternatif – l'intention étant de mieux comprendre les pratiques de citoyenneté alimentaire dans l'intégralité du système alimentaire montréalais et non pas uniquement dans le système alimentaire alternatif. Ainsi, les catégories d'acteurs (horizontales dans le tableau 3.1) ont été combinées à des catégories (verticales) correspondant à l'appartenance des acteurs au système alimentaire conventionnel (SAC), au système alimentaire d'urgence (SAU) ou au système alimentaire alternatif (SAA). De cette façon, les organisations où nous sommes allées réaliser nos entrevues ont été placées dans un système alimentaire ou dans un autre dépendamment de leurs missions et de leurs structures organisationnelles. Bien sûr, ces catégories et contextes d'exercice de la citoyenneté alimentaire sont perméables et fluides, et nous en prenons compte dans nos analyses. Disons que cette catégorisation nous aide à structurer notre échantillon et à sélectionner des organisations variées et représentatives de la complexité du système alimentaire montréalais. Ce plan de recrutement nous permet à la fois de comprendre les différentes représentations et formes de la citoyenneté alimentaire selon l'appartenance des acteurs interviewés au système alimentaire alternatif, conventionnel ou d'urgence tout comme

il nous permet d'aller étudier la superposition et les interactions existantes entre ces trois systèmes alimentaires.

Tableau 3.1. Plan de recrutement

|                                    |   |   |  |
|------------------------------------|---|---|--|
| Niveau d'expression institutionnel | 8 Représentants d'initiatives   |   |  |
|                                    | Conventionnel (SAC)   | Urgence (SAU)   | Alternatif (SAA)   |
|                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'épicerie Loco</li> <li>• La Ligne Verte Maraîcher</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mission Bon Accueil</li> <li>• Dépôt Centre communautaire d'alimentation</li> <li>• Maisonnette des Parents</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La Transformerie</li> <li>• Carrefour Alimentaire Centre-Sud</li> <li>• Réseaux des Fermiers de familles</li> </ul> |
| Niveau d'expression collectif      | 7 personnes impliquées  |   |  |
|                                    |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3 bénévoles dans des organismes en sécurité alimentaire</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 personnes impliquées dans la mise en place d'initiatives alimentaires</li> </ul>                                  |
| Niveau d'expression individuel     | 10 Consommateurs responsables   |   |  |
|                                    | <p>Critères de sélection :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Consommer majoritairement des aliments locaux</li> <li>2. S'approvisionner de façon à réduire les déchets/emballages</li> <li>3. Diminuer le gaspillage alimentaire</li> <li>4. Participer à des activités d'agriculture urbaines et/ou privilégier des liens avec les producteurs</li> <li>5. S'impliquer dans l'espace public pour améliorer les enjeux relatifs à l'alimentation</li> <li>6. Réduire sa consommation de viande ou consommer de la viande de petites exploitations biologiques</li> </ol> <p><i>Pour plus de détails sur les critères de sélection, consulter le tableau 3.2</i></p> |   |  |

Il est à noter que les initiatives pour la catégorie des « Représentants d'initiatives » ont été sélectionnées pour les nécessités de la recherche puisqu'il s'agit dans notre objectif (1) d'identifier des initiatives et des pratiques caractéristiques de la citoyenneté alimentaire à Montréal. Cependant, tous les propos et les renseignements recueillis lors des entrevues individuelles ont été tenus confidentiels et associés à un code

alphanumérique afin d'empêcher l'association des participants à leurs propos. Concernant les catégories des « Personnes impliquées » et des « Consommateurs responsables », l'anonymat a été préservé totalement. En outre, les détails de la recherche, les modalités de participation et la confidentialité des données ont été expliqués clairement dans notre formulaire de consentement (voir Annexe B) et celui-ci a été révisé et signé par tous nos participants avant chaque entrevue.

Pour ce qui est des choix méthodologiques, cet échantillon a été effectué par choix raisonné. Ce choix repose sur le jugement des membres du comité de pilotage, et sur les critères théoriques justifiés ci-haut, soit, par la correspondance des initiatives et des pratiques des acteurs avec les critères de la citoyenneté alimentaire. Cet échantillon est à la fois homogène parce qu'il englobe des initiatives et des participants porteurs d'une forme de citoyenneté alimentaire et par conséquent, engagés dans le champ de l'alimentation sous une forme sociale et/ou environnementale, et hétérogène puisque les répondants détiennent une diversité de parcours, de motivations et de pratiques, ils proviennent de différents milieux socio-économiques et les initiatives dans lesquelles ils s'impliquent ont toutes des particularités (mission, structure organisationnelle, clientèle, etc.).

Il est important de mentionner que cette recherche n'est pas une étude exhaustive de la citoyenneté alimentaire à Montréal, mais bien une étude exploratoire de ce phénomène social. Le plan de recrutement ci-haut est donc un échantillon adéquat qui permet d'obtenir une compréhension significative de l'engagement pour la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais. Étant donné que le phénomène de citoyenneté alimentaire n'a jamais été étudié à Montréal, notre l'échantillon hétérogène permet de cerner ce phénomène dans sa complexité et ainsi, d'en proposer une première esquisse en contexte montréalais. En somme, notre échantillon comprend un total de 25 répondants, dont 10 « Consommateurs responsables », 7 « Personnes impliquées » et 8 « Représentants d'initiatives ». Cet échantillon permet à la fois d'avoir une variété



de données et donc, d'obtenir une validité pour les résultats obtenus, mais également de rencontrer des critères de faisabilité relative à une recherche qualitative menée sur trois ans. Dans la prochaine section, nous présentons notre échantillon de manière détaillée puis, nous discutons des biais méthodologiques de la recherche.

### 3.1.5. Présentation détaillée de l'échantillon

L'échantillon comprend trois catégories de participants : les représentants d'initiatives, les personnes impliquées et les consommateurs responsables.

Les représentants d'initiatives : Par la catégorie des « Représentants d'initiatives », nous référons à des responsables d'organisations officielles du système alimentaire montréalais. Celles-ci ont été sélectionnées conjointement entre les membres de la Chaire, la coordinatrice du Conseil SAM et le président-directeur général de la FGM. La correspondance de leurs missions avec les critères de durabilité sociale et/ou environnementale de la citoyenneté alimentaire a permis de les sélectionner. Le point commun de ces huit « Représentants d'initiatives », c'est que leur engagement prend surtout forme dans le cadre du travail et donc, qu'ils présentent des contextes d'exercice collectifs et institutionnels de la citoyenneté alimentaire. Certains représentants s'impliquent également dans le contexte d'exercice individuel de la citoyenneté alimentaire, soit, à travers la consommation responsable. Ils sont âgés entre 55 et 29 ans ; 3 sont des femmes et 5 des hommes ; tous détiennent des études professionnelles ou supérieures et, à l'heure des entrevues, seulement 3 d'entre eux ont des enfants.

Parmi ces initiatives, les organismes Mission Bon Accueil, le Dépôt Centre communautaire d'alimentation et la Maisonnette des Parents ont été placés dans le système alimentaire d'urgence étant donné que ce sont des organismes

communautaires dont la principale mission est d'assurer la sécurité alimentaire dans leurs quartiers. Ces organisations correspondent à une démarche de citoyenneté alimentaire car toutes leurs actions sont guidées par les principes de justice alimentaire. Concernant les initiatives la Ligne Verte Maraîcher et l'épicerie Loco, celles-ci ont été placées dans le système alimentaire conventionnelle bien qu'elles détiennent certaines caractéristiques du modèle alternatif, notamment l'objectif de développer une alimentation plus écologique en ville. Toutefois, ce sont des entreprises qui ont des structures organisationnelles traditionnelles axées sur la rentabilité d'où leur association avec le système alimentaire conventionnel. L'importance de l'alimentation écologique dans leurs missions correspondait aux valeurs de durabilité environnementale de la citoyenneté alimentaire. Finalement, les initiatives La Transformerie, le Carrefour Alimentaire Centre-Sud et le Réseau des Fermiers de familles sont associées au système alimentaire alternatif car les trois organisations sont des OBNL qui visent un développement social avant toute chose et qui tentent de développer une alimentation à la fois plus écologique et également plus accessible à Montréal. Pour ces organisations, c'est plutôt la viabilité économique qui est visée et non pas le profit. Ces organisations tentent de concilier la justice alimentaire et l'alimentation écologique, d'où la correspondance avec la citoyenneté alimentaire. L'objectif de départ était de sélectionner neuf représentants d'initiatives pour en avoir trois par système alimentaire. Cependant, la pandémie du COVID-19 au mois de mars 2020 n'a pas rendu possible l'accès à un dernier représentant d'initiative au sein du système alimentaire conventionnel, d'où le nombre de deux représentants pour ce système. Dans la suite de notre mémoire, nous référons aux représentants d'initiatives par les abréviations suivantes : Loco (Loco), Ligne Verte Maraîcher (LVM), Mission Bon Accueil (MBA), Dépôt Centre Communautaire d'Alimentation (DCCA), Maissonette des Parents (MP), Carrefour Alimentaire Centre-Sud (CACCS), La Transformerie (LT), Réseau des fermiers de famille (RFF).

Les personnes impliquées : Pour ce qui est des « Personnes impliquées », nous référons à des personnes impliquées à titre bénévole dans des initiatives alimentaires portées par des objectifs de durabilité sociale et/ou environnementale. Ces personnes ne sont pas rémunérées pour leurs implications même s'ils l'effectuent à titre professionnel et peuvent être dans l'une des situations suivantes : porteurs d'une initiative alimentaire naissante et/ou non officielle ou bien bénévole dans un organisme communautaire ou une association. L'échantillon comprend trois personnes impliquées dans la mise en place d'initiatives et trois bénévoles dans les trois organismes en sécurité alimentaire sélectionnés pour la catégorie des initiatives officielles et une personne impliquée à la fois comme bénévole et à la fois comme porteuse d'une initiative non officielle. Parmi les quatre initiatives dans lesquelles les participants étaient impliqués, deux d'entre elles travaillent sur la question du gaspillage alimentaire à Montréal, une autre sur la réduction des déchets et une dernière, sur le développement de jardins pédagogiques. Dépendamment de leurs implications dans le domaine de la sécurité alimentaire ou de l'alimentation écologique, les personnes impliquées ont été placées dans le système alimentaire d'urgence, alternatif ou conventionnel au moment de l'analyse de nos résultats dans le chapitre V du mémoire. Dans l'ensemble, ces participants ont entre 70 et 29 ans, deux sont d'origine étrangère dont une nouvelle arrivante sans emploi et sans diplôme. À l'exception de deux participants, tous les autres détiennent des études supérieures ou professionnelles. Deux des participants travaillent dans le milieu de l'éducation, un autre dans le milieu informatique, une participante est retraitée du milieu médical, une est étudiante en nutrition et une dernière, entrepreneuse sociale. Sur 7 participants, seulement 2 ont des enfants.

Les consommateurs responsables : Pour les « Consommateurs responsables », une grille de critère a été réalisée avec les partenaires afin de sélectionner des caractéristiques permettant d'identifier des consommateurs engagés. Les critères sont détaillés dans le tableau 3.2 et visent à identifier des pratiques dans la sphère privée, soit, des pratiques de consommation responsable (critères 1, 2, 3 et 6), mais également

des pratiques reflétant un contexte d'exercice plus collectif comme les critères 4 et 5 qui renvoient à une plus grande implication dans l'espace public. Un appel à participation a été diffusé dans les réseaux sociaux avec l'aide d'Eliane Brisebois, coordinatrice de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, et de Anne Marie Aubert, coordinatrice du Conseil SAM. Suite à cet appel, un grand nombre de femmes ont répondu (16 au total). Nous avons donc dû réaliser une sélection pour arriver au chiffre de 5 participantes. La sélection s'est effectuée en considérant l'âge, le niveau d'étude et les pratiques de consommation responsable réalisées afin d'avoir une diversité de profil. Pour les hommes, nous n'avons pas eu à faire de sélection étant donné que tout juste 5 hommes ont répondu à l'appel à participation. Le nombre de 5 hommes et 5 femmes était important pour avoir une parité au moment d'analyser les données. Pour être sélectionnés dans l'étude, les participants devaient répondre à minimum 4 critères sur les 6 détaillés dans le tableau 3.2. Parmi les femmes, 4 répondaient à l'intégralité des critères et une à 4 critères. Parmi les hommes, tous répondaient à 4 critères sur 6.

Les participants ont entre 21 et 67 ans au moment des entrevues et, à l'exemption d'un participant, tous détiennent un diplôme d'étude professionnelle ou supérieure. Pour ce qui est du milieu professionnel, trois participants travaillent dans le milieu de l'éducation (dont une retraitée et une cheffe cuisinière), deux dans le milieu de la santé (dont un étudiant), un travail dans le milieu de la sécurité alimentaire (coordonnateur dans un organisme), un autre dans le milieu de l'entrepreneuriat et une autre dans le milieu de la nutrition (étudiante). Sur 10 participants, seulement 3 ont des enfants. Les pratiques de ces participants sont très diversifiées, dépassant pour certains les critères de consommation responsable et participant à la fois au système alimentaire d'urgence, alternatif et conventionnel. C'est pourquoi le champ d'action de cette dernière catégorie s'insère dans l'intégralité du système alimentaire montréalais (voir tableau 3.1).

Tableau 3.2. Liste des critères pour sélectionner les consommateurs responsables

| N° | Critères  | Exemples   |
|----|---|--|
| 1  | Consommer majoritairement des aliments locaux (surtout fruits et légumes)                         | S'approvisionner dans des marchés de quartiers (incluant les fruiteries d'aliments locaux); des jardins urbains ; chez des fermiers locaux (comme le modèle des paniers fermiers) ; fréquenter des restaurants qui s'approvisionnent chez des producteurs locaux, etc.   |
| 2  | S'approvisionner de façon à réduire les déchets/emballages  | Privilégier les aliments en vrac et apporter ses contenants (comme dans les groupes d'achats et/ou les épiceries Zéro Déchet)  |
| 3  | Diminuer le gaspillage alimentaire  | Organiser ses achats quotidiens pour éviter de jeter ; Cuisiner ; Acheter des fruits et légumes imparfaits mis en vente par les détaillants ; Consommer des aliments provenant d'invendus ; Participer à des activités de récupération ou de transformation alimentaire, etc.  |
| 4  | Participer à des activités d'agriculture urbaine et/ou privilégier des liens avec les producteurs | Jardinage et cueillette urbaine ; Visites chez le producteur, etc.   |
| 5  | S'impliquer dans l'espace public pour améliorer des enjeux relatifs à l'alimentation              | Faire des actions bénévoles dans des organismes/initiatives de lutte contre l'insécurité alimentaire et/ou soutenant une alimentation plus écologique ; Participer aux consultations publiques ; Intervenir dans des cadres réglementaires relatifs à l'alimentation ; Participer dans un conseil de politiques alimentaires, etc. |
| 6  | Réduire sa consommation de viande ou consommer de la viande de petites exploitations biologiques  | Manger de la viande 2 fois par semaine (environ) ; Ne pas manger de viande du tout ; Consommer de la viande produite par des fermiers locaux, etc.   |

### 3.1.6. Biais méthodologiques de la recherche

Bien que la revue de la littérature et le cadre partenarial aient permis d'octroyer une pertinence et une validité au choix de notre terrain d'étude, il convient de reconnaître quelques biais méthodologiques dans notre recherche.

Tout d'abord, le concept de citoyenneté alimentaire est relativement nouveau dans la littérature scientifique et il n'existe pas de modèle théorique systématique du concept. De ce fait, notre grille d'analyse de la citoyenneté alimentaire correspond à une tentative de clarification du concept par rapport à ce qui est présenté dans les articles scientifiques. Notre revue de la littérature nous a permis de déduire qu'une démarche de citoyenneté alimentaire repose sur des principes (droit à l'alimentation, valeurs de justice, d'égalité et d'équité, participation) et sur trois contextes d'exercice de l'engagement (consommation, organisation de la consommation, démocratisation). Toutefois, si certains auteurs reconnaissent la consommation responsable comme le début de la citoyenneté alimentaire (Wilkins, 2005 ; Dubuisson-Quellier *et al.*, 2011 ; De Tavernier, 2012), d'autres en revanche lui attribuent des mécanismes essentiellement collectifs (Renting *et al.*, 2012 ; Escajedo San-Epifanio, 2015). La littérature sur la citoyenneté alimentaire étant relativement nouvelle, les délimitations du concept ne sont pas reconnues de manière unanime par les auteurs. Délimiter à partir de quand commence une démarche de citoyenneté alimentaire et circonscrire ses champs d'action sont des exercices que nous avons dû faire pour réaliser notre étude. Toutefois, une autre recherche aurait pu faire des choix différents des nôtres pour reconnaître une démarche de citoyenneté alimentaire, influençant ainsi, les pratiques et les initiatives sélectionnées pour la recherche.

Deuxièmement, il est important de mentionner qu'aucun article n'exprime clairement les trois contextes d'exercice présenté pour la citoyenneté alimentaire. Bien que les informations émergent de la littérature, la grille telle qu'elle est présentée dans la section 2.2.3 est le fruit de notre interprétation. Il faut reconnaître que ces différentes catégories seront amenées à évoluer et à se préciser dans les prochaines années avec

davantage de recherche sur le sujet. Notre travail a toutefois le mérite de dessiner clairement un cadre d'action de la citoyenneté alimentaire et à l'étudier dans un contexte précis, quitte à ce que celui-ci soit amélioré dans des futures recherches.

Troisièmement, le choix de mener une étude exploratoire de la citoyenneté alimentaire à Montréal nous mène à sélectionner plusieurs acteurs d'horizon différents. Or, les données ne peuvent être représentatives ni d'une catégorie d'acteur, ni d'un type de système alimentaire étant donné le nombre trop faible d'acteurs/d'initiatives pour chaque contexte d'exercice/système alimentaire. Dans une étude prochaine, il serait pertinent de s'intéresser :

- À un seul contexte d'exercice de la citoyenneté alimentaire (individuel, collectif ou institutionnel)
- Aux différents contextes d'exercice de citoyenneté alimentaire pouvant avoir lieu chez un seul type d'acteur (représentants d'initiative, bénévoles impliqués, consommateurs responsables) ou dans un seul type de système alimentaire (initiatives du modèle conventionnel, alternatif ou d'urgence)
- Aux différents contextes d'exercice de la citoyenneté alimentaire pouvant avoir lieu dans une seule initiative

Cela permettrait de discerner des traits beaucoup plus spécifiques de la citoyenneté alimentaire dans un environnement donné. Le format exploratoire de notre recherche ne permet que d'offrir un aperçu des expressions de la citoyenneté alimentaire pour chaque contexte d'exercice et pour chaque système alimentaire. Ainsi, on ne peut généraliser les résultats obtenus pour chaque catégorie d'acteur/système alimentaire tout comme on ne peut pas dire que les acteurs sélectionnés sont représentatifs d'une catégorie d'acteur, ni d'un système alimentaire. Cela est particulièrement vrai pour les systèmes alimentaires puisqu'on ne peut pas généraliser les différents modèles simplement avec deux ou trois initiatives représentantes. De cette façon, le modèle conventionnel n'est pas généralisable à partir de notre échantillon basé sur Loco et LVM et ainsi de suite. Comme expliqué précédemment, notre échantillon n'a pas la prétention d'être représentatif des trois systèmes alimentaires de Montréal, ni de chaque catégorie d'acteurs, il a plutôt l'objectif de présenter la diversité des pratiques

de citoyenneté alimentaire à Montréal pour offrir une première esquisse du phénomène social.

Quatrièmement, la volonté des partenaires d'étudier le phénomène de citoyenneté alimentaire dans l'intégralité du système alimentaire est venue avec le défi de délimiter l'appartenance des initiatives et des pratiques au modèle alternatif, conventionnel ou d'urgence. Comme nous l'avons fait remarquer précédemment, la frontière entre les trois modèles est poreuse et le fait de placer un acteur dans un système ou dans un autre est tout à fait discutable. Notre classification des initiatives dans un modèle précis a reposé sur les missions, les activités et la structure organisationnelle mais également sur les connaissances des partenaires des différentes initiatives et donc, sur leurs jugements de celles-ci. Avec les mêmes critères, d'autres acteurs auraient peut-être décidé d'initiatives différentes pour chaque système alimentaire ou encore, placé les présentes initiatives dans des systèmes différents. Pour notre justification toutefois, il convient de faire remarquer que les critères de sélection des initiatives et leur classification dans un système précis reposent à la fois sur des données de la littérature scientifique et sur les connaissances des acteurs terrain de l'écosystème alimentaire montréalais. D'ailleurs, les biais méthodologiques ont été minimisés lors du choix des initiatives et leurs classifications car une compréhension commune de chaque système alimentaire a été développée au préalable entre les partenaires afin de convenir de critères communs.

### 3.2. L'analyse d'entretien semi-dirigée pour répondre aux objectifs 2 et 3

Afin de collecter l'information pour répondre à nos objectifs (2) et (3), nous avons procédé à des entretiens semi-dirigés avec les participants aux initiatives identifiées dans l'objectif (1). Ensuite, afin de délimiter les motivations, les pratiques et les



principes qui structurent l'engagement pour la citoyenneté alimentaire, nous avons analysé ces entretiens dans le logiciel d'analyse de données qualitatives NVivo. Les deux prochaines sections expliquent ces deux étapes méthodologiques.

### 3.2.1. L'entretien semi-dirigé comme technique de collecte de données

L'objectif de notre recherche est de comprendre la représentation que les citoyens se font de leur engagement. Par conséquent, nous avons privilégié une approche qualitative qui privilégie la compréhension et l'interprétation du sens. La recherche qualitative est définie par un processus itératif de production de connaissances et par l'étude du social en tant qu'objet de recherche (Gaudet et Robet, 2018). L'entretien semi-dirigé est le type d'entrevue le plus utilisé en recherche qualitative étant donné qu'il permet la mise en évidence du mode de pensée des enquêtés, et parce qu'il permet de décrire leurs pratiques (Demony, 2016).

Le but de ces entretiens semi-dirigés était de comprendre la représentation que les participants se font de leur engagement. Les représentations sociales sont « un ensemble organisé de cognitions relatives à un objet, partagées par les membres d'une population homogène par rapport à cet objet » (Flament, 2011 : 48). Le contenu d'une représentation sociale est constitué d'opinions, d'attitudes et de stéréotypes (Negura, 2006) qui évoluent dans un contexte interindividuel, intergroupe et collectif (Moliner et Guimelli, 2015). Les représentations sociales permettent d'obtenir des précieuses connaissances sur notre environnement social et c'est souvent l'analyse de contenu qui est utilisée pour les détecter (Negura, 2006). De cette manière, c'est la méthode de l'analyse de contenu qui a été utilisée pour analyser les entretiens semi-dirigés. Avant de détailler cette méthode (abordé dans la section suivante), nous allons expliquer davantage la technique de l'entretien semi-dirigé.

L'entretien semi-dirigé est un échange entre le chercheur et des participants ciblés sur des thèmes donnés. Les questions de l'entrevue semi-dirigée ne sont ni totalement ouvertes ni totalement fermées afin de donner une direction à la discussion tout en laissant la liberté au participant d'exposer ses points de vue (voir Annexe C). Cette ouverture permet de laisser place à des questions que le chercheur n'aurait pas anticipées. Cette spontanéité et la commodité du processus peuvent donner place à un laisser-aller chez le participant qui permet de recueillir des données précieuses. Par la suite, il faut se pencher sur la construction du discours du répondant, sur l'articulation des idées, sur son positionnement par rapport à un sujet/objet, etc.

Pour poser les questions et ne pas influencer la réponse des enquêtés, deux règles importantes s'appliquent. Dans un premier temps, il est nécessaire de formuler des questions qui n'influencent pas la réponse des personnes. Par exemple, il est préférable de poser des questions qui commencent par « Comment... ? » plutôt que « Pensez-vous... ? ». Dans un deuxième temps, il est également important de faire attention au choix des mots puisque celui-ci peut compromettre l'objectivité de l'enquête et sa compréhension par l'enquêté (Demony, 2016). Selon ce que l'on cherche à comprendre, le « Comment » renvoie souvent à une explication alors que le « Pourquoi » renvoie à une justification. Nous avons pris en compte ces conseils dans notre guide d'entretien (voir Annexe C). Nos questions abordent les thèmes suivants : l'intérêt personnel pour l'alimentation (informations sur les représentations, les valeurs et les motivations), la nature de l'implication (informations sur les pratiques), des informations générales sur l'organisation (si applicable), les défis aux pratiques d'engagement.

Pour notre recherche, les 25 entretiens-semis dirigés ont été menés entre les mois de février et juin 2020 et celles-ci ont duré entre une heure et deux heures et quart. Les 14 premières entretiens ont été réalisées en personne et, suite à la pandémie du COVID-

19 et le confinement obligatoire du mois de mars 2020, les 11 restantes ont été menées en ligne sur les plateformes Skype ou Zoom ou bien par téléphone. Les participants ont été contactés par email avec une lettre d'invitation (voir Annexe D) et accompagné du formulaire de consentement (voir Annexe B). Le certificat d'approbation éthique délivré en octobre 2019 par le CERPE de l'UQAM a permis d'encadrer les procédures de communication avec les participants et d'assurer la sécurité, le respect et la confidentialité des données tout au long de la recherche et au terme de celle-ci (voir Annexe A). À travers ces 25 entrevues, l'idée était de recueillir et de croiser un nombre de propos suffisant pour identifier des tendances et des représentations des participants afin de faire ressortir les positionnements des acteurs sur les différents thèmes abordés. La combinaison des propos des répondants avec le cadre d'analyse de la citoyenneté alimentaire a permis de répondre à nos objectifs (2) et (3). Nous détaillons le processus d'analyse des données dans la prochaine section.

### 3.2.2. Explication du processus de l'analyse des données

Afin d'analyser l'information collectée dans les entretiens semi-dirigés, nous avons transcrit les 25 entretiens en verbatim. Bien que ce soit une étape fastidieuse, la transcription des entrevues est avantageuse étant donné qu'elle permet de fixer la parole de la personne telle qu'elle a été communiquée. De cette façon, le chercheur n'a pas à craindre d'avoir des trous de mémoire ou de faire entrer ses propres suppositions (Deslauriers, 1987). L'étape de la transcription des entretiens, qui s'est échelonnée entre mi-mars et début juillet 2020, s'est accompagné d'une prise de notes contenant des observations personnelles, les répétitions de thème dans le discours des participants, des informations sur leurs attitudes et leurs intonations, mais également des notes sur les allusions directes avec notre cadre théorique (ex : référence au droit à l'alimentation, à la consommation politique, au processus d'institutionnalisation, etc.).

Ces annotations nous ont aidés par la suite pour repérer les principaux enjeux abordés par les participants et pour sélectionner les phrases marquantes dans leurs discours.

Lorsque les 25 verbatim ont été terminés, nous avons utilisé le logiciel d'analyse qualitative NVivo pour coder les entretiens. La codification fait référence à une « opération intellectuelle qui consiste à transformer des données brutes (faits observés, paroles recueillies, etc.), en une première formulation signifiante (code), dont le sens reste cependant banal et proche du sens commun » (LEPCAM, s.d : 6). Chaque code, appelé aussi « unité de sens », détient une signification spécifique et unique (Blais et Martineau, 2006). Cette étape permet d'effectuer un premier défrichage et de classer les données en thèmes principaux tout en restant très proche du discours. Pour attribuer les codes dans les verbatim, nous avons utilisé la mesure du petit paragraphe (extraits de maximum 10 lignes) comme unité d'analyse. Chacune des unités d'analyses contenait au minimum deux idées qui étaient alors attribuées à des codes spécifiques.

Ce processus de codage a été réalisé par une démarche itérative qui consiste à améliorer la grille de code initiale au fur et à mesure du processus. Ainsi, à plusieurs reprises, nous avons modifié les noms des codes pour les rendre plus précis et représentatifs. La codification a été effectuée de manière inductive et déductive (ou semi-structurée) étant donné que certains codes ont émergé du discours des participants et d'autres, de notre cadre théorique. De cette façon, trois familles thématiques (ou codes « parents ») ont été désignées pendant le codage, à savoir, la famille thématique *Motivations*, la famille thématique *Enjeux* et la famille thématique *Pratiques* afin de trier le discours en fonction de nos objectifs de recherche. Ce premier tri a permis de placer les codes émergeant du discours en fonction de leurs appartenances à une famille principale. La grille de code se divise donc en deux niveaux : la famille thématique et les codes associés. Parfois, il n'était pas clair à laquelle des trois familles appartenait un code, alors, pour rester le plus proche possible du discours, nous avons créés d'autres familles thématiques pour les y inscrire le temps de savoir où les placer.

Les codes de la famille *Pratiques* correspondent à des activités concrètes nommées par les participants. Aussi variées qu'elles fussent, les pratiques peuvent être envisagées comme l'espace de réalisation du social ou comme une manifestation organisée des actions humaines (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013). Pour Shatzki, la vie sociale est constituée d'une grande variété de pratiques dont « la négociation, la cuisine, la banque, les loisirs ou encore, les pratiques politiques, religieuses et éducatives » en sont des exemples variés (*Schatzki, 2002 :70* dans Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013 : 3). Dubuisson-Quellier et Plessz (2013) expliquent que, dans la conception de Shatzki, les dimensions sociales des pratiques sont liées à trois propriétés :

Elles sont dotées d'un sens. Elles font l'objet de prescriptions, d'instructions ou d'exigences sur les façons de faire. Enfin, elles sont associées à des structures teleoaffectives qui recouvrent les objectifs, les projets, les visées ainsi que les émotions qui sont jugés acceptables par les acteurs. Dubuisson-Quellier et Plessz (2013 :3)

L'étude des pratiques permet de saisir les transformations dans la vie sociale (Dubuisson-Quellier et Plessz, 2013), dans notre cas, à travers les pratiques de citoyenneté alimentaire. L'analyse des entretiens dans NVivo nous a permis de dégager différents types de pratiques réalisées par les citoyens et leurs organisations. Celles-ci sont décrites dans le chapitre IV et analysées dans le chapitre V.

Ensuite, lorsque les participants mentionnaient quelque chose qui les poussaient à agir ou un élément qui motivait un acte, le code correspondant était placé dans la famille *Motivations*. Dans Fenouillet (2005), Vallerand et Thill (1993) donnent la définition suivante d'une motivation :

Le concept de motivation représente le construit hypothétique utilisé afin de décrire les forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du comportement. (*Vallerand et Thill 1993 : 18 cité dans Fenouillet, 2005 : 100*)

En d'autres mots, une motivation peut être considérée comme ce qui pousse à agir ou à adopter un comportement particulier (Fenouillet, 2005). Il existe de nombreuses théories motivationnelles cherchant à comprendre la cause des motivations, mais disons que celles-ci peuvent renvoyer à des causes multiples et dans certains cas, elles peuvent être associées à la poursuite ou à la défense de valeurs (Ibid). Les valeurs pour leur part, sont essentielles pour expliquer l'organisation et le changement des sociétés comme des individus et sont utiles pour expliquer les motivations de bases qui sous-tendent attitudes et comportements (Schwartz, 2006). Une valeur peut être comprise comme un idéal à atteindre ou quelque chose qui nous semble important dans la vie. Étant souvent lié à des affects, les valeurs ont trait à des objectifs désirables qui motivent l'action. Les individus s'en servent donc souvent comme des critères pour agir ou pour juger les actions des autres. Afin de comprendre ce qui mène les participants à passer à l'action (pratiques), il convenait de comprendre les principales motivations et/ou valeurs encadrant le passage à l'acte.

Finalement, si un thème était abordé comme quelque chose de nécessaire, mais de difficilement réalisable, celui-ci était placé dans la famille *Enjeux*. Les enjeux correspondent aux éléments problématiques (freins) ou pouvant constituer des leviers. Par conséquent, les enjeux peuvent aussi faire référence à des pratiques ou à des motivations. La famille *Enjeux* est donc une famille thématique plus versatile. Les familles thématiques *Pratiques* et *Motivations* peuvent elles aussi intégrer des enjeux. En somme, cette catégorisation a été effectuée pour organiser le discours dans le but d'apporter des réponses à nos objectifs de recherche, mais il faut garder en tête que ces trois familles thématiques sont interreliées dans la réalité du discours. Le tableau 3.3 montre les dix codes les plus fréquents pour chaque thématique. La première colonne du tableau indique le nom de code, la deuxième colonne indique la quantité de verbatim dans lesquels chaque code a été appliqué et la troisième colonne indique le nombre d'occurrences de chaque code dans l'ensemble des verbatim.

Tableau 3.3. Les trois familles thématiques et leurs dix codes les plus fréquents

| Motivations                       | Nbe de verbatim | Nbe d'occurrences |
|-----------------------------------|-----------------|-------------------|
| Alimentation et économie locale   | 23              | 240               |
| Bien-être et santé                | 24              | 190               |
| Environnement                     | 23              | 186               |
| Justice                           | 24              | 170               |
| Démarche éthique et cohérente     | 23              | 164               |
| Collaboration                     | 23              | 164               |
| Remise en question et indignation | 23              | 154               |
| Alimentation                      | 25              | 149               |
| Solidarité                        | 25              | 137               |
| Anticapitaliste                   | 16              | 105               |

| Pratiques                             | Nbe de verbatim | Nbe d'occurrences |
|---------------------------------------|-----------------|-------------------|
| Consommation responsable              | 24              | 294               |
| Bénévolat                             | 23              | 130               |
| Création d'initiatives                | 20              | 114               |
| Intervention dans l'espace public     | 18              | 76                |
| Partage de denrées                    | 11              | 31                |
| Économie circulaire                   | 4               | 15                |
| Valorisation                          | 7               | 13                |
| Implications diverses                 | 5               | 11                |
| Nouveaux discours, discussions, idées | 3               | 9                 |
| Recherche scientifique                | 3               | 3                 |

| Enjeux                | Nbe de verbatim | Nbe d'occurrences |
|-----------------------|-----------------|-------------------|
| Sensibilisation       | 25              | 359               |
| Mobilisation          | 25              | 349               |
| Mode de vie           | 24              | 170               |
| Contraintes et accès  | 24              | 168               |
| Sécurité alimentaire  | 19              | 159               |
| Liens et contacts     | 23              | 145               |
| Institutionnalisation | 24              | 136               |
| Temps et énergie      | 24              | 126               |
| Offre alimentaire     | 23              | 121               |
| Découragement         | 23              | 120               |

À la première étape de codification se succède celle de la catégorisation, une « opération intellectuelle qui permet de déduire un sens plus général d'un ensemble d'éléments bruts du corpus ou d'éléments déjà codifiés » (LEPCAM, s.d : 7). À cette étape, nous avons fusionné certains codes pour créer des catégories plus englobantes. Il s'agit d'un début de théorisation scientifique qui permet de placer la première codification dans une dimension plus explicative et plus large. Finalement, cette

dernière étape de catégorisation permet d'amorcer le début de la phase de mise en relation qui consiste à « opérer des rapprochements entre les catégories identifiées » (LEPCAM, s.d : 8). La mise en relation s'est poursuivie dans la description des codes principaux et de leurs cooccurrences. Cette dernière étape d'analyse du discours est présentée dans le chapitre IV.



## CHAPITRE IV

### LES REPRÉSENTATIONS DE L'ENGAGEMENT DANS LE DISCOURS DES CITOYENS

Notre recherche vise à identifier et analyser les motivations, les valeurs, les pratiques et les principes structurants l'engagement pour la citoyenneté alimentaire dans le système alimentaire montréalais. À cet effet, 25 entretiens semi-dirigés ont été réalisés et analysés dans le logiciel d'analyse qualitative NVivo. Ce chapitre vise à présenter les représentations principales qui ressortent de ces entrevues. Pour cela, deux stratégies sont menées. La première stratégie vise à présenter les cinq cooccurrences des cinq codes les plus fréquents. Il en ressort des synthèses où nous faisons ressortir les principales relations qui émergent entre le code analysé et le code cooccurrent. La deuxième stratégie vise à présenter cinq codes sélectionnés pour leur pertinence par rapport aux objectifs de recherche. La première stratégie étant assez longue et descriptive, cette deuxième stratégie est plus courte et ne réserve qu'une synthèse pour chacun des cinq codes afin d'éviter les redondances. De manière générale, le chapitre IV traite des principales thématiques abordées dans les entrevues. C'est donc un chapitre descriptif qui nous mène à une grille des résultats de la recherche. Cette grille de résultats est ensuite interprétée dans le chapitre V à la lumière des objectifs de recherche (2) et (3).

#### 4.1. Analyse des codes les plus fréquents

Les tableaux suivants présentent les cinq codes les plus fréquents ainsi que leurs cooccurrences. Les chiffres entre parenthèses désignent le nombre de cooccurrences. Lorsqu'une cooccurrence est redondante avec les cases précédentes du tableau, celle-ci est surlignée en gris. Il est à noter que les premières synthèses sont plus longues étant donné qu'elles abordent les sous-thèmes pour la première fois. Au fur et à mesure, les thèmes sont synthétisés plus succinctement pour éviter les répétitions. La correspondance entre plusieurs thèmes tout au long du processus descriptif révèle les relations entre les thématiques. Ces relations sont mentionnées lorsque les thèmes apparaissent dans d'autres cooccurrences (mais non décrit). Ces récurrences aident à souligner les thèmes importants pour la suite de l'analyse.

Tableau 4.1. Les cinq codes les plus fréquents et leurs cooccurrences

|   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| Mobilisation (349)<br>[25 entrevues]                    | Sensibilisation (70)                 |
|   | Rôles des acteurs (55)               |
|   | Bien-être (49)                       |
|   | Temps et énergie (46)                |
|   | Démarche éthique et cohérente (44)   |
| Sensibilisation (312)<br>[25 entrevues]                 | Mobilisation (70)                    |
|   | Consommation responsable (62)        |
|   | Alimentation et économie locale (57) |
|   | Rôles des acteurs (54)               |
|   | Mode de vie (49)                     |
| Consommation responsable (294)<br>[24 entrevues]        | Offre alimentaire (66)               |
|   | Sensibilisation (62)                 |
|   | Alimentation et économie locale (59) |
|   | Contraintes et accès (50)            |
|   | Environnement (48)                   |
| Alimentation et économie locale (240)<br>[23 entrevues] | Consommation responsable (59)        |
|   | Sensibilisation (57)                 |
|   | Mobilisation (44)                    |
|   | Liens et contacts (43)               |
|   | Rôles des acteurs (35)               |
| Bien-être et santé (190)                                | Mobilisation (49)                    |
|   | Alimentation (46)                    |
|   | Sensibilisation (42)                 |
|   | Environnement (38)                   |

|                |                               |
|----------------|-------------------------------|
| [24 entrevues] | Consommation responsable (37) |
|----------------|-------------------------------|

#### 4.1.1. Code *Mobilisation*

Tableau 4.2. Le code *Mobilisation* et ses cooccurrences

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| Code Mobilisation (349)<br>[25 entrevues] | Sensibilisation (70)               |
|   | Rôles des acteurs (55)             |
|   | Bien-être et santé (49)            |
|   | Temps et énergie (46)              |
|   | Démarche éthique et cohérente (44) |

Le code *Mobilisation*, de la famille *Enjeux*, est celui qui revient le plus souvent (n = 349) dans le corpus. Ce résultat était attendu étant donné que le thème principal abordé dans les entrevues concerne l'engagement des acteurs et leur participation dans les systèmes alimentaires. Ce code renvoie aux pratiques d'engagement des participants, leurs représentations de l'engagement ainsi qu'aux défis à la mobilisation.

##### 4.1.1.1. Cooccurrences *Mobilisation* et *Sensibilisation*

Le nombre important de cooccurrences (n = 70) révèle qu'il existe une influence réciproque entre la mobilisation et la sensibilisation. En effet, c'est en sensibilisant et en éduquant les citoyens que la mobilisation peut avoir lieu. En retour, la sensibilisation et l'éducation sont des pratiques privilégiées pour avoir une influence sur les systèmes alimentaires et favoriser la mobilisation d'autres acteurs. Ces activités de sensibilisation se déclinent en pratiques collectives organisées et en pratiques individuelles sporadiques et quotidiennes. Chacune de ces pratiques est présentée dans les prochains paragraphes, mais d'abord, nous expliquerons l'influence de la sensibilisation sur la mobilisation.

Premièrement, l'engagement dans le champ de l'alimentation advient suite à la sensibilisation sur un sujet donné. Nombreux sont les participants qui expliquent que le fait de s'informer (ou d'être informé) sur un enjeu spécifique de l'alimentation leur a permis d'adopter un comportement éthique et donc, de s'engager dans des pratiques personnelles et/ou collectives. Toutefois, le fait d'être informé n'occasionne pas toujours l'engagement; d'autres facteurs interviennent et seront abordés dans les prochaines sections. Les modes de sensibilisation nommés par les participants ont été placés dans les catégories du tableau 4.3. Ceux-ci se déclinent entre les médias et les études, l'éducation familiale et l'entourage, le milieu du travail, la santé personnelle et l'implication dans une initiative alimentaire alternative à titre de bénévole.

Parmi ces modes de sensibilisation, les médias et les études sont les plus fréquents (23/25 participants). En effet, c'est souvent au détour d'un article de journal, d'une émission de radio ou d'un téléfilm sur un sujet alimentaire que les participants s'indignent et décident de s'engager dans le champ alimentaire. Les études et le milieu universitaire contribuent également à aiguïser la sensibilité des individus sur ces problématiques. Un autre précurseur de cet engagement est la culture alimentaire familiale (13/25 participants). L'alimentation détient alors une forte importance symbolique et l'engagement dans le champ de l'alimentation respecte dans ce cas une continuité de pratiques ayant été apprises dans le milieu familial. Parfois, c'est un problème de santé qui sensibilise l'individu et le mène à changer ces pratiques alimentaires (3/25 participants). La santé physique ou psychologique encourage en effet les gens à se mobiliser pour chercher un mieux-être (voir section 4.1.1.3). D'autres fois, c'est à travers le travail que le participant se sensibilise aux thématiques alimentaires (4/25 participants). Finalement, la mobilisation peut précéder la sensibilisation. C'est le cas pour deux participants qui, en s'impliquant en tant que bénévoles dans une initiative alimentaire, ont été sensibilisés aux problématiques alimentaires. Cependant, ce cas est moins fréquent dans notre échantillon, et les

données nous montrent que c'est plutôt la prise de conscience qui facilite la mobilisation et non l'inverse.

Tableau 4.3. Modes de sensibilisation

Légende : Gris = Pratiques réalisées / Blanc = Pratiques non réalisées

|      | Éducation familiale/l'entourage | Médias et/ou études | Travail | Initiatives | Santé personnelle |
|------|---------------------------------|---------------------|---------|-------------|-------------------|
| P.1  |                                 |                     |         |             |                   |
| P.2  |                                 |                     |         |             |                   |
| P.3  |                                 |                     |         |             |                   |
| P.4  |                                 |                     |         |             |                   |
| P.5  |                                 |                     |         |             |                   |
| P.6  |                                 |                     |         |             |                   |
| P.7  |                                 |                     |         |             |                   |
| P.8  |                                 |                     |         |             |                   |
| P.9  |                                 |                     |         |             |                   |
| P.10 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.11 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.12 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.13 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.14 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.15 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.16 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.17 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.18 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.19 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.20 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.21 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.22 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.23 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.24 |                                 |                     |         |             |                   |
| P.25 |                                 |                     |         |             |                   |

Après avoir été sensibilisé, changer son mode de consommation est la manière la plus commune de se mobiliser (voir section 4.1.2.1). Une autre réaction fréquente et qui fait l'objet de cette section, c'est le fait de se mobiliser via la sensibilisation d'autrui. Dans une dimension plus individuelle, cette mobilisation consiste à sensibiliser son entourage aux enjeux de l'alimentation. Dans une dimension plus collective, cette mobilisation vise à intervenir dans l'espace public en partageant de l'information dans les réseaux sociaux, en s'impliquant dans des organisations à titre bénévole ou

professionnel, en participant à des marches ou en intervenant dans les politiques ou le discours public sur l'alimentation.

Parmi ces activités, celles qui sont revenues le plus dans cette cooccurrence sont l'éducation à l'alimentation locale (techniques de production, de transformation et de consommation d'aliments locaux), l'éducation à l'enjeu du gaspillage alimentaire et à la qualité des invendus (baisser les standards de consommation), la sensibilisation à l'impact de la nourriture sur la santé personnelle et collective, informer les individus sur les problématiques sociales, sanitaires et environnementales du système alimentaire industriel et, finalement, sensibiliser le public et les institutions sur la sécurité alimentaire et la saine alimentation (voir section 4.1.1.2). L'engagement pour la sensibilisation devient pour ainsi dire un rôle fondamental des individus et des organisations. Ce rôle sera détaillé tout au long du chapitre IV. Dans la section suivante, nous abordons le rôle de différents acteurs dans le champ de l'alimentation.

#### 4.1.1.2. Cooccurrence *Mobilisation* et *Rôles des acteurs*

Le code *Rôles des acteurs* est le second à revenir le plus fréquemment avec le code *Mobilisation* (n = 55). Dans cette cooccurrence, la mobilisation est considérée comme le rôle de tous les acteurs et non pas l'apanage de certains (voir section 4.2.3). Cette section aborde d'une part, les actions concrètes de mobilisation menées par les participants et leurs organisations et d'autres parts, les actions de mobilisation suggérées dans l'objectif de construire des systèmes alimentaires plus soutenables. Nous présentons ces actions conformément à chacun des types d'acteurs mentionnés.

#### Rôles des organisations

Un rôle principal des organisations qui est ressorti des entrevues est celui d'organiser la mobilisation citoyenne. Ce rôle est particulièrement soulevé pour les organisations du système alimentaire alternatif et d'urgence. Les initiatives d'agriculture urbaine et de récupération alimentaire sont souvent organisées à cette fin, leurs buts étant de participer à bâtir un sentiment d'appartenance à la communauté, de créer du lien social et une sorte d'empowerment politique. Au-delà de ces activités pratiques, certains organismes comme le CACS chapeautent également des groupes citoyens en leur permettant d'apporter leurs revendications auprès des décideurs politiques<sup>17</sup>. Par rapport aux organisations du système alimentaire conventionnel, celles-ci détiennent également une responsabilité, en tant d'entreprises, d'encourager la mobilisation citoyenne. Une représentante d'initiative conventionnelle explique :

Quand Greta est venue ou quand il y a eu des marches pour la planète, à deux reprises on a fermé l'épicerie. [...] Je pense que si on veut amener des changements institutionnels ça va être par le militantisme, ça va être par la mobilisation citoyenne donc pour moi c'est important de supporter ces mouvements-là. On essaye de les supporter en y participant, en partageant les événements et en supportant financièrement des groupes citoyens qui se mobilisent et qui ont cet ensemble de valeurs. [P.9]

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, un autre but des organisations est de sensibiliser les citoyens à des pratiques alimentaires plus saines et plus durables et notamment, de les mobiliser par leurs actes d'achats. Au-delà de la consommation, les organisations détiennent un rôle important pour sensibiliser le public et les institutions à une alimentation saine et locale et d'inciter des actions efficaces en conséquence. À ce propos, deux représentants d'initiatives appartenant au système alimentaire d'urgence expliquent la responsabilité qu'ils ont d'intervenir dans le discours public et

---

<sup>17</sup> Le CACS porte la parole des citoyens (notamment les ménages à faible revenu) devant les élus et tente d'intégrer leurs préoccupations dans les programmes politiques au travers d'un Comité d'Action et de Réflexion sur l'Autonomie alimentaire.

auprès des institutions pour faire évoluer la compréhension de la pauvreté et les actions en sécurité alimentaire :

Il y a une responsabilité assez énorme d'éduquer alors c'est quelque chose que j'investis et de plus en plus, pour que les gens comprennent les réalités de la pauvreté, de la précarité, de la faim, de l'itinérance. [...] Ça me motive de sensibiliser la communauté des élus parce que ce n'est pas avec la colère qu'on va être capable d'avancer, c'est avec la possibilité de convaincre tranquillement les gens de mettre en action leurs convictions. [P.7]

Il y a une réticence à prendre des risques dans les grandes institutions et il faut qu'on change le discours public sur ce qu'est la pauvreté et ce qu'est l'insécurité alimentaire. [...] La façon dont moi je suis engagé c'est de pousser de façon professionnelle mon secteur vers des modèles plus professionnels, de pousser la discussion sur la saine alimentation et les évaluations d'impact. Je pense qu'il y a plusieurs façons d'être engagé, mais c'est quelque chose qui est conscient, c'est une question d'être intentionnel dans sa démarche. [P.10]

Pour ces représentants, s'impliquer dans les institutions et le discours public permet de changer les représentations (notamment au sujet de la sécurité alimentaire et d'une alimentation locale et écologique) et de faire évoluer le cadre réglementaire sur l'alimentation et l'organisation des systèmes alimentaires.

La nécessité de favoriser des concertations et des actions coordonnées entre les organisations de la scène alimentaire montréalaise est un autre aspect qui est ressorti comme un rôle des organisations. La concertation et les actions coordonnées sont perçues comme une manière d'améliorer l'efficacité des actions entreprises par les organisations et donc, de leur permettre de répondre plus adéquatement à leurs objectifs (voir la section 4.2.5). Dans le but de mutualiser l'approvisionnement alimentaire et développer des systèmes alimentaires plus locaux, un répondant mentionne la nécessité de se doter de leaders capables de bien communiquer et d'organiser des actions communes entre organisations.



Organiser la mobilisation citoyenne et la concertation entre organisations est un aspect important du discours des participants puisqu'elle permet, selon eux, de générer des changements efficaces et cohérents en adéquation avec les réalités locales (voir section 4.1.4. et 4.2.5). Organiser la mobilisation citoyenne et la concertation entre organisations a également pour but de faire pression sur les institutions et de faire évoluer un ensemble de réglementations. La création de coalitions a ainsi permis à des projets et à des propositions innovantes de prendre de l'ampleur et d'accéder à l'oreille des décideurs. Comme dans la section précédente, les participants mentionnent que les organisations jouent un rôle décisif auprès des institutions concernant les enjeux alimentaires (voir section 4.1.1.1).

### Rôle des citoyens

De manière générale, les participants pensent que les citoyens devraient revoir la place de l'alimentation dans leurs vies en y accordant davantage de temps et de valeur. De cette façon, entamer un processus réflexif en se questionnant et en s'informant sur les processus de production et de distribution des aliments est perçu par les participants comme une première forme d'implication citoyenne étant donné qu'elle constitue une étape fondamentale pour engager un changement de pratiques. À la suite de ce processus réflexif, le rôle principal pour les citoyens est donc de s'engager par des actes de consommation responsable en encourageant une alimentation écologique et en refusant les produits industriels et nocifs pour l'environnement et la société. Indépendamment de la catégorie d'acteurs, les participants ressentent la responsabilité de faire « le mieux possible » dans leurs actes de consommation quotidienne sans pour autant les faire tous parfaitement puisque, comme nous le verrons dans la section 4.1.3.3, ces pratiques de consommation demeurent difficiles à réaliser. En « faisant de leur mieux », les consommateurs responsables tentent de privilégier un système alimentaire plus soutenable à Montréal. Le tableau 4.4 montre en détail les pratiques d'engagement réalisées par les participants de la catégorie « Consommateurs responsables ». Afin de sélectionner les répondants pour cette catégorie d'acteurs, les

participants avaient eux-mêmes coché les pratiques réalisées dans leur quotidien. Ces pratiques (\*) sont décrites dans le tableau 3.2 (voir section 3.1.4).

Tableau 4.4. Pratiques d'engagement des consommateurs/trices responsables  
Légende : Gris = Pratiques réalisées / Blanc = Pratiques non réalisées

| Consommateurs responsables |             |                        |  |               |        |                                   |                              |  |
|----------------------------|-------------|------------------------|--|---------------|--------|-----------------------------------|------------------------------|--|
| Pratique (*)               |             |                        |  |               |        | Données sociales                  |                              |  |
| Consommer local            | Zéro déchet | Gaspillage alimentaire | Agriculture urbaine et/ou liens avec les producteurs | Espace public | Viande | Tranche d'âge et nombre d'enfants | Occupation et niveau d'étude |  |
| Femmes                     |             |                        |  |               |        |                                   |                              |  |
| P. 8                       |             |                        |  |               |        | 43 ans<br>3 enfants               | Retraitée (Maîtrise)         |  |
| P. 11                      |             |                        |  |               |        | 67 ans<br>2 enfants               | Enseignante (Maîtrise)       |  |
| P. 14                      |             |                        |  |               |        | 30 ans<br>0 enfant                | Cuisinière (Baccalauréat)    |  |
| P. 16                      |             |                        |  |               |        | 25 ans<br>0 enfant                | Chercheuse (Maîtrise)        |  |
| P. 18                      |             |                        |  |               |        | 30 ans<br>0 enfant                | Urbaniste (Maîtrise)         |  |
| Hommes                     |             |                        |  |               |        |                                   |                              |  |
| P. 3                       |             |                        |  |               |        | 26 ans<br>0 enfant                | Coordonnateur (Maîtrise)     |  |
| P. 4                       |             |                        |  |               |        | 32 ans<br>0 enfant                | Infirmier (Bac pro)          |  |
| P. 12                      |             |                        |  |               |        | 29 ans<br>0 enfant                | Doctorant (Maîtrise)         |  |
| P. 15                      |             |                        |  |               |        | 21 ans<br>0 enfant                | Étudiant (DEC)               |  |
| P. 19                      |             |                        |  |               |        | 42 ans<br>3 enfants               | Entrepreneur (Collégial)     |  |

Le tableau 4.4 montre que tous les participants de la catégorie « Consommateurs responsables » s'engagent dans leurs pratiques quotidiennes pour diminuer la consommation de viande, réduire les déchets et le gaspillage alimentaire. Il montre aussi que, dans notre échantillon, ce sont majoritairement les femmes qui s'impliquent dans l'espace public (5/5 pour les femmes contre 2/5 pour les hommes), dans la

consommation locale (4/5 pour les femmes contre 3/5 pour les hommes) et dans les activités d'agriculture urbaine (4/5 pour les femmes contre 2/5 pour les hommes).

S'engager au-delà de la consommation, dans des initiatives alimentaires qui privilégient une alimentation écologique, juste et locale est une autre forme pour les participants de s'engager. Les initiatives où les participants de notre échantillon s'impliquent le plus sont celles reliées à la sécurité alimentaire (10/21 participants), à l'agriculture urbaine (8/21 participants) et aux activités de récupération alimentaire (5/21 participants). Certains répondants participent également à la création de coopératives de consommateurs ou de réseaux alimentaires pour créer un lien entre les consommateurs et les producteurs.

Déjà abordée dans la section précédente (4.1.1.1), la sensibilisation d'autrui est une autre forme d'implication citoyenne endossée et suggérée par les participants. La sensibilisation des proches, des commerces, via les réseaux sociaux et/ou professionnels est fréquemment pratiquée par les participants et leurs organisations étant donné qu'elle permet d'amorcer un processus réflexif et des changements de pratiques. Certains participants disaient avoir observé des changements dans l'offre de leurs épiceries suite à leurs remontrances sur l'excès d'emballages, le manque d'aliments québécois, etc.

Un autre rôle suggéré et endossé par certains participants est le fait de soutenir des organismes à porter politique et engagés autour de la sécurité alimentaire ou l'alimentation locale. Quelques participants encouragent de diverses façons ces organismes, soit en s'impliquant à titre de bénévole, soit en donnant des contributions monétaires ou encore en partageant leurs informations ou en signant leurs pétitions. Finalement, un dernier rôle suggéré pour les citoyens est celui de se mobiliser auprès des institutions et de leurs arrondissements pour exiger des endroits pour cultiver, faire évoluer les réglementations en agriculture urbaine, faire pression pour de diminuer le

gaspillage alimentaire, les emballages et le prix des produits locaux, mais également faire des propositions aux députés provinciaux pour stimuler des actions locales et collectives. Nous le verrons dans la section 5.2.4, plusieurs de nos participants s'impliquent à ce niveau.

#### Rôle des institutions et du gouvernement

Lors des entrevues, bon nombre de répondants ont mentionné la nécessité urgente que les institutions mettent en place un ensemble d'actions stratégiques. Premièrement, les participants suggèrent que les institutions devraient mobiliser des fonds pour faire des campagnes de sensibilisation et d'information afin d'encourager massivement des changements de consommation vers des aliments sains et majoritairement locaux (un peu comme il se passe en ce moment avec la COVID-19). Pour ces campagnes, des lieux stratégiques de sensibilisation tels que les écoles, le milieu du travail ou les CHSLD ont été suggérés par une participante.

Deuxièmement, d'autres participantes suggéraient de mettre en place un système d'incitatifs financiers pour encourager les gens à donner l'exemple en adoptant des pratiques de consommation zéro déchet et anti-gaspillage. Un participant suggère que, à l'image des mesures prises concernant la consommation des cigarettes et du tabac, des lois devraient être créées pour interdire la promotion des produits nocifs pour la santé. La publicité et la commercialisation des produits en supermarché devraient ainsi être un secteur hautement réglementé puisque, actuellement, ce sont les produits transformés et nocifs pour la santé qui sont aux premières loges. Les participants soulignent ainsi le manque de cohérence entre les objectifs politiques de lutte contre l'insécurité alimentaire et les réglementations actuelles.

Troisièmement et relativement à la réglementation, des participantes soulignent l'importance de changer les normes urbanistiques qui d'une part favorisent l'implantation des grosses compagnies et la restauration de type « fast food »

(notamment aux abords des écoles) et qui d'autre part, entravent le développement d'initiatives alimentaires écologiques. Pour reprendre une participante, le gouvernement devrait soutenir davantage la petite agriculture biologique et maraîchère ou bien encourager les agriculteurs qui tentent de faire une transition et font des efforts pour adopter des techniques plus respectueuses de l'environnement telles que la lutte intégrée. Dans le même ordre d'idée, les participants soulignent l'importance de réglementer les méthodes moins écologiques telles que l'utilisation des pesticides. Plusieurs participantes mentionnent également la responsabilité de l'État de rendre financièrement plus accessibles les produits sains et écologiques afin d'en faire bénéficier l'ensemble de la population et non pas seulement une élite. À ce sujet, une représentante d'organisation déclare :

Je pense que collectivement il faudrait se dire que ces terres ne devraient plus être sur le marché puis les transformer en fiducies sociales agricoles. Ces terres-là devraient être achetées collectivement, appartenir à une municipalité ou appartenir au gouvernement ou appartenir aux citoyens et qu'elles servent à nourrir nos agriculteurs. Je pense qu'il faut supporter la petite agriculture, qu'elle soit subventionnée pour permettre l'accès à un panier pour tous les Québécois. Ça pourrait même devenir un service public au même titre que l'éducation, la santé, la police. C'est des services qu'on se paye collectivement. Peut-être qu'un panier d'alimentation saine devrait être un service public ! Peut-être que ça devrait être la responsabilité de l'État de s'assurer que tous les Québécois peuvent avoir accès à un panier d'épicerie sain. [P.9]

Pour les participants, l'État détient le rôle d'assurer le droit à la saine alimentation pour tous (voir section 4.1.5.1). À cette fin et en plus de son rôle de sensibilisation, l'État devrait, selon les participants, donner davantage de temps aux gens pour qu'ils puissent s'informer, s'alimenter sainement et se mobiliser. Par conséquent, les participants mentionnent que les gouvernements pourraient revoir les horaires de travail puisque la semaine de 37 ou 40 heures laisse peu de temps pour s'éduquer et de se mobiliser :

Plus d'éducation bien sûr, mais ce que ça prendrait c'est une transformation complète de la structure de la société où on donnerait plus de temps, de loisir, garanti à tout le monde pour que tout le monde ait plus de temps pour se poser ces questions-là, puissent s'informer, et puis offrir cette information-là. [P.20]

En conclusion, les participants ont mis de l'avant la responsabilité individuelle de se mobiliser en tant que citoyens, consommateurs et professionnels, la nécessité de collaborer entre citoyens et organisations, mais surtout la nécessité urgente pour les institutions et les gouvernements, d'effectuer des changements systémiques qui permettraient à un large panel d'individus de se mobiliser, régler les pratiques des entreprises et faciliter l'action transformatrice des organisations. En effet, les participants se plaignent que les initiatives citoyennes transformatrices se trouvent encore trop souvent obstruées par des processus institutionnels et bureaucratiques.

#### 4.1.1.3. Cooccurrence *Mobilisation et Bien-être et santé*

Le code *Bien-être et santé* est le troisième code le plus fréquent à revenir avec le code *Mobilisation* (n = 49). Cette cooccurrence contient deux relations principales : d'une part, la mobilisation s'inscrit dans la quête de santé individuelle et collective, mais d'autre part, elle prolonge également la réflexion sur les dilemmes au niveau du bien-être personnel. Nous décrivons en détail chacune de ces relations.

##### Le bien-être et la santé comme motivation

L'engagement arrive fréquemment suite à la quête du bien-être et de la santé. La représentante d'une épicerie zéro déchet observe que beaucoup de clients décident de s'engager dans la consommation responsable à cause de problèmes de santé physique (cancers, diabète, surpoids), mais à force de venir, ils finissent par avoir une réflexion plus large et leurs gestes et incorporent des dimensions plus altruistes. Se mobiliser peut aussi être une réaction à un état de profond mal-être psychologique (dépression, burn-out, remise en question, écoanxiété, etc.). La quête d'un sens profond dans sa vie encourage donc certaines personnes à s'impliquer dans des projets qui font du sens et qui leur apportent un bien-être et une certaine forme d'épanouissement. Pour les

participants, la mobilisation permet de se sentir utile, de se déculpabiliser, de se sentir bien avec soi-même et d'agir en adéquation avec des valeurs profondes.

Quelques participants considèrent que, avant de s'impliquer pour le bien-être d'autrui, il est nécessaire de détenir au préalable une certaine estime de soi. Un participant fait le lien entre la consommation de « junk food » et un manque d'amour propre et par conséquent, l'incapacité de s'engager dans des projets destinés au bien-être des autres, de la société et de l'environnement. Pour plusieurs participants, l'estime de soi génère la capacité de se faire du bien et de se mobiliser dans des projets qui permettent de s'épanouir personnellement. P.2 explique : « La décision que j'ai prise de m'occuper de ce groupe d'achat, c'était vraiment en rapport avec mon bien-être. [...] Il y a moi, mon bien-être et tout le reste découlent de ça. » [P.2]. Suivant une réflexion similaire, un représentant d'initiative du système alimentaire d'urgence explique :

J'ai découvert que d'aider les autres c'était une façon de s'aider soi-même aussi. C'est une façon de donner de l'amour puis d'avoir du respect pour la vie. Avoir du respect pour la vie c'est le respect pour la vie des autres aussi. [P.22]

Le fait d'aider les autres est donc un facteur de bien-être et d'épanouissement personnel. Par ailleurs, l'implication peut aussi émerger de pratiques qui font tout simplement plaisir et apportent de la joie. Une participante explique qu'elle s'implique dans l'agriculture urbaine au quotidien, car elle a déployé une grande passion pour le jardinage, pour le fait d'être dehors « les mains dans la terre » et en contact avec les gens. Pour les participants, la mobilisation doit être un moyen de s'épanouir et d'être heureux. Une participante déclare même que « si tu n'es pas heureux et ne t'épanouis pas dans tes engagements alors mieux vaut ne pas le faire » [P.24]. Dans ce cas, le bien-être est une condition intrinsèque à la mobilisation.

La mobilisation est donc l'occasion de s'épanouir personnellement en tant qu'être humain en contribuant au bien-être de la communauté et de l'environnement. Le bien-être d'autrui et de l'environnement peut aussi constituer un but fondamental entourant

la mobilisation (exemple : se mobiliser pour rendre la saine alimentation accessible à tous). Certains participants considèrent même que c'est une responsabilité du citoyen de s'engager pour contribuer aux bien-être de la communauté et de l'environnement (voir section 4.2.3). Dans ce cas, la quête du bien-être collectif est une dimension intrinsèque de l'engagement et de la citoyenneté. Des participantes expliquent : « La citoyenneté c'est essayer de faire des choix qui permettent de maintenir notre capacité de vivre ensemble, c'est-à-dire de s'assurer d'un environnement sain, de ne pas détruire notre environnement et nos collectivités. » [P.13], ou encore : « Si on veut évoluer et faire en sorte que le monde dans lequel on vit il dure, individuellement on a cette responsabilité de se poser ces questions et de se demander ce qu'on peut faire pour y contribuer. » [P. 23]. L'engagement peut donc découler de la quête de la santé individuelle et/ou collective. Cependant une tension très clairement exprimée entre la mobilisation et le bien-être fait l'objet d'une deuxième relation entre ces codes.

#### Tension entre l'engagement et l'équilibre personnel

Effectivement, de nombreux participants ont mentionné un important état de stress directement relié à leurs engagements. Au niveau de son travail, une participante impliquée témoigne :

Les entrepreneurs sociaux c'est ceux qui ont le plus haut taux de burn-out parce que la limite est dure entre... Finalement parce que ton projet c'est ta vie donc quand est-ce que ta vie s'arrête ? Tu peux bosser jusqu'à 3h du matin, reprendre à 6h le lendemain et il n'y a personne qui va dire « Stop, c'est bon tu as dépassé tes heures ». Tu es ton seul boss. Si tu ne bosses pas, ça n'avance pas. Donc chaque jour, chaque pause que tu prends à un impact finalement. [...] C'est une liberté et une prison. Une liberté dans le sens où tu fais ce que tu veux. Mais une prison dans le sens que si tu ne fais rien, rien n'avance. Donc c'est une fausse liberté je te dirais. [P.5]

La mobilisation peut venir à l'encontre du bien-être et de la santé physique et psychologique. Il existe donc un compromis entre l'envie de se mobiliser pour suivre ses valeurs personnelles et la nécessité de respecter son bien-être et sa santé. Par ailleurs, le bien-être fait partie intégrante des valeurs de nombreux participants et guide



leur manière de s'engager. De cette façon, une représentante d'initiative mentionne qu'elle tente d'agir avec cohérence « sans pour autant me brûler et au point d'avoir une qualité de vie médiocre parce que je n'arrive pas à me ressourcer » [P.9]. Elle conclut en disant : « Je pense qu'il y a cet équilibre-là entre l'activisme et prendre soin de soi. » Suivre son bien-être est donc une règle importante qui guide la mobilisation des participants. Pour eux, sans respect de soi aucun engagement n'est durable. Pour pallier le compromis entre l'engagement et le bien-être, de nombreux participants recherchent un équilibre entre leur vie professionnelle, leur vie de projet et d'engagement sociale et leur vie personnelle :

Encore une fois c'est là où il faut savoir jongler les priorités par rapport à tes valeurs, par rapport à ça (l'engagement), et tes priorités par rapport à ton bien-être. [...] Moi je vais toujours être impliqué, mais ce montant d'implication je le gère en équilibre avec ma vie et avec mes priorités à moi. L'implication sera toujours là, mais le degré et l'échelle de cette implication vont se moduler pour faire en sorte que je sois toujours en équilibre avec mon bien-être à moi. Parce que c'est mon bien-être à moi qui doit passer en premier. [P.2]

Une participante explique qu'elle ne s'engage pas plus dans l'espace public pour une question de temps et de l'équilibre personnel. La nécessité d'équilibre et de bien-être peut donc venir limiter l'engagement. Or, l'équilibre entre l'engagement et le bien-être n'est pas chose facile d'autant plus qu'il vient avec une importante prise de risque puisque, selon les participants, mener une vie d'engagement vient souvent avec des conditions de travail plus précaires (horaires chargés, bas salaire, petite retraite, etc.). L'engagement par la consommation comporte également son lot de stress, de dilemmes psychologiques et de contrariétés. Au sujet de ses pratiques d'achat, une participante explique « [...] quand tu commences à te dire qu'il faut que tu fasses attention, après tu peux tomber dans un genre de cercle vicieux où tu te gâches la vie complètement » [P. 23]. Les valeurs éthiques peuvent donc générer des stress, des angoisses et du mal-être. Pour remédier à cela, certains participants vont limiter les pratiques d'engagement pour préserver leur bien-être. Le constat qui ressort de cette cooccurrence c'est qu'il existe un lien fort entre un choix de vie éthique et le bien-être

personnel puisque mener une vie en cohérence avec ses valeurs personnelles permet de se sentir épanoui. Cependant, mener une vie éthique et engagée concorde souvent avec des impacts négatifs sur son bien-être psychologique et physique (stress et manque de sommeil) et son confort personnel (peu de vacances, moins bonnes rémunérations, petite retraite, horaires chargés, etc.).

#### 4.1.1.4. Cooccurrence *Mobilisation* et *Temps*

Le code *Temps* est le quatrième code à revenir le plus fréquemment avec le code *Mobilisation* (n = 46). De cette cooccurrence ressortent quatre relations principales. Dans un premier temps, les participants utilisent souvent le temps comme une manière pour traduire l'engagement. La représentante d'initiative donne cette définition :

Ma définition de l'engagement c'est de consacrer un morceau de ta vie – ça peut-être quelques heures ou quelques années, peu importe - de dédier de ton temps de vie à un projet qui est plus grand que toi-même, quelque chose que tu penses que ça va avoir un impact positif sur un collectif – et là encore ça peut être 3 personnes ou 10 milles. [P.23]

Pour de nombreux participants, l'engagement consiste à donner du temps pour améliorer le bien-être collectif. Ainsi, plus une personne donne de son temps, plus elle est considérée engagée. En contrepartie, diminuer le temps d'implication au sein d'un projet comme par exemple, flexibiliser l'implication des consommateurs au sein de l'ASC en leur demandant moins de temps, c'est diminuer l'engagement. Certains participants mentionnent également qu'ils ont de la difficulté à s'engager davantage dans des projets par manque de temps. À de nombreuses reprises, ce n'est pas la motivation ni l'information qui limite l'engagement, mais bien le temps.

De cette façon, le temps peut constituer une limite à l'engagement. Un représentant d'initiative explique que c'est à partir du moment où les cofondateurs ont eu du temps

(arrêter leurs emplois) qu'ils ont pu unir leurs idées et collaborer pour monter un projet transformateur. Ainsi, avoir ou ne pas avoir du temps limite considérablement l'engagement et les actions mobilisatrices. C'est-à-dire que la disponibilité en temps limite la création d'initiatives alimentaires novatrices, la participation dans leurs fonctionnements (bénévolat), l'intervention dans l'espace public ou les formes de consommation responsable.

Par ailleurs, nombreux sont les participants qui témoignent d'une certaine saturation dans leur engagement. Un participant impliqué explique que la première difficulté à la participation citoyenne au sein de son groupe d'achat « c'est le fait qu'on est un système qui est, *non-stop on the go*. [...] Tout le monde est toujours occupé. On court après le temps pour faire les choses. Et donc ça veut dire que si tu veux rajouter quelque chose à ton emploi du temps chargé, faut revoir tes priorités, faut sacrifier des choses... » [P. 2]. En effet, s'impliquer demande du temps qu'on ne pourra pas mettre ailleurs. Pour s'engager, il est donc nécessaire de s'organiser et d'effectuer des compromis dans la gestion de son temps. En général, les représentants d'initiatives n'ont pas forcément le temps d'avoir des pratiques de consommation responsable plus stricte tandis que les consommateurs responsables ne s'engagent que sporadiquement dans l'espace public.

En plus de la gestion du temps, d'autres défis entourent la relation entre le temps et la mobilisation. Un deuxième enjeu clairement mentionné c'est de rester engagé sur une continuité puisque les changements escomptés sont longs à arriver et par conséquent, mine les motivations de s'impliquer. À ce sujet, une participante impliquée témoigne « Il y a beaucoup de défis personnels, comme la motivation de voir que tout avance doucement [...] C'est un défi de rester tout le temps motivé face à un milieu qui est très lent. » [P.5]. Un troisième enjeu dans cette cooccurrence c'est que le temps est une question de privilège et par conséquent, la mobilisation également :

Ce n'est pas tout le monde qui peut s'impliquer. Qui a le temps ? [...] Pour certain ils n'ont juste pas le temps de se préoccuper de ça. Ils se nourrissent puis ils vont consommer ce qu'il y a puis... C'est un luxe d'être capable de se plaindre à un moment donné ! [P.20]

Les réalités ne sont pas les mêmes pour tout le monde et quand bien même une personne est informée sur un enjeu, il lui faut du temps ensuite pour s'y consacrer. C'est pourquoi, à la question « Comment faire pour aider les gens à se mobiliser dans des pratiques/systèmes alimentaires plus durables ? », une réponse fréquente était « donner du temps aux gens » ou encore « revoir la semaine de travail », en d'autres mots, faciliter des modes de vie qui permettent aux gens d'avoir du temps pour se mobiliser.

À ce sujet, un représentant d'initiative du modèle d'urgence explique :

Le problème c'est pas la mobilisation, le problème c'est que le système capitaliste nous tient dans un jeu où on doit produire et puis pour produire il faut travailler [donc] le système nous maintient dans un truc où on a de moins en moins de temps pour faire ce qui est essentiel parce que l'essentiel nous sert à accumuler de l'argent pour rembourser une dette. Parce que tout le monde est endetté puis le système capitaliste il a très bien compris que plus les gens sont endettés plus les gens sont esclaves de leur travail. Moi quand j'étais jeune on nous apprenait à économiser. [...] Présentement les enfants apprennent à gérer un crédit. [P.22]

La configuration du système alimentaire capitaliste et le système d'endettement sont donc hautement problématiques puisque les gens sont dans l'obligation de travailler pour payer leur dette et ne peuvent pas libérer du temps pour faire autre chose. Ce même thème est revenu une autre fois avec une représentante d'initiative du modèle conventionnel :

C'est quoi qui limite le rôle des citoyens ? Sans doute nos modes de vies modernes. On manque de temps, on court de plus en plus vite. [...] Rien n'est possible à partir du moment où tu n'as plus le temps donc peut-être que ça serait une première étape de travailler moins et de ralentir nos modes de vie pour être capable de travailler 30h, environ 3- 4 jours semaines parce qu'à partir du moment où tu as plus de temps tu peux t'impliquer davantage. Par contre, pour travailler moins il faut avoir moins de bien donc peut-être que c'est l'endettement aussi. [Rire]. Moi personnellement si j'ai pu retourner aux études à 35 ans parce que je ne m'étais pas endettée. [...] Le jour où j'ai voulu changer de mode de vie ça a été facile. D'ailleurs, je connais d'autres gens qui avaient

la grosse maison, la grosse voiture et tout ça et, en me voyant faire mon changement de vie, ils ont tous vendu, ils sont allés en appartement, ils ont réduit leurs modes de vie, ils ont pu travailler moins, ils ont pu avoir plus de temps justement pour produire leur nourriture ou s'impliquer dans leurs collectivités et peu à peu redévelopper leurs citoyennetés. [P. 9]

Le fait de réduire sa consommation et de travailler moins permet aux individus de s'extirper du modèle capitaliste en libérant du temps pour s'impliquer dans des projets qui font du sens. Une quatrième relation dans la cooccurrence, c'est que prendre du temps constitue un acte d'engagement. Un consommateur responsable explique :

Aujourd'hui où tout va vite, où on est sollicité de toute part aussi pour prendre des solutions de facilité [...] c'est un certain refuge de prendre le temps de s'asseoir, faire sa cuisine soi-même, faire sa popote, d'y passer vraiment du temps, pas juste de réchauffer quelque chose. [P.12]

Ainsi, pour contrer ce système qui est axé sur le manque de temps, prendre du temps et valoriser un moment est considérée comme un acte politique. Adopter des modes de vie plus simples (travailler et consommer moins) et plus autonomes (produire et cuisiner soi-même), en d'autres mots, les principes de la simplicité volontaire, est une caractéristique prégnante des modes de vie adoptés par les participants. Un participant impliqué considère ainsi que le geste devient particulièrement politique dans le choix qui est offert entre donner du temps pour travailler et gagner de l'argent ou donner du temps pour s'impliquer dans un projet qui contribue à la société.

C'est dans cette décision que c'est un choix politique. Se dire « je vais faire du bénévolat dans un organisme ». C'est du labeur, c'est pas facile, c'est demandant, c'est du temps. Mais plus tôt que de donner mon temps à une compagnie, je vais le donner à un organisme. Oui, je pense que c'est politique. [P.20]

La gestion de son temps comporte une dimension hautement politique et, donc, le choix de mettre son temps dans un projet alimentaire est un acte d'engagement.

#### 4.1.1.5. Cooccurrence *Mobilisation et Démarche éthique et cohérente*

Le cinquième code le plus fréquent est le code *Démarche éthique et cohérente* (n = 44). Ce code entretient deux relations principales avec le code *Mobilisation*. D'abord, l'éthique et la cohérence constituent des motivations pour l'engagement qui peuvent, ensuite, servir de guide aux pratiques des participants et à celles des organisations.

Dans un premier temps, la démarche éthique et cohérente mène à l'engagement. Ainsi, les pratiques d'engagement dans une sphère en particulier peuvent être la résultante de la quête d'une vie plus cohérente, porteuse de sens et l'envie de contribuer à un projet social qui résonne avec des valeurs. Plusieurs répondants reconnaissent un engagement envers soi-même dans le fait de mener une vie cohérente et proche de ses valeurs. Les participants expliquent : « Pour moi, s'engager c'est signer un contrat avec soi-même en accord avec des valeurs puis de le respecter » [P.19] ou encore « Un engagement pour moi c'est quelque chose dans lequel tu viens éviter les dissonances que ce soit avec toi ou avec les gens autour » [P.14]. Les valeurs des participants englobent aussi bien le bien-être et la santé personnelle, mais également celui de la collectivité et de l'environnement. Parmi les valeurs ressorties de cette cooccurrence, les plus fréquentes étaient la justice, l'égalité et l'équité; le respect de soi, des gens et de l'environnement ; le partage, le lien social et la solidarité ; la collaboration, travailler ensemble avec et pour la collectivité ; la participation citoyenne et l'empowerment individuel et collectif ; l'approche positive et le plaisir d'agir, la critique du système capitaliste porteur d'innombrables inégalités, l'action concrète (apporter des solutions concrètes et pas que des idées) et localisée. Suivant cet ensemble de valeurs, les participants s'engagent pour mener une vie cohérente. La quête d'une vie cohérente avec les valeurs personnelles les invite à changer leur mode de vie, leurs pratiques de consommation, chercher un milieu professionnel particulier, s'engager dans une organisation, etc. De cette façon, une représentante d'initiative alternative explique que, bien qu'elle ait eu la possibilité de travailler pour une grosse compagnie (Monsanto) où elle allait gagner

beaucoup d'argent, elle a préféré refuser et travailler dans une organisation qui lui semblait plus cohérente et enlignée avec ces valeurs. La quête d'une vie plus cohérente et engagée invite les participants à ne pas suivre les modes de vie conventionnels et à s'engager de différentes façons et dans différents milieux afin de contribuer à une société plus juste et moins contradictoire.

La deuxième relation qui émerge de ce code c'est que les pratiques d'engagement doivent être cohérentes avec un ensemble de valeurs, et ce, sur le long terme. De cette façon, les pratiques d'engagement des participants, qu'elles interviennent à travers la consommation, le bénévolat, le milieu professionnel ou à travers une organisation, doivent s'accompagner de réflexions continues sur les valeurs qu'elles poursuivent. Une représentante d'initiative alternative explique « Une vision, c'est une assise, c'est ce vers quoi on va. Donc pour choisir un projet, on va se poser la question : est-ce que ça répond à notre mission ou non ? » [P.17]. Revenir constamment aux missions et aux intentions de départ aide les organisations à diriger des actions cohérentes et efficaces. D'ailleurs, la proximité que les organisations des participants entretiennent avec leurs valeurs/missions incite l'engagement citoyen. Un représentant d'initiative alternative explique :

On vient les ramener à la simple expression de dire « Qu'est-ce qui fait du sens ? C'est quoi tes valeurs humaines ? » Il y a beaucoup de gens qui ne retrouvent pas ça dans leur travail. [...]. Ça vient les nourrir et puis ça vient leur montrer qu'il y a des champs de possibilité pour ce qui est de leurs valeurs de faire un projet et de se lancer et de faire d'autres choses qui vient plus connecter avec eux. [P.1]

Les organisations sont donc des « zones de transition » qui incitent à mettre en œuvre un ensemble de valeurs et à s'engager. En retour, l'éthique et la cohérence des pratiques des organisations incitent les gens à s'impliquer. En ce sens, une organisation peu cohérente dans ses actions diminue la motivation d'y participer. Au sujet du développement de nouveaux commerces « surfant sur la vague de l'éthique » [P.5], un

grand nombre de participants ont ainsi dénoncé un manque de cohérence interne qui les gêne et les empêche de s’y aventurer (voir code 4.2.4).

#### 4.1.2. Code *Sensibilisation*

Tableau 4.5. Le code *Sensibilisation* et ses cooccurrences

|   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| Sensibilisation (312)<br><br>[25 entrevues] | Mobilisation (70)                   |
|   | Consommation responsable (62)       |
|   | Alimentation & économie locale (57) |
|   | Rôles & Actions des acteurs (54)    |
|   | Mode de vie & Habitudes (49)        |

Le code *Sensibilisation* de la famille *Enjeux* est le deuxième code le plus fréquent (n = 312) et il apparaît dans les 25 entrevues réalisées. Dans la description du code précédent, nous avons constaté l’importance que représente la sensibilisation pour le passage à l’action. Dans le contenu de ce code, nous retrouvons la sensibilisation en tant qu’enjeux, mais également en tant que pratique et en tant que motivation. Le constat principal de ce code est que la sensibilisation est déterminante pour amener des modes de vie plus conscients et plus durables. À noter que la cooccurrence 4.1.1.2 n’est pas abordée étant donné qu’elle a déjà été décrite dans la présentation du code précédent.

##### 4.1.2.1. Cooccurrence *Sensibilisation* et *Consommation responsable*

Le code le plus fréquent après le code *Mobilisation* est celui de la *Consommation responsable* (n = 62). Le constat principal qui découle de ce code et qui avait déjà été mis en évidence dans la cooccurrence 4.1.1.1, est que la sensibilisation aux enjeux de l’alimentation mène les gens à modifier leurs habitudes de vie pour privilégier des



pratiques de consommation responsable. Suivant ce constat, deux relations principales émergent de ce code.

Premièrement, la sensibilisation à la consommation responsable est un processus. Les précurseurs de cette sensibilisation ont été abordés dans la cooccurrence 4.1.1.1. Il existe une boucle de rétroaction positive entre les modes de sensibilisation « éducation familiale et entourage » et « médias et études ». C'est-à-dire que, si un participant a été sensibilisé à l'alimentation dans son jeune âge, il a eu tendance à valoriser l'alimentation au quotidien et à chercher volontairement des informations autour de sujets connexes. Ensuite, plus un sujet intéresse la personne, plus celle-ci va aller creuser l'information et modifier ses pratiques. L'habitude laisse place à une réflexion dans les choix de consommation et s'en suit toute une construction identitaire. Bien sûr, les pratiques de consommation responsable adviennent également par simple préférence personnelle ou par l'apprentissage dès un jeune âge. Ainsi, elles font partie du « sens commun » des participants, car totalement intégrées à leurs modes de vie. Parfois, ce sont des questions peu altruistes qui encouragent les pratiques de consommation responsable (santé personnelle, économiser de l'argent, proximité géographique, etc.).

Les pratiques de consommation responsables adviennent donc de manière progressive. Nombreux sont les participants qui ont suggéré que, pour que les pratiques de consommation responsable soient durables dans le temps, une transition progressive est préférable à une transition abrupte, parfaite, mais sans plaisir et donc, qui sera ponctuelle. L'intention derrière les pratiques de consommation responsable est « d'avoir du fun » et de se faire du bien, sinon, ces pratiques ne sont pas durables ni souhaitables (rappelle de la section 4.1.1.3). Au cours de cette progression dans la consommation responsable, plusieurs participants expliquent que les raisons de départ ont changé. C'est souvent la santé personnelle qui est la première motivation, puis c'est l'environnement, et finalement, la collectivité. Les personnes tendent à développer des

valeurs plus altruistes avec la pratique. Quoi qu'il en soit, cette première relation nous montre que la consommation responsable advient au cours d'un processus d'apprentissage. Au fur et à mesure que les personnes apprennent différents enjeux alimentaires ou développent des habiletés, ils ont la possibilité de transformer leurs pratiques alimentaires.

Par conséquent, la deuxième relation qui advient dans cette cooccurrence est le rôle de différents acteurs de la société pour sensibiliser les individus à la consommation responsable. Cet aspect est très important et a déjà été abordé dans la cooccurrence 4.1.1.2. Néanmoins, trois aspects n'ayant pas été abordés apparaissent ici. Dans un premier temps, la sensibilisation des proches et de l'entourage est perçue pour certains participants comme une forme de militantisme et même de devoir accompagnant le rôle des citoyens (voir aussi la section 4.2.3). Dans un deuxième temps, d'autres participants soulèvent l'effet multiplicateur de sensibiliser l'entourage puisque les personnes s'apprennent des recettes, partagent des informations, s'entraident et développent des réseaux. Bien sûr, il est plus ou moins difficile de sensibiliser son entourage selon qu'il y ait une ouverture sur ces sujets ou pas. Dans un troisième temps, le rôle individuel des participants est mis en avant dans cette cooccurrence (chaque personne sensibilisée compte), tout comme celui des organisations (important pouvoir d'éducation populaire), sans oublier celui des institutions (mesures contraignantes pour favoriser les pratiques responsables chez les consommateurs et les entreprises).

Ainsi, les participants ont nommé cinq stratégies (ou leviers) sur lesquelles axer cette sensibilisation.

1. Pour la première stratégie, il s'agit de sensibiliser les jeunes et les adolescents. Les jeunes deviennent d'ailleurs souvent le public cible des activités de sensibilisation des organisations parce qu'ils sont jugés plus réceptifs pour inculquer de telles habitudes de consommation.

2. Une deuxième stratégie est de casser les préjugés concernant la consommation responsable et de changer les constructions mentales au sujet des préjugés suivants : 1. « c'est trop cher », 2. « c'est trop compliqué », 3. « ça ne change rien », 4. « c'est pas bon ». Pour le premier préjugé, une stratégie est de démontrer que manger mieux coûte moins cher puisque les aliments sont plus nutritifs et sains que la nourriture industrielle transformée. Plusieurs participants expliquent qu'il faut éduquer les gens que privilégier une saine alimentation au quotidien fini par revenir moins cher en problèmes de santé (médecin, hospitalisation, stress, etc.). Pour le deuxième préjugé, les participants expliquent qu'il faut sensibiliser les gens à « en faire un petit peu chaque jour », à changer leurs pratiques graduellement selon leur possibilité et à montrer que ce sont des pratiques faciles. Pour faire le lien avec le troisième préjugé, une autre consommatrice responsable explique :

C'est difficile de changer un aussi grand système, mais si chacun fait un petit effort, sans faire un effort complet, tu n'as pas besoin de tout cuisiner, ni même de tout acheter bio, etc. Si tout le monde mange des repas sans viande 2 ou 3 fois par semaine ou essaye d'acheter 2 ou 3 fruits bio par semaine. Tu sais, juste une coupe de petits changements comme ça, ça va permettre déjà de faire un gros changement puis je pense que, pour que ça soit à long terme, le mieux c'est de faire ça progressivement. [P.16]

Pour de nombreux participants, si tout le monde en fait un peu, les choses vont changer. Pour ce qui est du quatrième et dernier mythe, il s'agit d'éduquer et enrichir les pratiques alimentaires des gens pour montrer que la nourriture végétarienne peut être délicieuse ou encore qu'un légume « moche » est encore tout à fait consommable. Il s'agit donc de transformer les conceptions mentales des gens et de contrer l'ignorance par l'éducation.

3. Une troisième stratégie consiste à adopter une attitude positive et avenante pour sensibiliser et éduquer les gens à la consommation responsable. En effet, de nombreux participants se méfient d'une attitude de jugement ou de récrimination qui provoque, selon leurs expériences, une réaction défensive chez les gens et non pas un changement de pratique.
4. Une quatrième stratégie vise à montrer que la consommation responsable est porteuse de bien-être et d'épanouissement personnel (valorisation de la nourriture, de la santé personnelle et collective). Un consommateur responsable

explique : « ...ça m'apporte une énorme satisfaction personnelle. [...] Je sens que je fais du bien pour la planète, pour l'environnement, que je suis devenu un meilleur humain, un moins pire virus pour la planète. » [P.19]. Cet aspect est plus abondamment abordé dans la cooccurrence 4.1.1.3.

5. Une cinquième stratégie pour inciter des pratiques de consommation responsable c'est de normaliser ces pratiques et de dénormaliser le mode de consommation de masse où « tout le monde à ce qu'il veut quand il veut ». Pour cette stratégie, les participants parlent de la nécessité de sensibiliser à l'impact des pratiques de consommation quotidienne, d'apprendre le vrai coût des choses, valoriser les aliments et le travail des producteurs. Il s'agit de faire comprendre qu'effectuer des compromis (se déplacer, ne pas avoir ce que l'on veut tout le temps, payer plus cher, ne pas avoir des aliments « parfaits », prendre du temps pour cuisiner et s'approvisionner, etc.) est normal et que ce sont les habitudes de consommation industrielles qui ne le sont pas.

Toutefois, les participants identifient des limites à ces stratégies. Premièrement, une grande ambiguïté demeure quant aux pratiques de consommation responsables : bio ou local ? bio emballé ou non bio en vrac ? végétarien industriel ou viande locale ? Reposant sur un manque d'information sur l'alimentation, ces ambiguïtés représentent un véritable casse-tête même pour les consommateurs responsables les plus aguerris. Deuxièmement, l'ancrage des comportements individualistes de la société capitaliste est contraire aux pratiques de consommation responsable qui requièrent des comportements empathiques et altruistes. Un consommateur responsable explique :

On n'est pas fabriqué pour avoir une empathie innée envers des gens qu'on ne connaît pas, ou qu'on n'a jamais vu, ou des générations futures. Là on se pose cette question consciemment. Mais l'affaire que c'est un effort conscient. Nos choix, notre style de vie, on le fait à cause d'un effort conscient. [P.4].

Par conséquent, ce participant demande : « Comment développer l'empathie si on n'a pas d'information sur les enjeux alimentaires à l'autre bout de la planète ? » [P.4]. Selon lui, les pratiques de consommation responsable nécessitent davantage d'information et d'éducation pour faire naître des valeurs d'empathie et d'attention à la communauté.

#### 4.1.2.2. Cooccurrence *Sensibilisation et Alimentation et économie locale*

Le code *Alimentation et économie locale* est le troisième code à revenir plus fréquemment avec le code *Sensibilisation* (n = 57). Le principal constat de cette cooccurrence est que les participants considèrent qu'il est déterminant de développer une alimentation plus locale<sup>18</sup> à Montréal et plus largement, au Québec, puisque, dans leurs représentations, développer une alimentation locale permettrait de rendre le système alimentaire plus juste et plus soutenable. Cette idée est détaillée dans les sections 4.1.3.2 et 4.1.4.2.

Nous l'avons vu dans la section 4.1.1.2, la sensibilisation à l'alimentation locale est une mission principale des citoyens et de leurs organisations. Ces acteurs utilisent (ou suggèrent) un ensemble d'activités éducatives pour sensibiliser à l'alimentation locale : des ateliers de cuisines et de dégustation, des jardins urbains, des portes ouvertes à la ferme, des programmes ou stages dans les productions agricoles, des restaurants ou soirées gastronomiques organisées exclusivement autour d'aliments locaux, etc. Le but de ces activités et initiatives est, dans un premier temps, d'éduquer la population à consommer des aliments locaux en sensibilisant à la saisonnalité des aliments, en abaissant les standards de consommation et en consommant en vrac. La sensibilisation

---

<sup>18</sup> Par une alimentation « locale », les participants font référence à une production alimentaire au Québec, à petite échelle et en circuit court (de préférence biologique mais pas uniquement). Les participants font ainsi référence à l'agriculture urbaine commerciale, l'agriculture en périphérie des villes ou dans les régions proches (agriculture péri-urbaine, fermes maraîchères, petites exploitations agricoles). Le fait d'être local étant déjà un « mieux » dans les représentations des participants (ces raisons sont expliquées dans cette section), certains participants incluent également les aliments locaux produits par les grandes exploitations agricoles conventionnelles québécoises, et donc, pas forcément biologiques, ni en circuit court.

par le goût ou par des activités concrètes et créatives comme la cuisine ou le jardinage est souvent privilégiée par les participants surtout pour les enfants. Dans un deuxième temps, le but de ces initiatives est de développer une autonomie alimentaire chez le citoyen par le développement de compétences. En effet, les initiatives cherchent à apprendre aux citoyens à cuisiner et à bien apprêter les légumes qui poussent localement, et ce, pour chaque saison ; à développer des techniques de préparation, de conservation et de récupération ; et pour finir, à semer, planter et jardiner. Dans un troisième temps, le but de ces initiatives est de créer un lien avec les producteurs et leur territoire. Il s'agit de sensibiliser les citoyens au travail des producteurs, à la culture de légumes locaux et à leur valorisation, mais surtout de comprendre les implications d'encourager les producteurs locaux en consommant leur produit. Un représentant d'initiative conventionnel explique :

Là, c'est 5 000 pièces d'emballages à chaque année qu'on pourrait livrer en vrac. Faire comprendre s'est quoi l'impact de ne pas perdre 3 heures chaque jour pour emballer du mesclun, mettre une étiquette, mettre ça dans des boîtes, descendre, mettre ça dans la chambre froide. On pourrait juste mettre ça dans un gros bac, l'envoyer dans une grosse caisse où tu peux juste le prendre. Ça, je pense, ça serait très concret et les gens ils verraient que c'est pas dégueu. [...] Si les gens faisaient ce choix-là et qu'ils l'exigeaient, l'impact que ça l'a sur l'entreprise, la réduction des coûts pour nous, c'est l'atteinte de nos objectifs, on est capable de pérenniser nos emplois. [P.13]

Ainsi, la consommation d'aliments québécois produits par des petites entreprises permet non seulement de favoriser des méthodes plus respectueuses de l'environnement, mais également d'améliorer les conditions de travail des producteurs et de favoriser le développement des petites entreprises d'agriculture urbaine ou rurale. Cette forme de consommation permet, selon les participants, d'injecter de l'argent dans l'économie locale, de pérenniser l'activité des petites entreprises qui peuvent ensuite investir dans de nouvelles structures plus efficaces et plus écologiques, diversifier l'offre alimentaire et baisser les prix pour rendre les aliments locaux plus accessibles. Cette pérennisation est l'occasion de créer des partenariats entre les petites entreprises et organisations et de développer d'importants réseaux de collaboration sur le territoire.

En somme, le but des activités de sensibilisation effectuées par les citoyens et leurs organisations est de générer un rapprochement entre les consommateurs et les producteurs (ou les systèmes de production) afin de créer des partenariats et de reconnecter les citoyens avec leur territoire. Le dernier but de ces activités est de recréer et renforcer le tissu social dans les quartiers et entre les villes et les campagnes plus largement. Les activités autour de l'agriculture urbaine ou la cuisine communautaire sont souvent nommées par les participants impliqués dans les initiatives d'urgence comme moyens pour revitaliser les quartiers et briser l'isolement.

Comme les aliments locaux coûtent cher<sup>19</sup> (voir section 4.1.3.2), les citoyens et les organisations soulèvent la nécessité de sensibiliser les institutions à développer l'alimentation locale et la rendre accessible. Il s'agit de faire changer les mentalités et transformer les réglementations pour favoriser le développement de l'agriculture urbaine et des circuits courts. En conséquence, faire pression sur les institutions et amener l'alimentation dans les politiques urbaines est un des enjeux principaux sur lesquels travaillent les citoyens et leurs organisations puisque c'est à ce niveau que l'alimentation locale peut devenir accessible à un plus grand nombre de citoyens.

Avec l'émergence d'un mouvement alimentaire à Montréal (voir section 4.1.3.2), l'enjeu dorénavant est de sensibiliser les nouveaux consommateurs à l'alimentation locale. Une représentante d'initiative alternative explique :

Il y a une vingtaine d'années, les gens qui s'abonnaient aux paniers bios c'étaient vraiment des écolos « purs et durs », entre guillemets. Et puis comme la formule est super intéressante pour les producteurs, elle s'est vraiment répandue donc il y a de plus en plus de fermes qui l'offrent. Mais ça veut dire qu'il faut convaincre de plus en plus de gens de s'approvisionner de cette façon-là. Et donc on va chercher des gens qui n'ont pas cette fibre écologique aussi intensément ancrée que les premiers. Donc les premiers c'étaient vraiment des

---

<sup>19</sup> Tous les participants se sont plaints du prix des aliments locaux et ce, indépendamment de leurs profils socio-économiques.

partenaires qui allaient régulièrement à la ferme pour désherber, donner un coup de main, etc. [...] Et aujourd'hui ça existe encore, mais c'est vraiment moins fort. [P.23].

Le vocabulaire passant ainsi de « partenaires » à « abonner ». Ce témoignage révèle la sensibilisation de nouveaux consommateurs qui n'ont pas de fibre particulièrement écologique, une flexibilisation de l'engagement, mais une démocratisation des pratiques alimentaires locales. Avec la pandémie du COVID-19, cette répondante constate une demande subite pour les paniers bios-locaux et donc, un défi de bien communiquer les modalités de cette forme de consommation locale aux nouveaux consommateurs. Le développement de la consommation alimentaire locale est une opportunité pour sensibiliser de nouveaux consommateurs, néanmoins, c'est aussi un défi que nous retrouverons plus détaillé dans la description du code *Institutionnalisation* (section 4.2.4).

#### 4.1.2.3. Cooccurrence *Sensibilisation* et *Mode de vie et habitudes*

Nous l'avons vu dans les précédentes sections, la sensibilisation est perçue comme une condition fondamentale pour mener à une profonde transformation dans les modes de vies des citoyens. De nombreux éléments de la cooccurrence *Mode de vie et habitudes* et *Sensibilisation* (n = 49) ayant déjà été abordés dans les deux précédentes sections, nous soulignerons uniquement trois points.

Premièrement, il s'agit de réaliser un travail de conscientisation pour changer les habitudes de vie véhiculées par la société de consommation de masse et le système alimentaire industriel. Les principaux défis sont liés à la surabondance des supermarchés et concernent le fait d'avoir « tout ce qu'on veut quand on veut » et d'exiger des aliments parfaits, le concept de fraîcheur, les problèmes de malbouffe, le



coût des aliments non nutritifs ou de « manger du vide », les quantités de plastiques (ex : mettre des bananes dans un sac plastique) et de déchets industriels générés par ces formes de consommation. Les participants et leurs organisations réalisent un important travail de conscientisation et de responsabilisation des individus dans leurs modes de vie au quotidien (voir section 4.2.3). Il s'agit de faire prendre conscience que ces standards de consommation « n'ont aucun sens » et qu'ils engendrent une foule d'impacts négatifs sur la santé individuelle et dans l'approvisionnement alimentaire. Les participants tentent de casser différents préjugés notamment sur le pouvoir des citoyens pour changer le système. Cela nous mène au deuxième point de cette cooccurrence, l'idée étant que, si les citoyens prennent conscience de leur pouvoir collectif et qu'ils changent leurs modes de vie et leurs habitudes, cela va engendrer des changements dans les acteurs économiques et dans les institutions. À ce sujet, un participant explique :

Si du jour au lendemain tout le monde arrête d'acheter du lait, la compagnie *Québon* elle va essayer de faire du lait de soya à la place. Elle n'aura pas le choix. [...] C'est nous, le consommateur qui dictons la ligne à suivre des compagnies. Mais juste un individu c'est pas beaucoup. Ça prend beaucoup d'influence, ça prend beaucoup de changement et que des groupes se forment, que les gens deviennent plus conscients. Les compagnies n'auront pas le choix de changer. Donc au niveau politique oui ça a quand même un impact. Même au niveau gouvernemental c'est rendu qu'il y a des écoles ou des garderies qui doivent avoir au moins un repas végétarien par semaine ou quelque chose comme ça. Ça commence. Mais voilà, ça prend beaucoup de personnes comme moi qui décident de faire des changements [...] [P.19]

Par ailleurs, le développement d'une offre alimentaire écoresponsable à Montréal est vécu comme quelque chose de positif pour les participants puisque « ça répond à une évolution de la conscience collective. Il y a de plus en plus de gens qui s'interrogent sur ces questions, qui essayent de changer leurs comportements. Donc ça se traduit par une offre qui évolue dans cette direction-là. » [P.23].

Toutefois, changer ses habitudes de vies dépend de deux enjeux principaux. Le premier concerne l'ensemble de conditionnements profondément ancré et véhiculé dans la société contemporaine qu'il faut déconstruire. Un participant explique que « ce n'est pas inné dans le cerveau de réfléchir à l'impact qu'on a. [...] C'est un effort conscient qu'il faut que tu fasses constamment. Jusqu'à ce qu'éventuellement ça devienne une habitude, un réflexe ». [P.4]. Un deuxième frein concerne les modes de vie actuels jugés trop rapides. De nombreux participants critiquaient les modes de vie conventionnels au profit des pratiques de simplicité volontaire. Les participants pensent donc qu'il est essentiel d'inculquer de nouvelles valeurs et des modèles de vies plus cohérents, et ce, dès le plus jeune âge.

Troisièmement, changer son mode de vie est perçu comme une forme d'engagement puisque cela encourage des changements de société. Pour plusieurs participants, « le plus dur c'est d'être prêt à changer. Un coup que le changement est fait, mon mode de vie est aussi facile qu'avant ». [P.4]. De cette façon, les participants insistent sur le fait qu'il n'est pas nécessaire de tout changer, mais plutôt d'incorporer des changements progressifs (voir section 4.1.2.1).

#### 4.1.3. Code *Consommation responsable*

Tableau 4.6. Le code *Consommation responsable* et ses cooccurrences

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| Consommation responsable (294)<br><br>[24 entrevues] | Offre alimentaire (66)               |
|  | Sensibilisation (62)                 |
|  | Alimentation et économie locale (59) |
|  | Contraintes & Accès (50)             |
|  | Environnement (48)                   |

Le code *Consommation responsable* est le troisième code le plus important (n = 294). Ce code décrit les pratiques de consommation responsable effectuées par les participants ainsi que les motivations et les enjeux qui entourent ces pratiques.

#### 4.1.3.1. Code *Consommation responsable* et *Offre alimentaire*

Le code *Offre alimentaire* est le plus fréquent en cooccurrence avec le code *Consommation responsable* (n = 66). Le premier constat qui en ressort est que les individus consomment par rapport à l'offre alimentaire qui est à proximité. Autrement dit, la consommation responsable est possible s'il y a une offre alimentaire relativement proche. Si tel est le cas, une série de stratégies sont mises en œuvre par les participants : planification des trajets de la journée pour acheter dans les magasins « éthiques » ; penser à apporter des contenants (si achat en vrac) ; planification des repas à l'avance ; faire des réserves pour diminuer les déplacements (si achat en vrac) ; appeler sa famille qui habite loin pour leur faire des achats. Bien que ces pratiques demandent une forte planification, elles restent réalisables dans certains quartiers de Montréal étant relativement bien approvisionnés (notamment le Plateau, Rosemont, Villeray d'après les participants). Cependant, en région ou dans des quartiers non centraux, les pratiques de consommation responsable sont très difficilement réalisables puisqu'il n'y a que très peu d'offres. Lorsque l'offre est loin, le déplacement est la principale contrainte nommée par les participants. D'après une consommatrice responsable, les individus sont prêts à allonger leurs parcours pour trouver des meilleurs prix, mais pas pour trouver une meilleure qualité. Pour certaines personnes qui ne vivent pas dans un quartier avec une offre alimentaire responsable, il y a un compromis à faire entre utiliser la voiture pour consommer responsablement ou acheter dans les épiceries conventionnelles, mais y aller à pied. Pour toutes ces raisons, les participants expliquent que la stratégie pour faciliter et favoriser les pratiques de consommation

responsable en ville est de développer l'offre alimentaire responsable puisque la présence d'un magasin permet à ces pratiques de se développer (ex. : implantation de marchés de quartiers à côté des maisons de personnes âgées).

Un autre élément de cette cooccurrence c'est la critique de l'offre alimentaire conventionnelle, de l'offre alimentaire au Québec et de l'offre alimentaire alternative. Concernant l'offre alimentaire conventionnelle, les participants critiquent la quantité effroyable d'emballages et de plastique, le manque d'information sur la provenance des aliments et sur les ingrédients, l'immense quantité d'aliments transformés et de mauvaise qualité, mais également des problèmes de falsifications. Une participante explique qu'elle ne fait pas confiance aux aliments bio offerts par les grandes surfaces, car, selon elle, certains supermarchés collent des étiquettes bio pour faire du profit. Cette participante considère que le lobbyisme des grandes surfaces tellement énormes que leurs pratiques ne sont que très peu règlementées. Au sujet des quantités de plastique, un participant se plaint de l'irrégularité dans l'offre des commerces « Je sais plus où aller ! Un jour c'est pas emballé et le lendemain il y a 24 étages de sparadraps... ! » [P.20]. Plusieurs participants expliquent avoir arrêté de consommer des produits parce qu'ils ne les trouvent pas sans emballage et d'autres expliquent le compromis entre acheter emballé ou éviter le gaspillage alimentaire. « S'il est pas emballé, t'as la moitié ou les  $\frac{3}{4}$  de ta production qui va être jetée parce que la moindre petite 'pock', la moindre petite oxydation va juste ruiner le concombre » [P.16].

Pour ce qui est de l'offre alimentaire du Québec, c'est le peu de diversité dont se plaignent les participants, surtout ceux qui essayent de manger local toute l'année. Certains participants déclarent congeler des fruits à la fin de l'été pour les manger pendant l'hiver, mais plusieurs autres renoncent à manger local en hiver. Le climat hivernal dissuade également les déplacements pour s'approvisionner dans des commerces éthiques. Concernant l'offre alimentaire alternative, des participants se plaignent du manque de fiabilité des marchandises. Étant donné que ce sont des

commerces qui travaillent avec des petits volumes, il est fréquent que les stocks se vident rapidement. Un participant se plaint de « faire l'effort de se déplacer et finalement il n'y en a pas » [P.12]. Certains participants vont donc aller de commerces écoresponsables en commerces écoresponsables pour trouver ce dont ils ont besoin pour parfois se résigner à acheter le produit en grande surface ou alors se contenter de ne pas en manger. Une autre raison de douter de l'offre alimentaire alternative c'est que certains commerces soi-disant éthiques ont des pratiques incohérentes comme la chaîne de magasin de vrac Bulk Barn qui continue d'utiliser une grande quantité d'emballage. D'ailleurs, le prix élevé des aliments dans ces magasins est une autre cause fréquente qui rend difficile l'accès à l'offre alimentaire alternative.

#### 4.1.3.2. Code *Consommation responsable & Alimentation locale et économie*

Le code *Alimentation locale et économie* est le troisième code à survenir le plus fréquemment avec le code *Consommation responsable* (n= 59). Cette cooccurrence donne encore un éclairage sur des thèmes abordés plus tôt (voir section 4.1.2.2.) et que nous pourrions résumer ainsi : des citoyens interrogés et leurs organisations considèrent comme une mission fondamentale de sensibiliser à la consommation alimentaire locale pour engager les consommateurs à injecter leur argent dans l'économie locale et ainsi favoriser le développement de systèmes alimentaires locaux. Dans cette section, les participants expliquent pourquoi ils préfèrent consommer local.

Tout d'abord, les participants se préoccupent d'une série d'information éthique sur l'alimentation notamment la provenance, les conditions de production et de distribution. Pour ces raisons, ils se soucient de l'entreprise dans laquelle ils consomment et privilégient des petits commerces à engagement social et environnemental. En plus de leurs qualités éthiques, les aliments locaux sont également

préférés pour leur qualité nutritive, leurs goûts et leurs fraîcheurs. Ensuite, plusieurs participants disent privilégier les aliments locaux aux aliments biologiques pour deux raisons principales. Premièrement, ce choix s'explique par un manque de confiance envers la certification biologique, celle-ci étant « [...] à prendre avec des pincettes parce que dépendamment du produit ça veut tout et rien dire » [P.18]. Le deuxième enjeu concerne le prix de la certification et le fait que de nombreux agriculteurs en transition ne peuvent pas la payer. Sachant cela, les participants préfèrent injecter leurs argents dans l'économie locale même si l'aliment en question n'est pas biologique. De plus, plusieurs participants disent qu'il est encore plus important de privilégier une consommation locale étant donné la pandémie du COVID-19. Celle-ci affectant de nombreux petits commerces, l'occasion se présente de se solidariser et de les encourager davantage :

J'achète aussi à une coupe de place, mettons, des cafés ou des petits restaurants. Je sais que ça va être difficile pour eux. J'achète des cartes cadeaux, ça fait qu'eux au moins ça leur fait une rentrée d'argent pour qu'ils puissent continuer à payer leur loyer puis les employés autant que possible. Puis ça va juste être une occasion d'y aller quand la crise sera finie fait qu'eux ça leur fait une rentrée d'argent puis moi ça va me permettre d'y aller plus tard. [P.16]

Suivant ce témoignage, le fait de consommer local en temps de pandémie permet d'entretenir le milieu de vie et de conserver l'accès à une alimentation locale. Cependant, un grand nombre de facteurs contraignent l'accès à l'alimentation locale et aux pratiques de consommation responsable plus largement (voir section 4.1.3.3). C'est pourquoi, rendre accessible l'alimentation saine et locale à un large éventail de citoyens et notamment, aux populations à faible revenu est un mandat pour de nombreux participants et leurs organisations (voir section 4.2.2.)

#### 4.1.3.3. Code *Consommation responsable* et *Contraintes et accès*

Le code *Contraintes et accès* est le quatrième code le plus fréquemment associé à la *Consommation responsable* (n = 50). Les pratiques de consommation responsable sont contraignantes et leurs réalisations dépendent de cinq facteurs principaux : l'accès à l'information et à l'éducation à la saine alimentation ; le prix des aliments et les capacités financières ; le temps et le mode de vie permettant de telles pratiques ; la disponibilité de l'offre alimentaire à distance relativement proche ; et finalement, la volonté de réaliser des compromis par rapport à une consommation conventionnelle.

Dans les sections précédentes, l'influence de plusieurs de ces facteurs a déjà été abordée (voir section 4.1.2.1.). Nous avons montré que la consommation responsable advient au cours d'un processus réflexif et via des apprentissages sur les enjeux alimentaires et l'acquisition de compétences. Cependant, l'opacité du système alimentaire conventionnel et la complexité des choix de consommation rendent également difficiles les pratiques de consommation responsable même pour les consommateurs les plus informés. Nous avons aussi montré qu'au-delà des enjeux d'information et d'éducation, les pratiques de consommation responsable sont influencées par l'offre alimentaire et la localisation géographique. Enfin, ces pratiques dépendent également d'une série de compromis que le consommateur doit être disposé à réaliser : déplacement, planification des achats, accepter une moins grande diversité de produits, se conformer si les aliments désirés ne sont pas disponibles, vérifier les informations des aliments, accepter un prix plus élevé (en général), etc. L'accessibilité économique est en effet un autre aspect qui rend très difficiles les pratiques de consommation responsable. Certains participants considèrent donc que ce n'est pas à eux de payer des prix aussi élevés et qu'il revient aux gouvernements de subventionner les choix responsables. Néanmoins, la plupart des participants sont tout de même disposés à payer plus pour des aliments sains et éthiques non sans adapter leurs modes de vie en conséquence. Une participante explique qu'il continue à dépenser 30% de son revenu total sur son alimentation, au détriment de ses loisirs personnels, contre 15% en moyenne pour la population québécoise. La consommation responsable vient

donc avec un processus réflexif et une importante charge mentale qui demande du temps, de l'énergie et la volonté d'effectuer des compromis dans sa vie quotidienne.

De cette manière, la consommation responsable est également une question de mode de vie et de gestion du temps. Nous avons d'ailleurs vu que les modes de vie contemporains constituent une importante limite à l'engagement et par conséquent, aux pratiques de consommation responsable (voir section 4.1.1.4.). Les consommateurs responsables (10/10), les personnes impliquées (7/7) et certains représentants d'initiatives (5/8) adoptent donc des modes de vie alternatifs pour pouvoir s'engager dans différents milieux, notamment par la consommation responsable. Le temps accorder à la cuisine, à l'approvisionnement ou au jardinage est plus élevé et donc, les pratiques de consommation responsable sont accessibles à des gens ayant du temps pour réaliser ces pratiques. Une consommatrice responsable explique :

Quand tu travailles 40 heures par semaine, c'est pas vrai que tu vas investir autant de temps là-dedans. Sinon, si t'es hot-là, mais j'en connais peu des gens comme ça. C'est pas accessible à tout le monde, seulement à une certaine couche de population. [P.14]

Ainsi, être sensibilisé aux problèmes de l'alimentation et avoir une offre alimentaire responsable à proximité n'est pas suffisant pour réaliser des pratiques de consommation responsable. Il faut également avoir les moyens financiers d'investir dans une alimentation plus couteuse et avoir le temps de se la procurer. Ainsi, la consommation responsable est associée à des enjeux d'accès (information, géographie, argent, temps), mais également à la capacité et/ou la volonté d'effectuer de nombreux compromis par rapport à la consommation conventionnelle. En ce sens, les pratiques de consommation responsable impliquent d'être prêt à endosser une série de contraintes par rapport à la consommation conventionnelle qui est beaucoup plus accessible et facile à réaliser. Ces contraintes d'accès et la capacité d'effectuer des compromis sont généralement plus acceptables et réalisables pour une certaine couche de la population qui est plus en moyen. Ainsi, un enjeu majeur des pratiques de consommation responsable sont les



inégalités d'accès à la consommation elle-même reposant sur les inégalités économiques et sociales du système capitaliste. Une consommatrice responsable explique :

On reproduit les classes sociales dans l'alimentation. L'accès aux paniers bio, c'est bien beau, mais on est là pour nourrir qui ? Les prix sont hyper élevés parce que c'est une agriculture qui n'est pas subventionnée puis c'est encore une espèce d'élite qui peut se payer ça. Il y a quelque chose de très dérangeant en même temps par rapport à ces disparités-là. On est encore dans cet écart-là de bah « Parce que j'ai un pouvoir d'achat, je peux donc faire ces choix-là. Puis toi qui n'en a pas, tu vas continuer à manger de la merde... » Il y a quelque chose de très dérangeant socialement parlant dans ce qui est en train de se passer. Par exemple les paniers bio ou l'accès à ces produits-là. [P.14]

Par conséquent, l'enjeu qui anime les participants est la démocratisation de ces pratiques et de la saine alimentation. Il convient d'ajouter que la majorité des répondants provient d'une classe moyenne éduquée (21 participants sur 25 détiennent des études supérieures) et que seulement une répondante correspond au profil des MFR.

#### 4.1.3.4. Code *Consommation responsable et Environnement*

Le code *Environnement* est le cinquième code le plus fréquent à survenir lorsqu'il est question de consommation responsable (n = 48). Le constat de cette cooccurrence est que les pratiques de consommation responsable sont souvent adoptées pour des motivations environnementales. Après les motivations pour la santé (abordées dans la section 4.1.1.3), les préoccupations pour l'environnement s'additionnent et les pratiques de consommation responsable s'élargissent. Ces pratiques de consommation viennent apaiser les consommateurs en leur donnant « bonne conscience » puisqu'ils ont la sensation de diminuer leur impact sur l'environnement et de « faire leur part ».

Les pratiques zéro déchet sont principalement réalisées dans l'optique de diminuer les quantités faramineuses de plastiques et la pollution des écosystèmes ; l'achat local pour diminuer le transport et les gaz à effets de serre ; la réduction de la consommation de viande pour lutter contre la cruauté animale et les conditions d'élevage ; l'achat d'aliments biologiques pour contrer la pollution par l'utilisation d'intrants chimiques et la perte des écosystèmes. L'achat biologique est critiqué puisqu'il est souvent associé à des préoccupations uniquement de santé et que, parfois, il ne va même pas à l'encontre de la pollution des écosystèmes (usage de plastique ou de transport sur le longues distances). En conséquence de ces préoccupations environnementales, nombreux adaptent leur régime alimentaire et leur mode de transport pour diminuer leur impact personnel sur l'environnement.

#### 4.1.4. Code *Alimentation et économie locale*

Tableau 4.7. Le code *Alimentation et économie locale* et ses cooccurrences

|   |                                  |
|---|----------------------------------|
| Alimentation et économie locale (240)<br><br>[23 entrevues] | Consommation responsable (59)    |
|   | Sensibilisation & Éducation (57) |
|   | Mobilisation (44)                |
|   | Liens & Contacts (43)            |
|   | Rôles & Actions des acteurs (35) |

Le code *Alimentation et économie locale* est le quatrième code à revenir le plus fréquemment dans le corpus (n = 240). La fréquence de ce code montre l'importance accordée au développement d'une alimentation locale et plus largement, d'une économie locale. Ce code renvoie donc à des motivations, des pratiques et des enjeux qui entourent l'alimentation et l'économie locale. Plusieurs cooccurrences liées à ce code ont déjà été décrites précédemment (en gris dans le tableau) et nous n'aborderons ici que les éléments nouveaux.

#### 4.1.4.1. Cooccurrences de code *Alimentation et économie locale* avec les codes *Mobilisation* et *Rôles des acteurs*

Les codes *Mobilisation* (n = 44) et *Rôles des acteurs* (n = 35) sont les troisièmes et cinquièmes codes à revenir en cooccurrence avec le code *Alimentation et économie locale*. Ces cooccurrences expriment l'importance que les participants accordent au développement d'une économie locale et de systèmes alimentaires plus durables dans leurs pratiques et leurs objectifs. Dans les sections précédentes, différentes stratégies ont été suggérées par les participants pour encourager l'alimentation et l'économie locale (consommer local, divulguer de l'information ou signer des pétitions pour favoriser l'alimentation locale – voir section 4.1.3.2). Plusieurs représentants d'initiatives alternatives, conventionnelles et d'urgences expliquent qu'ils font l'effort de s'approvisionner localement afin d'encourager l'économie locale et les petits producteurs bien que cela implique des efforts de logistiques et/ou des prix plus élevés. De nombreuses collaborations sont développées entre les organisations et les petits agriculteurs pour mettre en marché l'alimentation locale. Ces représentants expliquent également mettre en œuvre un ensemble d'ateliers pour créer un contact entre la production et la consommation.

Pour améliorer les pratiques de l'industrie, les participants suggèrent de multiplier les collaborations entre les petites entreprises et les supermarchés pour mettre en marché l'alimentation locale et sensibiliser les consommateurs. Plusieurs suggestions sont faites en ce sens, comme de développer des kiosques avec les producteurs locaux à l'intérieur des supermarchés ou bien mettre en place des rayons entièrement dédiés aux aliments locaux (comme il en existe aujourd'hui dédié aux aliments biologiques). À ce titre, une représentante d'initiative alternative souligne la difficulté de commercialiser les aliments des petites productions agricoles étant donné la

temporalité de leurs récoltes. Cette participante suggère « soit que les grosses épiceries redeviennent plus petites et puis soient gérées différemment » pour ne pas exiger des arrivages réguliers, « soit de trouver des moyens d'organiser la production locale pour qu'elles puissent répondre aux cahiers des charges des grosses distributions des entreprises » [P.23]. Pour améliorer la mise en marché de l'alimentation locale, un représentant d'initiative conventionnel souligne la nécessité de collaboration entre les organisations et les petites entreprises d'économie sociale et d'agriculture urbaine.

Ça serait intéressant d'imaginer un système de distribution en mettant nos forces et nos entreprises en commun. Avec un regroupement de plusieurs petits producteurs, on réussirait à fournir des joueurs majeurs de l'alimentation sans se concurrencer, sans se voler des clients parce que un a l'exclusivité avec un tel. Je pense qu'il y a moyen d'imaginer des systèmes qui permettraient à tous d'atteindre nos objectifs financiers sans se piler sur les pieds. [P.13]

Ainsi, la mutualisation de l'approvisionnement et la collaboration entre les petits producteurs seraient un moyen pour faciliter la commercialisation des petites productions locales dans les grands canaux de distribution. Ce représentant explique « Je pense que c'est LA manière de fonctionner. Si chacun fonctionne en vase clos, on va rester dans un paradigme où on est pas capable de diminuer le coût de nos intrants où on commande chacun de notre bord à des prix trop élevés [...] » [P.13]. Les projets de mutualisation sont donc une alternative mise de l'avant par les représentants d'organisation pour concilier les missions d'alimentation écologique et de justice alimentaire étant donné que cette stratégie permet de rendre accessible des aliments sains, écologiques et responsables, tout en facilitant le travail des petits producteurs.

Les stratégies suggérées pour les institutions sont déjà décrites dans la section 4.1.1. Dans cette section, les participants ajoutent des moyens par lesquels les institutions et les industries pourraient se mobiliser pour favoriser le développement de systèmes alimentaires locaux. Du côté du gouvernement, ces moyens sont les suivants : contraindre financièrement les multinationales en demandant plus de taxes et en diminuant celles des commerces locaux ; subventionner les produits locaux pour les

rendre plus accessibles ; arrêter de vendre de l'électricité aux États-Unis et la garder pour créer des serres urbaines et développer une production alimentaire locale toute l'année ; développer des programmes pour créer un contact entre les consommateurs et les producteurs via des services civiques ou des stages ; créer des structures pour mettre à profit les savoir-faire des nouveaux arrivants par rapport au jardinage ou à la cuisine. Du côté des villes et des municipalités, les moyens nommés ont été les suivants : soutenir une diversité de petites productions agricoles pour repeupler les régions et créer des emplois locaux de bonne qualité ; intervenir dans le cadre urbanistique pour que les bâtiments soient conçus pour intégrer des serres et des systèmes alimentaires urbains ; un assouplissement des cadres urbanistiques en ce qui concerne l'agriculture en ville (exemple : avoir des poules permet de développer des systèmes alimentaires plus durables, fermés et efficaces) ; transformer les terrains vacants en jardins urbains.

#### 4.1.4.2. Cooccurrence *Alimentation et économie locale* et *Liens et contacts*

Le code *Liens et contacts* est le quatrième code le plus fréquent à revenir avec le thème de l'alimentation et l'économie locale (n = 43). Le principal constat de cette relation est que le développement d'une alimentation et d'une économie locale permet de créer un nouveau rapport à la nature en permettant également davantage de liens sociaux, deux enjeux essentiels pour une transition socio-écologique des systèmes alimentaires. En effets, les participants pensent que le fait de rapprocher les citoyens de leur alimentation permet de générer un nouveau rapport à la terre et entre les citoyens. Au sujet de sa vision d'une transition écologique dans l'alimentation, un participant impliqué explique « [...] Des serres de quartiers, de l'agriculture communautaire, des jardins communautaires, des choses comme ça... Le vrai local quoi, développer des

relations avec les gens qui produisent ta nourriture. » [P.20]. Pour la représentante d'une initiative conventionnelle, un système alimentaire durable c'est...

Moi ce que j'imagine c'est une fédération de petits réseaux autonomes. Je vois une reterritorialisation de l'alimentation. Dans mes rêves les plus fous, on aurait des collaborations entre le quartier Rosemont et Lanaudière par exemple. On aurait des coopératives dans lesquelles tu as des producteurs de Lanaudière qui vont nourrir les gens de Rosemont, et puis les gens de Rosemont qui vont supporter les agriculteurs de Lanaudière. Il y aurait un échange qui n'est pas juste marchand [...]. Il y aurait aussi du temps accordé pour aller, par exemple, passer deux semaines par année avec les maraîchers et donner un coup de main à la transformation. Donc il y aurait toute cette recréation de liens entre le producteur et le consommateur. L'alimentation deviendrait un lien social où on revalorise toute la valeur sociale du travail qu'il y a derrière l'alimentation. Et justement, il n'y aurait pas juste l'agriculteur qui est responsable de produire la nourriture et la fournir au prix le plus bas possible. L'aliment deviendrait quelque chose qui est central à la vie. On considérerait qu'il faut y accorder du temps, qu'il faut y accorder de l'effort, qu'il faut payer le juste prix. [P.9]

Le système alimentaire industriel qui brise les liens sociaux et le rapport à la nature est donc abondamment critiqué dans cette cooccurrence. Il s'agit, pour certains, de la base des problématiques sociales et environnementales existantes. À ce sujet, la même participante explique :

Je pense que si on a autant des pratiques pas soutenables c'est parce qu'on est pas au courant. On n'a pas l'information et c'est comme ça que le grand capitalisme fonctionne. En ayant des chaînes d'approvisionnement extrêmement longues, où seul l'intermédiaire est capable de savoir dans quelles conditions ça a été produit. Et au bout du compte comme consommateur tu n'as aucune manière de savoir comment c'est produit, à quel prix et dans quelles conditions. [P.9]

Ainsi, les citoyens et les organisations tentent de recréer des liens avec l'alimentation via un ensemble d'activités ludiques comme des journées collectives de jardinage ou de récupération alimentaire, des cuisines collectives, des repas avec des aliments locaux, etc. Cette mise en contact est un objectif de beaucoup d'organisations et d'initiatives citoyennes qui considèrent que créer un lien avec l'alimentation par le goût

ou des activités concrètes permettent de valoriser l'alimentation et développer une connexion avec la nourriture, avec les gens et la nature. De cette façon, ces activités s'attachent à recréer trois types de liens principaux : des liens avec la terre, des liens avec les producteurs et des liens entre les gens.

Le premier lien à revenir dans le discours des participants est celui entretenu avec la terre et la nature. Plusieurs allèguent une déconnexion totale des citoyens avec leur environnement et leur territoire, notamment les gens de la ville. Ainsi, les participants parlent de l'importance de recréer du lien avec l'environnement local et la production alimentaire en re-territorialisant l'alimentation. Au sujet de l'ASC, une représentante d'initiative alternative explique :

Qu'est-ce que ça change ? Ça permet de se reconnecter avec l'agriculture de sa région, de savoir dans le contexte et l'environnement dans lequel tu vis, qu'est-ce qui peut pousser. [...]. Je pense que ça reconnecte les gens à ce que le territoire dans lequel ils vivent peut leur fournir puis aussi, à ça veut dire quoi l'agriculture. [P.23]

De cette manière, l'alimentation locale permet de recréer un lien des citoyens avec leur territoire, avec leur environnement et de valoriser les spécificités alimentaires de leurs régions. Les particularismes régionaux comme les produits du terroir permettent d'ailleurs de développer un sentiment d'appartenance ou, pour reprendre De Lind (2002), une « citoyenneté du sol » et, selon les participants, une forme de solidarité avec les producteurs locaux. En effet, les participants pensent que reconnecter les citoyens avec leur territoire et l'agriculture de leur région permettrait d'améliorer leur compréhension de comment poussent les aliments, de leur faire comprendre les défis climatiques, les possibilités d'irrégularité dans l'approvisionnement ou encore la normalité des légumes « imparfaits ». Ce contact serait donc l'occasion de transformer les pratiques alimentaires des consommateurs, faire reconnaître le travail des producteurs (les difficultés et les enjeux du métier) et faire comprendre les implications de la vente des aliments locaux sur la pérennité des petites entreprises et le

développement de systèmes alimentaires plus justes et soutenables (voir section 4.1.3.2.).

Ainsi, le lien avec la nature est intimement lié au lien avec les producteurs. Pour remédier à ce manque de lien, une suggestion des participants (et une pratique de certaines organisations) est d'établir des contacts directs entre les producteurs et les consommateurs pour créer une compréhension du territoire, renouveler le rapport à la terre et valoriser l'alimentation locale. Pour les participants, la création des partenariats solides entre les producteurs et les consommateurs permettrait une prise de conscience et des changements dans les pratiques alimentaires. Plusieurs organisations des participants travaillaient à cette stratégie (LVM, CACS, RFF). Ensuite, pour inciter les gens de la ville à entrer en contact avec l'agriculture locale, plusieurs participants suggèrent de créer un lien direct au moyen de programmes gouvernementaux (stage ou service civique), des kiosques des producteurs dans les supermarchés pour « mettre un visage » derrière les produits, etc. Si le lien direct n'est pas possible (comme lors d'une vie en ville), les participants insistent sur l'importance des certifications ou des informations permettant de connaître la traçabilité des aliments et la manière dont ils sont produits et distribués et dans quelles conditions. Dans tous les cas, le contact direct et les chaînes d'approvisionnement courtes sont privilégiés par les participants. Une participante explique : « Pour le grand public c'est bien qu'il y ait une certification, mais idéalement, si on peut passer par un réseau, c'est mieux. » [P.8]

Ainsi, les participants privilégient des liens avec la production soit par des échanges directs (discuter avec les producteurs, visite à la ferme, aller les aider, etc.) ou indirects (recherche d'information sur comment les aliments sont produits et distribuer, achats de paniers bioloaux, etc.). Sept participant(e)s déclarent entretenir des liens d'amitié avec leurs producteurs et des liens affectifs profonds. Connaître les producteurs permettrait selon eux d'avoir un lien de confiance et rassurer les consommateurs sur la qualité sociale et environnementale des aliments qu'ils consomment. C'est également



l'occasion de créer une relation de fidélité et un partenariat solide entre les consommateurs et les producteurs. Si les échanges directs avec le producteur ne sont pas possibles, les participants se disent attirés par des commerces et des initiatives alimentaires à petites échelles « qui nourrissent des liens sociaux », qui « connaissent les enjeux locaux » et qui « participent à la vie du quartier » [P.12].

Ainsi, cette cooccurrence est traversée par un intérêt des participants pour le relationnel et pour l'humain. À ce sujet, une consommatrice responsable détenant un rôle de « point de chute » semblait bien incarner la mise en relation des gens entre eux (lien social) et avec des réseaux alimentaires locaux (lien environnemental). L'objectif des participants est certes de renouveler le rapport à la nature et de créer un lien ville-campagne entre les consommateurs et les producteurs, mais également de développer des échanges sociaux, des relations humaines horizontales et solidaires essentielles au bon fonctionnement de la vie sociale.

#### 4.1.5. Code *Bien-être et santé*

Tableau 4.8. Le code *Bien-être et santé* et ses cooccurrences

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| Bien-être et santé (190)<br>[24 entrevues] | Mobilisation (49)             |
|  | Alimentation (46)             |
|  | Sensibilisation (42)          |
|  | Environnement (38)            |
|  | Consommation responsable (37) |

Le code *Bien-être et santé* est le cinquième code le plus fréquent du corpus (n = 190). Comme nous l'avons vu dans la description du code *Mobilisation*, la quête de bien-être et de santé est une motivation fréquente pour passer à l'action. Dans cette section, nous décrivons quatre nouveaux thèmes associés au bien-être.

#### 4.1.5.1. Cooccurrence *Bien-être et santé et Alimentation*

Le code *Alimentation* est le deuxième plus fréquent à côtoyer le code *Bien-être et santé* (n = 46). Quatre relations principales apparaissent à l'analyse. Dans un premier temps, et comme nous l'avons montré plus haut, les participants effectuent un lien systématique entre l'alimentation et la santé physique. Or, cette nouvelle relation met davantage l'accent sur les problèmes de santé dans la sensibilisation à l'alimentation saine. Un participant explique : « J'ai un souffle au cœur donc j'ai besoin de faire attention à ce que je mange » [P.22]. Un autre ajoute « J'ai découvert à travers mes épreuves médicales que si tu manges mal, ça va pas bien aller » [P.2]. Par conséquent, à la question « qu'est-ce que représente l'alimentation pour toi ? », la plupart des participants ont répondu « la santé » ou « la vie ». Bien se nourrir et faire attention à son alimentation est donc une valeur et une pratique importante des participants. C'est pourquoi, à la question « qu'est-ce que représente l'alimentation pour toi ? », la plupart des participants ont répondu « la santé » ou « la vie ». Bien se nourrir et faire attention à son alimentation est donc une valeur et une pratique importante des participants. Plusieurs participants considèrent l'alimentation comme un « moyen de prévention » pour ne pas tomber malade, et les choix alimentaires s'effectuent souvent en fonction de leurs effets sur la santé (informations nutritionnelles, etc.). Ainsi, certains participants expliquent que l'alimentation, tout comme la santé, « ça n'a pas de prix » et que « je ne dois jamais m'empêcher de bien manger à cause que ça coûte cher » [P.4]. Nous l'avons déjà soulevé dans la section 4.1.1, les participants décident généralement d'ajuster leurs dépenses pour continuer de s'alimenter sainement.

De cette façon et, dans un deuxième temps, l'accès à l'alimentation et plus spécifiquement, à la saine alimentation, a été reconnu par les participants comme un droit fondamental. Les participants expliquent ainsi « quiconque devrait pouvoir

s'alimenter de manière saine et appropriée peu importe son revenu. » [P.18]. Étant donné ses effets sur la santé, l'accès à une saine alimentation pour tous les citoyens est reconnu comme un rôle essentiel de l'État :

Pour moi un droit à l'alimentation c'est l'État qui reprend pleinement sa place d'acteur. On paye des impôts. C'est pas pour enrichir des pétrolières. C'est pour avoir un droit à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, chacun de notre bord. Un droit au logement et après on peut parler. Mais on est bien loin de ça. [P.18]

Puisque, selon les répondants, l'État ne prend pas action et qu'il manque de l'information sur le sujet, de nombreux citoyens et leurs organisations se chargent d'éduquer la population aux conséquences de l'alimentation sur la santé physique des gens (voir aussi la section 4.1.5.). Un participant affirme que « Les gens comprennent pas trop le niveau d'importance de la nourriture sur leurs bien-être. [...] Mais c'est vraiment crucial quoi. [...] La seule chose plus cruciale que ça c'est ta respiration. » [P.2]. Étant donné les conséquences de l'alimentation sur la santé, les participants soulignent l'importance d'avoir de l'information sur ce qu'ils mangent. Pour eux, savoir ce qu'ils mettent dans leurs corps, c'est pouvoir gérer leur santé.

La troisième relation de ce code est que, au-delà de la santé physique, l'alimentation procure un important bien-être psychologique. En effet, la cuisine et le jardinage sont associés à une série de bienfaits de ce type : le plaisir (gourmandise, plaisir gustatif) ; un moyen de se reconforter, de se valoriser ou de prendre du temps pour soi (bien-être psychologique, moment sacré, spécial) ; un moyen pour s'épanouir personnellement (développer de nouvelles compétences et de nouveaux savoir-faire, développer sa créativité, s'amuser, etc.) ; rencontrer des gens et développer des relations (lien social) ou se connecter avec la nature. Les participants expliquent « J'aime vraiment cuisiner, c'est relaxant et je trouve ça bon d'avoir cette connexion avec la nourriture. » [P.16] ou encore « C'est une passion et beaucoup de plaisir. J'adore toucher la terre, j'adore planter, j'adore arroser et voir tout ça pousser. » [P.21]. La quatrième relation de ce code est que la saine alimentation est également mise en lien avec la santé

environnementale. Pour de nombreux participants, une alimentation saine ne doit pas remettre en cause la santé de l'environnement, mais, au contraire, y contribuer (d'où les principes de la permaculture).

#### 4.1.5.2. Cooccurrence *Bien-être et santé* et *Sensibilisation*

Les liens de cette cooccurrence ont été décrits dans la section précédente 4.1.5.1. Il faut retenir que la sensibilisation a permis aux participants de prendre conscience des liens qui existent entre l'alimentation, la santé individuelle et la santé collective. À cause du manque d'éducation sur ce sujet, les participants et leurs organisations sensibilisent les gens à comprendre ces liens. La première étape de sensibilisation est d'éduquer aux liens entre l'alimentation et la santé personnelle. La représentante d'une initiative alternative explique que le but est d'amorcer un processus réflexif chez les participants pour les éduquer aux bases de la saine alimentation. L'objectif des organisations des participants est de développer les compétences et l'autonomie des gens afin qu'ils aient des pratiques alimentaires adaptées à leurs besoins. C'est donc un important travail de sécurité alimentaire dans lequel sont investis plusieurs participants.

Plusieurs participants ont également exprimé la nécessité de sensibiliser les gens aux nouveaux produits « véganes » industriels et ultras transformés qui ne sont pas forcément meilleurs pour la santé individuelle et collective même s'ils sont véganes. L'exemple de burger végane Beyond Meat a été cité par quasiment tous les répondants. Une participante explique : « Le monde doit être conscient que c'est pas hyper santé, ni très bon pour l'environnement non plus. Ça reste quelque chose qui est ultra-transformé. [...] ça reste de l'agriculture de masse. » [P.16]. Les participants mentionnent un important travail pour développer le sens critique des citoyens sur la diversification de l'offre alimentation soi-disant « éthique » et de se méfier de la vague

« végétane » ou « zéro déchet » étant donné que, parfois, ces produits sont « presque autant polluant que la viande » [P.22] et que même certaines viandes « sont moins polluantes que ces nouveaux burgers végétaliens » [P.25]. La meilleure solution pour les participants est celle de cuisiner soi-même ces burgers et de faire comprendre cela aux gens.

Après la santé physique, la deuxième étape est de faire prendre conscience du lien entre la santé mentale et les activités liées à l'alimentation. Le jardinage et la cuisine collective sont souvent nommés comme de bonnes activités pour faire prendre conscience de ces liens. De plus, les participants indiquent que ces activités génèrent toujours un réel entrain de la part des citoyens. Pour les participants, la connexion avec la nature et avec les gens permet de générer un bien-être, une hausse de l'estime de soi, et par conséquent, privilégier un changement de pratique. Après avoir fait le lien entre l'alimentation et la santé personnelle, la deuxième étape de sensibilisation est d'amener un changement plus large et une prise en compte de l'environnement dans les pratiques. De cette façon, la stratégie est d'utiliser la santé comme levier pour sensibiliser aux causes environnementales, mais également sociales. Une représentante d'initiative conventionnelle explique que « après cette première approche-là, on essaye d'amener le citoyen consommateur à une réflexion plus profonde puis à un changement de mode de vie plus important » [P.9]. Par conséquent, un important travail d'accompagnement est réalisé sur le long terme pour apporter une compréhension plus large de la santé collective.

4.1.5.3. Cooccurrences du code *Bien-être et santé* avec le code *Environnement* et le code *Consommation responsable*

Le code *Environnement* (n= 38) et le code *Consommation responsable* (n= 37) en relation avec le code *Bien-être et santé* reprennent l'idée que le bien-être des êtres humains est directement relié à la préservation de l'environnement et l'alimentation permet de faire un pont entre ces deux liens. Dans ces cooccurrences, on retrouve deux éléments principaux. Premièrement que les emplois qui œuvrent pour la préservation de l'environnement œuvrent également pour la qualité de vie des travailleurs et de la collectivité. Deuxièmement, que maltraiter l'environnement est dangereux pour la santé des gens. De cette manière, une valeur récurrente chez les participants est la volonté de préserver l'environnement pour préserver la santé de la collectivité. Une consommatrice responsable explique que sa principale valeur « C'est le respect. Autant le respect de l'environnement que des personnes autour de nous puis des personnes qui travaillent dans le système alimentaire. » [P.16]. Un autre consommateur responsable ajoute « Le respect de l'environnement, le respect des animaux, le respect de la planète, le respect de son corps. Donc il y a aussi des valeurs de santé reliées à ça. » [P.19]. Les choix de consommation des participants sont alors dictés par la préoccupation environnementale (voir section 4.1.3.4.) qui permet également d'agir en faveur du bien-être personnel et celui de la collectivité.

#### 4.1.6. Conclusion de la première stratégie d'analyse des codes

Tout au long cette première stratégie d'analyse basée sur la fréquence des codes, les efforts de sensibilisation sont exprimés de plusieurs manières. L'objectif de cette sensibilisation est de répondre au manque d'information sur l'alimentation et ses conséquences sur la santé, sur la communauté et l'environnement ; de conscientiser les citoyens, développer leurs capacités et leurs autonomies et favoriser des pratiques alimentaires saines et conscientes, notamment par la consommation responsable ; recréer des liens sociaux et environnementaux à travers l'alimentation. Les participants

insistent sur l'importance de la mobilisation citoyenne et des institutions pour créer des systèmes alimentaires plus justes et plus durables.

#### 4.2. Analyse de codes liés aux objectifs de recherche

La deuxième stratégie d'analyse vise à examiner cinq codes liés aux objectifs de recherche et les cooccurrences les plus fréquentes. Nos objectifs de recherche sont d'identifier les motivations, les pratiques et les enjeux principaux aux pratiques d'engagement des participants. Dans ce contexte, nous avons retenu les codes *Alimentation* ( $n = 149$ ), *Justice* ( $n = 170$ ) et *Responsabilité* ( $n = 100$ ) étant donné que les dimensions de la citoyenneté alimentaire reposent sur l'intégration du droit social à l'alimentation, des valeurs de justices, d'égalité et d'équité et le devoir de participer dans la sphère individuelle et collective (Lozano et Gomez-Benito, 2017). Les codes *Institutionnalisation* ( $n = 136$ ) et *Démarche collective* ( $n = 164$ ) ont également été choisis étant donné leurs correspondances avec les niveaux d'expression de la citoyenneté alimentaire.

##### 4.2.1. Code *Alimentation*

Tableau 4.9. Le code *L'alimentation* et ses cooccurrences

|  |                         |
|--|-------------------------|
| L'alimentation (149)<br>[25 entrevues] | Bien-Être et santé (46) |
|  | Sensibilisation (39)    |
|  | Faire soi-même (36)     |
|  | Droit (32)              |
|  | Liens et contacts (27)  |

Cette section vise à offrir une compréhension synthétique des représentations des participants sur l'alimentation. À cet effet, le tableau 4.10 permet de comprendre les

principaux motifs d'engagement ainsi que les pratiques qui en découlent. Pour beaucoup, l'alimentation représente un héritage familial et une boîte de souvenir (attachement identitaire et affectif) ou bien un loisir gustatif et sensoriel pouvant même aller jusqu'à « un art de la table ». Étant donné son lien direct avec la santé personnelle et collective (voir section 4.1.5.1. et 4.1.1.3.), l'alimentation représente également une manière de prendre soin de soi et des autres. L'accès à la saine alimentation est donc considéré comme un droit humain fondamental (voir section 4.1.5.1.) qui ne doit pas dépendre du milieu social des individus. Pour les participants, le droit à l'alimentation est relié au droit à l'information, au « droit à produire sa nourriture » [P.9] et au « droit à l'expérience de la communauté » [P.7]. Ainsi, au-delà de l'accès à la santé, les participants défendent le droit des individus à faire des choix autonomes et d'avoir des liens sociaux autour de l'alimentation.

Tableau 4.10. Représentations de l'alimentation et pratiques d'engagement

| Représentations de l'alimentation                | Types de représentations  | Pratiques d'engagement   |
|--|---|--|
| Essentiel à la santé individuelle et collective  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Santé personnelle</li> <li>• Santé environnementale</li> <li>• Santé communautaire</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mode de vie pour respecter la santé individuelle et collective</li> <li>• Activités pour créer du lien social</li> <li>• Méthodes de production respectueuses de l'environnement</li> </ul> |
| Attachement émotionnel et identitaire            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Héritage familial ou culturel et souvenirs</li> <li>• Loisir, goût, plaisir</li> <li>• Art de vivre/mode de vie</li> <li>• Construction sociale</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Affect et valorisation de la nourriture au quotidien</li> <li>• Expériences en cuisine et en jardinage</li> <li>• Choix politiques de consommation</li> </ul>                               |
| Injustices par rapport à l'autonomie alimentaire | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non - respect du droit à l'alimentation</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Profondes indignations et critiques virulentes des inégalités</li> <li>• Activités pour défendre l'autonomie et la justice alimentaire</li> </ul>   |
| Espace privilégié pour lutter et prendre action  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace stratégique et abordable</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'alimentation touche les gens au plus profond d'eux même, par conséquent, c'est un lieu privilégié pour prendre action</li> </ul>  |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Espace refuge</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'alimentation comme un espace pour se réfugier du rythme de vie capitaliste, pour prendre soin de soi et prendre son temps</li> </ul>  |



|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire les choses soi-même (production, récupération, transformation) et développer des compétences</li> <li>• Sentiment d'autonomie</li> </ul>  |
|  | • Espace pour se réunir et s'entre-aider | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités de partages et d'échanges conviviaux pour créer du lien social, de la mixité, briser l'isolement et l'exclusion sociale (alimentation utilisée comme « une porte d'entrée dans un réseau local d'entre-aide » par plusieurs OBNL)</li> <li>• Construire un sentiment de communauté</li> </ul> |
|  | • Espace pour sensibiliser et éduquer    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer une connexion avec l'alimentation</li> <li>• Développer des compétences (éduquer aux pratiques alimentaires saines et responsables)</li> <li>• Développer le sens critique et sensibiliser aux enjeux de l'alimentation</li> </ul>  |
|  | • Espace pour innover et expérimenter    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodes de production, de distribution et de consommation plus respectueuses de l'environnement</li> <li>• Innovations pour rendre l'alimentation saine et écologique accessible</li> </ul>  |

Étant donné qu'un tel droit n'est pas réalisé également partout, l'alimentation est un lieu de profondes indignations et de critiques virulentes sur les inégalités. De plus, avec son caractère vital et quotidien, l'alimentation est un moyen d'action privilégié pour s'attaquer aux inégalités et mobiliser une pluralité d'acteurs. Ces actions se concentrent autour des pratiques alimentaires quotidiennes et personnelles (prendre son temps pour s'alimenter convenablement, etc.) ; des activités visant à créer du lien social, lutter contre l'exclusion et bâtir un sentiment de communauté ; des activités d'éducation aux pratiques de saine alimentation et de sensibilisation aux enjeux des systèmes alimentaires ; et finalement, des activités visant à développer des nouveaux réseaux alimentaires plus justes et plus soutenables. Nous voyons donc que les représentations que les participants ont de l'alimentation sont des précurseurs aux pratiques d'engagement. La description de ce code offre plusieurs éléments de réponses pour nos objectifs de recherche.

#### 4.2.2. Code *Justice*

Tableau 4.11. Le code *Justice* et ses cooccurrences

|                                 |                           |
|---------------------------------|---------------------------|
| Justice [170]<br>[24 entrevues] | Sécurité alimentaire (49) |
|                                 | Contraintes & accès (37)  |
|                                 | Moyens financiers (37)    |
|                                 | Environnement (34)        |
|                                 | Sensibilisation (29)      |

Le thème de la justice est très présent dans le discours des participants notamment pour critiquer les injustices associées au système alimentaire industriel. La vision de justice décrite par les participants englobe également la vision du respect de l'environnement. Pour les participants, faire des choix justes au niveau de sa consommation et de son travail permet de privilégier la justice sociale et environnementale. Cette représentation est d'ailleurs associée à la notion de citoyenneté qui intègre, dans les conceptions des participants, trois conditions principales : l'appartenance à une communauté, une conscience altruiste et en conséquence, agir pour le bien-être de l'environnement et de la société. Suivant leur représentation de la citoyenneté, les participants consomment dans des structures qui respectent les valeurs de justice sociale et environnementale et tentent de s'impliquer de différentes manières dans le système alimentaire montréalais (don alimentaire, partage de nourriture, création d'initiatives aux prix accessibles et/ou qui respecte le travail des producteurs, etc.).

Un système alimentaire juste repose, dans les représentations des participants, sur trois axes principaux : 1) offrir des bonnes conditions pour les travailleurs de l'approvisionnement alimentaire, 2) une alimentation saine accessible pour toute la population et 3) des mesures permettant aux organisations de pérenniser leurs activités. Les participants expliquent que le troisième aspect ne relève pas de leurs actions ni celles des organisations et concerne plutôt le milieu institutionnel. À leur échelle, les participants et leurs organisations expliquent qu'ils s'impliquent dans la réduction des inégalités dans les systèmes alimentaires par l'axe 1), soit, en améliorant les conditions des travailleurs de l'approvisionnement alimentaire, et par l'axe 2), soit, en privilégiant

l'accès à la saine alimentation. Concernant les conditions des travailleurs, les organisations luttent pour offrir des bonnes rémunérations aux producteurs, mais également des bonnes conditions de travail à leurs employés. Ainsi, les producteurs ou les employés de ces organisations n'ont pas forcément des hauts salaires, mais ils ont des bonnes conditions de travail comme des avantages sociaux, des horaires flexibles, des emplois permettant de s'épanouir et de développer un ensemble de compétence, une ambiance de travail conviviale, etc. D'ailleurs, l'amélioration constante de leurs conditions de travail est une volonté au sein des organisations. Concernant l'accès à la saine alimentation, cet enjeu est appréhendé différemment dépendamment de l'organisation dans laquelle s'implique le participant. Trois types d'organisations ont été identifiés en fonction de leur structure organisationnelle : des OBNL en sécurité alimentaire, des organisations offrant des salaires (entreprises, entreprises d'économie sociale, coopératives, etc.) et des organisations n'offrant pas de salaire (associations, groupes d'achat, organisations peu ou non officielles). Nous décrirons brièvement les missions, les pratiques et les enjeux pour chacune d'entre elles.

Tout d'abord, les OBNL en sécurité alimentaire entreprennent des démarches innovantes en termes organisationnels pour favoriser l'accès à la saine alimentation de manière digne, inclusive et respectueuse. Le don alimentaire associé à la charité est donc remplacé par des structures permettant de choisir ces aliments, le but étant de redonner un pouvoir d'agir aux individus et de se rapprocher d'une épicerie conventionnelle pour déstigmatiser les gens qui ont besoin d'aide alimentaire. Dans cette optique, le nom « banque alimentaire » se substitue à l'appellation « épicerie communautaire » dans le cas de MP. De plus, les organismes adoptent des mesures pour éviter les questions invasives auprès des MFR. Une représentante d'initiative alternative explique : « Partout où ils vont, ils se font demander leurs informations. [...] Alors nous on ne demande pas aux gens de nous prouver leur pauvreté ». Cette démarche inclusive et respectueuse permet de respecter davantage les personnes et de favoriser leur accueil.

Au sein de ces organisations, les activités de sécurité alimentaire sont dissociées de celles de lutte au gaspillage alimentaire parce qu'une forme de discrimination découle de cette association : donner les surplus des grandes entreprises, de la nourriture périmée ou de mauvaises qualités sans valeur nutritive est perçues comme une discrimination inacceptable et tout à fait à l'opposé d'une démarche de dignité et de respect. Un représentant d'initiative d'urgence explique :

Le gaspillage alimentaire et l'insécurité alimentaire devraient être gérés de façons complètement différentes. [...] Parce que là on permet aux compagnies de recevoir des reçus d'impôts pour des trucs à la limite de la péremption et après ça de faire du placement de produit. [...] Tu vois le système néolibéral a même trouver le moyen de faire du capital sur la pauvreté.

Pour les représentants de ces initiatives, relier sécurité alimentaire et le gaspillage alimentaire « c'est un peu comme pelleter la solution aux pauvres. » [P.22] et reproduire une série d'injustices sociales. Ces organismes entreprennent tout de même des mesures pour éviter le gaspillage alimentaire sans pour autant le considérer comme une solution à l'insécurité alimentaire. En contrepartie, les pratiques en sécurité alimentaire reposant sur la dignité sont associées à celles travaillant au niveau de l'autonomie. Par conséquent, les activités des organismes en sécurité alimentaire s'axent vers le développement des compétences et l'autonomisation des individus. Plusieurs d'entre elles développent des activités autour des cuisines collectives, des jardins collectifs et représentent des « réseaux d'entraide » où l'alimentation est un prétexte pour venir en aide aux gens (banque d'informations, santé, vêtement, employabilité, service de langue, etc.), développer leur autonomie et bâtir la communauté. Des politiques de saine alimentation sont adoptées par les organismes pour offrir des aliments frais, de qualités et appropriés culturellement. Ces politiques incitent le développement de compétences étant donné que les aliments offerts doivent être cuisinés. Plusieurs organisations adoptent des mesures de participation pour rendre accessibles les aliments biologiques et locaux des petits producteurs. Par exemple, le

projet d'une carte prépayée au CACS durant l'été 2020 permettait de donner accès aux MFR aux légumes locaux. Une autre pratique de cette organisation est d'inciter à la participation des consommateurs avec des rabais. Cette mesure permet d'accorder des prix bas aux aliments locaux tout en rémunérant adéquatement les petits producteurs.

Un enjeu déterminant des organisations en sécurité alimentaire est de faire évoluer les réglementations vers des actions qui favorisent réellement la saine alimentation, soit, des actions axées sur l'autonomie de leurs clients et la dignité. Pour cela, les représentants d'organisations insistent sur la nécessité de développer des mesures d'impacts étant donné que les résultats chiffrés sont les meilleurs moyens pour obtenir l'attention des décideurs, changer la représentation de la saine alimentation au sein des institutions et amorcer des pratiques appropriées. De cette façon, les organisations utilisent les médias, des lettres d'opinions, leurs contacts auprès des élus, les tables de concertation, etc., pour diffuser leurs visions. Un autre moyen pour améliorer cette diffusion, c'est de collaborer avec le milieu de la recherche, que ce soit le milieu universitaire ou avec des partenaires. Les résultats des recherches permettent de prouver que la faim n'est pas une question de quantité de nourriture, ni même d'autonomie, mais de revenu. Pour le représentant du Dépôt, les solutions à l'insécurité alimentaires proviennent « des expériences collectives » [P.10] comme nous le verrons dans la description du code *Démarche collective*.

Du côté des entreprises, des coopératives et des autres OBNL, adopter des démarches pour rendre l'alimentation saine accessible est plus difficile étant donné la nécessité de rentabilité. En ce sens, ces organisations ont la volonté d'être accessibles à la population, mais la rentabilité est primordiale pour assurer une viabilité au projet et pour respecter les conditions des travailleurs au sein du projet. Cela soulève une tension au sein même des valeurs de justice alimentaire puisqu'il s'agit de choisir entre la justice envers les consommateurs ou la justice envers les travailleurs (notamment pour une organisation dont les fonds ne sont pas octroyés par le gouvernement). Compte

tenu du peu d'aide extérieure, les organisations n'ont d'autres choix que de monter leurs prix, ce qui rend leurs produits sains et éthiques accessibles à une fine couche de la population. D'ailleurs, même avec des prix conséquents, certaines initiatives peinent à donner des bonnes conditions aux travailleurs. Selon un représentant d'initiative conventionnel « C'est quand même précaire notre situation au niveau des ressources humaines. On peut pas soutenir cette situation à long terme, il faut qu'on trouve une solution à tout ça » [P.13]. La solution adoptée pour baisser les coûts des organisations passe par l'adoption de formes organisationnelles plus efficaces ou par l'intégration d'innovations techniques. Dans le cas de LVM, détenir un composteur pour le système d'agriculture sur toit permet d'économiser d'importants coûts d'intrants et donc de baisser le prix de leurs produits. En somme, le financement est un important enjeu dans ce code (n = 37). Nombreuses sont les entreprises et des OBNL qui octroient des salaires à se tourner vers les grosses entreprises pour obtenir du financement. Une participante impliquée explique que le gouvernement n'offre pas d'appui pour son initiative et donc, qu'elle doit compter sur les entreprises privées pour développer son projet axé sur la réduction du gaspillage alimentaire. Du côté des OBNL en sécurité alimentaire, celles-ci ont l'obligation de suivre des cahiers des charges des institutions pour obtenir un financement. Elles ont donc moins de liberté pour innover, d'où l'importance des mesures d'impacts pour faire évoluer ces cahiers de charges. À ce sujet, un représentant d'initiative d'urgence s'indigne par rapport aux structures du milieu philanthropique :

Les bailleurs de fonds ont tendance à créer des ghettos. On va financer Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord parce qu'il y a beaucoup de pauvres, mais les quartiers où le revenu médian a augmenté on les finance plus même s'il y en a encore des pauvres. Alors là ils créent des ghettos et des poches pauvreté. [...] Rosemont c'est un quartier aisé en théorie, mais en pratique il y a du monde qui en arrache. [P.22]

Au-delà des « poches de pauvreté », ce représentant critique la nécessité de devoir constamment innover : « [...] Au bout de 6 ans, parce que je fais pas des cours de cuisines avec des enfants unijambistes, saoudiens, à qui il manque un bras ou qui crash

à gauche, j'ai plus de subventions fait que débrouille-toi ! » [P. 22]. Une autre critique adressée à l'organisation de la sécurité alimentaire et les bailleurs de fonds concerne les quotas d'aliments par organismes. Pour être considéré comme un petit organisme, MP ne reçoit pas suffisamment d'aliments pour nourrir ses bénéficiaires et, en conséquence, le représentant est contraint de choisir à qui donner ou ne pas donner de la nourriture. Ce participant critique les actions « top-down » qui se développent dans la manière de gérer les actions en sécurité alimentaire et la compétition qui s'instaure entre les organismes. Selon lui, cette forme organisationnelle ne permet pas d'apporter des solutions adaptées aux réalités locales et accentue les inégalités sociales. De plus, la formule « top-down » s'apparente, d'après lui, à une instrumentalisation du milieu communautaire par le modèle capitaliste. Suivant la même pensée, un consommateur responsable travaillant dans un organisme en sécurité alimentaire explique crument que le milieu communautaire est « la pute du capitalisme » [P.3], car la quête de financement oblige les organismes communautaires à se conventionnaliser, rentrer dans le système et s'accommoder de leurs réglementations. Il est à noter que cette vision très critique n'a pas été mentionnée par tous les participants.

La troisième forme d'organisation, souvent des associations, des groupes d'achats ou des initiatives citoyennes peu ou pas officielles, dévient le problème de financement en faisant reposer l'organisation essentiellement sur le bénévolat. Ces initiatives sont alors plus libres de réaliser les activités qu'elles jugent nécessaires pour améliorer la justice alimentaire. Cependant, ces organisations reposent essentiellement sur la mobilisation citoyenne (bénévole) ce qui fragilise leurs activités sur le long terme (difficile de survivre dans la durée) et limite leurs impacts (micro local). Pour conclure, le tableau

4.12 résume les missions<sup>20</sup>, les pratiques et les enjeux des citoyens et des différents organismes (dans lesquels ils sont impliqués) concernant la justice alimentaire.

Tableau 4.12. Représentations, missions, pratiques et enjeux des citoyens et leurs organisations concernant la justice

| Acteurs         | OBNL en sécurité alimentaire   | Organisations avec salaires  | Organisations sans salaires (groupe d'achat, associations, initiatives peu ou non officielles)  |
|-----------------|--|--|---|
| Représentations | <ul style="list-style-type: none"> <li>Justice envers les travailleurs et les organisations du système alimentaire</li> <li>Justice envers les citoyens/consommateurs</li> </ul>   |  |   |
| Missions        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre accessible la saine alimentation de manière digne + développer l'autonomie alimentaire</li> <li>Offrir des emplois de qualité</li> <li>Changer la vision de la sécurité alimentaire dans les institutions</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Bien rémunérer les travailleurs</li> <li>Sensibiliser les citoyens à une alimentation juste et écologique (changer la consommation)</li> <li>Essayer d'avoir des aliments moins chers</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre accessibles la saine alimentation et la consommation responsable</li> <li>Sensibiliser les citoyens à une alimentation juste et écologique (changer la consommation)</li> <li>Mobiliser les citoyens</li> </ul>   |
| Pratiques       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dons alimentaires axés sur la dignité et l'autonomie (choix des aliments, aliments de qualités, appropriés culturellement et non issus du gaspillage alimentaire)</li> <li>Développer les compétences</li> <li>Mesures pour permettre aux MFR de se procurer des aliments bioloceaux tout en offrant des rémunérations adéquates aux producteurs</li> <li>Offrir des emplois de bonne qualité (salaires,</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Offrir des emplois de bonne qualité (salaires, horaires, avantages sociaux, épanouissement, etc.)</li> <li>Bons salaires aux producteurs (reconnaissance)</li> <li>Formats participatifs et possibilités de « troc » pour permettre l'accès aux services offerts</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Diverses stratégies pour baisser le prix des aliments</li> <li>1. Format participatif (bénévolat)</li> <li>2. Partenariats avec des acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs ou grossistes)</li> <li>3. Récupération d'aliments issus du gaspillage alimentaire</li> <li>Format participatif pour favoriser le lien social et la participation citoyenne</li> </ul> |

<sup>20</sup> Les missions des organisations reposent sur une série de valeurs et de motivations des citoyens qui y travaillent. Ainsi, les motivations des citoyens deviennent des missions lorsqu'elles sont portées par une organisation.



|        |   |   |   |
|--------|---|---|---|
|        | horaires, avantages sociaux, épanouissement, etc.)<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervenir dans le discours public, les médias et les institutions</li> <li>• Faire des études d'impacts pour prouver les bienfaits d'une démarche axée sur la dignité et l'autonomie</li> </ul>   |   |   |
| Enjeux | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Doivent suivre les cahiers des charges des bailleurs de fonds pour obtenir du financement ce qui diminue leurs libertés d'action</li> <li>• Leurs actions ne suffisent pas pour éradiquer les problèmes d'insécurité alimentaire</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Défi de faire évoluer les réglementations</li> <li>2. Tension entre l'action des OBNL et la désresponsabilisation de l'État</li> </ol> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rentabilité pour viabilité</li> <li>• Prix élevés donc non accessibles aux MFR</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Tension entre alimentation écologique et justice alimentaire</li> <li>2. Tension entre justice pour les consommateurs ou justice pour les travailleurs</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choisir des priorités au sein des missions fondamentales (étant donné que l'État n'intervient pas)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Repose entièrement sur la participation citoyenne (pas de salaire), difficile de survivre sur le long terme. Tension entre la mobilisation et le bien-être.</li> <li>• Nécessité d'avoir du temps pour s'impliquer</li> <li>• Peu ou pas de formalisation et/ petites organisations (bouche-à-oreille)</li> <li>• Impact très local</li> </ul> |

#### 4.2.3. Code *Responsabilité*

Tableau 4.13. Le code *Responsabilité* et ses cooccurrences

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| Responsabilité [100]<br><br>[24 entrevues] | Mobilisation (36)             |
|  | Environnement (23)            |
|  | Sensibilisation (22)          |
|  | Consommation responsable (22) |
|  | Sens critique (20)            |

La responsabilité est la troisième dimension de la citoyenneté alimentaire. Dans le discours des participants, la responsabilité est abordée de deux manières principales. Premièrement, il s'agit d'une valeur qui permet d'encourager des pratiques d'engagement. Deuxièmement, les participants abordent le phénomène de responsabilisation des citoyens de manière critique et proposent des conditions à cette

responsabilisation. Les deux thématiques que prend la responsabilité sont détaillées dans cette section.

Dans un premier temps, la responsabilité est abordée en tant que valeur qui permet d'encourager des pratiques d'engagement. Un consommateur responsable explique :

C'est une responsabilité envers moi-même, les idéaux que j'ai, mes valeurs et envers les choix que j'ai pris avant tout. Je le fais pas particulièrement pour les autres, c'est vraiment une responsabilité pour moi [P.12].

Il existe donc une responsabilité envers soi-même d'agir en cohérence avec ses engagements et ses valeurs profondes. De plus, être en phase avec soi-même (éviter la dissonance cognitive) permet de se sentir utile et de s'épanouir dans la sphère personnelle et professionnelle. Un représentant d'initiative conventionnel explique : « Être bien dans mon emploi c'est aussi sentir qu'il contribue à un mouvement social [...] » [P.13]. Agir pour le bien-être de la collectivité présente et futur est donc une autre responsabilité que s'attribuent les participants. La notion de responsabilité intégrée par les participants est associée à l'idée que « si on veut que les autres se responsabilisent, on doit d'abord donner l'exemple » [P.16]. Cette représentation se coordonne donc avec la notion de citoyenneté étant donné que les participants considèrent le fait d'agir dans la sphère publique comme une responsabilité qui accompagne le statut de citoyen. Une participante impliquée explique :

Oui, on a droit à une vie saine, à une vie propre, à de l'énergie propre, etc., mais on a aussi des obligations par exemple, aider les gens, la solidarité, le bénévolat, participer aux programmes zéro déchet, pour l'environnement, etc. Donc c'est ça la citoyenneté, cette relation d'obligations et de droits. On doit réclamer nos droits et assumer nos responsabilités. [P.21]

Pour reprendre une représentante d'initiative conventionnelle, le citoyen « [...] a la responsabilité de s'engager politiquement, de s'engager socialement et de s'engager écologiquement pour s'assurer que la communauté dans laquelle il habite est viable. » [P.9]. Elle explique également la relation entre l'information et la responsabilité. Pour elle « à partir du moment où tu es conscient d'une problématique, tu as la responsabilité

d'agir en conséquence. » [P.9]. De cette façon, la responsabilité d'agir encourage un ensemble de pratique d'engagement. Comme nous avons vu tout au long de la première partie du chapitre, la sensibilisation est la pratique privilégiée par l'ensemble des participants et leurs organisations pour mobiliser les citoyens et les responsabiliser par rapport à la collectivité et l'environnement. Cette responsabilisation passe par une conscientisation aux impacts des pratiques quotidiennes, par l'éducation à une consommation non conventionnelle, et par l'éducation au sens de la communauté. Nous l'avons vu dans la description du code *Consommation responsable*, se responsabiliser est associé avec une série de compromis dans la vie professionnelle et personnelle afin de réduire son impact et agir pour le bien-être collectif (accepter des conditions de travail et de consommation parfois contraignantes). Certains participants pointent la nécessité urgente de responsabiliser les citoyens et certains participants pensent qu'il est nécessaire de mettre en place des réglementations ou des mesures contraignantes pour les obliger à adopter des pratiques de consommation responsable. « Je pense qu'ils sont loin d'être suffisamment sollicités, moi je serais même pour leur imposer. » [P.19]

Dans un deuxième temps cependant, le phénomène de responsabilisation est abondamment critiqué par les participants étant donné le manque de structures mises en place par les institutions pour aider les citoyens responsables. Ce manque d'appui justifie une forme de déculpabilisation des citoyens et donc, une justification pour ne pas s'impliquer davantage. Les participants avaient parfois ce genre de commentaire : « Responsabilité. Non, je fais mes propres affaires » [P.15] ou « Je suis pas du genre à aller convaincre le monde » [P.11] ou encore « C'est à eux de le faire » [P.4]. La déculpabilisation par des actes de consommation responsable permet à de nombreux participants ne pas s'engager davantage. Parfois critiquée, la déresponsabilisation des citoyens est aussi légitimée par les participants : « S'informer ? Mais c'est encore demandé aux gens. À un moment donné, ils capotent là ! On a bien trop de choses à faire dans la vie. Tu peux pas demander ça ! » [P.14]. Pour ce participant, si les

institutions souhaitent responsabiliser les citoyens, encore faut-il qu'elles mettent les structures en place :

Si on veut imposer ce fardeau-là aux citoyens, il faut leur donner du lousse dans leurs vies pour qu'ils puissent consommer responsablement. C'est un effort de plus, c'est du temps de plus. Si tu n'offres pas ce temps de plus aux citoyens, comment tu veux qu'ils fassent? [...] les gens ils sont surmenés et ils disent « Fuck off, je vais ignorer tout ce mouvement parce qu'ils sont pas réalistes, ils me parlent pas à moi. » [P.20]

Sans appui de la part de l'État, la majorité des participants critiquent la responsabilisation des citoyens en pointant une forme de discours néolibéral. « Le sort de la planète est pas entre tes mains et c'est ça qu'on veut nous faire croire dans notre monde libéral que c'est nous qui sommes responsables, que c'est nous qui allons faire changer les choses. [...] c'est encore une action libérale d'individualisation des problèmes » [P.14] ou bien « C'est typiquement néolibéral cette décision d'imposer à l'individu la résolution des problèmes de société. » [P.20]. Pour les participants, la stratégie du discours néolibéral c'est de pointer le rôle des individus pour éviter de changer la structure du système. Un répondant explique « C'est facile pour le système capitaliste de nous culpabiliser. C'est comme ça qu'on nous maintient dans un jeu où on te dit que c'est ton rôle, mais c'est le système le problème » [P.22]. Pour les participants, une réelle transformation repose sur une responsabilisation collective et donc, un effort de mobilisation incluant les citoyens, les quartiers, le gouvernement, les entreprises, etc. (voir section 4.1.1.2.). La responsabilisation des citoyens est perçue légitime dans deux cas : premièrement, si les autres acteurs de la société se responsabilisent également, et deuxièmement, si cette responsabilisation respecte les principes d'équité.

Pour le premier cas, les institutions doivent mettre des mesures pour responsabiliser les entreprises et réguler leurs actions. En parlant des citoyens corporatifs, un représentant d'initiative d'urgence :

[...] le système néo-libéral, il donne beaucoup de libertés aux gens, mais la liberté va aussi avec des responsabilités et s'il y a personne pour surveiller la responsabilité des gens, leurs façons de produire et de faire des choses, il arrive quoi ? [...] Il faut arrêter de toujours dire que c'est le citoyen qui est responsable. Le corporatif EST un citoyen aussi auquel on devrait avoir de plus grandes exigences. [P.22]

De cette façon, les institutions doivent rendre effectifs le principe de responsabilité, et non pas seulement celui des droits (libertés). Cela soulève la tension avec le système politique démocratique et néolibéral basé sur le respect des libertés individuelles. Pour le deuxième cas, sachant que les citoyens ne sont pas égaux, responsabiliser tous les citoyens de manière égale c'est reproduire les inégalités et perpétrer les discriminations. En parlant des MFR, une consommatrice responsable explique : « Je veux vraiment pas qu'en tant que société, on mette un poids sur ces personnes-là puis les faire se sentir mal parce qu'ils n'ont pas acheté tel produit ! Ces gens-là ont déjà assez de stress et de poids sur leurs épaules. » [P.16]. De cette manière, la responsabilisation des citoyens devrait respecter les capacités de chacun :

[...] C'est à chacun de faire un effort en fonction de ses capacités. [...] Si tu peux pas voter avec ton dollar, il y a toujours des pétitions que tu peux signer, voter pour des personnes qui soutiennent ce genre de mesures, encourager des commerces, etc. [...] partager sur les réseaux, en parler à notre entourage, c'est une autre façon de faire connaître ces endroits-là puis de les soutenir sans nécessairement acheter là-bas. [P.16]

En conclusion, les individus qui ont les moyens de se responsabiliser par la consommation devraient le faire étant donné que « Si toutes les personnes qui sont capables de faire l'effort le font, ça va démocratiser la saine alimentation. » [P.16]. Par la suite, l'enjeu est d'engager les gens de manière collective, au-delà de l'achat. Le tableau 4.14 résume les deux formes que prend la responsabilité dans le discours des participants.

Tableau 4.14. Les deux formes de la responsabilité dans le discours des participants

|  |
|--|
| La responsabilité comme valeurs qui engendre des pratiques |
|--|

| Valeurs  | Pratiques   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsabilité envers soi-même, envers la collectivité et l'environnement</li> <li>• Partie intégrante du citoyen (ensemble de droits et de devoirs)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Redévelopper la citoyenneté des autres (le sens des responsabilités envers la collectivité et l'environnement) <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Responsabiliser les individus dans leur consommation : conscientisation aux impacts des pratiques quotidiennes, éducation à une consommation non conventionnelle</li> <li>2. Responsabiliser les individus à participer à la vie collective : éducation au sens de la communauté</li> </ol> </li> <li>• Faire des compromis dans sa vie personnelle (surtout la consommation) et professionnelle (travailler pour une bonne cause)</li> </ul> |

| La responsabilité abordée de manière critique   |  |
|---|--|
| Enjeux de la responsabilisation   | Conditions de la responsabilisation  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enjeu 1 : Il existe une nécessité urgente de responsabiliser les citoyens dans leurs actions quotidiennes (surtout à travers la consommation responsable)</li> <li>• Enjeu 2. Le manque d'appui des institutions privilégie une déresponsabilisation des citoyens</li> <li>• Enjeu 3 : Le discours de responsabilisation des citoyens est une stratégie néolibérale d'individualisation des problèmes et qui permet de ne pas revoir la configuration du système</li> <li>• Enjeu 4. Les institutions doivent mettre en place des structures pour permettre aux citoyens (ainsi qu'aux autres acteurs de la société) de se responsabiliser dans leurs actions quotidiennes.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de responsabiliser tous les acteurs de la société et non pas uniquement les citoyens (néolibéralisation)</li> <li>• Nécessité de responsabiliser équitablement pour ne pas reproduire les inégalités (respecter les capacités de chacun)</li> <li>• Nécessité de responsabiliser à la vie collective (agir au-delà de la consommation)</li> </ul> |

#### 4. 2. 4. Code *Institutionnalisation*

Tableau 4.15. Le code *Institutionnalisation* et ses cooccurrences

|   |                               |
|---|-------------------------------|
| Institutionnalisation [136]<br><br>[25 entrevues] | Découragement (56)            |
|   | Sensibilisation (39)          |
|   | Consommation responsable (39) |
|   | Démocratisation (26)          |
|   | Profit (25)                   |

La description du code *Institutionnalisation* (n = 136) vient éclairer les perceptions des participants sur les mécanismes d'adoption de la consommation responsable. Dans une

première partie, nous abordons les processus d'adoption de la consommation responsable et dans une deuxième partie, les critiques adressées à l'adoption de ces pratiques et mécanismes.

#### 4.2.4.1. Pratiques et mécanismes de l'adoption de la consommation responsable

Premièrement, le développement de la consommation alimentaire responsable est associé à une importante sensibilisation des citoyens à l'impact de l'alimentation sur la santé et sur l'environnement. Actuellement, la consommation responsable ou écologique est reconnue comme « une tendance populaire » [P.10] ou un « effet de mode » [P.5]. L'évolution de la conscience collective se traduit par une évolution de l'offre. La mise en place d'initiatives innovantes en alimentation écologique est beaucoup plus facile qu'auparavant. « Si on avait créé [x] il y a 8 ans ou dans 8 ans, ça n'aurait pas été le même impact. On est arrivé exactement au moment où il fallait incarner cette alternative-là. » explique P.9, une représentante d'initiative conventionnelle. Elle ajoutait « Ça a été difficile quand on a fait les demandes pour avoir du financement parce qu'il fallait prouver que le concept allait fonctionner et que ça avait du sens ». [P.9]. Elle explique que plus tard, PME Montréal a reçu une quantité phénoménale de projets zéro déchet qui, « pour justifier leurs plans d'affaires et leurs prêts, nommait [son entreprise] comme exemple » [P.9]. Pour plusieurs participants, l'importante demande pour ce genre de projet a abondamment contribué à « changer les mentalités des gens qui prennent les décisions. » [P.9]. Outre le milieu institutionnel, ce mouvement alimentaire s'accompagne de changement au sein des grandes entreprises. Le représentant d'une initiative conventionnelle témoigne qu'une bannière concurrente de IGA est venue les voir pour reproduire leur système de toit vert maraicher. Il explique que « ça été une immense carte de visite pour d'autres projets, c'est très médiatisé, c'est un très gros coût de marketing, non seulement pour

notre entreprise, mais pour l'agriculture urbaine en général. » [P.13]. Les grandes entreprises et les institutions sont séduites étant donné que ces projets « fonctionnent » et qu'il y a une véritable demande. De cette façon, la sensibilisation massive des citoyens a fait évoluer les institutions et la direction des grandes entreprises qui en retour, contribuent à institutionnaliser et diffuser les pratiques de consommation responsable.

Cette institutionnalisation permet de rendre les pratiques de consommation responsable mieux connues en réalisant un important travail de marketing et de communication. C'est l'occasion de sensibiliser progressivement les citoyens à d'autres formes de consommation, de nouveaux régimes alimentaires, de créer un mouvement de masse et de multiplier ces pratiques. Une participante impliquée explique « Finalement toutes les pubs qu'on voit et qui sont plus écoresponsables ça sensibilise doucement, mais sûrement les consommateurs » [P.5]. Le mouvement végétarien et végane et venu casser l'habitude de manger de la viande à tous les repas et, en s'institutionnalisant, a permis de changer les habitudes de consommation d'un grand nombre d'individus. Le *Beyond Meat* est ainsi la représentation parfaite d'un « outil de transition » [P.4]. Les aliments responsables connaissent également une baisse de prix monumentale avec « la gamme bio de Auchan à moins de 1 euro [...] » [P.18]. Un participant explique même son projet de mettre en place un McDo végane pour sensibiliser davantage à la consommation végétalienne et rendre un combo accessible pour 7\$. De cette manière, les grandes entreprises contribuent à faire adopter les pratiques de consommation responsable, notamment à travers le *Beyond Meat* qui a d'ailleurs été nommé par plus de la moitié des participants. Cependant, leurs actions ne sont pas perçues comme une forme d'engagement. Pour les participants, l'adoption de la consommation responsable par les grandes entreprises « va rendre la chose plus conventionnelle pour qu'un public à tendance rigide intellectuellement change ». [P.4]. À ce propos, le développement des pratiques de consommation responsable vient aussi avec un enjeu de flexibilisation de l'engagement (voir section 4.1.2.2). Une représentante d'initiative alternative



explique que la priorité est de développer l'agriculture locale et de rendre la consommation dans ces structures plus accessible :

[..] c'est mieux que le plus de monde avance dans cette direction plutôt que ça reste l'apanage « d'extrémistes écologistes », entre guillemets, qui sont vraiment 100% dédié à faire attention sous tous les aspects de leurs vies. [...] Les tomates qui poussent sur le toit d'un IGA, les salades, il me semble que c'est anecdotique et ça va jamais remplacer l'agriculture, mais ça à au moins l'intérêt que les gens se disent « Ah ouais ! » puis ça fait avancer le truc dans leurs têtes. Donc je pense que rien que ça s'est positif. [P.23]

#### 4.2.4.2. Critiques envers les pratiques et les mécanismes de la consommation responsable

Parmi les enjeux négatifs de l'adoption de la consommation responsable à grande échelle, les participants critiquent une nouvelle offre alimentaire non éthique. Ils déclarent qu'ils ont de plus en plus « l'impression de se faire mentir par une équipe de marketing » [P.15]. Ils parlent de « récupération », de « greenwashing » ou de « green marketing » puisque de nombreux commerces adaptent ou développent leurs offres pour faire du profit et non pas pour des valeurs écologiques. Deux types de commerces sont alors identifiés : les premières sont des entreprises qui ne veulent pas perdre des parts de marché et qui adaptent leur offre en conséquence, les deuxièmes sont des entreprises aux valeurs profondes et qui tentent d'amorcer des changements de pratiques par la consommation et au-delà. L'enjeu pour les consommateurs est de connaître les valeurs de bases qui motivent les commerces (l'éthique ou le profit) afin de savoir dans quelles entreprises consommer. Or, identifier les valeurs des entreprises est plus ou moins facile dépendamment de l'organisation et donc, cela ajoute un ensemble de difficultés aux efforts de consommation responsable. Étant donné que ce sont souvent les commerces les moins éthiques qui proposent les produits les moins chers, la question se pose si l'institutionnalisation finira par encourager les petites ou les grandes entreprises. Les participants sont donc préoccupés à l'égard du choix des

consommateurs et insistent sur l'importance d'intégrer un sens critique aux citoyens afin d'effectuer des « bons choix » en s'informant sur les valeurs d'une entreprise et, de préférence, consommer dans des petites structures.

Cependant, certaines petites entreprises écologiques locales profitent de leur image « locale », « biologique » ou « zéro déchet » pour augmenter leurs prix. Au sujet de l'entreprise d'agriculture urbaine Lufa, une représentante d'initiative alternative de famille explique que l'entreprise « pratique des prix vraiment comparables à ceux de la grande distribution avec les fermiers locaux donc ils n'ont pas du tout cette volonté d'avoir un comportement équitable vis-à-vis de leurs fournisseurs, et après par contre, ils montent les prix. » [P.23]. Toujours au sujet de Lufa, une consommatrice responsable explique : « Je trouve que la mission première de produire localement elle est un peu mise de côté au profit du *cute, fancy* et on va te faire payer hyper cher une salade, c'est ça qui me pose problème. » [P.18]. La nécessité de rentabilité et la quête de profit peut donc s'accompagner d'une perte des valeurs initiales des initiatives, qu'elles soient sociales ou environnementales. En conséquence, les participants montrent une importante méfiance et une forme de découragement. Cependant, la même participante explique que, bien qu'il y ait une « certaine distorsion des missions premières, à la base c'est quand même de l'autosuffisance alimentaire locale donc c'est très bon » [P.18]. D'après elle, « plus ça grossit et plus les critiques arrivent, mais reste qu'à la base ça vient d'une initiative intéressante ». Il s'agit pour elle de produits relativement sains, abordables et qui « en existant, proposent une certaine sensibilisation de la population » [P.18]. L'avis est donc mitigé du côté des consommateurs responsables au sujet de cette perte de valeur. À ce sujet, certaines entreprises tentent de mettre les bouchés doubles pour aller plus loin dans leur démarche éthique. La représentante d'une initiative conventionnelle explique qu'une association des épiceries zéro déchet s'était constitué et était en train de rédiger une charte de valeurs autour des prérogatives suivantes : épicerie à échelle humaine, offrir du biologique, faire la promotion des petits producteurs. Le défi de communiquer les

valeurs de l'organisation est aussi un enjeu au sein du RFF (voir section 4.1.2.2). Selon une représentante d'initiative conventionnelle, l'important est d'accompagner les consommateurs pour les aider à faire la différence entre une initiative « qui veut faire du profit » et d'autres qui s'inscrivent « dans la volonté de changer le système. » [P.9].

Développer des réglementations pour attester la qualité éthique d'un produit ou d'un commerce est une autre solution proposée pour remédier à la distorsion des valeurs. Néanmoins, celle-ci s'accompagne d'importants enjeux éthiques. Un consommateur responsable explique que la mise en œuvre d'un suivi et d'une inspection aurait sûrement l'effet secondaire d'augmenter les prix des aliments « réellement » éthiques en les rendant encore moins abordables. Ainsi, même avec le processus d'institutionnalisation, les pratiques de consommation responsable s'accompagnent toujours d'enjeux d'accès. D'après un représentant d'une initiative d'urgence « les tendances du marché vont vers des produits bio, « éco » ou « écolo » qui risquent d'être inaccessibles et créer des divisions [...] » [P.10] pouvant s'accompagner de sentiment d'infériorité ou d'exclusion pour les personnes n'ayant pas les moyens de se les procurer. D'après lui, il est impératif de développer « des moyens pour être plus inclusifs » [P.10]. L'institutionnalisation n'est donc pas forcément synonyme de démocratisation.

De plus, certains participants perçoivent le développement de l'offre alimentaire responsable comme une réaction capitaliste. Un consommateur responsable soulève :

Est-ce que ça met fin au capitalisme ? Non, pas du tout, ça ne fait que l'alimenter. Donc, c'est une forme de récupération de nouvelles initiatives et des nouvelles idées qui émergent parmi les citoyens et les citoyennes. Et finalement, dès qu'on voit qu'il y a une nouvelle tendance, il y a toujours un nouveau marché qui émerge pour faire du profit avec. [P.12]

Le mouvement végétarien est perçu comme le parfait exemple d'un processus de « récupération<sup>21</sup> » par le système capitaliste :

« Finalement on fait exactement la même chose, mais d'une autre façon. La viande c'est une partie du problème, mais c'est pas juste ça. Fait que c'est une façon de se faire à croire, de se mettre un baume sur le cœur, se faire sentir bien d'aller dans ce sens-là, mais au final on touche pas les vraies questions. [P.14]

Cette consommatrice responsable explique que ce processus finit par perdre les citoyens puisqu'ils ne savent plus s'ils contribuent à des changements par leurs actes de consommation ou pas. Ainsi, les participants parlent d'un processus de « désinformation » étant donné qu'en pointant un problème spécifique, tel que la viande pour le mouvement végétarien ou l'utilisation des engrais chimiques pour l'agriculture biologique, la problématique plus large de l'industrialisation de l'alimentation est évacuée. Selon les participants, ce processus de « récupération » permet au système capitaliste de se reproduire étant donné qu'au lieu d'apporter des changements, ces mouvements finissent par encourager le système. Cela explique le découragement des participants qui ont l'impression de ne pouvoir réaliser que des « projets pansements » d'où la nécessité de « rentrer dans le système » pour le changer de l'intérieur [P.9]. Ainsi, certains décident de s'appuyer sur cette nouvelle « vague verte » pour développer un « marketing écologique » et sensibiliser les citoyens aux pratiques de consommation responsable. Par la suite, l'objectif est de développer un sens critique et mener petit à petit ces pratiques de consommation vers des commerces qui détiennent des valeurs socio-écologiques réelles. Une participante impliquée explique :

« Les grosses épiceries utilisent les start-up et les petits projets pour expérimenter comment ça fonctionne dans le marché et en fonction de ça, eux ils vont l'intégrer. [...] Personnellement, je pense que tout part des petites entreprises

---

<sup>21</sup> Le phénomène de « récupération » fait référence au processus par lequel des référentiels de pratiques « responsables » sont appropriés par les grandes entreprises. Cette appropriation s'accompagne de mesures plus laxistes sur le caractère « éthique » d'une pratique (Audet, 2013).

parce qu'on est là pour tester pour les plus grosses. En ce moment je suis en train de tester des chips de légumes à base d'inventus, mais moi je suis le test, le produit bêta. Et ce que j'espère c'est qu'après c'est une grosse entreprise ou un gros supermarché qui le fasse, mais à plus grosse échelle. [P.5]

Selon cette participante, la mission des petites entreprises est donc d'innover et de développer des expertises pour servir ensuite aux grosses entreprises. Sa conclusion est donc la suivante : « Si ce n'est pas suivi par des grosses entreprises, si ce n'est pas *finance-backed* par des grosses entreprises - qui est clairement du capitalisme vert - ça ne marchera pas. » [P.5]. De cette façon, l'idée qui ressort de ce témoignage c'est que la récupération de l'offre et de la demande responsable par les grandes entreprises est nécessaire pour engendrer des changements plus larges.

#### 4.2.5. Code *Collaboration*

Tableau 4.16. Le code *Collaboration* et ses cooccurrences

|   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| Collaboration [164]<br><br>[23 entrevues] | Mobilisation (37)                    |
|   | Sensibilisation (27)                 |
|   | Démarché éthique et cohérente (27)   |
|   | Alimentation et économie locale (27) |
|   | Gaspillage alimentaire (22)          |

Pour les participants, la collaboration est fondamentale pour construire des systèmes alimentaires plus cohérents. À ce sujet, un représentant d'une initiative alternative explique que collaborer et créer des canaux de communications entre acteurs de différents milieux permet d'élaborer une compréhension complète des problématiques alimentaires et organiser des actions communes. L'enjeu, d'après lui, est que les acteurs ont tendance à s'attacher à une solution précise au lieu de s'intéresser à l'entièreté d'une problématique. Suivant cette vision, une participante impliquée explique « C'est bien beau de dire qu'on fait une épicerie zéro déchet, mais si ça ne rentre pas dans une manière de faire, un fonctionnement global, ce n'est pas cohérent. » [P.6]. De cette

façon, cette participante travaillait à co-fonder la *Coalition des Initiatives en Alimentation Durable* (CIAD) de l'Université de Montréal afin de coordonner les multiples initiatives alimentaires du campus universitaire. La collaboration sert donc à revoir la manière de fonctionner collectivement. C'est pourquoi elle est souvent synonyme d'efficacité étant donné qu'elle permet d'avoir une meilleure compréhension des enjeux alimentaires, de coordonner des actions et d'obtenir des effets multiplicateurs. À ce propos, plusieurs participants impliqués dans des organisations décident de mobiliser les savoirs de différents acteurs qu'ils soient institutionnels, communautaires, entrepreneuriales et ceux des citoyens pour tester des nouvelles approches et trouver des solutions qui fonctionnent sur des échelles locales.

Dans un contexte de collaboration, les participants soulèvent l'importance d'adopter une démarche positive et d'ouverture et surtout, de ne pas « démoniser » un acteur sous prétexte qu'il appartient au modèle conventionnel. À titre d'exemple, le représentant d'une initiative alternative explique que la problématique du gaspillage alimentaire n'est pas un problème de valeur, mais d'organisation. Pour lui, « personne ne se lève le matin avec l'envie de jeter des aliments » [P.1]. De plus, adopter une approche positive est non seulement un levier à la collaboration, mais également à la mobilisation. En ce sens, une participante impliquée explique que le succès de l'épicerie autogérée dont elle fait partie, c'est que les participants et elles-mêmes ont « du fun ». Une consommatrice responsable explique aussi : « Être ensemble, c'est ça qui me porte le plus dans la vie, c'est ça qui me fait agir puis aller quelque part. » [P.14]. Pour cette participante, adopter une démarche éthique et cohérente rime avec la collaboration. Par conséquent adopter une démarche collaborative et positive entre citoyens et/ou entre organisations peut être considérée comme une valeur ou une motivation étant donné qu'elle pousse à agir. Les participants relient souvent la collaboration et l'engagement : « Pour moi l'engagement il part du principe que je suis pas toute seule, qu'il y a d'autres gens avec moi. » [P.18]. Cette consommatrice

responsable ressent que son engagement passe plutôt par les activités collaboratives issues du bénévolat que par ses pratiques de consommation.

Dans ce code, une relation qui revient (également abordée dans la section 4.1.1.2), c'est la mission des organisations de favoriser la mobilisation citoyenne, de créer des liens sociaux et de redévelopper la participation et la citoyenneté. L'objectif « Au-delà de nourrir les gens c'est vraiment juste de les rapprocher et qu'ils collaborent » [P.2] ou « l'idée c'est vraiment de cultiver ensemble, d'apprendre et d'éduquer » [P.18]. Pour les participants, la « mise en commun » [P.12] à travers des activités éducatives est essentielle afin de faire évoluer collectivement les pratiques alimentaires saines et responsables. La collaboration est aussi abordée en tant que mode de vie pour réaliser des pratiques de consommation responsable. De cette façon, plusieurs acteurs expliquent qu'une solution pour effectuer des pratiques de consommation responsable est de collectiviser et diviser les tâches. Le représentant d'une initiative alimentaire d'urgence explique :

L'année passée avec quelques citoyens on a fait une journée d'emportage. En 6 heures on a emporté 800 pots. Fait que là tout le monde a eu des tomates, des betteraves et des carottes pour l'année. [P.22]

La collaboration a également été abordée comme porteuse d'espoir étant donné que les participants se sentent plus fort quand ils travaillent à plusieurs. À la question sur les leviers à son engagement, une participante impliquée explique :

C'est toutes ces entreprises qui sont là pour aider ce genre de projet. C'est Esplanade qui nous offre leurs espaces pour qu'on travaille, c'est des programmes de coopérative qui nous aide à monter notre *business plan*, c'est tous ces projets qui croient en des entrepreneurs sociaux, qui sont là pour nous supporter, pour investir, c'est toutes ces bourses, ces entreprises qui sont prêtes à donner du temps, de l'argent, etc. Je crois énormément à l'entraide et l'énergie de cette communauté. [P.5]

Tout comme celle de nombreux participants, la création de son initiative repose entièrement sur la collaboration. Plusieurs représentants d'initiatives font le lien entre

la démarche collaborative et l'émergence des initiatives citoyennes. La collaboration est donc centrale pour permettre à de nouveaux projets citoyens d'émerger.

Outre son importance pour créer des réseaux alimentaires locaux et durables, la collaboration est également perçue comme quelque chose de difficile. Premièrement, celle-ci dépendrait de la capacité des organismes (ressources disponibles, etc.), de la personne individuelle avec laquelle le travail s'effectue, mais également des valeurs et des approches des organisations. Ainsi, il sera beaucoup plus difficile de collaborer avec une organisation si la vision et les valeurs ne sont pas partagées. La communication entre acteurs et le partage d'information n'est donc pas forcément chose aisée. Deuxièmement, la collaboration se frotte aux soucis de financements. Pour les OBNL, la course au financement déclenche de la compétition entre les organisations et du côté des entreprises d'économie sociale, la nécessité de rentabilité empêche d'y accorder du temps sans oublier que ce n'est pas forcément le mandat des employés. À ce sujet, un représentant d'initiative conventionnel explique que, malgré son envie de collaborer avec d'autres entreprises en agriculture urbaine, la quantité de travail de son emploi ne lui laisse pas le temps. Néanmoins, pour d'autres initiatives d'économie sociale, la collaboration fait partie intégrante du projet. En conclusion, les participants expliquent que, bien que la démarche collaborative ne soit pas forcément chose facile, elle demeure essentielle pour répondre aux problématiques alimentaires complexes. Pouvant être abordée à la fois en tant que valeur, motivation ou mode de vie, la collaboration est souvent la base de l'engagement et des projets citoyens. Elle permet également de redonner de l'espoir et de créer des projets plus solides et novateurs.

Tableau 4.17. Visions et pratiques de collaboration par acteur

| Acteurs | Visions de la collaboration | Pratiques |
|---------|-----------------------------|-----------|
|---------|-----------------------------|-----------|



|                             |                          |   |  |
|-----------------------------|--------------------------|---|--|
| Représentants d'initiatives | MP/CACS/DCCA<br>RFF/Loco | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeur personnelle (essentiel pour répondre aux problématiques alimentaires)</li> <li>• L'organisation ou le projet repose sur la collaboration</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborations en dedans ou en dehors de l'organisation pour transformer le système alimentaire montréalais. Ex : Organiser les citoyens dans des projets collaboratifs ou collaborer avec des entreprises, organisations et/ou institutions</li> </ul>                 |
|                             | MBA                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non mentionné</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de collaborations pour transformer le système alimentaire (collaborations à l'intérieur de l'organisation/entreprise)</li> </ul>  |
|                             | LT                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeur personnelle, mais peu de possibilités de le faire au sein de l'organisation</li> </ul>  |  |
| Personnes impliquées        | 4 participants           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeur personnelle (essentiel pour répondre aux problématiques alimentaires)</li> <li>• L'organisation ou le projet repose sur la collaboration</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche collaborative pour transformer le système alimentaire montréalais. Ex : Partage de nourriture gratuite ; entre-aide ; collaborations avec des entreprises, organisations et/ou institutions ; organiser les citoyens dans des projets collaboratifs</li> </ul> |
|                             | 3 participants           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La collaboration permet de se sentir valorisé et sentir que l'on contribue à une cause</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénévolat</li> </ul>  |
| Consommateurs responsables  | 6 participants           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valeur personnelle (essentiel pour répondre aux problématiques alimentaires)</li> <li>• L'organisation ou le projet repose sur la collaboration</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche collaborative pour transformer le système alimentaire montréalais. Exemple : Bénévolat ; entre-aide ; collaborations avec des entreprises, des organisations et/ou des institutions ; organiser les citoyens dans des projets collaboratifs</li> </ul>         |
|                             | 1 participant            | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Essentiel pour répondre aux problématiques alimentaires, mais non appliquées</li> </ul>  |  |
|                             | 3 participants           | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non mentionné</li> <li>• Vision plus individualiste</li> </ul>   |  |

#### 4.2.6. Conclusion de la deuxième stratégie d'analyse des codes

L'alimentation, la justice et la responsabilité sont des éléments centraux dans les représentations des participants. Cela vient confirmer des dimensions de la citoyenneté alimentaire présentées dans notre cadre théorique. Le code *Collaboration* quant à lui, vient décrire l'importance que celle-ci représente pour les participants pour développer des systèmes alimentaires plus justes et plus soutenables. Néanmoins, la description de

ce code tout comme ceux de *Justice, Responsabilité et Institutionnalisation* viennent soulever une série d'enjeux qui seront développés dans le chapitre suivant d'analyse des résultats.

## CHAPITRE V

### LES MOTIVATIONS, LES PRATIQUES ET LES PRINCIPES STRUCTURANTS L'ENGAGEMENT POUR LA CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE EN CONTEXTE MONTRÉALAIS

Le développement d'initiatives alimentaires portées par des principes de justice sociale et de durabilité environnementale s'accompagne de formes d'engagement relatives à la citoyenneté alimentaire (Renting *et al.*, 2012 ; Lozano et Gomez-Benito, 2017). Le foisonnement de ce type d'initiatives à Montréal et le développement d'un système alimentaire alternatif (Audet *et al.*, 2017) justifie notre intérêt d'étudier comment s'y déploient ces formes d'engagement. Un citoyen alimentaire est un participant actif dans la construction de systèmes alimentaires et de communautés locales durables (Baker, 2004 ; Lockie, 2008). L'adoption des valeurs et des pratiques de citoyenneté alimentaire permettrait de faciliter des transformations sociales et écologiques dans les systèmes alimentaires (Baker, 2004). Afin d'améliorer notre compréhension des leviers et des défis à la transition socio-écologique du système alimentaire montréalais, notre recherche s'attache à comprendre les mécanismes de transformations associées à l'engagement pour la citoyenneté alimentaire ainsi que les défis qui encadrent ces formes l'engagement. La question qui oriente notre recherche est donc la suivante : *Quels sont les motivations, les pratiques et les principes qui structurent l'engagement pour la citoyenneté alimentaire dans le système alimentaire montréalais ?* L'objectif principal est d'identifier et d'analyser les pratiques d'engagement pour la citoyenneté alimentaire afin de mieux comprendre comment se structurent ces formes d'engagement dans les initiatives du système alimentaire montréalais. Cet objectif principal se décline en trois sous-objectifs.

Le premier objectif est d'identifier des pratiques et des initiatives qui adoptent une forme de citoyenneté alimentaire dans le système alimentaire montréalais, et ce, au sein d'un comité de pilotage entre la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, le Conseil SAM, la FGM. Afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle les pratiques de citoyenneté alimentaire adoptent des formes et expressions différentes selon qu'elles s'expriment dans le système alimentaire conventionnel, dans le système alimentaire d'urgence ou dans le système alimentaire alternatif, un plan de recrutement a été conçu en collaboration avec les partenaires (voir section 3.1.3). Ce plan de recrutement intègre des initiatives et des participants des trois systèmes alimentaires (conventionnel, alternatif, urgence) et se divise en trois catégories d'acteurs (représentants d'initiatives, personnes impliquées, consommateurs responsables) correspondant à trois contextes d'exercice de l'engagement dans la citoyenneté alimentaire (individuel, collectif et institutionnel) (voir section 2.2.3). Les initiatives sélectionnées pour le modèle d'urgence sont les organisations Mission Bon Accueil (MBA), le Dépôt Centre Communautaire d'Alimentation (DCCA) et la Maisonnette des Parents (MP). Pour le modèle alternatif, les initiatives sélectionnées sont le Réseau des fermiers de famille (RFF), le Carrefour Alimentaire Centre-Sud (CACCS) et la Transformerie (LT) et pour le modèle conventionnel, l'épicerie Loco et la Ligne Verte Maraîcher (LVM). 25 entretiens semi-dirigés ont donc été menés avec des représentants de ces 8 organisations ainsi qu'avec 10 consommateurs responsables et 7 personnes impliquées afin de répondre à nos objectifs (2) et (3).

L'objectif (2) consiste à identifier les motivations, les valeurs et les pratiques que les participants et les porteurs d'initiatives mettent de l'avant dans leur engagement, soit à comprendre comment se construit la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais. L'objectif (3) consiste à identifier les principes structurant l'engagement pour la citoyenneté alimentaire et à améliorer notre compréhension du rôle des citoyens dans la transition socio-écologique du système alimentaire montréalais. Le présent chapitre

visent donc à présenter et analyser les résultats obtenus pour les objectifs (2) et (3) et de dégager des conclusions plus générales sur l'engagement pour la citoyenneté alimentaire. L'analyse du discours et les synthèses réalisées au chapitre IV nous ont permis de dégager une grille synthèse pour nos objectifs (2) et (3) en distinguant les représentations sociales des participants au sujet de leurs motivations et de leurs pratiques. Le chapitre IV nous a donc permis de dégager les principales motivations, pratiques et enjeux exprimés par les participants. L'objectif de ce chapitre V est de présenter les résultats de cette grille de manière à faire ressortir les dynamiques de l'engagement citoyen et particulièrement celles qui sont associées à l'émergence d'une action collective potentiellement transformatrice.

Le chapitre se divise en trois sections. La première section aborde les motivations principales mises de l'avant dans le discours des participants. La deuxième section présente les pratiques des participants et remet en question le cadre théorique original en proposant une nouvelle typologie des pratiques qui permet de dégager quatre profils de citoyens alimentaires. La troisième section permet d'identifier en quoi et comment la citoyenneté alimentaire structure l'engagement des acteurs ainsi que le positionnement des différents profils de citoyens alimentaires.

### 5.1. Les motivations

D'après la définition utilisée dans la section 3.2.2, une motivation pousse à agir ou à adopter un comportement particulier. Elle peut notamment être associée à la poursuite ou à la défense de valeurs. Afin de comprendre ce qui mène les participants à agir, il convient de comprendre leurs motivations. Les principales motivations exprimées par nos participants sont la (1) *Cohérence*, le (2) *Bien-être et la santé*, la (3) *Justice alimentaire*, le (4) *Respect de l'environnement et des animaux*, (5) *l'Alimentation*

*écologique et locale*, la (6) *Collaboration*, (7) une forte tendance *Anticapitaliste* chez certains participants et des (8) *Défis professionnels, et/ou la praticité de l'emploi*. Nos résultats révèlent que les motivations sont quasiment les mêmes pour chaque catégorie d'acteurs à quelques particularités près qui seront décrites dans les paragraphes suivants.

### 5.1.1. Cohérence

L'engagement des participants se fonde sur la quête d'une vie cohérente qui respecte une série de valeurs. Le respect des valeurs, comprises comme ce qui est donné comme idéal à atteindre, comme quelque chose à défendre (Schwartz, 2006), constitue le principal moteur d'action des participants. Par conséquent, les valeurs deviennent des motivations lorsqu'elles passent d'un état d'idéal imaginé à des justifications pour mener des actions concrètes. Cinq valeurs principales (qui renvoient également à des motivations) font l'objet d'une recherche de mise en cohérence dans les pratiques et la vie personnelles des participants. Ce sont : le (2) *Bien-être et la santé*, la (3) *Justice alimentaire*, le (4) *Respect de l'environnement et des animaux*, (5) *l'Alimentation écologique et locale* et la (6) *Collaboration*. Éviter la dissonance cognitive, c'est-à-dire, rechercher une cohérence interne entre ses croyances, ses attitudes et ses comportements (O'Kane, 2016), est donc également une valeur en soi, et elle est, par ailleurs, transversale aux cinq autres valeurs étant donné qu'elle les incite. En outre, la cohérence permet aux participants de se réaliser personnellement et le bien-être que l'épanouissement procure permet de renforcer l'engagement (voir section 4.1.1.3). La quête d'une vie éthique et cohérente invite les participants à changer leur mode de vie, leurs pratiques de consommation, chercher un milieu professionnel particulier ou encore s'engager dans une organisation à titre bénévole pour contribuer à une société plus juste et moins contradictoire. Les valeurs des participants constituent donc un

cadre pour définir les actions à suivre qui, la plupart du temps, les mènent à s'extirper des modes de vie plus conventionnels ou d'une certaine zone de confort.

Lorsque les participants sont impliqués dans la mise en place d'une initiative, ils utilisent leurs valeurs comme cadre pour définir des pistes et guider l'action de leurs organisations. En d'autres mots, les organisations porteuses de citoyenneté alimentaire projettent les valeurs des citoyens qui les portent. Dans ce cas, les valeurs personnelles se reflètent dans la mission d'une organisation. Comme l'explique Brisebois (2017), le rôle social des organisations va de pair avec le rôle du citoyen étant donné que les valeurs des participants se superposent aux missions des organisations dans lesquels ils agissent. Cette perspective rejoint celle de Gómez-Benito et Lozano (2014) qui expliquent que la mondialisation de l'alimentation finit par unir les citoyens autour de problèmes communs et interdépendants. Par conséquent, le statut de citoyen, dont il est question dans une perspective de citoyenneté alimentaire, permet de dépasser les valeurs strictement individuelles pour épouser des missions plus collectives et provenant d'une variété d'acteurs sociaux. En d'autres mots, si la citoyenneté alimentaire implique la défense de droits universels et mondiaux et non pas uniquement locaux et individuels (Gómez-Benito et Lozano, 2014), cela veut dire que les motivations/valeurs qui accompagnent les pratiques des participants et de leurs organisations sont des valeurs morales essentiellement collectives. Dans les sections suivantes, nous décrivons en détail les motivations/valeurs qui servent de guide aux pratiques d'engagement des participants.

### 5.1.2. Bien-être et santé

Les motivations pour le *Bien-être et la santé* se déclinent entre des préoccupations individuelles et des préoccupations collectives. Les motivations individuelles

concernent la préservation de la santé physique (éviter les maladies telles que le cancer, le diabète, le surpoids, etc.) et/ou le bien-être psychologique (tranquillité, plaisir, joie, épanouissement, etc.). L'envie de se sentir en paix avec soi-même et la déculpabilisation par la sensation de « faire sa part » sont des enjeux du bien-être psychologique et peuvent aussi privilégier le passage à l'acte. Par ailleurs et selon les participants, l'estime de soi avantagerait les pratiques d'engagement puisqu'elle libérerait l'énergie nécessaire pour prendre soin de sa santé physique et/ou psychologique.

Les motivations collectives concernent l'envie d'agir pour le bien-être de la collectivité et/ou pour la préservation de l'environnement, et s'accompagnent de l'envie de se « sentir utile » qui renvoie à l'épanouissement dont il est question dans les paragraphes précédents. En effet, agir pour la santé individuelle et collective procure du bien-être et une forme d'accomplissement personnelle qui renforce un engagement continu et dans le temps (voir section 4.1.1.3). Par ailleurs, dans les représentations des participants, la santé collective impact la santé individuelle et inversement. Contribuer au bien-être de la collectivité est donc une manière de contribuer à son propre bien-être.

Concernant le bien-être de la collectivité, les participants conçoivent le droit de tous les citoyens à la santé ce qui implique la notion de droit à l'alimentation, soit le droit de tout être humain à une alimentation sûre, salubre, disponible en quantité suffisante et accessible de façon stable et régulière (UNICEF, 2016). Les motivations pour la santé collective peuvent donc être traduites dans le langage des « droits ». Dans la perspective des participants tout comme dans la définition scientifique utilisée (section 2.2.2), le droit à l'alimentation réfère au droit à l'autonomie qui implique l'accès à l'information sur la qualité éthique et nutritionnelle des aliments, la capacité de se nourrir sainement (ensemble de compétences), le droit de produire sa propre nourriture (espace pour cultiver) et le droit à l'expérience de la communauté (une alimentation



resocialisée). Nous expliquons dans la section 4.2.1 que, au-delà de l'accès à la santé, les participants défendent le droit des citoyens à faire des choix autonomes et d'avoir des liens sociaux autour de l'alimentation. Le fait que ces droits soient intégrés dans les représentations des participants favorise des motivations pour la santé de la collectivité et leur engagement pour la (3) *Justice alimentaire* (voir section 4.2.1).

### 5.1.3. Justice alimentaire

Les motivations pour la *Justice alimentaire* s'illustrent par la volonté de diminuer les inégalités au sein des systèmes alimentaires. Ainsi, les participants s'impliquent à titre de consommateurs, de bénévoles ou dans le cadre professionnel dans des initiatives alimentaires dont la mission tourne autour d'au moins un des deux objectifs suivants : 1) Améliorer les conditions des travailleurs de l'approvisionnement alimentaire ou 2) Rendre l'alimentation saine accessible. En tant que consommateur, il s'agit souvent d'accepter le « juste prix » pour contribuer à l'objectif 1. En tant que bénévole ou représentant d'initiative, il s'agit de suivre les principes d'équité, d'inclusion et de dignité dans le traitement des citoyens/consommateurs/bénéficiaires (objectif 2) et de rémunérer correctement les producteurs (objectif 1). Suivant les valeurs de justice alimentaire et de droit à l'alimentation, les représentants d'organisations du système alimentaire d'urgence guident leurs activités vers la saine alimentation, le développement des compétences et l'autonomisation des individus. Ce sont, pour ainsi dire, les acteurs les plus motivés par les valeurs de *Justice alimentaire*.

### 5.1.4. Respect de l'environnement et des animaux

La pollution des écosystèmes, les conditions d'élevage des animaux et la perte de biodiversité sont les trois principales préoccupations environnementales des participants. Pour eux, le bien-être des êtres humains est directement relié à la préservation de l'environnement, ce qui veut dire que préserver l'environnement permet de préserver la santé personnelle et celle de la collectivité. Tous les participants à notre étude sauf un, mettent de l'avant des motivations environnementales.

#### 5.1.5. Alimentation écologique et locale

Développer une alimentation écologique et locale permet de recréer trois types de liens essentiels au développement de systèmes alimentaires plus écologiques et plus justes. Ces liens concernent un nouveau rapport des citoyens avec la nature et leur territoire, la création de liens ville-campagne et entre producteurs et consommateurs et finalement, la création de liens sociaux et le renforcement du tissu social localement (voir section 4.1.4.2). Développer une alimentation écologique et locale est une motivation principale des participants, car elle permet de rendre effectives les valeurs de (2) *Bien-être et santé*, de (3) *Justice alimentaire* et de (4) *Respect de l'environnement*, mais également de développer le sens civique relatif à la citoyenneté alimentaire, c'est-à-dire le sens des droits et des devoirs par rapport à l'alimentation (De Lind, 2002 ; Baker, 2004). En favorisant une participation plus directe et concrète (jardinage, contact avec les producteurs, etc.), la localisation des systèmes alimentaires contribue à redévelopper le rôle politique des citoyens par rapport à l'alimentation et à faire naître les valeurs nécessaires pour qu'ils s'impliquent dans les systèmes alimentaires (Ibid).

#### 5.1.6. Collaboration

Souvent synonyme d'efficacité, la collaboration est mise de l'avant dans le discours des participants, car elle permet, selon eux, d'avoir une meilleure compréhension des enjeux alimentaires, de coordonner des actions sur différentes échelles et d'obtenir des effets multiplicateurs. Le travail collectif et collaboratif est donc une motivation importante des participants, car elle est, d'après eux, la solution principale pour répondre aux problématiques alimentaires complexes. Présentée comme un moyen pour développer des systèmes alimentaires plus justes et plus durables dans notre chapitre IV, la collaboration devient une motivation importante des participants et de leurs organisations. Dans leur implication, qu'elle soit bénévole, professionnelle ou à travers la consommation, les participants privilégient les échanges, l'écoute attentive, l'entre-aide, l'approche positive (le non-jugement) et le partage de connaissance. La collaboration apparaît donc en tant que motivation (moyens pour transformer les systèmes alimentaires), mais également en tant que valeur qui reflète l'intérêt spontané des participants envers le relationnel et « l'humain ». De plus, la collaboration permet de se sentir moins seul dans la lutte pour développer des systèmes alimentaires plus soutenables. Elle s'accompagne de la sensation de participer à un mouvement collectif et donc, redonne de l'espoir, de la joie et du plaisir dans les pratiques d'engagement.

#### 5.1.7. Anticapitalisme

Dix participants expriment clairement leurs tendances anticapitalistes dans leurs discours et expriment la volonté de transformer le système alimentaire conventionnel étant donné qu'il entre en conflit direct avec les valeurs de (2) *Bien-être et santé*, de (3) *Justice alimentaire* et de (4) *Respect de l'environnement et des animaux* ainsi qu'avec la notion de droit à l'alimentation, à l'autonomie et à la santé. Parmi ces

participants se trouve deux acteurs de la catégorie « Représentants d'initiatives » dont une représentante du système alimentaire conventionnel et un représentant du système alimentaire d'urgence, trois « Participants impliqués » dont un bénévole dans un organisme communautaire et deux porteurs d'initiatives alternatives également bénévoles, et finalement, cinq « Consommateurs responsables » dont un travail dans un organisme du système alimentaire d'urgence et les trois autres s'impliquent dans le système alimentaire alternatif. La tendance anticapitaliste s'accompagne toutefois de nombreuses déceptions étant donné que les participants peuvent difficilement agir à l'extérieur des paramètres du système capitaliste. Le système capitaliste représente donc un cadre structurant l'engagement des participants (voir section 5.3). Il est à noter que le participant P.19 de la catégorie « Consommateurs responsables » revendique, au contraire, les bienfaits du capitalisme et cinq autres participants ne remettent pas en cause son fonctionnement. D'autres participants ont également une position plus nuancée, car ils critiquent ardemment les inégalités sociales sans pour autant s'opposer au capitalisme. Pour autant, aucun lien n'a pu être fait entre la tendance anticapitaliste et l'appartenance des participants à une catégorie d'acteur ou à un système alimentaire particulier, le positionnement des participants étant très hétérogène à l'intérieur d'une même catégorie ou d'un système alimentaire.

#### 5.1.8. Défis professionnels/ praticité de l'emploi

Contrairement à l'engagement dans le cadre domestique ou bénévole, l'engagement dans le cadre professionnel peut concerner des motivations qui n'ont rien à voir avec des valeurs. Pour certains représentants, les principales motivations d'accéder à leurs postes concernent la praticité (proximité géographique, horaires fixes et bon salaire) et/ou les défis professionnels (opportunité d'améliorer l'action de l'organisation). Bien sûr, tous les représentants démontrent néanmoins un profond intérêt pour les valeurs

de *Bien-être et santé*, de *Justice alimentaire* et de *Respect de l'environnement*. Disons que les participants qui s'impliquent dans le cadre professionnel se déclinent d'une part, entre les participants dont la principale motivation concerne l'épanouissement personnel/professionnel et d'autre part, les participants dont la principale motivation concerne les valeurs de (2) *Bien-être et santé*, de (3) *Justice alimentaire* et de (4) *Respect de l'environnement et des animaux*, et qui voient, dans l'implication professionnelle, le moyen d'étendre l'impact de leur engagement.

#### 5.1.9. Synthèse sur les motivations

Les descriptions des principales motivations des participants font écho aux principes de la citoyenneté alimentaire inscrits dans notre cadre théorique. Le tableau ci-dessous établit la correspondance entre cinq motivations des participants et cinq principes de la citoyenneté alimentaire.

Tableau 5.1. Correspondance entre les motivations des participants et les principes de la citoyenneté alimentaire

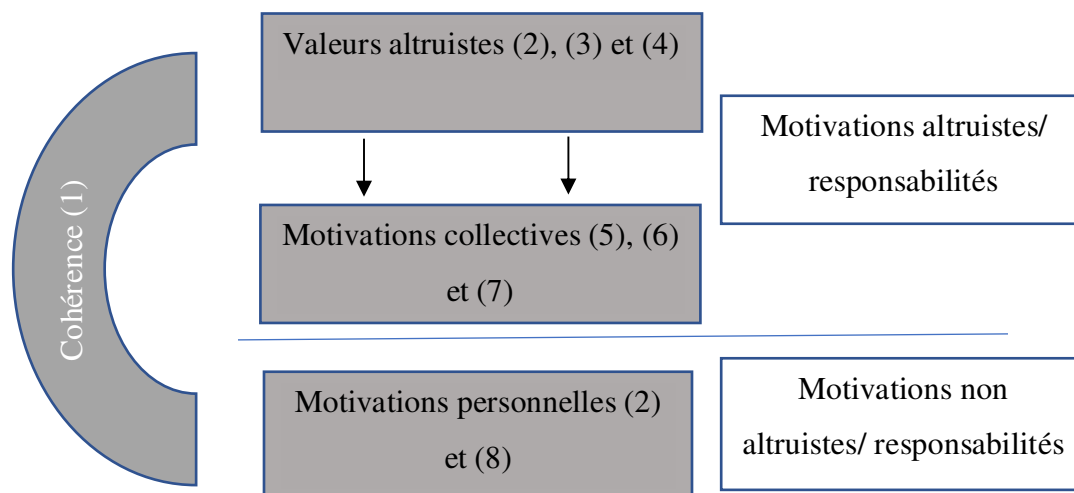
| Principes de la citoyenneté alimentaire   | Motivations correspondantes   |
|---|---|
| (*) Voir cadre théorique  |   |
| Droit à l'alimentation :<br>La reconnaissance d'un droit à une alimentation saine sûre, de qualité et en quantité suffisante (*).   | (2) <i>Bien-être et santé</i><br>(3) <i>Justice alimentaire</i>   |
| Les valeurs de justice, d'égalité et d'équité et la notion de responsabilité :<br>La citoyenneté alimentaire est une question de justice, d'égalité et d'équité puisqu'elle repose sur des responsabilités envers le reste des êtres humains, envers les autres consommateurs et les producteurs et envers l'environnement et le bien-être des animaux (*). | (2) <i>Bien-être et santé</i><br>(3) <i>Justice alimentaire</i><br>(4) <i>Respect de l'environnement et des animaux</i> |
| Relocalisation de l'approvisionnement alimentaire   | (5) <i>Alimentation écologique et locale</i>  |

|   |  |
|---|--|
| La participation dans la relocalisation de l’approvisionnement alimentaire permet (1) d’assurer une plus grande justice sociale et environnementale en alimentation et (2) de faire naître les valeurs d’attention à la communauté et pour l’environnement caractéristique de la citoyenneté alimentaire (*). |  |
| Caractère cosmopolite<br><br>Le citoyen doit évoluer dans le cadre mondialisé de l’alimentation, par conséquent, ces droits et ces devoirs concernent une diversité de sphères de la société (*).   | (1) <i>Cohérence</i> chez les participants et leurs organisations. |

En guise d’explication, disons que les motivations pour le (2) *Bien-être et la santé* et pour la (3) *Justice alimentaire* confirment l’idée que les participants intègrent la notion d’un droit à l’alimentation qui est le pilier de l’engagement pour la citoyenneté alimentaire. Selon Gómez-Benito et Lozano (2014), l’intégration de ce droit dans les représentations des individus implique des valeurs de justice, d’égalité et d’équité et la prise en charge de responsabilités dans le champ de l’alimentation. À travers les motivations (2) *Bien-être et santé*, (3) *Justice alimentaire*, et (4) *Respect de l’environnement et des animaux*, nous retrouvons les principes de justice, d’égalité et d’équité et la notion de responsabilité. La motivation (5) *Alimentation écologique et locale* confirme une autre condition fondamentale de la citoyenneté alimentaire qui est la participation dans des initiatives alimentaires à vocation sociale et/ou écologique. Par ailleurs, les motivations (5) *Alimentation écologique et locale* et (6) *Collaboration* sont présentées comme les deux principaux moyens pour développer des systèmes alimentaires plus justes et plus durables et, donc, pour atteindre les trois valeurs principales (2) *Bien-être et santé*, (3) *Justice alimentaire*, et (4) *Respect de l’environnement et des animaux*. Nous retrouvons finalement, à travers les motivations pour la (1) *Cohérence*, le caractère cosmopolite de la citoyenneté puisque les valeurs de la citoyenneté alimentaire sont partagées autant par des citoyens que par des organisations, et rassemblent ainsi, une variété d’acteurs sociaux engagés dans la durabilité du système alimentaire montréalais.

Le fait de retrouver les principes de la citoyenneté alimentaire dans les motivations de nos participants démontre que ceux-ci possèdent une série de caractéristiques personnelles qui favorisent l'engagement dans les systèmes alimentaires, en d'autres mots, que ce sont des citoyens alimentaires. À titre d'exemple, la motivation (2) *Bien-être et santé* révèlent que les citoyens alimentaires considèrent que la santé individuelle est aussi importante que la santé collective. Ce résultat avait également été constaté dans les études de Seyfang (2006) et de Wilkins (2005). Une autre caractéristique des participants est qu'ils tentent de mener une vie en cohérence avec leurs valeurs personnelles et évitent donc, au quotidien, la dissonance cognitive. La motivation transversale pour la (1) *Cohérence* encadre donc le passage à l'acte en faisant passer les valeurs principales (2), (3) et (4) d'un état d'idéal imaginé à des actions concrètes. Ce constat révèle que les motivations des participants ne sont donc pas toutes au même niveau et qu'elles jouent des rôles différenciés dans l'engagement alimentaire. En ce sens, les motivations pour la (1) *Cohérence* incitent, de manière générale, toutes les autres motivations. Les motivations (2), (3) et (4) sont des valeurs morales collectives de nature altruistes qui servent de guidant aux pratiques d'engagement des participants et de leurs organisations. Les motivations (5), (6) et (7) découlent directement de ces valeurs morales et elles représentent, en quelque sorte, des moyens pour les atteindre. Finalement, la notion de responsabilité mise de l'avant dans le discours des participants concerne autant une responsabilité collective (agir pour le bien de la collectivité et de l'environnement) qu'une responsabilité individuelle (respect envers sa santé et ses engagements personnels). Ainsi, le passage à l'acte n'est pas qu'une question d'engagement et de valeurs collectives et altruistes puisque les pratiques des participants découlent également d'une quête de bien-être, de confort, d'épanouissement personnel/professionnel (8 et 2). Par conséquent, les motivations des participants, englobées par la motivation pour la (1) *Cohérence*, se différencient par leur aspect altruiste (2, 3 et 4), collectif (5, 6 et 7) et individuel (2 et 8).

Les motivations des participants, notamment la motivation pour la (1) *Cohérence* qui implique les huit autres, font écho aux observations de Gómez-Benito et Lozano (2014) qui expliquent que les citoyens alimentaires adoptent des pratiques alimentaires personnelles cohérentes avec des orientations de valeurs et des cadres cognitifs, ce qui finit par participer, d'une manière ou d'une autre, à des actions collectives orientées dans ce sens. À l'image de ce qu'annonce Seyfang (2006) sur la citoyenneté écologique, la citoyenneté alimentaire permet donc de relier l'action individuelle et l'action collective puisqu'elle permet de concevoir des décisions privées - telles que des choix de consommation - aux côtés d'actions plus collectives orienter par des valeurs et qui contribuent à inventer de nouveaux systèmes alimentaires. Les motivations/valeurs des participants permettent donc de faciliter, à l'image des observations de Lyson (2000), DeLind (2002) et Lockie (2008) sur la citoyenneté alimentaire et Seyfang (2006) sur la citoyenneté écologique, le passage de pratiques individuelles dans le domaine privé vers des pratiques plus collectives dans le domaine public. La figure ci-dessous explique que les motivations des participants interviennent de manière différenciée dans le passage de l'engagement individuel à l'engagement collectif et ce, en fonction de leurs natures altruistes, collectives ou individuelles. Le sens des flèches sur la figure indique l'influence des valeurs altruistes sur les motivations collectives.





### Figure 5.1. Les quatre types de motivations

En somme, les valeurs/motivations altruistes et collectives partagées par nos participants et leurs organisations permettent de dépasser les visions dualistes entre des acteurs alimentaires tels que « producteurs vs consommateurs » ou « citoyens vs organisations » (DeLind, 2002 ; Lockie, 2008 ; Renting *et al.*, 2012) et de rallier les différents acteurs autour des valeurs de la citoyenneté alimentaire. De plus, ce partage de valeurs et de motivations permet d’entrevoir une sorte de mouvement citoyen à Montréal, car une diversité d’acteurs partage les représentations sur les droits et les devoirs du citoyen alimentaire et s’engage dans la durabilité du système alimentaire. Cela fait écho aux observations de DeLind (2002), Lockie (2008), Renting *et al.*, (2012) et Gómez-Benito et Lozano (2014) qui estiment que la citoyenneté alimentaire permet d’observer une reconfiguration du rôle des acteurs sociaux dans les systèmes alimentaires en intégrant une multiplicité d’acteurs et en réduisant les différences entre les profils de ces acteurs sociaux. La citoyenneté alimentaire repose donc sur des formes spécifiques de participation dans les réseaux alimentaires (Escajedo San-Epifanio, 2015) et c’est sur ces pratiques d’engagement que nous nous penchons dans la section suivante.

Avant de clôturer cette section toutefois, il est important de faire remarquer que la cohérence que recherchent les organisations des participants (notamment vis-à-vis de leurs missions premières) éveille, en quelque sorte, les valeurs des citoyens qui y participent en privilégiant des « zones d’engagement ». Dans le discours de nos participants tout comme dans le contexte des résultats de Le Guerrier (2019), s’impliquer dans une organisation permet aux participants de sentir que leurs pratiques ont davantage d’impact et, donc, de donner du sens à leurs engagements. Ainsi, en développant des valeurs civiques à l’échelle de la communauté et en organisant la mobilisation citoyenne dans l’espace public, les organisations des participants

permettent de forger et de perpétuer la citoyenneté alimentaire et de privilégier des changements dans les pratiques des individus et des communautés (De Lind, 2002 ; Baker, 2004). Comme l'exprime Techoueyres (2015), nous pouvons considérer que les organisations dans lesquelles s'impliquent les participants représentent des laboratoires d'apprentissages de la citoyenneté et de l'action collective qui participent activement au ralliement des acteurs sociaux autour des valeurs et des pratiques de la citoyenneté alimentaire.

## 5.2. Les pratiques d'engagement

Dans la section précédente, nous avons montré que les motivations des participants reposent sur une démarche cohérente, des valeurs altruistes, des motivations collectives et individuelles et que, de manière générale, l'ensemble de ces motivations facilitent le passage des actions individuelles à des actions collectives. De cette manière, les motivations des participants se concrétisent par une diversité d'actions, soit une série de pratiques qu'il s'agit maintenant de décrire plus en détail. Nos entrevues semi-dirigées ont permis de dégager différents types de pratiques réalisées par les citoyens et leurs organisations. Cette deuxième section du chapitre vise à présenter ces pratiques d'engagement pour comprendre comment se concrétise la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais et quelles transformations y sont associées.

### 5.2.1. L'engagement dans la consommation et le mode de vie

Dans un premier temps, et comme l'annonçait la littérature, l'engagement des participants peut s'exprimer par des pratiques de consommation responsable et

l'adoption de modes de vie marqués par des principes de simplicité volontaire. Dans le cas de nos participants, le choix d'un mode de vie particulier est intimement relié aux pratiques de consommation et vice et versa, c'est pourquoi nous avons jugé logique et pertinent de présenter ces deux types de pratiques dans la même section. Les pratiques d'engagement dans la consommation et le mode de vie sont détaillées dans le tableau 5.2 :

Tableau 5.2. Pratiques d'engagement dans la consommation et le mode de vie

| Consommation responsable  | Mode de vie   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduire sa consommation de viande</li> <li>• Consommer majoritairement des aliments locaux</li> <li>• Privilégier les petits commerces (éviter les supermarchés)</li> <li>• S'approvisionner de façon à réduire les déchets et les emballages</li> <li>• Diminuer le gaspillage alimentaire (récupération et revalorisation)</li> <li>• Participer à des activités d'agriculture urbaine et/ou privilégier des liens avec les producteurs</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Valoriser l'alimentation dans son mode de vie : attribuer une quantité d'argent supérieur à la moyenne québécoise (plus de 15% du budget pour certains) et y dédier une importante quantité de temps, que ce soit pour s'approvisionner en nourriture, pour cuisiner ou pour la produire.</li> <li>• Adopter des modes de vie inspirés par les principes de simplicité volontaire (consommer « moins, mais mieux » / prendre son temps / travailler moins et gagner moins d'argent, mais en faisant un travail qui « fait du sens », etc.)</li> <li>• Ne pas s'endetter</li> </ul> |

L'intensité de l'implication dans la consommation et le mode de vie peut toutefois différer selon les participants. Nous identifions dans notre échantillon des participants « Scrupuleux » et d'autres qui sont « Moins scrupuleux » (voir figures 5.1 et 5.2). De manière générale, les participants les plus « Scrupuleux » déclarent attribuer une importante quantité de temps et d'argent pour leur alimentation, adopter des principes de simplicité volontaire à un plus haut degré que les autres participants, avoir des relations directes avec les producteurs et éviter au maximum les grandes surfaces. Ces participants conçoivent un engagement politique dans la décision de donner du temps à leur alimentation et de *boycotter* ou *buycotter* des aliments et/ou des commerces en particulier. Ce sont également les participants les plus informés sur les enjeux

alimentaires et/ou, les plus interpellés par les problématiques qui en découlent. Ce sont donc souvent les participants les plus critiques à l'égard de la société de consommation de masse, du système alimentaire conventionnel et pour certains, du système économique capitaliste.

Les participants « Moins scrupuleux » s'engagent dans quelques-unes des pratiques du tableau 5.2, mais jamais dans l'intégralité, contrairement aux participants « Scrupuleux ». Pour eux, la réalisation de ces pratiques est assez contraignante, pour autant, elles sont considérées comme des idéaux difficilement atteignables. De plus, certains de ces participants « Moins scrupuleux » considèrent que ces pratiques ne favorisent pas forcément des systèmes alimentaires plus justes et durables. En conséquence, ils sont donc beaucoup plus laxistes dans leurs mises en œuvre. Ce côté laxiste peut également s'expliquer par un manque de temps dû à un autre type d'implication (bénévole ou professionnel), ou bien au fait qu'ils accordent davantage d'impacts aux autres pratiques d'engagement qu'ils réalisent. Nous y reviendrons dans la section 5.2.4. La figure 5.2 indique le niveau d'engagement dans la consommation et le mode de vie en fonction de la catégorie d'acteur. Cette figure révèle que les acteurs de la catégorie « Consommateurs responsables » sont les plus engagés dans ces deux types de pratiques.

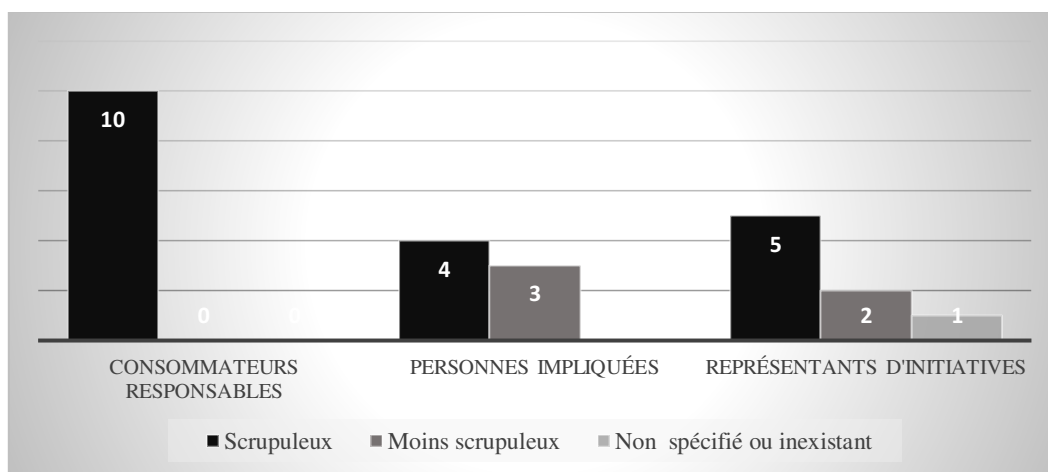


Figure 5.2. Niveau d'engagement dans la consommation et le mode de vie en fonction de la catégorie d'acteur

Ensuite, nous avons évalué le niveau d'engagement dans la consommation et le mode de vie en fonction de l'appartenance des différents participants au système alimentaire conventionnel (SAC), au système alimentaire d'urgence (SAU) ou au système alimentaire alternatif (SAA). Pour cela, les participants des catégories « Consommateurs responsables » et « Personnes impliquées » ont été placés dans ces trois catégories du système alimentaire en fonction de la nature des implications réalisées et leur participation dans une organisation donnée, et ce, en se basant sur les critères associés à chaque système alimentaire (voir section 3.1.4). Une organisation peut être assimilable à un système alimentaire donné en fonction de ses missions et ses activités. Par conséquent, la catégorisation des « Consommateurs responsables » et des « Personnes impliquées » est uniquement possible pour les participants qui s'impliquent dans une organisation. Trois « Consommateurs responsables » ne s'impliquant dans aucune organisation n'ont donc pas été comptabilisés dans cette catégorisation. En outre, les frontières entre les trois systèmes alimentaires sont poreuses et, donc, la présente catégorisation des participants n'est pas fixe.

Le tableau 5.3 présente les acteurs en fonction du système alimentaire qui leur correspondent le mieux. Les acteurs de la catégorie « Représentants d'initiatives » appartiennent automatiquement au système alimentaire attribué dans notre plan de recrutement et validé par le comité de pilotage du projet, tandis que les acteurs de la catégorie « Personnes impliquées » et « Consommateurs responsables » sont placés dans un système alimentaire donné en fonction des critères de la section 3.1.4 et de notre analyse personnelle.

Tableau 5.3. Catégorisation des participants en fonction du système alimentaire d'appartenance

|                  | Représentants d'initiatives | Personnes impliquées | Consommateurs responsables | Total |
|------------------|-----------------------------|----------------------|----------------------------|-------|
| SAU              | 3                           | 3                    | 2                          | 8/25  |
| SAC              | 2                           | 0                    | 1                          | 3/25  |
| SAA              | 3                           | 3                    | 4                          | 11/25 |
| Non comptabilisé | 0                           | 0                    | 3                          | 3/25  |

La figure 5.3 indique quant à elle, le niveau d'engagement dans la consommation et le mode de vie en fonction de l'appartenance des participants au système alimentaire conventionnel (SAC), au système alimentaire d'urgence (SAU) ou au système alimentaire alternatif (SAA). Cette figure révèle que les acteurs les plus engagés dans la consommation et le mode de vie sont, sans aucun doute, les acteurs appartenant à la catégorie du système alimentaire alternatif. Les acteurs du système alimentaire conventionnel suivent, et finalement, les acteurs du système alimentaire d'urgence.

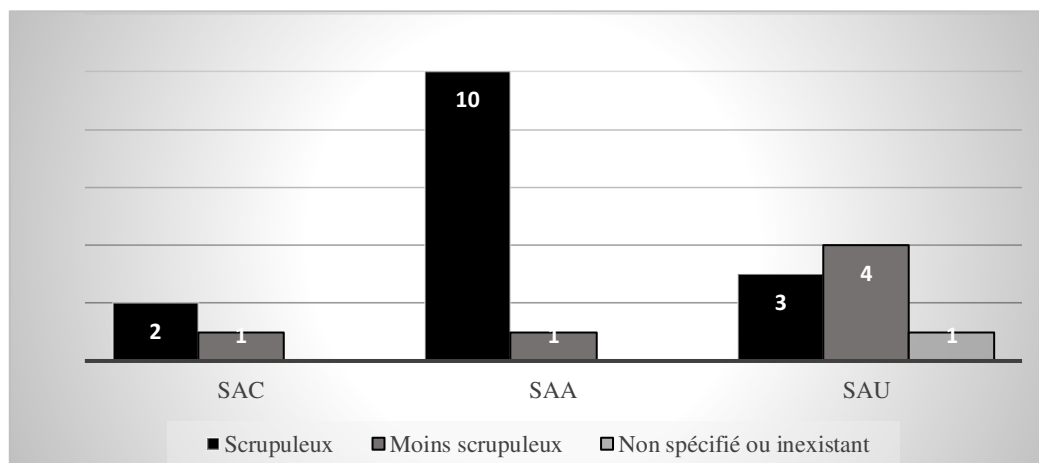


Figure 5.3. Niveau d'engagement dans la consommation et le mode de vie en fonction du système alimentaire

### 5.2.2. L'engagement pour influencer la consommation alimentaire des citoyens

L'engagement des participants peut se concrétiser par des pratiques de sensibilisation et d'éducation dont le but est d'influencer la consommation alimentaire des citoyens. Les deux grands types de pratiques pour influencer la consommation alimentaire des citoyens sont la sensibilisation à la consommation responsable et l'autonomisation des citoyens. Nous décrivons ces deux types de pratiques dans cette section.

La première pratique d'engagement pour influencer la consommation alimentaire consiste à sensibiliser les citoyens à la consommation responsable et aux liens entre la santé personnelle et collective. Étant donné l'influence réciproque entre la sensibilisation et la mobilisation (voir section 4.1.1.1), les participants et de leurs organisations s'engagent pleinement pour sensibiliser à la consommation responsable (particulièrement à l'alimentation locale) et responsabiliser les citoyens dans leurs modes de vie quotidiens (voir figure 5.4). La sensibilisation à la consommation responsable se décline en une sensibilisation par les pairs réalisés de manière sporadique dans la vie de tous les jours et une sensibilisation organisée dans le cadre d'une organisation.

La sensibilisation par les pairs implique de sensibiliser les proches aux enjeux de l'alimentation, partager de l'information dans les réseaux sociaux ou faire pression sur les commerces pour qu'ils adoptent des pratiques plus écologiques. Cette sensibilisation quotidienne est perçue par certains participants comme une forme de militantisme et même de devoirs accompagnant le rôle des citoyens (voir section 4.1.2.1 et 4.2.3). Elle permet, selon eux, d'avoir un effet boule de neige et de privilégier des changements dans les pratiques d'une diversité d'acteurs. Concernant la sensibilisation organisée, les activités de sensibilisation prennent la forme d'ateliers participatifs tels que des activités de récupération alimentaire, d'agriculture urbaine, des ateliers de cuisine et dégustation ou d'autres types d'ateliers ludiques/pratiques. Pour les participants, la sensibilisation organisée est essentielle puisque les

organisations ont une place stratégique pour faire de l'éducation populaire. La sensibilisation par les pairs est également essentielle dans leurs perceptions, car, selon les participants, « chaque personne sensibilisée compte » [P.16].

Quoi qu'il en soit, ces deux formes de sensibilisation visent à attirer l'attention des citoyens sur les problématiques sociales, sanitaires et environnementales du système alimentaire industriel ; à faire comprendre l'impact de la nourriture sur la santé individuelle et collective ; à sensibiliser aux enjeux du gaspillage alimentaire, à la qualité des invendus et à baisser les standards de consommation ; et finalement, à faire comprendre l'importance de l'alimentation locale et donc, à développer des techniques de production et de transformation d'aliments locaux. Dans la section 4.1.2.1, les participants ont nommé cinq stratégies (ou leviers) sur lesquelles axer cette sensibilisation :

1. Sensibiliser les jeunes et les adolescents, car ils sont jugés plus réceptifs aux enjeux environnementaux et qu'ils auraient davantage de facilités à changer leurs pratiques alimentaires.
2. Casser les préjugés concernant les difficultés associées à la consommation responsable : « c'est trop cher », « c'est trop compliqué », « ça ne change rien », « c'est pas bon ».
3. Éviter le discours accusateur, de jugement et de récrimination qui provoque des réactions défensives et adopter plutôt une attitude positive et avenante pour donner envie aux citoyens de changer leurs pratiques.
4. Montrer que la consommation responsable est porteuse de bien-être, de santé et d'épanouissement personnel.
5. Normaliser la consommation responsable et dénormaliser le mode de consommation de masse notamment en attirant l'attention sur le vrai coût des aliments.

Dans la section 4.1.2.2, trois stratégies principales avaient été mises en avant pour privilégier la consommation alimentaire locale :



1. Faire goûter et baisser les standards de consommation axés sur l'apparence des aliments.
2. Sensibiliser à la saisonnalité des aliments et créer des liens avec les producteurs et le territoire.
3. Développer les compétences en cuisine (techniques de préparation, de conservation et de récupération) et en production (semier, planter et récolter).

La deuxième pratique d'engagement pour influencer la consommation alimentaire consiste à autonomiser les citoyens en éduquant aux saines habitudes de vie. D'après la figure 5.4, 5 participants sur 25 s'engagent dans cette pratique et ils le font via l'implication à titre professionnel dans un organisme en sécurité alimentaire. Ces organisations tentent d'aiguiller le sens critique des citoyens (notamment les ménages à faible revenu) vis-à-vis des aliments de mauvaise qualité, et, une fois que les liens entre la santé personnelle et l'alimentation sont acquis, développer les habiletés culinaires des citoyens au sein d'ateliers pratiques et participatifs (cuisines collectives, etc.). Selon O'Kane (2016), l'autonomisation des personnes et la création d'environnements favorables à l'amélioration de leur santé peuvent privilégier le développement de la citoyenneté alimentaire.

Ainsi, au-delà d'éduquer les citoyens et transformer les pratiques de consommation, les participants et leurs organisations contribuent à créer, de manière plus ou moins intentionnelle, une sorte de pouvoir d'agir qui incite les citoyens à s'impliquer dans l'espace public dans des actions plus collectives. Ce pouvoir d'agir est favorisé d'une part, par la politisation des citoyens aux enjeux alimentaires (privilégier par la pratique de sensibilisation à la consommation responsable) et, d'autre part, par les interactions sociales et le sentiment d'appartenance à la communauté (privilégier via les organisations qui visent à autonomiser les citoyens). Certaines organisations s'occupent même de porter les revendications des citoyens auprès des institutions (CACS). Les pratiques visant à influencer la consommation alimentaire des citoyens par la sensibilisation et l'autonomisation contribuent donc à l'émergence de citoyens

alimentaires. La figure 5.4 présente les pratiques d'engagement pour influencer la consommation alimentaire des citoyens en fonction de la catégorie d'acteur. Elle révèle que quasiment tous les acteurs s'engagent dans la sensibilisation à la consommation responsable (24 sur 25 participants).

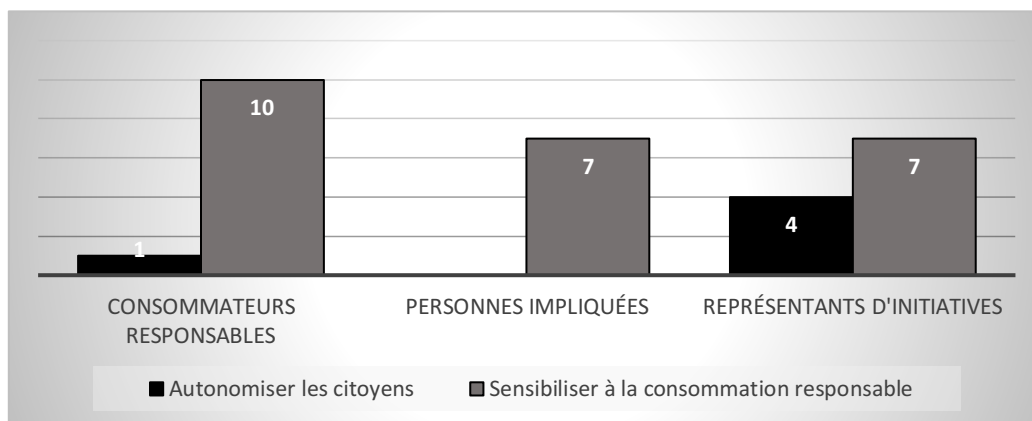


Figure 5.4. Pratiques d'engagement pour influencer la consommation alimentaire des citoyens en fonction de la catégorie d'acteur

### 5.2.3. L'engagement dans la réorganisation de la consommation alimentaire

Afin de fournir l'espace nécessaire au type de consommation privilégié dans la section précédente, certains participants s'engagent dans la réorganisation de la consommation alimentaire. La réorganisation de la consommation alimentaire consiste à mettre en place (ou participer dans le fonctionnement ou aider à mettre en place) des initiatives qui donnent accès à certains types d'alimentation plus justes et/ou durables tels que l'alimentation locale, écologique, responsable, saine, etc. Les pratiques dans la réorganisation de la consommation alimentaire favorisent le développement d'initiatives alimentaires plus justes et/ou plus durables en contribuant soit à la sécurité alimentaire, soit à une alimentation écologique et, dans certains cas, aux deux.

De plus en plus, les compréhensions de la sécurité alimentaire incluent des droits individuels et collectifs à l'égard de l'alimentation. De cette manière, en plus de la définition de la FAO (1996) qui conçoit la sécurité alimentaire comme « un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive permettant de satisfaire les besoins énergétiques et les préférences alimentaires pour mener une vie saine et active» (FAO, 1996), la sécurité alimentaire est également comprise comme le droit des populations de bénéficier de l'application concrète des principes de développement durable et de respect de la biodiversité (OMS, 2007 ; MSSSQ, 2008 ; UCQ, 2005). Cette conception est partagée par le bureau européen de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSSQ) ainsi que par l'Union des consommateurs du Québec (UCQ). Dans leur conception, la sécurité alimentaire inclut une consommation et une production d'aliments reposant sur des valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales et également sur des aliments produits et distribués d'une manière respectueuse d'un système agroalimentaire durable. Suivant la perspective de ces organisations, la sécurité alimentaire inclut les initiatives visant à rendre l'alimentation saine en toute dignité, ce qui inclue l'accès à une alimentation écologiquement soutenable. Dans notre échantillon, les activités de sécurité alimentaire se divisent entre celles qui privilégient l'accès à la saine alimentation et celles qui privilégient l'accès à l'alimentation écologique.

Pour rendre l'alimentation saine accessible, les OBNL en sécurité alimentaire adoptent des démarches innovantes portées par le principe de dignité et d'inclusion. Ces actions sont les suivantes : mise en place d'épiceries communautaires pour que les bénéficiaires aient la possibilité de choisir les aliments ; adoption de politiques de saine alimentation pour offrir des aliments frais, de qualité et adaptés culturellement ; éviter les questions invasives (déstigmatiser les gens qui ont besoin d'aide) ; dissocier la lutte contre le gaspillage alimentaire de celle contre l'insécurité alimentaire pour éviter de reproduire des discriminations.

Les organisations visant à rendre l'alimentation écologique accessible font le pont entre les missions « alimentation écologique » et « sécurité alimentaire ». Ces organisations sont des OBNL qui travaillent parfois en sécurité alimentaire, ou des initiatives citoyennes. L'alimentation écologique inclut les modes de productions, de distributions et de transformations qui contribuent à réduire l'empreinte écologique des systèmes alimentaires (voir section 3.1.3). Les stratégies adoptées pour diminuer le coût des aliments locaux sont les suivantes : privilégier une initiative à but non lucratif et reposer au maximum sur du financement public ; mutualiser l'approvisionnement et développer des partenariats avec les producteurs/distributeurs pour faciliter la mise en marché de l'alimentation locale et/ou éviter le gaspillage alimentaire ; adopter des mesures participatives et d'autogestion (participation citoyenne) ; faire des heures supplémentaires et non rémunérées dans le cadre de l'initiative ; se contenter de peu de ressources humaines, etc. En tentant de réunir les valeurs de (3) *Justice alimentaire* et de (4) *Respect de l'environnement et des animaux*, ces organisations peuvent être considérées des niches d'innovations sociotechniques, car elles inventent de nouvelles façons pour rendre l'alimentation saine et écologique accessible (Audet *et al.*, 2014 ; 2017). Organiser la consommation alimentaire coïncide souvent avec des stratégies d'innovation, notamment d'innovations sociales. Par exemple, les organisations des participants mettent en place des systèmes d'approvisionnement participatifs où les consommateurs sont en liens directs avec les producteurs ou bien où les citoyens sont actifs dans la distribution ou dans la production, en devenant ainsi, partie intégrante du système d'approvisionnement. Les organisations des participants contribuent également à des innovations techniques par exemple, en remettant des aliments qui allaient être jetés dans le circuit de consommation alimentaire, en mettant en place des systèmes d'approvisionnement zéro déchet, en trouvant de nouvelles techniques pour faire pousser des légumes sur des toits, etc.

Étant donné que la cible des interventions pour l'organisation de la consommation concerne la sécurité alimentaire ou l'alimentation écologique, la figure 5.5 présente, en fonction de leurs appartenances au système alimentaire conventionnel (SAC), d'urgence (SAU) ou alternatif (SAA), la part de participants qui s'impliquent dans la sécurité alimentaire (SA), dans l'alimentation écologique (AE) ou dans les deux (SA/AE).

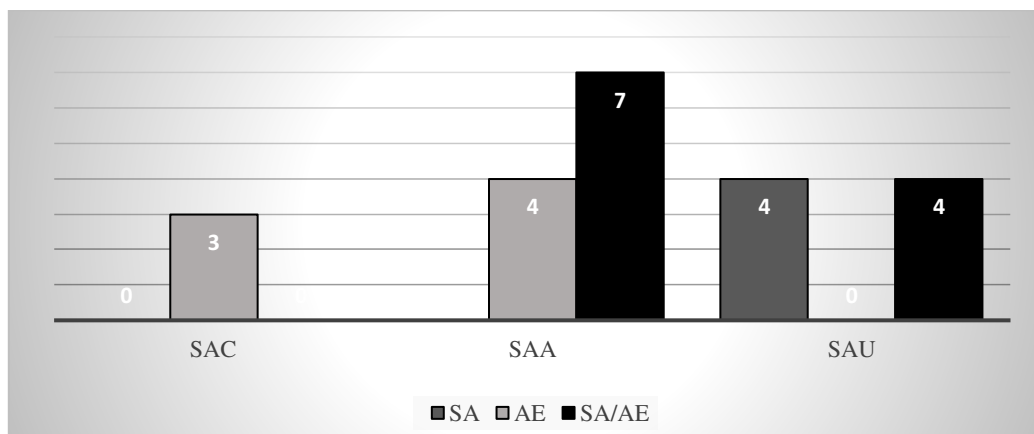


Figure 5.5. Contribution pour l'alimentation écologique (AE), la sécurité alimentaire (SA) ou aux deux (AE/SA) en fonction de l'appartenance au système alimentaire SAA, SAU ou SAC

Cette figure révèle que les acteurs du conventionnel se limitent surtout à l'écologie tandis que les acteurs du modèle alternatif et d'urgence tentent davantage de concilier les deux principes de sécurité alimentaire et d'alimentation écologique. Cela nous amène à constater que, au sein des pratiques visant à réorganiser la consommation, il existe des différences significatives dans les objectifs et les valeurs poursuivis par les acteurs selon qu'ils évoluent dans un système alimentaire ou dans un autre. Ensuite, si nous oublions les frontières entre les trois systèmes alimentaires, la figure 5.6 montre que la plupart des participants tentent tout de même de concilier les valeurs/missions sociales et environnementales. Sur 22 participants, 4 s'impliquent exclusivement dans la sécurité alimentaire, 6 exclusivement dans l'organisation d'une alimentation plus

écologique et 12 s'impliquent à la fois dans la sécurité alimentaire et dans l'alimentation écologique.



Figure 5.6. Pratiques d'engagement dans la réorganisation de la consommation alimentaire en fonction de chaque catégorie d'acteur

#### 5.2.4. L'engagement dans les institutions

En plus d'organiser le développement d'une production, d'une distribution et d'une consommation alternative à Montréal, certains participants interviennent également dans les institutions pour privilégier le déploiement de systèmes alimentaires plus efficaces, plus justes et plus soutenables. Les pratiques d'engagement des participants peuvent donc intervenir dans les institutions au travers de quatre types de pratiques que nous détaillons dans cette section.

Une première pratique d'engagement dans les institutions consiste à amener l'alimentation dans le discours public, les médias, les institutions et les débats politiques, le but étant de changer les représentations sur l'alimentation et faire évoluer,

en conséquence, les règlementations. Cette stratégie, qui consiste à cadrer le discours sur l'alimentation, est fortement mise en œuvre par quatre représentants d'initiatives dont l'organisation est engagée dans la lutte contre l'insécurité alimentaire (voir section 4.1.1.2 et 4.2.2). Le but des quatre représentants est de faire évoluer la compréhension de la pauvreté et de la faim et d'amener les actions en sécurité alimentaire vers les principes de la saine alimentation, soit, des actions portées sur l'autonomie et la dignité. Ces acteurs utilisent le support des médias, leurs contacts auprès des élus, des lettres d'opinions et interviennent dans les tables de concertation pour porter leurs visions. Cette stratégie est aussi mise en œuvre par les représentants d'initiatives du système alimentaire alternatif et conventionnel. Pour pousser le mouvement zéro déchet au Québec, les collaboratrices de Loco s'appliquent à faire changer les mentalités en créant de nouveaux discours sur l'alimentation écologique et post-croissance, elles participent à des conférences dans des associations, des écoles, ou des colloques internationaux et développent des projets ludiques de sensibilisation comme le projet d'une pièce de théâtre dans plusieurs CEGEP du Québec. Dans une perspective similaire, la participante P.6 contribue, à travers la mise en place d'une épicerie zéro déchet, à porter le discours sur l'alimentation saine et écologique au sein de l'Université de Montréal en soulevant, par ailleurs, le droit des étudiants d'avoir accès à une alimentation convenable sur le campus. Dans le cadre de cette stratégie, les organisations des participants détiennent un important rôle de sensibilisation et de pression auprès des institutions.

Une deuxième pratique d'engagement dans les institutions est la normalisation de l'alimentation saine et écologique. Cette pratique consiste à créer des normes plus ou moins formelles autour de valeurs reconnues collectivement. La normalisation de l'alimentation saine et écologique consiste à effectuer un travail d'identification et de définitions des problématiques alimentaires complexes pour proposer, ensuite, des « meilleures pratiques » qui respectent ces valeurs et ces normes. À titre d'exemple, les représentants d'organisations visant la lutte au gaspillage alimentaire et aux déchets

sont impliqués dans la mise en œuvre de guides de meilleures pratiques inspirées de solutions locales et d'ailleurs dans le monde. Le but de ces guides est d'accompagner différentes entreprises dans la gestion de leurs déchets. Certains participants s'étaient impliqués dans la réalisation d'un mémoire sur le gaspillage alimentaire dans le cadre d'une consultation publique menée par la Ville de Montréal. Les guides de meilleures pratiques sont également entourés de chartes de valeurs dans le cas des épiceries zéro déchet, le but étant de définir l'éthique et le fonctionnement d'un tel approvisionnement. Les organisations engagées dans la lutte contre l'insécurité alimentaire sont également impliquées dans la recherche de meilleures pratiques et encouragent, par ailleurs, les collaborations avec le milieu de la recherche, s'inspirent des expériences d'organisations dans d'autres villes et privilégient souvent les études d'impacts et les données chiffrées.

Une troisième pratique d'engagement qui découle, en partie, de la normalisation de l'alimentation saine et écologique consiste à faire évoluer les réglementations pour permettre aux « meilleures pratiques » d'être mises en place. Cette pratique d'engagement est plutôt indirecte car les participants contribuent rarement aux processus législatifs ou juridiques en tant que tels. Disons que ce sont surtout les pratiques d'engagement dans la normalisation de l'alimentation saine et écologique qui contribuent à l'évolution des réglementations sur l'alimentation de manière générale. Par exemple, la représentante de Loco explique que la mise en place de l'épicerie a contribué à prouver l'importance du concept « zéro déchet » au Québec et à ajouter la catégorie « Épicerie écologique - zéro déchet » au MAPAQ. Dans une perspective similaire, l'épicerie zéro déchet mis en place par la participante P.6 a contribué à faire évoluer les réglementations des services alimentaires de l'Université de Montréal. Dans le cadre de son travail à l'épicerie, P.6 a rédigé et rendu disponible un plan de mobilisation qui explique, étape par étape, comment reproduire une telle initiative. Tout comme les guides de meilleures pratiques, l'implication des participant(e)s dans la mise en place de projets « zéro déchet » ou de lutte au gaspillage alimentaire ouvre



un sillage et permet de faciliter l'émergence de projets similaires. Pour ce qui est du développement d'une alimentation locale, la participante P.14 s'implique bénévolement en tant que chercheuse dans un CPE pour améliorer leur politique alimentaire et planifier leurs approvisionnements majoritairement sur des produits locaux. Elle contribue aussi à la mise en place d'une nouvelle accréditation afin que d'autres CPE s'approvisionnent de façon responsable, locale et de saison. De plus, cette participante s'implique également au sein de projets pilotes de l'Union Paysanne qui tentent de faire évoluer un ensemble de réglementations concernant l'agriculture familiale, artisanale et écologique au Québec.

Les trois pratiques que nous venons de décrire sont souvent réalisées via l'implication dans une organisation qui œuvre pour une alimentation saine et/ou écologique. En outre, d'autres pratiques peuvent être réalisées de manières collectives sans passer par une organisation (en passant par un groupe citoyen par exemple) ou bien de manière individuelle. Dans ce cas, nous identifions un quatrième type de pratiques d'engagement compris dans le thème du militantisme. Ces pratiques d'engagement consistent à participer à des consultations publiques, à des manifestations et/ou à signer et partager des pétitions. Parfois, participer à des consultations publiques peut-être une façon de faire évoluer les réglementations ou de proposer des « meilleures pratiques ». Dans ce cas, ces pratiques peuvent venir compléter la pratique de normalisation de l'alimentation saine et écologique comme en témoigne la participation de P.3 et du représentant de LT aux consultations publiques sur la lutte au gaspillage alimentaire. Les pratiques consistant à participer à des manifestations et à signer et partager des pétitions sont réalisées par quelques participants. Cependant, n'ayant pas d'information sur l'impact de leurs pratiques dans les institutions, de nombreux participants les jugent impersonnelles et les dévalorisent souvent au profit de l'implication dans l'organisation de la consommation. En effet, participer plus quotidiennement dans des initiatives et s'engager dans des projets concrets permet, d'après les participants, de récolter les fruits de son engagement et de se faire une idée, sans doute avec plus de certitude, de

l'impact de ses pratiques et de celles de l'organisation. La figure 5.7 indique les pratiques d'engagement dans les institutions réalisées par catégories d'acteurs. Cette figure révèle que ce sont les acteurs de la catégorie des « Représentants d'initiatives » qui s'engagent le plus dans les institutions. Nous concluons que l'engagement dans les institutions est plus réalisable lors d'une implication à titre professionnel dans une organisation.

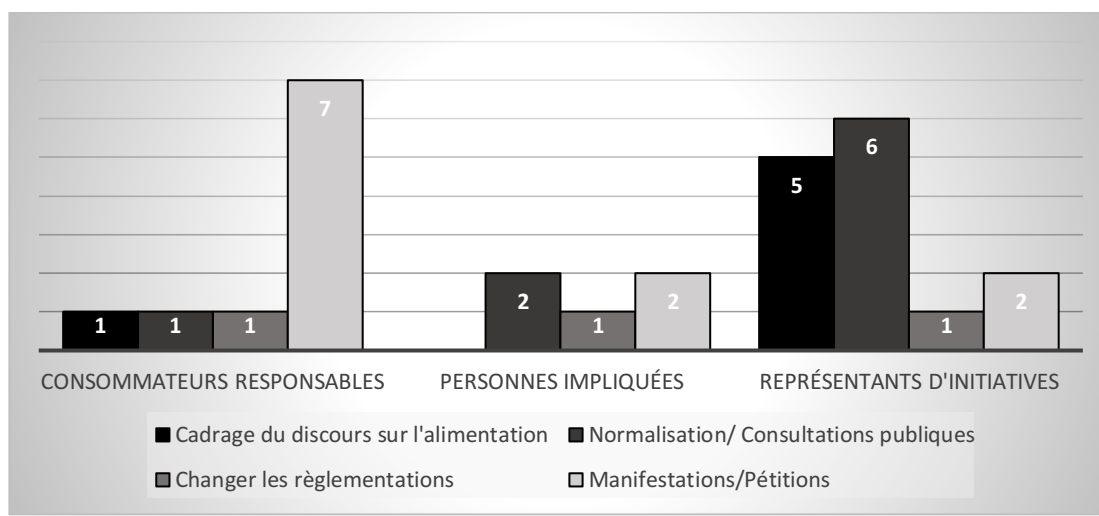


Figure 5.7. Pratiques d'engagement dans les institutions en fonction des catégories d'acteurs

### 5.2.5. Typologie des cadres d'action

La citoyenneté alimentaire se construit et s'exprime à travers la sphère individuelle et privée ainsi que par des actions collectives et publiques liées à l'alimentation (Lozano et Gomez-Benito, 2017). La sphère privée fait référence aux champs d'activités qui ont trait à la famille et au foyer, donc qui relève de l'intime et de la propriété privée, tandis que la sphère publique fait référence aux champs d'activités qui ont lieu dans le domaine commun, qui sont à l'usage de tous et donc, qui concernent la collectivité, le

politique et l'État (Brudny, 2002). L'action individuelle « n'implique qu'un seul individu qui, à travers une démarche personnelle, poursuit un objectif propre » et l'action collective « suppose la constitution d'un groupe composé de plusieurs individus partageant des objectifs communs et décidant d'agir ensemble pour les atteindre » (ASP, s.d).

Si nous observons les pratiques d'engagement présentées dans les sections précédentes avec la lunette publique/privée et collectif/individuelle, nous retrouvons les contextes d'exercices individuels, collectifs et institutionnels de la citoyenneté alimentaire inscrits dans notre cadre théorique (voir section 2.2.3). En suivant cette typologie, l'engagement dans la consommation et le mode de vie (section 5.2.1) suppose des pratiques plus individuelles dans l'espace privé et correspond au contexte d'exercice individuel de la citoyenneté alimentaire. Les pratiques d'engagement pour influencer et réorganiser la consommation (section 5.2.2. et 5.2.3) et qui interviennent dans les institutions (section 5.2.4) contiennent une forme d'action plus collective dans l'espace public. Les pratiques destinées à influencer et à réorganiser la consommation correspondent au contexte d'exercice collectif de la citoyenneté alimentaire tandis que les pratiques d'engagement dans les institutions s'apparentent au contexte d'exercice institutionnel qui implique un engagement dans la démocratisation des pratiques de citoyenneté alimentaire.

Toutefois, bien que les dualités entre les sphères publiques et privées, et l'action individuelle et collective soient communément utilisées par les auteurs pour référer à l'engagement dans la citoyenneté alimentaire (DeLind, 2002 ; Wilkins, 2005 ; Lockie, 2008 ; Lozano et Gomez-Benito, 2017), les limites entre ces catégories sont de plus en plus difficiles à identifier dans nos sociétés modernes (Brudny, 2002 ; Sanchez, 2003 ; Christian et Kott, 2009). Ces dichotomies méritent donc d'être nuancées car la plupart des pratiques correspondant à l'individuel et au privé exigent un cadre d'action plus large qui implique des cadres collectifs relevant souvent de l'espace public. Par

exemple, l'information partagée de manière individuelle dans une opération de sensibilisation par les paires peut également provenir d'un collectif; ou encore, les pratiques de consommation responsable peuvent renfermer d'importants mécanismes collectifs, comme le fait remarquer Micheletti avec la notion « d'action collective individualisée ». Utiliser la lunette publique/privée et distinguer une action individuelle d'une action collective peut être une entreprise difficile et plutôt arbitraire lorsqu'il s'agit de présenter les pratiques d'engagement des participants dans la citoyenneté alimentaire. Les contextes d'engagement individuel, collectif et institutionnel inscrit dans notre cadre théorique ne sont peut-être pas la forme la plus appropriée pour présenter les résultats pour cette section.

Nous avons donc créé une nouvelle typologie afin de mieux saisir les pratiques d'engagement de nos participants. Cette typologie comprend trois cadres d'action correspondant à différentes sphères d'engagement d'un citoyen alimentaire : le cadre domestique, le cadre de la profession et le cadre de l'action bénévole. Le cadre domestique fait référence aux pratiques d'engagement réalisées dans la consommation et les modes de vie quotidiens ; le cadre de la profession, aux pratiques d'engagement réalisées dans le cadre du travail et donc, encadrées par une organisation offrant des tâches, un salaire et des horaires fixes ; et le cadre de l'action bénévole, aux actions réalisées librement en dehors du temps professionnel et familial. Les pratiques du cadre d'action domestique correspondent aux pratiques d'engagement réalisées dans la consommation et le mode de vie (section 5.2.2) tandis que les pratiques réalisées dans le cadre d'action bénévole et professionnelle correspondent aux pratiques d'engagement pour influencer et réorganiser la consommation (section 5.2.2. et 5.2.3) et qui interviennent dans les institutions (section 5.2.4).

Les cadres d'action bénévole et professionnelle pouvant être difficiles à distinguer dans certaines situations, nous nous sommes appuyés sur la définition de l'action bénévole du gouvernement du Québec : il s'agit d'une situation dans laquelle une personne (ou

un groupe) agit par sa propre initiative et sans perspective de rémunération en vue d'apporter des solutions ou une aide pour répondre à un besoin de la collectivité (Secrétariat à l'action communautaire autonome, 2003). En d'autres mots, il s'agit d'une situation de bénévolat lorsqu'un individu (ou un groupe) apporte temps et compétences à titre gratuit pour une personne ou un organisme. La différence entre le cadre d'action professionnel et le cadre d'action bénévole repose sur deux critères principaux. Le premier est le fait que la personne soit rémunérée (cadre professionnel) ou pas (cadre d'action bénévole) pour son implication. Le deuxième est que, dans le cadre d'action bénévole, l'individu n'est soumis à aucun lien de subordination juridique, sa participation est volontaire et il est toujours libre d'y mettre un terme sans procédure ni dédommagement (Ibid). Ces critères nous ont permis de distinguer lorsqu'une pratique d'engagement est réalisée dans le cadre professionnel ou lorsqu'elle était réalisée dans le cadre d'une action bénévole. Par ailleurs, nos résultats ont démontré que les pratiques d'engagement pour ces deux cadres sont quasiment les mêmes et que la différence ne réside ni sur la quantité de temps qui y est dédié ni sur la nature des pratiques réalisées, surtout si le participant est impliqué dans la mise en place d'une initiative. Par conséquent, qu'elles consistent à influencer ou réorganiser la consommation ou intervenir dans les institutions, les pratiques peuvent être réalisées dans le cadre d'une implication bénévole ou dans le cadre d'une implication professionnelle. La principale différence entre ces actions réside sur le fait que la personne soit rémunérée ou pas pour son implication (cadre professionnel) et donc, par la formalisation de l'implication par un contrat d'embauche avec des horaires, des tâches et un salaire. Une différence subséquente de cette rémunération réside sur les ressources disponibles pour effectuer les actions, leurs niveaux d'organisations et donc éventuellement, leurs impacts et/ou leurs pérennités. Le tableau 5.7 résume les pratiques d'engagement réalisées par catégorie d'acteur en fonction du cadre d'action.

Tableau 5.4. Pratiques d'engagement pour chaque participant en fonction du cadre d'action

| Catégories                                   |                      | Cadres d'action  |   |   |
|--|----------------------|--|---|---|
|  |                      | Cadre domestique   | Cadre d'action bénévole   | Cadre professionnel   |
|  |                      | Voir tableau 3.2 section 3.1.4 pour les critères de consommation responsable (CR)*   |   |   |
| Consommateurs responsables (10 participants) |                      | Tous les participants (10/10)<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Simplicité volontaire</li> <li>• Importante quantité de temps et d'argent pour l'alimentation</li> <li>• Tous les critères de CR*</li> </ul> | 7/10 participants<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des initiatives alimentaires alternatives</li> <li>• Activités d'éducation et de sensibilisation</li> <li>• Bénévole dans des banques alimentaires</li> <li>• Intervention dans les institutions (consultations publiques, manifestations, pétitions, changer les réglementations, etc.)</li> </ul> | 3/10 participants<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrepreneur dans l'alimentation écologique/artisanale/locale</li> <li>• Employé dans un organisme en sécurité alimentaire</li> <li>• Cheffe cuisinière et animatrice d'ateliers de cuisine pour enfants</li> </ul> |
| Personnes impliquées (7 participants)        |                      | 6/10 participants<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Certains critères de CR*, surtout le 3</li> <li>• Seulement un acteur fait de la simplicité volontaire</li> </ul>  | Tous les participants (7/7)<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des initiatives alimentaires alternatives ou aider pour leur fonctionnement</li> <li>• Activités d'éducation et de sensibilisation</li> <li>• Bénévole dans des banques alimentaires</li> </ul>   | Aucun participant   |
| Représentants d'initiatives (8 participants) | SAA (3 participants) | 3/3 participants<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• CR * de manière scrupuleuse</li> <li>• Simplicité volontaire</li> </ul>   | 2/3 participants<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention dans les institutions (consultations publiques, cadrage du discours sur l'alimentation, changer les réglementations, etc.)</li> <li>• Mettre en place des initiatives alimentaires alternatives</li> <li>• Recherches bénévoles, porte à porte, aide-bénévole aux organisations, etc.</li> </ul>        | Tous les participants (3/3)<br><ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-fondateur ou employé d'initiatives alimentaires alternatives</li> </ul>  |

|  |                      |   |  |   |
|--|----------------------|---|--|---|
|  | SAU (3 participants) | <p>1/3 participants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CR * de manière scrupuleuse</li> <li>• Simplicité volontaire</li> </ul> <p>1/3 acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CR * de manière non scrupuleuse</li> </ul> | <p>1/3 participants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des initiatives alimentaires alternatives</li> <li>• Intervention dans les institutions (consultations publiques, cadrage du discours sur l'alimentation, changer les réglementations, etc.)</li> </ul>   | <p>Tous les participants (3/3)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Employé dans un organisme alimentaire d'urgence</li> </ul>                  |
|  | SAC (2 participants) | <p>1/2 participants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CR * de manière scrupuleuse</li> <li>• Simplicité volontaire</li> </ul> <p>1/2 acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CR * de manière non scrupuleuse</li> </ul> | <p>1/2 participants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités d'éducation et de sensibilisation</li> <li>• Intervention dans les institutions (cadrage du discours sur l'alimentation, consultations publiques, manifestations, changer les réglementations, etc.)</li> </ul> | <p>Tous les participants (2/2)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Co-fondatrice ou employé d'initiatives alimentaires alternatives</li> </ul> |

Ce tableau démontre qu'il existe une association entre la catégorie à laquelle appartient l'acteur et le cadre d'action réalisée. En effet, l'engagement dans le cadre domestique est réalisé par tous les acteurs de la catégorie « Consommateurs responsables », le cadre d'action bénévole, par tous les acteurs de la catégorie « Personnes impliquées » et le cadre d'action professionnel, par tous les acteurs de la catégorie « Représentants d'initiatives ». Ce tableau démontre également que les acteurs des différentes catégories s'engagent majoritairement dans plusieurs cadres. À l'exception de 5 participants, tous les autres s'engagent dans deux cadres au minimum. Les participants qui ne s'engagent que dans un cadre sont trois « Consommateurs responsables », un représentant du système alimentaire d'urgence et une « Personne impliquée ». Les 13 participants qui s'engagent dans deux cadres combinent le cadre domestique au cadre d'action bénévole ou bien le cadre domestique au cadre professionnel. Parmi les participants engagés dans le cadre domestique et bénévole, nous comptons 4 « Consommateurs responsables » et 6 « Personnes impliquées » et parmi les participants impliqués dans le cadre d'action domestique et professionnel, nous

comptons trois représentants d'initiatives. Finalement, les 7 participants impliqués dans les trois cadres d'action sont 3 « Consommateurs responsables » et 4 représentants d'initiatives, un provenant du SAC, deux du SAA et un du SAU.

Dans la section 4.1.1.4, nous avons vu que le temps structure l'engagement. C'est-à-dire que, pour les participants, la gestion du temps implique de privilégier un cadre d'action au détriment d'un autre. Ainsi, si un participant s'implique dans le cadre de la profession, celui-ci n'aura pas forcément le temps de s'impliquer aussi assidûment dans le cadre domestique ou le bénévolat et ainsi de suite (voir section 5.3.1). Le cadre domestique est le cadre d'action privilégié par tous les participants (à l'exception de deux), mais l'énergie qui y est dédiée est moindre selon que la personne s'implique déjà dans le cadre professionnel ou dans le cadre bénévole. Le choix d'investir son temps dans un cadre en particulier dépend des intérêts d'un participant, de sa perception de l'impact qu'aura son engagement, et de sa perception de ce qui est le plus réalisable et pratique. Les participants considèrent que le geste devient particulièrement politique dans le choix qui est donné entre mettre du temps pour des loisirs ou un travail quelconque et mettre leur temps dans des pratiques qui contribuent au bien commun<sup>22</sup>.

En somme, les différents cadres d'action réalisés par les participants nous permettent de dégager quatre profils de citoyens alimentaires. Le profil des « Consommateurs

---

<sup>22</sup> Il est intéressant d'observer que les contraintes liées à la gestion du temps et à l'engagement de manière plus générale prennent une signification symbolique positive pour les participants, car elles s'accompagnent du sentiment de s'émanciper d'un système alimentaire jugé dysfonctionnel et donc de faire un réel choix dans ses pratiques quotidiennes (Ripoll, 2011). Privilégier une vie engagée, et donc potentiellement contraignante, permet d'explicitier des désaccords et un positionnement éthique et politique. L'engagement donne un sens à son mode de vie et les contraintes acquièrent une symbolique positive. De cette façon, le sentiment d'accomplissement et de bien-être que procure l'implication privilégie l'engagement dans la citoyenneté alimentaire et la capacité à accepter une série de contraintes dans la gestion de sa vie personnelle.



engagés » regroupe des participants qui s'engagent uniquement dans le cadre d'action domestique, mais qui le font de manière très assidue et scrupuleuse. Le profil des « Militants bénévoles » regroupe des participants qui combinent le cadre domestique et le cadre d'action bénévole. Ces participants sont globalement très assidus dans le cadre domestique, mais souhaitent dédier leurs temps libres à s'engager au-delà de la consommation et dans des actions aux formes plus collectives. Pour la plupart, ces participants sont des porteurs d'initiatives, mais ils le font de manière non rémunérée. Ils occupent donc un travail en plus de leurs pratiques d'engagement, mais qui n'a pas forcément de liens avec leur engagement alimentaire. Par exemple, la participante P.5 travaille sur la mise en place d'une initiative alimentaire alternative, mais, ne recevant pas de rémunération pour cela, elle travaille également pour une entreprise. Le profil des « Professionnels engagés » regroupe des acteurs qui s'engagent à titre professionnel pour contribuer à améliorer les systèmes alimentaires et sont légèrement moins engagés dans le cadre domestique que les autres profils. Finalement, les acteurs du profil « Militants multi-sectoriels » s'engagent dans les trois cadres d'action et combinent donc les descriptions des profils précédents c'est-à-dire qu'ils s'engagent de manière assidue dans le cadre domestique (profil des « Consommateurs engagés »), dédient leurs professions à l'amélioration des systèmes alimentaires (profil des « Professionnels engagés ») et s'engagent également dans des actions bénévoles et non rémunérées pour donner davantage d'ampleur à leur engagement (profil des « Militants bénévoles »).

Les participants qui démontrent un engagement plus poussé dans la citoyenneté alimentaire appartiennent aux profils des « Militants multi-sectoriels » et des « Militants bénévoles » étant donné que ce sont ceux qui dédient le plus de sphères de leur vie à l'engagement alimentaire, notamment le cadre d'action bénévole qui, ne

s'accompagnant d'aucun bénéfice matériel<sup>23</sup>, se corrèle avec un important niveau d'altruisme. La seule différence entre ces deux profils c'est que les « Militants bénévoles » ne perçoivent aucune rémunération pour leurs pratiques d'engagements et que leurs implications sont entièrement bénévoles. Le tableau 5.8 présente le nombre d'acteurs par profils en fonction de leur catégorie d'appartenance. La participante P.24 ne s'impliquant que dans le cadre du bénévolat dans un organisme en sécurité alimentaire, celle-ci ne correspond donc à aucun des profils.

Tableau 5.5. Profils des participants

| Profils des participants  | Total des participants  |
|---|---|
| « Consommateurs engagés »<br>Participants engagés uniquement dans le cadre domestique, mais de manière scrupuleuse  | 3/24<br>• 3 consommateurs responsables                                    |
| « Militants bénévoles »<br>Participants engagés dans le cadre d'action bénévole et domestique   | 10/24<br>• 4 consommateurs responsables<br>• 6 personnes impliquées       |
| « Professionnels engagés »<br>Participants surtout engagés dans le cadre d'action professionnelle. Ils s'engagent dans le cadre d'action domestique, mais de manière peu scrupuleuse. | 4/24<br>• 4 représentants d'initiatives                                   |
| « Militants multi-sectoriels »<br>Participants engagés assidument dans les trois cadres d'action  | 7/24<br>• 3 consommateurs responsables<br>• 4 représentants d'initiatives |

### 5.2.6. Synthèse sur les pratiques

<sup>23</sup> Les cadres d'action domestique et professionnel s'accompagnent de bénéfices matériels. Le cadre domestique est une manière d'acquérir une vie saine et des biens de consommation personnelle de qualité. Le cadre professionnel s'accompagne d'une rémunération et des perspectives professionnelles.

La typologie des cadres d'action permet de représenter la diversité des pratiques d'engagement que peut adopter un seul et même individu, et ce, en fonction du contexte domestique, professionnel ou bénévole de l'action. Cette typologie apporte quelque chose de nouveau aux pratiques de citoyenneté alimentaire en mettant l'accent sur les pratiques dans la vie de tous les jours (y compris au travail) plutôt que sur la nature individuelle, collective ou institutionnelle de l'action qui peut sembler plus arbitraire, car, comme nous l'avons expliqué au début de la section 5.2.4, l'individuel est rarement exempt de collectif et vice versa.

Cette typologie permet également de déduire les pratiques qui apparaissent les plus importantes à chaque participant et donc, de dégager quatre profils de citoyens alimentaires en contexte montréalais. Ces profils sont déduits en fonction des pratiques réalisées par les citoyens, de leurs représentations de celles-ci et donc, et de leur perception du politique. Pour les « Professionnels engagés », l'engagement politique réside dans l'action publique et à travers le travail. Ces acteurs sont davantage interpellés par le cadre professionnel et c'est d'ailleurs ce qui les définit face aux autres profils. Pour les « Consommateurs engagés », l'engagement politique réside dans les choix de vie privée et c'est le cadre domestique qui les définit face aux autres profils. Pour les « Militants bénévoles » et les « Militants multi-sectoriels », soit pour un total de 17/25 participants, l'engagement politique réside autant dans l'action privée que dans l'action publique. Pour eux, l'engagement politique dans le cadre domestique doit s'accompagner d'une action collective, car elle permet, selon eux, d'avoir davantage d'impact dans les systèmes alimentaires. Les « Militants multi-sectoriels » mettent de l'avant le cadre professionnel qui leur permet d'agir dans le champ institutionnel et de cette façon, étendre leur impact sur le système alimentaire. À travers ces différents profils, nos résultats démontrent que l'engagement alimentaire peut s'exprimer de diverses manières en fonction des cadres d'action et se concrétiser par différents types de pratiques.

Les acteurs les plus engagés dans le cadre d'action domestique sont les « Consommateurs engagés » et les « Militants multi-sectoriels ». Les acteurs de ces profils correspondent, par ailleurs, aux participants « Scrupuleux » de ce cadre d'action. Pour les « Consommateurs engagés » et les « Militants multi-sectoriels », l'engagement dans la citoyenneté alimentaire implique de se responsabiliser dans son mode de vie personnel et de réaliser des pratiques de consommation responsable de manière continue tout en respectant ses possibilités personnelles (temps, argent, autres occupations). Pour que ces pratiques soient durables, les participants ont insisté sur l'importance d'en retirer du plaisir et de respecter son bien-être (voir section 5.3.1). Il ne s'agit donc pas de réaliser ces pratiques « à la perfection », mais « le mieux possible » et dans la continuité. Certains choix alimentaires des participants ne sont donc pas fondés sur des principes, mais sur la commodité. Cela n'est pas perçu comme une incohérence personnelle, mais plus comme la reconnaissance que le système ne facilite pas encore l'adoption de ces pratiques à la perfection.

Cette section démontre aussi les liens qui existent entre les valeurs et motivations d'une part, et les pratiques de citoyenneté alimentaire d'autre part. Nous voyons que les pratiques de consommation responsable réalisées par les participants engagés scrupuleusement dans le cadre d'action domestique sont des expressions de citoyenneté étant donné qu'elles ne sont pas seulement réalisées pour une question de goûts et de préférences individuelles, mais aussi pour une question de droits et de responsabilités moraux collectifs (Lockie, 2008). De plus, effectuées majoritairement dans des commerces aux valeurs sociales et environnementales, les pratiques de consommation responsable de ces participants correspondent au mode « alternatif » qui contribue à rendre le système alimentaire plus durable (Wilkins, 2005 ; Ndyae et Carimentrand, 2011). Ces exemples démontrent, encore une fois, que les valeurs/motivations de citoyenneté alimentaire sont des vecteurs de changement social car elles favorisent un processus réflexif où le citoyen change ses pratiques vers des choix qui soutiennent un système alimentaire durable (Wilkins, 2005).

Les « Militants bénévoles », les « Professionnels engagés » et les « Militants multi-sectoriels » sont les acteurs engagés dans les pratiques visant à influencer et réorganiser la consommation alimentaire (section 5.2.2 et 5.2.3) et les pratiques visant à intervenir dans les institutions (section 5.2.4). Les « Professionnels engagés » s’engagent dans ces actions via le cadre d’action professionnel tandis que et les « Militants bénévoles » s’y engagent, mais via le cadre d’action bénévole. Les « Militants multi-sectoriels » quant à eux s’impliquent dans ces pratiques via les deux cadres d’action professionnelle et bénévole. Au travers des pratiques d’engagement pour influencer et réorganiser la consommation alimentaire, les « Militants bénévoles », les « Professionnels engagés » et les « Militants multi-sectoriels » participent à recréer les trois types de liens essentiels au développement de systèmes alimentaires plus écologiques et plus justes soit, développer un nouveau rapport des citoyens avec la nature, l’alimentation et leur territoire, créer des liens sociaux et des liens avec les producteurs (voir section 4.1.4.2). De plus, en privilégiant des pratiques « bottom-up » adaptées aux nécessités locales et en mettant en œuvre une variété d’actions civiques, les pratiques des organisations dans lesquelles s’impliquent les participants semblent favoriser le développement d’une citoyenneté alimentaire de type démocratique (Lockie, 2008 ; Jhagore, 2019).

Ces résultats apportent également une meilleure connaissance de l’organisation des pratiques en vue de générer des changements institutionnels. En effet, le processus d’apprentissages social qui émerge de ces nouvelles formes d’organisation constitue, pour Renting *et al.* (2012), une opportunité pour créer de nouveaux espaces de négociation entre les acteurs alimentaires pouvant déboucher sur des arrangements institutionnels. Les « Professionnels engagés » et les « Militants multi-sectoriels » sont les acteurs stratégiquement mieux placés pour intervenir dans les institutions car ils travaillent souvent dans une organisation reconnue. Ceux-ci insistent sur l’importance des données chiffrées et d’une approche inclusive afin de privilégier la collaboration d’acteurs de différents horizons (notamment les acteurs du milieu institutionnel) dans

le développement d'un système alimentaire plus juste et plus durable à Montréal. L'engagement de nos participants dans la réorganisation du système alimentaire contribue à des transformations au niveau des institutions comme en témoigne la pratique de normalisation de l'alimentation écologique et saine. En somme, en proposant des infrastructures alimentaires plus justes et/ou écologiques, en intégrant l'alimentation dans les débats urbains et en faisant pression sur les décideurs politiques, les « Militants bénévoles », les « Professionnels engagés » et les « Militants multi-sectoriels » contribuent à orienter le système alimentaire montréalais vers une version plus démocratique, plus juste et plus soutenable.

### 5.3. Les principes structurants

Dans les sections 5.1 et 5.2, nous avons montré que la citoyenneté alimentaire peut s'exprimer de diverses manières en fonction des motivations des participants, des pratiques d'engagement et des cadres d'action au sein desquels elle se réalise. Cependant, de nombreux défis sont identifiés dans le discours des participants, que ce soit par rapport aux valeurs, aux motivations ou aux pratiques en question. Cette section vise à répondre au troisième objectif de notre mémoire, soit d'identifier les principes qui structurent l'engagement pour la citoyenneté alimentaire, c'est-à-dire les éléments qui favorisent ou entravent l'engagement dans la citoyenneté alimentaire et qui, par le fait même, expliquent la forme que prend la citoyenneté alimentaire dans un contexte donné.

La notion de citoyenneté alimentaire souligne une forme d'universalité (Lozano et Gomez-Benito, 2017), c'est-à-dire, qu'elle a une portée plus grande que la consommation responsable (parfois limitée par le pouvoir d'achat) et qu'elle est réalisable par tous les citoyens. Toutefois, les sections précédentes montrent que les

pratiques de citoyenneté alimentaire se réalisent différemment selon les contextes, les valeurs, les cadres d'action, jusqu'à former quatre profils de citoyens alimentaires. Les principes structurants que nous identifions dans cette section vont permettre de mieux comprendre les dynamiques de structuration de la citoyenneté alimentaire dans le contexte social montréalais.

Comme nous expliquions dans la section 2.2.4, certains principes sur lesquelles repose la citoyenneté alimentaire deviennent « structurants » lorsqu'ils sont traversés par une série de tensions qui requièrent des ajustements, des compromis ou des solutions. Les tensions entre deux principes conditionnent l'acquisition d'une certaine structure aux pratiques d'engagement, d'où l'idée de « principes structurants ». Les principes structurants présentés dans cette troisième section du chapitre permettent de mieux comprendre la forme que prend l'engagement pour la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais. Avant de présenter les grands principes directeurs et leurs tensions, il convient de rappeler rapidement l'ensemble des principes sur lesquels repose la citoyenneté alimentaire.

Dans notre cadre théorique et les résultats de notre recherche, nous avons vu que la citoyenneté alimentaire repose sur trois dimensions principales : (1) l'intégration du droit à l'alimentation ; (2) les valeurs de justice, d'égalité et d'équité ; et (3) le devoir de participer dans le champ de l'alimentation pour privilégier des systèmes alimentaires justes et durables (voir section 2.2.2). L'intégration de ces droits, de ces valeurs et de ces devoirs dans les représentations des individus favorisent des motivations pour le *Bien-être et la santé*, pour la *Justice alimentaire* et pour le *Respect de l'environnement et des animaux* qui sont, par ailleurs, les trois valeurs principales de l'engagement pour la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais (voir section 5.1). La notion de devoirs dans le champ de l'alimentation se traduit par la motivation pour la (1) *Cohérence* qui fait passer les motivations d'un état d'idéal (valeurs) à des actions concrètes (pratiques) dans le système alimentaire. Ainsi, la citoyenneté alimentaire

repose sur un ensemble de pratiques pour développer une *Alimentation écologique et locale*, et ce, de manière *Collaborative*. Les pratiques de citoyenneté alimentaire en contexte montréalais opèrent dans les cadres d'action domestique, bénévole et professionnelle et impliquent des pratiques d'engagement dans la consommation et le mode de vie, dans l'influence et la réorganisation de la consommation alimentaire et dans l'intervention dans les institutions pour démocratiser les pratiques de citoyenneté alimentaire.

Dans notre cadre théorique, nous avons mentionné trois grands « types » ou « familles » de pratiques pour la citoyenneté alimentaire : la consommation, l'organisation de la consommation et la démocratisation. Pour présenter les principes structurant l'engagement pour la citoyenneté alimentaire, il convient de rassembler l'entièreté des pratiques d'engagement des participants sous ces trois grandes familles. Cela permet de simplifier la présentation des tensions qui concernent des pratiques similaires. La consommation inclut les pratiques d'engagement de nos participants dans la consommation responsable et les modes de vie de simplicité volontaire (section 5.2.1). L'organisation de la consommation inclut les pratiques des participants pour influencer et organiser différemment la consommation alimentaire (section 5.2.2 et 5.2.3). Les pratiques dans la démocratisation incluent les pratiques d'engagement de nos participants et leurs organisations dans les institutions (section 5.2.4).

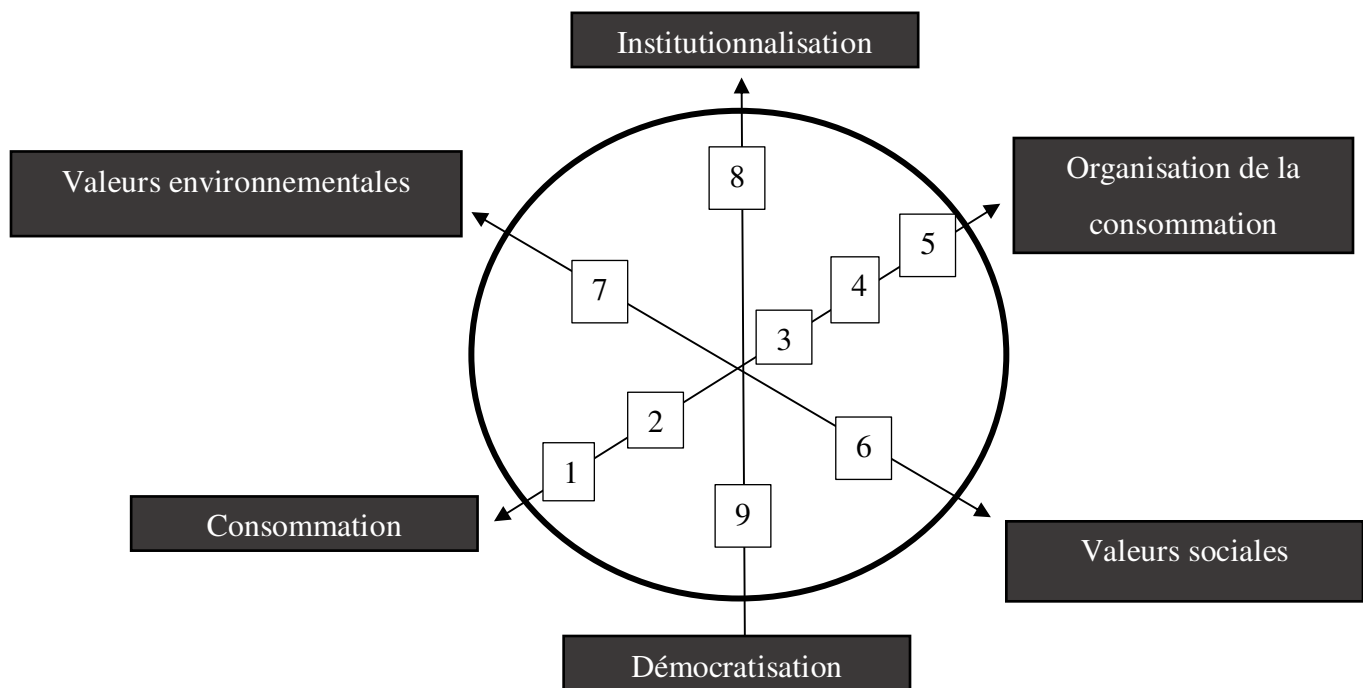
Nous l'indiquions dans notre cadre théorique, l'engagement dans la consommation et dans l'organisation de la consommation organise l'émergence de la citoyenneté alimentaire tandis que la démocratisation conditionne l'émergence et la consolidation de ce nouvel espace de citoyenneté et peut, par conséquent, la faciliter, l'entraver ou la rendre impossible (Gómez-Benito et Lozano, 2014). Quoi qu'il en soit, qu'elles interviennent par la consommation, l'organisation de la consommation ou la démocratisation, les pratiques de citoyenneté alimentaire possèdent un important caractère transformateur en privilégiant des innovations dans les systèmes alimentaires.



Cependant, de nombreuses tensions entourent la réalisation de ces pratiques et impactent donc ce caractère transformateur. La section suivante présente les principes structurants de ces pratiques d'engagement.

### 5.3.1. Les principes structurant l'engagement dans la citoyenneté alimentaire

Tandis que le principe indique les fondements sur lesquels repose la citoyenneté alimentaire, la tension, quant à elle, explique les contraintes qui résultent de l'interaction entre deux principes. En d'autres mots, pour qu'il y ait des tensions structurantes, cela prend deux principes qui se contredisent ou/et qui demandent d'être conciliés. La figure 5.8 ci-dessous présente les six grands principes de la citoyenneté alimentaire qui entrent en tension. Les principes sont polarisés sur des axes où émergent les tensions correspondantes (numérotées).



### Figure 5.8. Principes structurants l'engagement pour la citoyenneté alimentaire

Les six grands principes qui structurent l'engagement dans la citoyenneté alimentaire s'ordonnent autour de trois axes principaux :

- La consommation et l'organisation de la consommation
- Les valeurs sociales et les valeurs environnementales
- L'institutionnalisation et la démocratisation

La consommation réfère aux pratiques d'engagement réalisées dans le cadre domestique soient, les pratiques de consommation responsable et de simplicité volontaire. L'organisation de la consommation réfère aux pratiques d'engagement qui consistent à influencer ou réorganiser la consommation alimentaire. Les pratiques visant à organiser la consommation sont réalisées soient dans le cadre d'une implication bénévole, soient dans le cadre d'une implication professionnelle. Les valeurs sociales réfèrent aux motivations pour le *Bien-être et la santé*, pour la *Justice alimentaire* et pour la *Collaboration*. Les valeurs environnementales, aux motivations pour le *Respect de l'environnement et des animaux* et pour *l'Alimentation écologique et locale*. L'institutionnalisation fait référence au processus par lequel des pratiques sont intégrées dans le système social (Audet, 2013) et la démocratisation consiste, selon les données du chapitre IV, à donner accès aux pratiques de citoyenneté alimentaire à une pluralité de citoyen et à organiser des systèmes alimentaires plus justes. Ces six grands principes permettent de rassembler et catégoriser un ensemble de tensions. Ils sont, pour ainsi dire, les principes directeurs dans lesquels s'exprime une série de difficultés concernant l'engagement dans la citoyenneté alimentaire à Montréal. Les tensions entre ces six principes directeurs sont décrites dans les sections suivantes.

#### 5.3.1.1. Les tensions entre la consommation et l'organisation de la consommation

Les tensions entre la consommation et l'organisation de la consommation peuvent concerner trois différents thèmes. Dans un premier temps, cet axe aborde au travers des tensions (1), (2) et (3), des éléments qui rendent difficile l'accès à la citoyenneté alimentaire de manière générale, et ce, qu'elles soient effectuées dans les cadres d'action domestique, bénévole ou professionnelle. Dans un deuxième temps, cet axe aborde dans la tension (4), les difficultés d'accéder à la consommation responsable et donc, de s'engager dans le premier pallier de l'engagement de la citoyenneté alimentaire. Dans un troisième temps, cet axe aborde dans la tension (5), les difficultés de s'engager dans l'organisation de la consommation. Nous détaillons les manifestations de ces trois thèmes de tensions dans les paragraphes suivants.

Thème n°1 : Les tensions suivantes décrivent trois éléments qui rendent difficile l'accès à la citoyenneté alimentaire de manière générale

#### (1) Disponibilité en temps

L'engagement dans la citoyenneté alimentaire est relatif à la quantité de temps qu'un individu peut ou veut y consacrer. Dans le cas des participants, dédier une partie de son temps pour s'engager est un choix qui s'accompagne de compromis dans la gestion de la vie personnelle. À ce titre, le choix d'un cadre d'action (domestique, bénévole, professionnel) au détriment d'un autre (voir section 5.2.4) est parfois vécu comme une tentative de compromis dans la gestion du temps et pas forcément d'un manque de volonté. En ce sens, pour s'engager dans la citoyenneté alimentaire, il faut être prêt à réaliser des sacrifices dans son mode de vie, car le temps d'engagement ne sera pas attribué à un temps de plaisir (loisir) ou à un temps de rémunération (travail). Cela dit, une stratégie qui permet de maintenir l'engagement, c'est que celui-ci devienne source de loisir (d'où l'importance de la relation entre l'engagement et le bien-être (voir section 4.1.1.3)) ou un travail. Nos participants se retrouvaient souvent dans l'une ou l'autre des situations. Cela pouvant sans doute expliquer leur engagement de long terme.

En outre, certains citoyens (endettés, parents monoparentaux, MFR, etc.) n'ont pas le loisir de s'engager, car leur quotidien est parsemé d'une série de tâches (travailler, s'occuper des enfants, faire les courses, etc.) même si ceux-ci sont informés sur divers enjeux alimentaires. Avoir le choix de se mobiliser peut être un privilège qui concerne une couche de la population plus en moyen ou dont le mode de vie le permet. Par conséquent, la disponibilité en temps structure l'engagement dans la consommation et l'organisation de la consommation et soulève des inégalités dans l'accès à l'engagement. C'est pourquoi une suggestion fréquente des participants pour privilégier l'engagement des citoyens dans les systèmes alimentaires est de « donner du temps aux gens » et de reconfigurer la semaine de travail. La marchandisation du temps et la conception d'un temps linéaire devant être « utile » et « non-gaspillé » dans la société capitaliste est un concept qui finit par aliéner les individus (Fitzpatrick, 2004) et limiter le temps dédié à l'engagement. Tout comme l'étude de O'Kane (2016), nos résultats démontrent que la disponibilité en temps constitue une des principales barrières aux pratiques de citoyenneté alimentaire. Pour cet auteur, il est nécessaire de remettre en question le système économique actuel, les normes et valeurs sociétales et culturelles concernant le rôle du travail rémunéré et les activités liées à l'alimentation dans la vie des gens afin de privilégier un engagement dans la citoyenneté alimentaire. La disponibilité en temps indique une tension entre le caractère universel de la citoyenneté alimentaire et l'accès aux pratiques d'engagement puisque tous les citoyens ne disposent pas de la même disponibilité en temps pour s'engager. Plus largement, la disponibilité en temps diminue le caractère transformationnel de la citoyenneté alimentaire puisqu'il diminue, tout simplement, la possibilité de s'engager et donc de réaliser les pratiques d'un citoyen alimentaire.

## (2) Accès à l'information

La citoyenneté alimentaire se renforce dans des situations où les consommateurs et les producteurs ont des liens directs (De Lind, 2002 ; Baker, 2004). Toutefois, en ville, où

ces liens directs ne sont pas réalisables pour tous, développer de l'information sur l'alimentation (images, certifications, charte de valeurs, etc.) permet de générer un lien indirect entre le citoyen et son alimentation. Pour les participants, et comme l'annonçait de nombreux auteurs, développer davantage d'information sur l'alimentation est une piste fondamentale pour privilégier l'engagement dans la citoyenneté alimentaire, car cela permet de sensibiliser et éduquer la population aux enjeux alimentaires (Welsh et McRae, 1998 ; Wilkins, 2005 ; O'Kane, 2016) et donc, de privilégier l'engagement, premièrement, dans la consommation responsable et ensuite, dans l'organisation de la consommation. À ce titre, le rôle des médias et des institutions serait déterminant pour privilégier une information/sensibilisation à grande échelle afin de démocratiser l'engagement dans la citoyenneté alimentaire. Toutefois, De Tavernier (2012), met en garde par rapport à la tendance néolibérale de privilégier une quantité limitée d'information sur l'alimentation (ingrédients, nutrition, modification génétique, bien-être animal) qui privilégierait un engagement individualiste dans la consommation responsable plutôt que des actions dans l'organisation de nouveaux systèmes alimentaires. Selon lui, les gouvernements ont tendance à imposer un « devoir de savoir » pour que les consommateurs fassent des choix « adéquats » afin de diminuer les coûts en santé publique dus aux problèmes de la « malbouffe ». Les gouvernements ne privilégient donc pas forcément l'information sur les enjeux sociaux et environnementaux de l'alimentation qui sont ceux qui favorisent un engagement altruiste dans la citoyenneté alimentaire. Cette section soulève donc une tension entre la consommation et l'organisation de la consommation puisque le type d'information privilégiée par les gouvernements encourage un engagement individuel dans la consommation responsable et non pas des actions visant à transformer l'organisation des systèmes alimentaires.

### (3) Sensation de bien-être

Dans la section 5.1 « Motivations », nous avons démontré que le bien-être est une condition de l'engagement. En effet, s'il n'y a pas d'épanouissement à travers les

pratiques d'engagement, les participants considèrent que celles-ci ne sont ni souhaitables ni durables. Toutefois, l'engagement peut venir à l'encontre du bien-être puisque mener une vie éthique et engagée peut concorder avec des impacts négatifs sur son bien-être psychologique/physique (stress, manque de sommeil, etc.) et son confort personnel (difficultés supplémentaires dans la consommation, peu de vacances, moins bonnes rémunérations, petite retraite, horaires chargés, etc.). Il existe donc un compromis entre l'envie de se mobiliser pour suivre ses valeurs personnelles et la nécessité de respecter son bien-être et sa santé. Pour se mobiliser dans la continuité, les participants cherchent donc un point d'équilibre entre leur vie professionnelle, leur vie de projet et d'engagement sociale et leur vie personnelle. En d'autres mots, préserver son bien-être est souhaitable pour privilégier un engagement de long terme. C'est d'ailleurs dans cette optique que les pratiques de consommation responsable sont effectuées imparfaitement, mais en continu, et que les pratiques d'engagement visant à réorganiser la consommation (qui requièrent davantage de temps et d'investissement) sont parfois mises de côté. Cette section soulève donc une tension dans la citoyenneté alimentaire entre les valeurs/motivations pour le *Bien-être et la santé* et les devoirs de participer activement dans les systèmes alimentaires pour les rendre plus justes et plus durables. Par ailleurs, il faut avoir un profond intérêt pour l'environnement et/ou la collectivité afin que les compromis qui ressortent des pratiques d'engagement soient vécus comme porteurs de bien-être et d'épanouissement (voir section 5.2.4). Pour les participants à cette recherche, le bien-être est supérieur aux compromis générés par l'engagement et c'est pour cela qu'ils continuent leurs pratiques d'engagement. Cependant, le manque d'information (tension 2) et la question du temps (tension 1) engendrent un grand nombre de contraintes qui empêchent que l'engagement soit toujours synonyme de bien-être.

Thème n°2 : Les difficultés d'accéder à la consommation responsable.

#### (4) Accès à la consommation responsable

Dans la section 4.1.3.3, nous avons montré que la consommation responsable est associée à des enjeux d'accès (information, géographie, argent, temps), mais également à la capacité et/ou la volonté d'effectuer de nombreux compromis dans le mode de vie et par rapport à la consommation conventionnelle. Abordés sous l'angle de l'influence réciproque temps/engagement, les modes de vie modernes donnent peu de marge de manœuvre aux citoyens pour s'informer et prendre du temps pour s'alimenter de manière responsable. Nous concluons que les contraintes d'accès et la capacité d'effectuer des compromis dans le mode de vie sont généralement plus acceptables et réalisables pour une certaine catégorie socioéconomique. Dans notre échantillon, 21/25 participants détiennent un diplôme d'études supérieures et les 14 participants les plus « Scrupuleux » dans le cadre d'action domestique habitent également dans des quartiers aisés de Montréal où l'offre alimentaire responsable est disponible et où les modes de vie relatifs à la simplicité volontaire sont plus facilement réalisables. Ainsi, un enjeu majeur pour l'engagement dans la citoyenneté alimentaire réside dans les inégalités d'accès à la consommation et aux modes de vie de qualité, eux-mêmes reposant sur les inégalités économiques et sociales. Les inégalités d'accès à la consommation responsable, tout comme la disponibilité en temps, soulèvent une contradiction dans le concept de citoyenneté alimentaire puisque le terme « citoyen », en rassemblant tous les acteurs sociaux, suppose que chaque citoyen est un sujet de citoyenneté alimentaire (Wilkins, 2005 ; Lozano et Gomez-Benito, 2017), et donc, que cette forme d'engagement est accessible à tous. Toutefois, en pratique, l'engagement pour la citoyenneté est parfois réservé à une élite socioculturelle éduquée et dont les modes de vie permettent de s'engager. Pour permettre à davantage de citoyens de s'engager dans le premier palier d'engagement que constitue la consommation, des ajustements institutionnels doivent être apportés pour privilégier l'accès à la consommation responsable (notamment via l'information) et réglementer le secteur de la distribution alimentaire (Welsh et McRae, 1998 ; Wilkins, 2005). Cette tension (4) sur l'accès à la consommation responsable et la tension (2) concernant la disponibilité

en temps sont deux tensions de nature différentes entre les deux mêmes principes : le caractère universel de la citoyenneté alimentaire et sa mise en pratique.

Thème n°3 : Les difficultés de s'engager dans l'organisation de la consommation

(5) La conventionnalisation par « récupération » et par « conformation »

Même si les pratiques de consommation responsable sont contraignantes, elles demeurent la forme la plus accessible de l'engagement pour la citoyenneté alimentaire. D'ailleurs, plusieurs participants ne s'engagent pas (ou pas de manière approfondie) dans l'organisation de la consommation, car ils se sentent « satisfaits » de leur engagement par la consommation. La consommation responsable peut en effet s'accompagner d'un sentiment de « bonne conscience », d'une forme de déculpabilisation ou de déresponsabilisation (Gendron *et al.*, 2005) et venir limiter l'engagement dans les autres sphères. Cette réalité s'applique à plusieurs participants qui consomment « responsablement » sans prétention de vouloir critiquer ou changer le modèle économique capitaliste. Pour Dubuisson-Quellier (2009), Ferrando Y Puig (2005) et le CEPS (2007), l'atténuation de la critique sociale associée au mouvement de consommation responsable est liée, en partie, à un phénomène de conventionnalisation.

La conventionnalisation fait référence au processus par lequel une pratique, un concept ou un mode d'organisation (dans notre cas, le système de production et de distribution associé au mouvement de consommation responsable) est institutionnalisé – c'est-à-dire, intégré à un système de normes, de règles et de conventions sociales collectives – et qui a pour effet de changer le modèle ou l'intention de départ. Dans le cas de l'agriculture biologique, la conventionnalisation est souvent perçue d'un point de vue critique comme une sorte de dégénération de l'identité originelle et alternative des pratiques d'agriculture biologique (Allaire, 2016). Deux formes de conventionnalisation sont à distinguer dans notre étude : une conventionnalisation par



« récupération » et une conventionnalisation par « conformation ». Le phénomène d'absorption du conflit social auquel font référence Dubuisson-Quellier (2009), Ferrando Y Puig (2005) et le CEPS (2007) est lié à la conventionnalisation par « récupération ».

Abordé de manière détaillée dans notre problématique théorique, le phénomène de conventionnalisation par « récupération » fait référence à l'institutionnalisation du système de codification lié à la consommation responsable, dont les plus connus sont l'agriculture biologique et le commerce équitable, et la récupération de ces référentiels par les grands réseaux de distribution (voir section 2.1.4). Avec la récupération de ces systèmes de codification, les normes pour déterminer le caractère « responsable » d'un produit sont plus laxistes (Audet, 2013). Par leurs actes de consommation, les consommateurs ont donc la sensation de « faire leur part » et de contribuer à des systèmes alimentaires plus justes et plus durables. Ainsi, en affectant la qualité de ce qu'on entend par « responsable », le phénomène de récupération a fini par diminuer le caractère transformateur de ces pratiques (Dubuisson-Quellier, 2009 ; Ferrando Y Puig, 2005 ; CEPS, 2007). Ces aspects soulignent une tension entre la consommation et l'organisation de la consommation puisque la conventionnalisation par « récupération » encourage l'engagement par la consommation et diminue grandement les possibilités de l'action collective et la formation d'un mouvement social. La conventionnalisation « par récupération » renforce les difficultés de nombreuses organisations à dépasser l'engagement par la consommation, soit, à transformer les « consommateurs » (engagement économique) en « citoyens » (engagement politique) (Dubuisson-Quellier *et al.*, 2011 ; Lockie, 2008 ; Seyfang, 2006).

De plus, la conventionnalisation par « récupération » ajoute une contrainte aux pratiques de consommation responsable étant donné qu'il s'agit de développer la capacité d'identifier quels aliments et/ou quels commerces adoptent une démarche éthique et pourraient, éventuellement, contribuer à des modèles de distribution et

d'échange plus durables. Inversement, le défi des organisations consiste à afficher et à communiquer leurs valeurs aux citoyens/consommateurs afin que ceux-ci s'impliquent dans leurs projets et non pas dans les modes plus conventionnels de consommation responsable. Cet aspect souligne une tension entre la conventionnalisation par « récupération », soit, l'institutionnalisation de la consommation responsable, et le principe d'accès à l'information (extension du droit à l'alimentation). Actuellement, le développement des marchés éthiques et la responsabilisation du citoyen dans la sphère de la consommation soulèvent également une tension par rapport aux devoirs du citoyen alimentaire lorsque ceux-ci sont récupérés dans le cadre d'une gouvernance alimentaire qui privilégie l'engagement individuel à l'engagement collectif (voir section 5.3.1.3).

Par ailleurs, le manque de mobilisation des acteurs corporatifs et institutionnels pour une alimentation durable légitime une déresponsabilisation des citoyens dans leur vie quotidienne (voir section 4.2.3). Pour les participants, la responsabilisation doit être collective et ne pas reposer uniquement sur les épaules du citoyen. Pour eux, le discours actuel de responsabilisation du citoyen serait légitime à trois conditions : premièrement, si les différents acteurs de la société se responsabilisent collectivement ; deuxièmement, si des structures sont mises en place pour faciliter les pratiques de consommation responsable ; et troisièmement, si la responsabilisation des citoyens respecte les principes d'équité. Dans le cas contraire, les participants considèrent normal et même souhaitable que les citoyens alimentaires voient plus loin que la consommation responsable, car « l'agrégation d'actions individuelles ne résoudra pas les problèmes de la société » [P.22].

De cette façon, l'individualisme prégnant de nos sociétés contemporaines, encouragé de surcroît par le discours de responsabilisation individuelle et les mécanismes de la société capitaliste, est un autre élément qui limite profondément l'engagement dans l'organisation de la consommation. À titre d'exemple, une des formes les plus

accessibles de l'engagement pour la citoyenneté alimentaire consiste à participer dans la sensibilisation à la consommation responsable. Or, plusieurs participants expliquent ne pas s'engager dans la sensibilisation de leurs concitoyens pour ne pas « déranger » ou en mettant de l'avant la liberté de chacun de faire ses propres choix. Les conceptions individualistes renforcent un engagement invisible et silencieux dans la consommation et limitent l'altruisme dont dépend l'engagement dans l'organisation de la consommation. Ce phénomène s'apparente à une autre forme de conventionnalisation qui agit, cette fois-ci, par « conformation ». La conventionnalisation par « conformation », tout comme le processus de « récupération », transforme le positionnement initial d'un individu ou d'une organisation. Dans la conventionnalisation par « conformation », il s'agit de se conformer à des normes ou des conventions provenant de l'extérieur tandis que dans la conventionnalisation par « récupération », c'est le système alimentaire conventionnel qui récupère les intentions des systèmes alimentaires alternatifs et d'urgence en les épurant de leurs missions sociales et/ou écologiques. Dans cette section, la « conformation » des participants aux conceptions individualistes de la société modernes ajoute une tension entre la consommation et l'organisation de la consommation. Pour O'Kane (2016), l'engagement plus poussé dans la citoyenneté alimentaire repose sur des changements dans les valeurs sociales et culturelles.

### 5.3.1.2. Les tensions entre les valeurs sociales et les valeurs environnementales

Les tensions entre les valeurs sociales et les valeurs environnementales se manifestent par la tension (6) dont le thème concerne les difficultés de concilier les valeurs de *Justice alimentaire* et de *Respect de l'environnement* au sein d'une organisation et par la tension (7) qui traite du phénomène de conventionnalisation par conformation.

(6) Difficultés pour concilier les valeurs de *Justice alimentaire* et de *Respect de l'environnement*

Malgré les stratégies déployées pour réunir les missions de sécurité alimentaire et d'alimentation écologique (section 5.2.3), les organisations doivent souvent s'orienter davantage vers l'une ou vers l'autre. C'est notamment sur la fixation du prix que se joue la priorisation de la sécurité alimentaire ou de l'alimentation écologique. Les organisations réfléchissent à des stratégies pour fixer un « prix juste » permettant de concilier au maximum les différentes missions (Lefèvre et Audet, 2016). Certaines initiatives comme celles du CACS ou de la participante P.5 fixent donc un « surcote de solidarité » (Ibid) pour les consommateurs en moyens afin de vendre l'aliment (ou le service dans le cas de l'initiative de P.5) à un prix réduit pour des ménages à faibles revenus. Cependant, Audet *et al.* (2017: 7) font remarquer que « Overall, researchers and other actors engaged in local food networks are now realizing that a balance between food security and ecological agriculture will most likely require a larger-scale coordination at the level of the Montreal island or even wider ». À ce propos, les participants ont proposé des stratégies et des mesures que les gouvernements, les villes et les municipalités (voir section 4.1.4.1) devraient mettre en place pour favoriser l'implantation des systèmes alimentaires locaux et démocratiser l'alimentation écologique et saine. Sans support institutionnel et à l'image des marchés de quartiers de Montréal (Audet *et al.*, 2017), les organisations des participants qui tentent de concilier les deux missions rencontrent des dilemmes pratiques et fragilisent leur organisation à l'interne et celles qui finissent par privilégier une mission au détriment de l'autre se frottent à des contradictions internes et des dilemmes idéologiques. Actuellement, le manque de mobilisation des institutions se traduit par des inégalités d'accès à l'alimentation écologique et pousse de nombreuses organisations à se conformer sur une mission, comme nous le verrons dans la tension suivante. Quoi qu'il en soit, la présente section souligne deux tensions au sein des valeurs de la citoyenneté alimentaire. La première c'est que, dans un tel environnement alimentaire, la *Justice alimentaire* et le *Respect de l'environnement* sont difficilement conciliables pour les

citoyens et leurs organisations, et la deuxième c'est que la *Justice alimentaire* n'est que partiellement réalisable étant donné que les organisations doivent considérer à la fois la justice alimentaire envers les producteurs (modèle alternatif et conventionnel) et envers les consommateurs (modèle d'urgence et parfois, alternatif) à travers la fixation d'un « prix juste ».

#### (7) Conventionalisation des organisations

La conventionalisation par « conformation » affecte les organisations dans lesquelles s'impliquent les participants. Dans les organisations du modèle d'urgence notamment, celles-ci doivent se subordonner aux cahiers des charges des bailleurs de fonds pour obtenir du financement et réaliser leurs activités. En privilégiant une démarche « top-down », la conventionalisation par « conformation » ne permettrait pas aux organisations d'apporter des solutions adaptées aux réalités locales et limiterait le caractère démocratique de leurs actions. De plus, l'institutionnalisation actuelle de l'insécurité alimentaire risquerait, selon quelques participants, d'accentuer les inégalités sociales et la problématique d'insécurité alimentaire elle-même.

Pour les organisations du modèle conventionnel et alternatif, la conventionalisation par « conformation » implique de choisir une mission au détriment d'une autre comme l'explique la tension entre l'alimentation écologique et la sécurité alimentaire. À ce titre, pour favoriser le développement de l'agriculture biologique locale, le RFF avait procédé à une flexibilisation de l'engagement pour permettre aux consommateurs de se retrouver dans un mode de consommation plus conventionnelle dont ils ont l'habitude, la priorité étant de développer un engagement financier de la part du consommateur et non pas un engagement plus poussé qui couvrirait tous les aspects de la citoyenneté alimentaire. Pour eux, forger la citoyenneté alimentaire est une mission secondaire qui devrait advenir par l'interaction avec les producteurs et la croissance de ce réseau. Toutefois, DeLind (2002) soutient que les échanges banalisés entre les agriculteurs et leurs clients offrent moins d'opportunités de solidarité sociale, de débats

civiques et d'actions coordonnées. Pour cet auteur, tant que les réseaux alimentaires resteront basés sur une division entre les producteurs et les consommateurs, l'engagement dans la citoyenneté alimentaire restera faible. Cet exemple montre que certaines organisations finissent souvent par privilégier des missions écologiques au détriment de missions sociales puisqu'elles permettent davantage d'atteindre la viabilité de l'organisation. Les missions sociales sont attendues par ces organisations, mais de manière secondaire, par la démocratisation progressive de l'alimentation écologique locale.

Par ailleurs et compte tenu du peu d'appui politique et institutionnel, l'objectif de l'initiative mise en place par P.5 est d'innover et d'expérimenter des pratiques plus écologiques pour que les grandes entreprises les récupèrent et les développent à grande échelle. La récupération de la consommation responsable permettrait, selon les participants, de provoquer une sensibilisation massive des citoyens et un « effet de mode » qui finirait par avoir des impacts positifs sur le développement d'une alimentation plus écologique en ville. Toutefois, la récupération par les grandes entreprises ne privilégie pas forcément l'accès. La conventionnalisation par « conformation », c'est-à-dire, le fait que les organisations se conforment aux règles extérieures et qu'elles finissent par choisir des missions écologiques au détriment de missions sociales génère une tension importante dans le caractère transformateur de la citoyenneté alimentaire puisqu'il s'agit de privilégier une transition écologique, mais pas forcément sociale et donc, une transformation qui n'est pas très radicale ou subversive. De nombreux auteurs mettent en garde contre le développement d'une alimentation écologique et/ou locale, car elle n'est pas contraire à la reproduction des inégalités et des rapports de pouvoir (Dupuis et Goodman, 2005 ; Born et Purcelle, 2006; Lockie, 2008 ; Allen et Guthman, 2006). Ainsi, si l'engagement alimentaire des acteurs et leurs organisations ne participent pas à des transformations sociales au sein du système alimentaire celui-ci court le risque de s'apparenter à une citoyenneté alimentaire néolibérale (Jhagore, 2019) (voir section 5.3.4.4). La tension de la

conventionnalisation par « conformation » peut se résumer avec d'un côté, l'institutionnalisation des organisations qui est essentielle pour réaliser leurs activités et exercer leurs missions, et de l'autre, l'interaction avec le cadre institutionnel qui finit par conventionnaliser les pratiques des organisations, les détourner de leurs missions premières et diminuer leurs caractères transformationnels.

### 5.3.1.3. Les tensions entre les principes d'institutionnalisation et de démocratisation

Les tensions décrites dans les sections précédentes renvoient fréquemment à la grande tension entre l'institutionnalisation et la démocratisation. La présente section décrit les (8) verrouillages institutionnels et sociotechniques, ainsi que (9) l'institutionnalisation de la citoyenneté alimentaire, deux phénomènes qui transforment les pratiques des participants.

#### (8) Les verrouillages institutionnels et sociotechniques

L'interaction des organisations avec le cadre institutionnel peut engendrer de nombreuses difficultés organisationnelles, limiter les impacts escomptés ou bien tout simplement faire avorter un projet, d'où la notion de « verrouillage » mobilisée par Audet *et al.*, (2014 ; 2017) pour décrire les configurations de pratiques, de règles, d'acteurs et d'organisations ayant pour effet de canaliser l'énergie et les ressources des organisations dans certaines routines. Les auteurs distinguent des verrouillages dit « institutionnels », « qui mettent surtout en jeu des règles ou des réglementations promues par des organisations », des verrouillages dits « sociotechniques », « qui renvoient à des ensembles stables et durables de relations interdépendantes entre des technologies, des politiques publiques, des normes de comportement, des systèmes de croyances et des réseaux de production, de transformation et de distribution » (Audet *et al.*, 2014 : 39). Selon ces auteurs, ces verrouillages sont « incontournables » et

« toujours contraignants » et « peuvent aussi être considérées comme les charnières d'une transition vers un nouveau système agroalimentaire montréalais » (Ibid).

Les verrouillages qui freinent le déploiement des initiatives de nos participants sont le cadre urbanistique, la lenteur des actions institutionnelles, les réglementations sanitaires du MAPAQ et celles de la grande distribution. À titre d'exemple, la porteuse d'un projet visant à redistribuer les invendus des supermarchés avait finalement été contrainte de réorienter son initiative vers la sensibilisation du public à cause de l'opacité de la grande distribution qui se refusait à collaborer. Les nombreux verrouillages institutionnels et sociotechniques ne laissant pas rentrer de nouvelles pratiques dans le système social, la contribution de l'initiative de cette participante et de plusieurs autres dans la réorganisation du système alimentaire montréalais est plutôt indirecte et consiste à sensibiliser, faire évoluer les mentalités sur le long terme et appuyer, le cas échéant, la constitution d'un mouvement social qui fassent pression sur les marchés et les institutions plutôt que d'agir d'une manière plus directe en résolvant une problématique alimentaire sur le plan technologique et matériel (tel que proposé par l'initiative de la participante de P.5 par exemple).

#### (9) L'institutionnalisation de la citoyenneté alimentaire

La question de l'institutionnalisation est une question différente de celle des verrouillages puisqu'il s'agit de créer de nouvelles règles pour « faire entrer » des nouvelles pratiques dans le système social (Audet, 2015). À ce sujet, la citoyenneté alimentaire est mise en œuvre et liée à différents régimes de gouvernance dont les deux principaux concernent un cadre démocratique émancipateur et un cadre néolibéral orienté vers l'autogestion (Jhagore, 2019). La gouvernance inclut un large éventail de pratiques de gouvernement (technologies, discours, etc.) et de forme de pouvoir qui finissent par guider les pratiques des citoyens et façonner leur identité (Ibid). Dans une gouvernance démocratique, la citoyenneté alimentaire se déroulerait de manière collective dans une communauté politique (Lockie, 2008) et l'État fournirait un espace



réglementaire suffisant pour permettre aux activités citoyennes et aux pratiques alimentaires alternatives d'émerger (Jhagore, 2019). Dans une gouvernance néolibérale, la citoyenneté alimentaire serait plutôt conçue comme un devoir moral privé (Lockie, 2008), l'État adopterait des mesures politiques qui favorisent la responsabilité individuelle et s'adaptent activement aux mécanismes du marché (Jhagore, 2019).

Étant donné les verrouillages institutionnels et sociotechniques, le manque d'information et les processus de conventionnalisation, les participants font plutôt référence, à travers leur discours, à une gouvernance néolibérale de la citoyenneté alimentaire. Plusieurs exemples soutiennent cet argument. Premièrement, les pratiques d'engagement mises en avant dans le discours institutionnel et davantage réalisées par les participants (voir tableau 3 section 5.2.4) sont celles issues du cadre domestique ce qui soulève un processus d'individualisation de la responsabilité d'action. Deuxièmement, les pratiques d'engagement, qu'elles soient effectuées dans le cadre d'action bénévole, domestique ou professionnel demeurent l'apanage d'une élite socio-culturelle (section 5.3.4). En parlant des jardins communautaires, le participant 12 déclare « [...] Cette pratique se retrouve accaparée par une certaine élite qui a très vite accès à toutes ces alternatives et toi derrière ça n'est pas accessible ». En parlant de l'implication citoyenne, ce participant ajoute « Les places sont chères, même pour t'impliquer bénévolement. Dépendamment du milieu, je remarque que c'est souvent les mêmes personnes qui s'impliquent ». Par conséquent, et dans un troisième temps, l'engagement dans le cadre bénévole serait, selon l'expérience de plusieurs participants, instrumentalisé à des fins de capitaux sociaux et/ou pour éviter de dépenser de l'argent en main-d'œuvre. Cela fait le lien avec le quatrième point qui stipule que les efforts des participants et leurs organisations pour rendre l'alimentation saine et écologique accessible permettraient de conforter les institutions dans leur inaction. Les participants critiquaient par exemple les banques alimentaires ou des

institutions comme Centraide qui complaisent le gouvernement dans sa capacité à ne pas agir directement sur une problématique (l'insécurité alimentaire notamment).

D'après ces résultats, l'apparente « démocratisation » de l'engagement dans la citoyenneté alimentaire (voir section 4.2.4) pourrait privilégier une forme de privatisation de la responsabilité d'action (Jhagore, 2019) et pourrait permettre de perpétrer une gouvernance alimentaire néolibérale en ignorant le caractère public et politique de l'alimentation (Goodman *et al.*, 2012). Les risques de cette néolibéralisation concernent d'une part, la possibilité que les États utilisent des discours de responsabilité individuelle et de capacité communautaire pour légitimer le retrait des services et des protections et d'autre part, que l'arène politique à laquelle les citoyens peuvent participer soit limitée aux choix qui leur sont offerts en tant que consommateur (Dupuis et Goodman, 2005). Le fait que l'institutionnalisation de la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais se fasse sur un mode néolibéral représente une tension importante dans nos résultats.

Pour finir, il convient de questionner l'importance que les participants ont mis sur l'importance d'une alimentation locale. Étant donné que les réseaux alimentaires locaux ne critiquent pas forcément les rapports de pouvoir qui y subsistent (Dupuis et Goodman, 2005 ; Born et Purcell, 2006 ; Lockie, 2008), les citoyens alimentaires qui encouragent le développement alimentaire local peuvent, malgré eux, favoriser une logique de gouvernance néolibérale. La citoyenneté alimentaire « doit tenir compte de la façon dont la portée et l'ampleur de l'activité citoyenne peuvent s'étendre au-delà du lieu et de l'injonction de réduire sa propre empreinte écologique » (Lockie, 2008 : 200) [Notre traduction]. Le caractère cosmopolite de la citoyenneté alimentaire est donc important pour s'extirper de la stricte localité au risque d'axer l'engagement citoyen dans une reproduction possible des rapports de pouvoir.

### 5.3.2. Synthèse sur les principes structurants et sur les résultats du chapitre

La conclusion qui s'impose à l'issue de cette présentation est que toutes les tensions que nous avons relevées entrecoupent constamment les thèmes de l'institutionnalisation et de la démocratisation. En d'autres mots, dans leurs expressions les plus abstraites, les tensions qui entourent la citoyenneté alimentaire peuvent se comprendre le long de l'axe entre l'institutionnalisation et la démocratisation. Si nous procédons à une analyse détaillée, des tensions existent entre des principes secondaires qui sont, par ailleurs, des manifestations de la manière dont se traduisent la démocratisation et l'institutionnalisation. De cette manière, même si elles traitent de sujets différents, les tensions de (1) à (5) le long de l'axe entre la consommation et l'organisation de la consommation, et les tensions (6) et (7) le long de l'axe entre les valeurs environnementales et valeurs sociales, découlent en bonne partie de la grande tension entre l'institutionnalisation et la démocratisation qui englobe, par le fait même, des niveaux inférieurs de tensions. À titre d'exemple, dans la tension entre la consommation et l'organisation de la consommation, l'aspect plus politique et collectif de la participation, c'est-à-dire l'implication dans la réorganisation du système alimentaire, est mis de côté au profit de la consommation responsable qui est l'aspect le plus individualiste de la participation dans la citoyenneté alimentaire et qui est privilégiée par le cadre institutionnel. Cette relation explicite une tension entre les trois « familles » de pratiques de la citoyenneté alimentaire puisque la consommation et la démocratisation entrent en tension avec l'organisation de la consommation. Ainsi, nous pourrions résumer l'ensemble des neuf tensions comme suit : l'interaction avec l'institutionnalisation de la citoyenneté alimentaire et les nombreux verrouillages règlementaires déforme la portée de l'engagement pour la citoyenneté alimentaire et diminue son caractère transformationnel en privilégiant, d'une part, une citoyenneté

alimentaire axée sur une responsabilité individuelle d'action, et d'autre part, des organisations axées sur des missions écologiques au détriment de missions sociales.

Par ailleurs, les tensions que nous venons de décrire mettent en évidence des positionnements différents des quatre profils de citoyens alimentaires. Les acteurs du profil « Consommateurs engagés » s'opposent aux acteurs du profil des « Professionnels engagés » en privilégiant l'engagement dans la consommation tandis que les seconds privilégient l'engagement dans l'organisation de la consommation et l'intervention dans les institutions. Ces deux profils d'acteurs s'opposent par leurs pratiques, mais ont en commun de s'engager dans un cadre d'action uniquement, laissant de côté l'engagement dans les autres cadres. Cet élément met donc en opposition les acteurs des profils « Consommateurs engagés » et « Professionnels engagés » avec les acteurs des profils « Militants bénévoles » et « Militants multi-sectoriels », car ceux-ci, au contraire, stipulent l'importance des citoyens alimentaires de s'engager activement dans plusieurs cadres d'action pour combiner l'engagement dans la sphère privée à l'engagement dans la sphère publique. L'appartenance d'un acteur à un profil plutôt qu'un autre explicite son positionnement face à la tension (1) sur la gestion du temps personnel. Comme nous expliquions dans la section 5.2.4, le choix d'investir son temps dans un cadre d'action en particulier dépend des intérêts du participant, de sa perception de l'impact qu'aura son engagement, et de sa perception de ce qui est le plus réalisable et pratique. Ainsi, les acteurs des quatre profils adoptent des comportements différents face à la tension pour gérer leur temps et c'est souvent, la sensation de bien-être et d'épanouissement personnel/professionnel qui va contrôler l'intensité de l'engagement dans la citoyenneté alimentaire et donc, l'implication dans les différents cadres d'action.

De plus, en n'agissant que par la consommation, les acteurs du profil « Consommateurs engagés » entrent en tension avec les acteurs des trois autres profils qui agissent tous dans l'organisation de la consommation et/ou dans la démocratisation. La tension (5)

sur le processus de conventionnalisation par « récupération » et par « conformation » explique la tension par rapport aux pratiques des « Consommateurs engagés » qui, en ne s'impliquant que dans le cadre domestique, s'assimilent à une citoyenneté alimentaire néolibérale et ne contribuent plus forcément à des transformations significatives dans les systèmes alimentaires. Pour les « Consommateurs engagés », l'engagement politique réside dans les choix de vie privée tandis que pour les acteurs des trois autres profils, l'engagement politique réside dans l'action publique et dans la participation pour démocratiser la citoyenneté alimentaire. La conception du politique oppose les acteurs des différents profils qui ont, par ailleurs, une vision différente de ce qu'est un citoyen alimentaire et en quoi cela consiste. Quoiqu'il en soit, nous pouvons conclure que les quatre profils de citoyens alimentaires constituent des réponses différentes face aux tensions et qu'ils essayent de réaliser leur engagement de la manière la plus cohérente avec leur système de valeur.

Pour conclure, nous avons montré dans ce chapitre que nos participants possèdent une série de caractéristiques personnelles qui privilégient l'engagement dans les systèmes alimentaires et qu'ils sont, en conséquence de leurs pratiques, des citoyens alimentaires qui tentent de diriger le système alimentaire montréalais vers une version plus juste, durable et démocratique. Les motivations et les pratiques de citoyenneté alimentaire se réalisent différemment selon les contextes, les valeurs, les cadres d'action, jusqu'à former quatre profils de citoyens alimentaires. Finalement, les principes structurants que nous identifions dans la dernière section permettent de mieux comprendre les dynamiques de structuration de la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais ainsi que les différences de positionnement à l'intérieur des profils de citoyens alimentaires.

#### 5.4. Discussion analytique sur l'usage du concept de citoyenneté alimentaire

Le concept de citoyenneté alimentaire a servi de socle pour une riche réflexion tout au long de notre démarche de recherche. Cependant, une discussion analytique semble nécessaire à cette étape du mémoire, notamment du point de vue des processus d'universalisation, d'individualisation et de moralisation qui accompagne la notion de citoyenneté alimentaire. En effet, ce concept dessine un idéal d'engagement (Lockie, 2008) pouvant être moralisateur et universalisant, certaines pratiques pouvant paraître universellement « moins citoyennes » que d'autres. Le cadrage en termes de « citoyenneté alimentaire » peut conduire à évacuer une détermination sociale, notamment ce qui construit socialement les goûts, les dispositions et les rapports sociaux entre les différents acteurs (les rapports de domination notamment). La détermination sociale permet une certaine illusion de « citoyenneté » dans le choix d'agir, de mieux manger, de mobiliser autrui, etc. Les participants mettaient eux-mêmes de l'avant cette détermination sociale en expliquant que tout le monde n'a pas le temps, les moyens ou la disponibilité matérielle, pour faire les « bonnes pratiques ». Ils avaient aussi montré leurs préoccupations pour ne pas « condamner », « rabaisser » les personnes ne pouvant pas effectuer certaines pratiques jugées étiques.

Le jugement de « bonnes » ou « mauvaises » pratiques nous mène à insister sur les spécificités géographiques du contexte montréalais car les facteurs socio-économiques et culturels jouent nécessairement sur ce qu'est un « bon aliment », un « bon commerce » ou une « bonne pratique ». Dans sa sociologie de l'alimentation, Poulain (2013) fait remarquer que la représentation d'un « bon aliment » peut varier d'une classe sociale à l'autre, d'une culture à l'autre, d'une époque à l'autre. Pour Cardon *et al.* (2019), les différents goûts alimentaires ou de consommation peuvent refléter les différentes classes sociales et c'est pourquoi il peut s'y jouer des rapports de domination ou de moralisation (Guthman, 2008 ; Dubuisson-Quellier, 2009 ; De Munck, 2011). Par le passé, certains mouvements de consommation ont été des entreprises de moralisation des manières de consommer (Dubuisson-Quellier, 2009 ; Du Munck, 2011) et le mouvement actuel pour la justice alimentaire peut également

s'y assimiler (Guthman, 2008). Le contexte géographique, socio-économique et culturel de nos participants montréalais doit donc être pris en compte impérativement pour juger d'une pratique d'engagement « bonne » ou « éthique ». En d'autres mots, les pratiques de citoyenneté alimentaire doivent être nuancées au regard des spécificités culturelles, socio-économiques et territoriales des individus qui les portent. Sans cette prise en compte, le cadrage en termes de citoyenneté alimentaire peut avoir tendance à évacuer ces spécificités par son caractère universalisant, moralisant et individualisant. Au regard de ces commentaires, il semble impératif d'identifier le régime de gouvernance dans lequel se déroule la citoyenneté alimentaire puisque, comme nous l'avons montré dans la section 5.3.1.3, un régime néolibéral favorise une citoyenneté alimentaire hautement individualisante et moralisante, ce qui n'est pas forcément le cas d'un régime de gouvernance plus démocratique où la citoyenneté alimentaire se déroulerait de manière plus collective. Un régime de gouvernance alimentaire démocratique n'est toutefois pas exempt des facteurs moralisants et universalisants de la citoyenneté alimentaire, d'où les nécessités de prendre en compte les commentaires ci-dessus.

Finalement, le concept de citoyenneté alimentaire est mobilisé par des chercheurs et parfois, par les citoyens les plus militants (la participante P.9, notamment) comme vocable d'action individuelle et collective. Toutefois, il convient de faire remarquer que le vocable « citoyenneté alimentaire » n'est pas utilisé par la majorité des participants pour reconnaître leurs actions (24 sur 25 participants). Ceux-ci se reconnaissent plus sous le terme « d'engagement citoyen » ou « militantisme ». La citoyenneté alimentaire reste donc un terme essentiellement scientifique sans appropriation des individus à proprement parler. Même si les acteurs n'y font pas une allusion directe, on peut néanmoins utiliser ce concept pour sa fécondité heuristique dans les termes scientifiques.

## CONCLUSION

La citoyenneté alimentaire est une pierre angulaire de la transition socio-écologique des systèmes alimentaires puisqu'elle encourage l'engagement des citoyens dans le champ alimentaire au sein de pratiques individuelles et collectives qui, à terme, privilégient le développement de systèmes alimentaires plus démocratiques, socialement et économiquement juste et écologiquement soutenable (Wilkins, 2005, Lozano et Gomez-Benito, 2017). À Montréal, le développement d'un système alimentaire alternatif et l'engouement d'acteurs institutionnels et philanthropiques dans la construction d'un système alimentaire durable (Audet *et al.*, 2014, 2017) témoignent d'un contexte favorable pour la recherche sur les enjeux de la citoyenneté alimentaire. Qui plus est, de nombreuses recherches ont été effectuées sur le développement du système alimentaire alternatif montréalais (Lefèvre et Audet, 2016 ; Audet *et al.*, 2014, 2015, 2017 ; Brisebois, 2017 ; Florent, 2019), mais aucune ne s'étaient intéressées de manière centrale, jusqu'à présent, au rôle des citoyens dans le développement d'un tel système et sur les dynamiques qui font en sorte qu'émerge une action collective, potentiellement transformatrice. La présente recherche propose donc une analyse de l'engagement citoyen pour le développement de systèmes alimentaires plus justes et plus durables.

Afin d'inscrire notre étude dans la situation alimentaire globale, le premier chapitre a présenté l'évolution et l'expansion du système alimentaire conventionnel, les problématiques sociales et environnementales qui en découlent, et, en réponse à cela, le développement des systèmes alimentaires alternatifs et d'urgences. Ce chapitre a permis de décrire, à travers la notion de transition socio-écologique, une série de transformations à l'œuvre dans les systèmes alimentaires contemporains et les



nouvelles pratiques alimentaires adoptées par les citoyens. Le chapitre terminait en ciblant le cas montréalais et présentait la constitution d'un partenariat de recherche pour étudier le concept de citoyenneté alimentaire. En outre, ce chapitre a également permis d'identifier et de définir les trois systèmes alimentaires – conventionnel, alternatif, urgence - qui sont des concepts centraux de notre recherche. Pour comprendre le rôle des citoyens dans le développement de nouveaux circuits de commercialisation alimentaire, le chapitre II posait les bases historiques et théoriques du mouvement de consommation politique. Par la suite, il présentait la notion de citoyenneté alimentaire en proposant un cadre d'analyse pour étudier ce concept. Le chapitre II permettait alors d'amorcer les réflexions sur les potentielles transformations associées à la citoyenneté alimentaire tout en le distinguant du concept de consommation politique qui semble avoir perdu son caractère transformateur au cours des années en devenant « responsable » au lieu de « politique ».

De manière générale, cette recherche qualitative menée sur 3 ans visait à identifier et analyser les pratiques d'engagement pour la citoyenneté alimentaire afin de mieux comprendre comment se structure cette forme d'engagement dans les initiatives du système alimentaire montréalais. L'objectif était de comprendre les mécanismes de transformations associées à l'engagement pour la citoyenneté alimentaire ainsi que les défis qui encadrent cette forme l'engagement pour, le cas échéant, améliorer la compréhension des leviers et des défis à la transition sociodécologique du système alimentaire montréalais et prolonger les travaux de la Chaire sur le sujet. La question qui orientait notre recherche était la suivante : *Quels sont les motivations, les pratiques et les principes qui structurent l'engagement pour la citoyenneté alimentaire dans le système alimentaire montréalais ?* Pour répondre à cette question principale, trois objectifs ont été posés : (1) Identifier des pratiques et des initiatives portées par une démarche de citoyenneté alimentaire dans le système alimentaire montréalais ; (2) Identifier les pratiques, les valeurs et les motivations des acteurs qui participent, collaborent ou mettent en œuvre des initiatives de citoyenneté alimentaire ; (3)

Comprendre les principes structurants les pratiques d'engagement pour la citoyenneté alimentaire.

Afin d'accompagner la réalisation du projet et co-construire les différentes étapes de la recherche, un partenariat de recherche a été développé entre la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, le Conseil SAM, la Fondation du Grand Montréal (FGM) et le Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab). Les partenaires du projet ont été chargés d'accompagner l'équipe scientifique dans sa compréhension globale de l'écosystème alimentaire montréalais et de l'expression de la citoyenneté alimentaire en contexte montréalais (partage de données/expertise), d'appuyer la réalisation de l'objectif(1) de la recherche, d'évaluer les résultats pour les objectifs (2) et (3) et d'accompagner l'élaboration d'un plan de transfert de connaissances.

En ce qui concerne l'objectif (1) qui consistait à délimiter le terrain d'étude, les partenaires ont été particulièrement mobilisés. La première réunion du comité de pilotage a ainsi permis de mieux cerner comment se manifeste la citoyenneté alimentaire à Montréal et, à la demande des partenaires de mieux connaître certains acteurs et secteurs du système alimentaire montréalais, un plan de recrutement a été réalisé pour explorer les manifestations de la citoyenneté alimentaire dans plusieurs situations du système alimentaire montréalais. L'échantillon que nous avons étudié intègre donc des initiatives et des participants des trois systèmes alimentaires (conventionnel, alternatif, urgence) et se divise en trois catégories d'acteurs (représentants d'initiatives, personnes impliquées, consommateurs responsables) correspondant aux trois niveaux d'expression de l'engagement dans la citoyenneté alimentaire (individuel, collectif et institutionnel). Cette recherche n'est donc pas une étude exhaustive de la citoyenneté alimentaire à Montréal, mais bien une étude exploratoire de ce phénomène social. L'échantillon de 25 participants provenant de diverses initiatives du système alimentaire montréalais permet d'obtenir une vue

d'ensemble de la citoyenneté alimentaire et ainsi, de proposer une première esquisse de ce phénomène social en contexte montréalais. Ce choix méthodologique permettait également d'alimenter et de prolonger les travaux de la Chaire sur l'imbrication des trois systèmes alimentaires dans le cadre montréalais.

Pour l'objectif (2), nous cherchions à identifier les valeurs, les motivations et les pratiques de citoyenneté alimentaire mises en avant dans le discours des participants. Concernant les valeurs et les motivations, nos résultats révèlent qu'elles sont quasiment les mêmes pour tous les acteurs indépendamment de la catégorie et du système alimentaire auxquels ils appartiennent. En ce sens, bien que des motivations non altruistes favorisent le passage à l'acte, disons qu'une tendance généralisée pour tous les participants concerne la réelle envie d'agir pour le bien-être de la collectivité et de l'environnement et la preuve de cohérence entre leurs croyances et leurs comportements. En d'autres mots, la citoyenneté alimentaire repose fondamentalement sur les valeurs de *Bien-être et santé*, de *Justice alimentaire* et de *Respect de l'environnement et des animaux* donc, sur des valeurs altruistes et surtout, sur le fait d'éviter la dissonance cognitive dans son quotidien. C'est souvent la motivation pour la *Cohérence* qui encadre le passage à l'acte des participants et qui fait passer les valeurs altruistes des participants d'un état d'idéal imaginé à des actions concrètes. Ces quatre valeurs orientaient l'intérêt des participants de participer au développement d'une *Alimentation écologique et locale*, et ce, à travers la *Collaboration*, ces deux motivations étant considérées comme les deux principaux moyens pour arriver à des systèmes alimentaires plus justes et plus durables. Les cinq motivations principales *Bien-être et santé*, *Justice alimentaire*, *Respect de l'environnement et des animaux*, *Alimentation écologique et locale* et *Collaboration* indiquent que nos participants intègrent les droits, les valeurs et des devoirs que Lozano et Gómez-Benito (2017) associent à la citoyenneté alimentaire et qui, par le fait même, facilitent le passage de pratiques individuelles dans le domaine privé vers des pratiques plus collectives dans le domaine public. Nos résultats révèlent, néanmoins, que les motivations des

participants ne sont pas toutes au même niveau et qu'elles interviennent de manière différenciée dans l'engagement alimentaire, en fonction notamment, de leurs natures altruistes, collectives ou individuelles.

Les motivations des participants se vérifient dans leurs pratiques dans le sens où, dans une forte majorité, les participants combinent des actions individuelles de consommation responsable à des actions plus collectives en agissant dans la réorganisation de la consommation ou en intervenant dans les institutions. De manière générale, la section 5.2 a démontré que, en réorganisant la consommation et en politisant les citoyens aux enjeux alimentaires, les participants et leurs organisations forgent et perpétuent la citoyenneté alimentaire et finissent par privilégier des changements dans les pratiques des individus, des communautés et même des institutions en faisant de l'alimentation un objet des débats urbains. Un autre résultat mis en lumière par notre recherche concerne la typologie des cadres d'action qui permet de mieux représenter la diversité des pratiques d'engagement que peut adopter un seul et même citoyen en les situant, notamment, par rapport au contexte domestique, professionnel ou bénévole de l'action. Ce résultat remettait en cause le cadre théorique original en dépassant les aspects réductionnistes « individuel vs. collectif vs. institutionnel » des contextes d'exercice de la citoyenneté alimentaire. En contrepartie, la typologie des cadres permettait de dégager quatre profils de citoyens alimentaires en fonction des pratiques réalisées et des représentations de celles-ci. Les acteurs des profils « Militants bénévoles » et « Militants multi-sectoriels » semblaient démontrer un engagement plus poussé dans la citoyenneté alimentaire en dédiant plusieurs cadres de leur vie à l'engagement alimentaire.

Par ailleurs, il faut convenir que le nombre peu élevé de représentants d'initiatives et la difficile catégorisation des autres participants dans le système alimentaire alternatif, d'urgence ou conventionnel n'a permis que des déductions partielles sur les différences de pratiques de citoyenneté alimentaire dans ces trois systèmes. Disons que le fait

d'étudier des participants évoluant dans des contextes hétérogènes n'a pas permis de constater des grandes différences sur l'expression de la citoyenneté alimentaire dans les trois systèmes alimentaires. Par exemple, dans les pratiques qui consistent à s'engager dans l'organisation de la consommation, nous avons constaté que les acteurs du conventionnel se limitent à l'écologie tandis que les acteurs du modèle alternatif et d'urgence tentent plus de concilier les deux principes de sécurité alimentaire et d'alimentation écologique. Toutefois, ces trouvailles ne sont pas nouvelles et ne font que confirmer des éléments déjà constatés dans d'autres recherches. Ainsi donc, d'autres études mériteraient d'être menées sur une catégorie de citoyen alimentaire particulière ou bien sur l'expression de citoyenneté alimentaire dans un système alimentaire en particulier pour obtenir de meilleurs résultats sur le sujet.

Concernant l'objectif (3) de ce mémoire qui consistait à identifier les principes qui structurent l'engagement dans la citoyenneté alimentaire, nous avons mis en lumière les influences réciproques entre le temps, le bien-être et l'information et l'engagement dans la citoyenneté alimentaire. Ces trois éléments conditionnent l'engagement des participants dans la citoyenneté alimentaire et sont donc importants à considérer dans les politiques alimentaires urbaines pour privilégier un tel engagement. Finalement, les principes structurants l'engagement dans la citoyenneté alimentaire peuvent se résumer le long de l'axe entre l'institutionnalisation et la démocratisation. En effet, la gouvernance alimentaire influence la mise en œuvre de la citoyenneté alimentaire et permet de comprendre les tensions entre la consommation et l'organisation de la consommation et entre les valeurs sociales et environnementales. De cette manière, en participant dans l'organisation de la consommation et en intervenant dans les institutions pour rendre accessible la citoyenneté alimentaire à une pluralité de citoyens, nos participants et leurs organisations privilégient une citoyenneté alimentaire transformatrice de type démocratique. Toutefois, l'interaction avec le cadre institutionnel et les nombreux verrouillages réglementaires déforme la portée de leur engagement et privilégie une citoyenneté alimentaire néolibérale axée sur une

responsabilité individuelle d'action et des organisations souvent contraintes de privilégier des missions écologiques au détriment de missions sociales. Comme l'explique Seyfang (2006), Lockie (2008), et Jhagroe (2019), des ajustements institutionnels sont donc essentiels afin de fournir un espace règlementaire qui permet le déploiement d'une citoyenneté alimentaire de type démocratique et privilégier, de cette manière, des transformations sociales dans le système alimentaire montréalais et non pas uniquement écologique. En outre, les tensions révèlent des positionnements différents entre les profils de citoyens alimentaires et donc, sur ce qu'est un citoyen alimentaire et en quoi cela consiste. Les quatre profils de citoyens alimentaires constituent donc des réponses différentes face aux tensions.

Le caractère cosmopolite de la citoyenneté alimentaire implique que la responsabilité de s'engager ne recouvre pas uniquement les citoyens individuels, mais également le rôle social des organisations, des institutions et celui des citoyens corporatifs. Actuellement, l'engagement de nombreux acteurs institutionnels et philanthropiques pour la saine alimentation à Montréal participe à des transformations dans la gouvernance alimentaire de la métropole. En générant une action collaborative à grande échelle, la mobilisation des acteurs politiques et institutionnels s'assimile à une tentative de gouvernance alimentaire plus démocratique (Hassanein, 2003). Par ailleurs, Jhagroe (2019) explique que les acteurs institutionnels peuvent faire partie intégrante d'une communauté alimentaire durable qui évolue entre les pratiques « bottom-up » et « top-down ». Selon l'auteur, la citoyenneté alimentaire sous-tend une dynamique politique complexe et il convient d'y être attentif pour comprendre les stratégies et spécificités des gouvernances alimentaires régionales. De cette manière, la dichotomie démocratique/néolibérale peut-être réductrice et, en sélectionnant des aspects opposés de la citoyenneté alimentaire, empêcher d'entrevoir les nouveaux arrangements dans les gouvernances alimentaires (Ibid). Les nouveaux arrangements pointés par Jhagroe (2019) concernent l'émergence de nouveaux acteurs sociaux dans les systèmes alimentaires, la prolifération des réseaux alimentaires alternatifs et les

changements dans la façon dont les systèmes alimentaires sont définis. À La Haye aux Pays-Bas, Jhagroe (2019) identifiait un mélange entre les types de gouvernance démocratique et néolibérale qu'il appelle « néo-communautaire » et qui permettait d'avoir une compréhension nuancée de la citoyenneté alimentaire. La gouvernance « néo-communautaire » indique un mode flexible de pouvoir autonome dans le sens où l'activisme alimentaire et les tentatives de citoyenneté alimentaire démocratique créées également de nouvelles formes de pouvoir et d'autodiscipline. Dans son étude à La Haye, Jhagroe (2019) explique :

So, one could argue that a new form of disciplinary and directive power emerges when critique and experimentation turns into new community norms and knowledge about what entails « sustainable food », which partners are « useful », and which type of market mechanisms are « ethical ». In other words, neo-communitarian citizens that shape this governing regime are also shaped by this regime (Jhagroe, 2019 : 198).

Pour l'auteur, les tentatives de gouvernances alimentaires plus démocratiques s'accompagnent forcément des régimes très spécifiques de connaissances, de nouvelles identités sociales et de nouvelles normes. Par conséquent, il serait intéressant d'étudier si le large mouvement politique derrière la saine alimentation à Montréal pourrait privilégier, au côté de l'engagement citoyen, entrepreneurial et communautaire, une citoyenneté alimentaire « néo-communautaire » telle que Jhagroe (2019) observait à La Haye.

En outre, notre mémoire permet d'offrir des réponses aux interrogations initiales des partenaires concernant le rôle des citoyens dans le processus de transition socio-écologique du système alimentaire montréalais en éclairant, notamment, les enjeux qui entourent leurs démarches d'engagement. Nous clôturons ce mémoire par des recommandations à l'usage des partenaires du projet (et de toutes autres organisations souhaitant privilégier une démarche de citoyenneté alimentaire au sein d'un système alimentaire donnée). Ces recommandations ont pour objet de soutenir les orientations stratégiques menées par le groupe de travail sur l'empreinte écologique du Conseil

SAM et guider les contributions de la FGM vers des initiatives représentantes de la citoyenneté alimentaire ou qui promeuvent son exercice. Afin de développer une citoyenneté alimentaire démocratique et transformatrice à Montréal, nous recommandons aux partenaires de s'attarder sur cinq axes principaux : l'information sur l'alimentation, le confort et le bien-être dans l'engagement, les pratiques de consommation responsable, la politisation des citoyens et la mobilisation collective de différents acteurs de la scène alimentaire montréalaise. Nous détaillons chacun de ces axes.

(1) L'information sur l'alimentation est fondamentale pour favoriser un engagement dans la citoyenneté alimentaire ainsi que la création de lien entre l'individu et son alimentation. En conséquence, nous recommandons aux partenaires d'appuyer ou de favoriser des initiatives (projets citoyens, OBNL ou initiatives de la Ville de Montréal) dont les missions et les activités tournent autour de l'information sur les enjeux politiques, sociaux, économiques et environnementaux de l'alimentation et sur des activités visant la création de liens des individus avec leur environnement, avec les producteurs et avec la communauté<sup>24</sup>. Dans notre mémoire, différentes stratégies ont été nommées : développer des campagnes massives d'information et de sensibilisation dans des lieux stratégiques tels que des écoles, le milieu du travail, des CHSLD, créer des programmes ou stages dans les productions agricoles, favoriser des kiosques de petits producteurs dans les supermarchés pour mettre « un visage » sur le produit, favoriser le développement d'initiatives qui développent des activités éducatives ludiques autour de l'alimentation (ex : ateliers de transformation, de récupération, de jardinage, etc.). Dans la section 4.1.2.1. de notre mémoire, les participants ont nommé cinq stratégies (ou leviers) sur lesquelles axer cette sensibilisation.

---

<sup>24</sup> Les enjeux de cette création de liens sont amplement décrits dans la section 4.1.4.2 de notre mémoire.



(2) Nous avons montré l'influence réciproque entre le bien-être et la mobilisation. Nous recommandons donc aux partenaires d'encourager des organisations aux missions sociales et environnementales qui alignent la participation de leurs travailleurs/clients/consommateurs/bénéficiaires autour de la sensation de bien-être (épanouissement personnel et/ou professionnel, accomplissement) et le confort personnel (organisations arrangeantes pour l'individu - horaires flexibles, avantages sociaux, achats simplifiés, etc.). De manière encore plus ambitieuse, nous recommandons aux partenaires de privilégier des réformes institutionnelles pouvant faciliter l'engagement citoyen de manière très concrète : par exemple, en mettant en place un système d'incitatifs financiers ou des avantages sociaux pour encourager les gens à s'appliquer dans leurs actes de consommation quotidienne (diminuer la quantité de déchets domestiques, composter, consommation responsable, etc.), ou encore privilégier des subventions pour développer des organisations engagées dans l'alimentation saine et/ou écologique (OBNL, jardins collectifs, commerces éco-responsables écologiques ou zéro déchet, etc.) pour qu'il y en ait davantage à proximité des individus.

(3) Encourager l'engagement dans le premier pallier de la citoyenneté alimentaire, c'est-à-dire, les pratiques de consommation responsable. À leur échelle, les partenaires peuvent, d'une part, favoriser des initiatives visant à développer l'information sur l'alimentation (mentionné ci-haut) et d'autres parts, encourager l'implantation d'une offre alimentaire responsable dans une pluralité de quartier de Montréal (pas uniquement dans les quartiers favorisés). Les partenaires pourraient convaincre la Ville de Montréal d'adopter des normes urbanistiques qui entravent l'implantation de la restauration de type « fast food » (notamment aux abords des écoles) et qui insistent sur le développement d'initiatives alimentaires saines/écologiques. De cette manière, les partenaires interviendraient sur deux enjeux qui contraignent l'accès à la consommation responsable à savoir, l'information et la géographie.

(4) Pour ne pas privilégier uniquement un engagement individuel dans la citoyenneté alimentaire (relatif à une gouvernance néolibérale), il s'agit d'insister sur des activités pour politiser les individus afin d'encourager un engagement collectif dans l'organisation de la consommation et dans les institutions. Les partenaires pourraient appuyer des organisations comme le CACS qui organisent la mobilisation citoyenne, bâtissent le sentiment d'appartenance à la communauté, s'attachent à créer une sorte d'empowerment politique chez les citoyens et portent leurs paroles et revendications auprès des institutions. Appuyer des organisations ou des initiatives dont les activités visent à politiser les citoyens au-delà de la simple information et qui encouragent leur implication dans l'espace public permettrait de développer des niveaux plus engageants de citoyenneté alimentaire à Montréal. Le but de cette politisation est de développer un engagement politique des citoyens dans le système alimentaire et pas uniquement financier.

(5) Un enjeu déterminant de nos résultats concerne l'importance d'une mobilisation collective entre différents acteurs de la scène alimentaire montréalaise faute de quoi l'engagement ne repose que sur le citoyen (gouvernance alimentaire néolibérale). Les partenaires pourraient intervenir en encourageant une mobilisation collective entre des organisations, des entreprises et des institutions impliquées de près ou de loin dans le système alimentaire montréalais. Ils pourraient privilégier des concertations, des collaborations et des actions coordonnées entre ces acteurs (ex : les initiatives pour mutualiser l'approvisionnement alimentaire entre différentes organisations ; des initiatives de collaboration entre organisations et institutions avec des petits agriculteurs locaux, etc.). Des exemples de cela sont mentionnés dans le Chapitre IV.

(6) Il convient de rappeler qu'encourager la citoyenneté alimentaire permet de développer des systèmes alimentaires plus justes et plus durables à condition de faire attention au « piège du localisme » ainsi qu'au type de citoyenneté alimentaire encouragé (néolibéral ou démocratique). En conséquence, nous recommandons aux

partenaires d'une part, d'encourager un engagement alimentaire dépassant les frontières du local et où l'impact des pratiques d'engagement s'étendent au-delà du lieu au sens strict (pour une organisation) ou de sa propre empreinte écologique (pour un citoyen) et d'autre part, que l'engagement individuel et privé dans la consommation responsable s'accompagne toujours d'un engagement collectif (organisation de la consommation et intervention dans les institutions) et d'une mobilisation coordonnée entre une diversité d'acteurs du système alimentaire montréalais.

Nous l'avons mentionné tout au long de notre mémoire, favoriser l'engagement dans la citoyenneté alimentaire nécessite des changements institutionnels drastiques, et notamment des réglementations qui structurent le système alimentaire conventionnel. La FGM et le Conseil SAM ne détiennent pas à eux seuls tous les leviers pour favoriser une citoyenneté alimentaire démocratique à Montréal mais, les quelques recommandations que nous formulons ci-haut ont le mérite de soutenir le déploiement de pratiques d'engagement chez les citoyens, porteuses d'une forme de citoyenneté alimentaire transformatrice à Montréal.

ANNEXE A  
CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

**UQÀM** | Comités d'éthique de la recherche  
avec des êtres humains

No. de certificat: 3793  
Certificat émis le: 08-11-2019

**CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE**

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE plurifacultaire) a examiné le projet de recherche suivant et le juge conforme aux pratiques habituelles ainsi qu'aux normes établies par la *Politique No 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains* (Janvier 2016) de l'UQAM.

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Titre du projet :        | L'engagement alimentaire citoyen à Montréal |
| Nom de l'étudiant :      | Katia SCHERER                               |
| Programme d'études :     | Maîtrise en sciences de l'environnement     |
| Direction de recherche : | René AUDET                                  |
| Modalités d'application  |   |

Toute modification au protocole de recherche en cours de même que tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité de la recherche doivent être communiqués rapidement au comité.

La suspension ou la cessation du protocole, temporaire ou définitive, doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

**Le présent certificat est valide pour une durée d'un an à partir de la date d'émission.**

Au terme de ce délai, un rapport d'avancement de projet doit être soumis au comité, en guise de rapport final si le projet est réalisé en moins d'un an, et en guise de rapport annuel pour le projet se poursuivant sur plus d'une année. Dans ce dernier cas, le rapport annuel permettra au comité de se prononcer sur le renouvellement du certificat d'approbation éthique.



Raoul Graf  
Président du CERPE plurifacultaire  
Professeur, Département de marketing

ANNEXE B  
FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

**Titre du projet de recherche**

La citoyenneté alimentaire à Montréal : motivations, pratiques et enjeux

**Étudiante-chercheur (responsable du projet)**

Katia Scherer

Maîtrise en sciences de l'environnement (3850) et membre de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique

[scherer.katia@courrier.uqam.ca](mailto:scherer.katia@courrier.uqam.ca)

450 626 9107

**Direction de recherche**

René Audet

Professeur au département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale et directeur de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique

[audet.rene@uqam.ca](mailto:audet.rene@uqam.ca)

514 987 3000 poste 5254

**Coordonnatrice de recherche**

Éliane Brisebois

Coordonnatrice de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique et agente de recherche

[brisebois.eliane@uqam.ca](mailto:brisebois.eliane@uqam.ca)

514 965 5550

**Partenaires de recherche**

Anne Marie Aubert (Coordonnatrice du Conseil SAM)

Yvan Gauthier (Président-directeur général de la Fondation du Grand Montréal)

**Organisme de financement :** Réseau Canadien de Recherche Partenariale sur la Philanthropie (Philab)

---

### **Préambule**

Nous vous demandons de participer à un projet de recherche qui implique votre participation à un entretien semi-dirigé d'une durée d'environ une heure avec l'étudiante en charge du projet (Katia Scherer). Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire de consentement vous explique le but de cette étude, les procédures, les avantages, les risques et inconvénients, de même que les personnes avec qui communiquer au besoin. Le présent formulaire de consentement peut contenir des mots que vous ne comprenez pas. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

### **Description du projet et de ses objectifs**

À Montréal, certaines pratiques et initiatives alimentaires portées par des principes de durabilité sociale et environnementale démontrent une forme d'engagement propre à la citoyenneté alimentaire. À l'intérieur de telles initiatives, l'objectif est (1) d'identifier les motivations, les valeurs et les pratiques que les citoyens et les porteurs d'initiatives mettent de l'avant dans leur engagement puis (2) de comprendre les principes structurants ces pratiques d'engagement. Le but de notre recherche étant de comprendre la participation de la citoyenneté alimentaire dans les transformations sociales et écologiques en cours dans le système alimentaire montréalais. Le projet se déroulera durant une année et impliquera une vingtaine de participants à l'occasion d'entrevues individuelles.

### **Nature et durée de votre participation**

Votre participation à ce projet consiste à accorder une entrevue individuelle qui prendra la forme d'une discussion ponctuée de plusieurs questions ouvertes. L'entrevue durera environ une heure de votre temps et sera enregistrée en audio numérique. La date, l'heure et le lieu seront choisis à votre convenance. La transcription qui sera faite de l'entrevue ne permettra pas de vous identifier.

### **Avantages liés à la participation**

Les participants seront interrogés sur leurs pratiques et leurs engagements vis-à-vis de l'alimentation. Par conséquent, l'entrevue pourra être une manière pour le participant de prendre du recul sur ses pratiques, de les valoriser et de renforcer ses convictions et ses engagements. À terme de la recherche, le participant pourra, si désirer, obtenir les résultats finaux de l'enquête et comprendre l'incidence de ces pratiques d'engagement sur des transformations à plus grande échelle.

### **Risques liés à la participation**

En participant à cette recherche, vous ne courez pas de risques ou d'inconvénients particuliers.

### **Confidentialité**

Les initiatives dans lesquelles seront réalisées les entrevues seront nommées pour les nécessités de la recherche puisqu'il s'agit d'identifier des initiatives porteuses d'une forme de citoyenneté alimentaire à Montréal. Cette identification pourrait permettre d'avoir des idées sur des participants à l'étude. Cependant, tous les propos et les renseignements personnels recueillis seront tenus confidentiels. Les seuls membres de l'équipe de recherche qui auront accès aux renseignements recueillis seront l'étudiante-chercheur (Katia Scherer), son directeur (René Audet) et la coordonnatrice de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique (Eliane Brisebois). Les partenaires du projet n'auront pas accès aux propos et aux renseignements personnels. Néanmoins, ils s'engageront à préserver la confidentialité de l'information liée à l'étude par la signature d'un formulaire.

Afin de protéger votre identité et la confidentialité de vos données dans le cadre des entrevues individuelles, vous serez toujours identifié par un code alphanumérique ne permettant pas de vous identifier. Ces codes associés à votre nom ne seront connus que de l'étudiante responsable du projet, du directeur et de la coordonnatrice de recherche. Vos données de recherche ainsi que votre formulaire d'information et de consentement seront conservés séparément : les données sur l'ordinateur privé de l'étudiante en charge du projet (dans des dossiers verrouillés par mot de passe) et le formulaire dans un classeur verrouillé au bureau de l'étudiante et ce, pour la durée totale du projet. Les enregistrements audios seront effacés au terme du projet. Tout le matériel qui ne sera plus nécessaire pour la conduite d'autres projets sera détruit de façon sécuritaire. Les données de recherche seront conservées pendant 5 ans.

### **Participation volontaire et retrait**

Votre participation est entièrement libre et volontaire. Vous pouvez refuser d'y participer ou vous retirer en tout temps sans devoir justifier votre décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à aviser l'étudiante-chercheur Katia Scherer verbalement ou par email et toutes les données vous concernant seront détruites.

### **Indemnité compensatoire**

Aucune indemnité compensatoire n'est prévue.

### **Des questions sur le projet ?**

Pour toute question additionnelle sur le projet et sur votre participation, vous pouvez communiquer avec les responsables du projet : Katia Scherer ([scherer.katia@courrier.uqam.ca](mailto:scherer.katia@courrier.uqam.ca) ; Téléphone : (450) 626 9107); René Audet ([audet.rene@uqam.ca](mailto:audet.rene@uqam.ca) : Téléphone : (514) 987 3000 poste 5254) ou Eliane Brisebois ([brisebois.eliane@uqam.ca](mailto:brisebois.eliane@uqam.ca) : Téléphone : (514) 965 5550)

### **Des questions sur vos droits ?**

Le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants impliquant des êtres humains (CERPE) a approuvé le projet de recherche auquel vous allez participer. Pour des informations concernant les responsabilités de l'équipe de recherche sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains ou pour formuler une plainte, vous pouvez contacter la coordination du CERPE : Caroline Vrignaud ([cerpe-pluri@uqam.ca](mailto:cerpe-pluri@uqam.ca) ou [vrignaud.caroline@uqam.ca](mailto:vrignaud.caroline@uqam.ca) : Téléphone : (514) 987 3000, poste 6188)

### **Remerciements**

Votre collaboration est essentielle à la réalisation de notre projet et l'équipe de recherche tient à vous en remercier.

### **Consentement**

Je déclare avoir lu et compris le présent projet, la nature et l'ampleur de ma participation, ainsi que les risques et les inconvénients auxquels je m'expose tel que présenté dans le présent formulaire. J'ai eu l'occasion de poser toutes les questions concernant les différents aspects de l'étude et de recevoir des réponses à ma satisfaction.

Je, soussigné(e) accepte volontairement de participer à cette étude. Je peux me retirer en tout temps sans préjudice d'aucune sorte. Je certifie qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre ma décision.

Une copie signée de ce formulaire de consentement doit m'être remise.

\_\_\_\_\_

Prénom Nom

\_\_\_\_\_

Profession

\_\_\_\_\_

Âge

\_\_\_\_\_

Diplôme le plus élevé

\_\_\_\_\_

Coordonnées (mail et/ou numéro de téléphone)

\_\_\_\_\_

État civil et nombre d'enfants



---

Initiative principale dans laquelle je m'implique

Je désire être invité à la présentation des résultats finaux :    Oui     Non

Je désire recevoir un résumé des résultats du projet :    Oui     Non

Je préfère être contacté par :    Mail     Téléphone

Acceptez-vous que le responsable du projet vous sollicite ultérieurement dans le cadre d'autres projets de recherche ?    Oui     Non

---

Signature

---

Date

**Engagement du chercheur**

Je, soussigné(e) certifie

(a) avoir expliqué au signataire les termes du présent formulaire (b) avoir répondu aux questions qu'il m'a posées à cet égard ;

(c) lui avoir clairement indiqué qu'il reste, à tout moment, libre de mettre un terme à sa participation au projet de recherche décrit ci-dessus ;

(d) que je lui remettrai une copie signée et datée du présent formulaire.

---

Prénom Nom

---

Signature

---

Date

## ANNEXE C

### GUIDES D'ENTRETIEN

#### **Introduction**

Le dialogue que nous allons entreprendre va contribuer aux travaux de recherche effectuée par la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique sur le système alimentaire montréalais. En collaboration entre le Conseil SAM (C-SAM), la Fondation du Grand Montréal (FGM) et le Réseau pancanadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab), ce projet de recherche vise à documenter l'engagement alimentaire des citoyens à Montréal afin de comprendre leurs contributions dans les transformations sociales et écologiques en cours dans le système alimentaire montréalais.

Ce dialogue prendra la forme d'une entrevue semi-dirigée, c'est-à-dire que j'ai des questions à vous poser, mais nous ne sommes pas limités à ces dernières. L'objectif de l'entrevue est de comprendre votre engagement personnel pour l'alimentation, votre implication dans l'organisation x (si « représentant d'initiative » ou « personne impliquée ») et vos pratiques alimentaires quotidiennes (si « consommateur responsable » ou « personnes impliquées »).

#### **\*\*\*Présentation et signature du formulaire de consentement\*\*\***

#### **BLOC 1 Représentation de l'alimentation (tous les acteurs)**

- Comment s'est développé votre intérêt pour l'alimentation ? [...] Est-ce qu'il y a eu des moments ou des éléments particuliers qui ont déclenché cet intérêt ?
- Actuellement, que représente l'alimentation pour vous ? [...]
- Quand je vous dis système alimentaire industriel, à quoi pensez-vous ?
  - Que savez-vous des problématiques sociales et environnementales de notre système alimentaire industriel / Est-ce que ces sujets vous interpellent ? Pourquoi.
- Dans la grande distribution, que pensez-vous de l'information disponible sur les aliments qu'on achète ? [...] Est-ce que ça vous suffit ? Pourquoi.

- Que pensez-vous du fait que pas tout le monde n'a accès à la nourriture – et particulièrement en Occident, à la même qualité de nourriture. Expliquez votre position.
- Quand je vous dis « alimentation durable », à quoi pensez-vous ?

## **BLOC2 \_ Implication dans l'organisme x (lorsqu'applicable)**

- **Informations générales**
  - Depuis combien de temps travaillez-vous/vous impliquez-vous au sein de cet organisme ?
  - Quelle est votre fonction et vos tâches principales ? (Avant et pendant la crise du Covid-19)
  - Quelles sont les missions de l'organisation ?
  - Pourquoi avez-vous choisi de mettre en place/ de vous impliquer/de travailler dans cette initiative particulièrement ? [...] Quelles ont été vos motivations ?
  - Qu'est-ce que ça vous apporte, au niveau personnel, de vous impliquer dans cet organisme ?
  - Avez-vous des engagements particuliers dans votre consommation alimentaire quotidienne ?
  - Avez-vous d'autres implications par rapport à l'alimentation ? (Autres que le bénévolat ou votre profession s'il y a lieu)
- **Activités AVANT la crise du Covid-19**
  - En temps normal, quelles sont les activités offertes par l'organisation ?
    - Sur quels principes reposent les activités ?
  - Qui sont les gens (clients/bénéficiaires/bénévoles) qui participent aux activités de l'organisation ? Y a-t-il des portraits types ? Est-ce varié ?
  - Quelle est la place du bénévolat dans ces activités ?
    - Est-ce parfois difficile de trouver des bénévoles/ de mobiliser les citoyens ?
  - En général, d'où proviennent les aliments offerts par l'organisation ?
  - Qu'en est-il de la collaboration :
    - Avec les distributeurs du quartier/producteurs ? – et pendant la crise ?
    - Avec d'autres organismes et/ou institutions ? – et pendant la crise ?
  - Existe-t-il des défis/difficultés pour certaines collaborations / pour des prises de décision en format collaboratif ?
  - Selon vous, quel est l'impact/l'influence de l'organisation sur :
    - La communauté/usagers / bénévoles ?
    - Sur des démarches similaires dans le quartier / sur l'île de Montréal ?

- **Activités PENDANT la crise du Covid-19**
  - Comment vos activités ont-elles changé/ou vont-elles changer ?
    - Nouvelle demande ? Nouvelle gestion ? Nouveaux partenaires ?
    - Quels sont vos manques... ?
  - Avez-vous des partenaires clés dans cette nouvelle gestion / nouvelles activités ?
  - Dans le futur, que faudrait-il faire selon vous, pour améliorer la résilience de notre système d'alimentation – assurer à un accès à une saine alimentation pour tous ?
- **Perspectives globales**
  - Quelles sont les perspectives de l'organisation sur le long terme ?
  - Quels projets/initiatives/organismes vous inspirent et pourquoi ?

### **BLOC 3\_ Pratiques alimentaires quotidiennes. Spécifiques aux « Consommateurs responsables »**

Parmi les critères présentés dans le tableau ci-dessous (utilisé pour le recrutement des participant.e.s) :

- Lesquels vous semblent les plus importants ? Pourquoi.
  - Si tous sont importants, quel est celui (ou ceux) qui est (sont) prioritaire(s) pour vous et pourquoi.
- Lesquels mettez-vous en application et comment ?
- Qu'est-ce que ça vous apporte au niveau personnel ?
- Parmi les actions que vous faites, y-en-a-t-ils qui vous donnent plus l'impression de participer/ de faire partie d'un mouvement collectif ? Oui/Non ? Pourquoi.
- Avez-vous l'impression d'effectuer des compromis/ de vivre des contraintes pour réaliser certaines des actions mentionnées ci-haut ?
  - Y a-t-il des gestes qui nécessitent un plus grand investissement que d'autres ?
- Pensez-vous que ces gestes sont accessibles à tous ? Oui/Non. Expliquez.
- Sachant de ces aliments (bio, équitables, locaux, zéro déchet) peuvent être plus chers, c'est quoi pour vous le juste prix d'un aliment ?
- Y-aurait-il d'autres critères à ajouter au tableau qui caractériseraient un engagement pour une alimentation durable ?
- Quels effets a eu la crise du Covid-19 sur vos pratiques/implications ?
  - Si oui, que faites-vous présentement ?
- Que pensez-vous des effets de cette crise sur nos systèmes alimentaires ?

## **BLOC 4\_ Représentation de l'engagement (tous les acteurs)**

- **Engagement personnel**

- À travers vos implications (bénévolat, consommation, profession), ressentez-vous une forme de responsabilité/devoirs ? Si oui, envers qui ou envers quoi.
- Si vous deviez nommer des valeurs accompagnant vos décisions/vos gestes/qui guide les décisions dans votre vie ? Lesquelles se seraient ?
- Est-ce que vous vous considérez-vous comme une personne engagée ? militante ?
- Quelle serait votre définition de l'engagement ?
- Considérez-vous vos implications comme « politiques » et/ou « citoyennes » ? Pourquoi.
- En général, que représente la citoyenneté pour vous ? Est-ce un mot avec lequel vous êtes familier/que vous appréciez ?
  - Pensez-vous que ce mot représente vos actions ? Sinon, lequel ça serait ?
- Pensez-vous que vos implications ont une influence à plus grande échelle sur le système alimentaire local/montréalais/qubécois ? Oui/Non. Expliquer.

- **Rôle des citoyens**

- Quels sont le(s) défi(s) personnels que vous rencontrez dans votre rôle pour favoriser une alimentation durable en ville ? (Si applicable)
- Selon vous, par quels moyens concrets les citoyens peuvent-ils agir pour construire/contribuer à construire des systèmes alimentaires plus résilient/durables ? Donner des exemples.
  - Que faudrait-il pour favoriser une telle mobilisation ? Quels seraient les leviers, les méthodes ?

- **Responsabilisation**

Dernièrement, on parle beaucoup du citoyen-consommateur, de consom'acteur, de la « responsabilité des citoyens » d'avoir un impact positif sur l'environnement et la communauté, de diminuer le gaspillage alimentaire, de trier les déchets, d'acheter local, d'être prêt à mettre le prix juste quitte à payer plus, de s'impliquer, etc.

- Que pensez-vous de cette responsabilisation des citoyens ?
- Selon vous, les citoyens détiennent-ils une responsabilité particulière dans le développement d'un système alimentaire durable en ville ?  
Si oui, lesquels ? Sinon, pourquoi ?

- **Conventionnalisation**

En ce moment, les épiceries santé (Rachelle-Béry/Aliment Merci) se multiplient en ville. Les supermarchés ont désormais de grands rayons avec des aliments certifiés biologiques ou équitables, et certains se mettent même à vendre des aliments cultivés localement (parfois même sur leurs propres toits). Des grandes chaînes de restauration végétariennes ou véganes se développent (La Panthère Verte ; Aux Vivres, etc.) et même les chaînes de fast-food comme A&W ou McDonald proposent des options véganes, végétariennes ou biologiques.

- Selon vous, qu'est-ce qui explique l'émergence de ces « nouveaux » commerces, produits et façons de faire ?
- Que pensez-vous de l'impact social et environnemental de ces nouveaux commerces/projets ?
- Y a-t-il des commerces/initiatives/ projets auxquels dans lesquels vous n'iriez pas ?
  - Que doit comporter une initiative/projet pour que vous y alliez ?

## ANNEXE D

### LETTRE D'INVITATION À PARTICIPER À LA RECHERCHE

**CHAIRE** de recherche  
**sur la transition  
écologique**  
UQAM

À Montréal + date

#### **Objet : Invitation à une recherche partenariale sur la citoyenneté alimentaire**

Bonjour Madame/Monsieur,

Il me fait plaisir de vous inviter à participer au projet de recherche intitulé *La citoyenneté alimentaire à Montréal : motivations, pratiques et enjeux*, réalisés en partenariat entre la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, le Conseil du Système alimentaire montréalais (C-SAM), la Fondation du Grand Montréal (FGM) et le Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab).

De manière générale, cette recherche vise à identifier et analyser les pratiques de citoyenneté alimentaire dans le système alimentaire montréalais et les principes structurant ces pratiques d'engagement. À cette fin, nous réalisons des entrevues avec des consommateurs, des bénévoles, des représentant(e)s d'initiatives et des commerçant(e)s afin d'identifier les pratiques, les valeurs et les motivations de ceux qui participent, collaborent ou mettent en œuvre des initiatives alimentaires axées sur des principes de durabilité sociale et environnementale.

Un formulaire de consentement décrivant l'engagement éthique des chercheurs (es), dont celui de garantir la stricte confidentialité de la participation à la recherche, sera lu et signé en début d'entretien. Par ailleurs, la recherche détient un certificat d'approbation éthique de l'UQAM (CERPE). Si vous acceptez de participer ou pour tous renseignements complémentaires sur la recherche, nous vous invitons à contacter René Audet ([audet.rene@uqam.ca](mailto:audet.rene@uqam.ca)), professeur responsable du projet de recherche.

Nous vous remercions sincèrement de l'attention que vous porterez à notre invitation et nous vous prions d'agréer, Madame Gosselin, l'expression de nos sentiments distingués.

Cordialement,

**Katia Scherer**  
Étudiante à la maîtrise en Sciences de l'environnement (UQAM)  
Chercheure à la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique  
Téléphone : +1 450 626 9107  
[scherer.katia@courrier.uqam.ca](mailto:scherer.katia@courrier.uqam.ca)



## BIBLIOGRAPHIE

- Allaire, G. (2016). Que signifie le «développement» de l’Agriculture Biologique ? *Innovations agronomiques*, 51, p. 1-17.
- Allen, P., et Guthman, J. (2006). From “old school” to “farm-to-school”:  
Neoliberalization from the ground up. *Agriculture and human values*, 23(4),  
p. 401- 415.
- Arnsperger, C. (2016). Critique existentielle de la croissance économique.  
Éléments pour une « transition anthropologique ». *Revue Interdisciplinaire  
d’études Juridiques*, 77(2), p. 73–73. <https://doi.org/10.3917/riej.077.0073>
- Assistance scolaire personnalisée – ASP. (s.d). *Qu’est-ce qu’une organisation?*  
Récupérée le 8 juillet 2021 de:  
[https://www.assistancescolaire.com/eleve/1STMG/management-des-organisations/reviser-le-cours/1stmg\\_man\\_01](https://www.assistancescolaire.com/eleve/1STMG/management-des-organisations/reviser-le-cours/1stmg_man_01)
- Audet, R. (2013). Certifications : la construction d’un cadre régulateur hybride.  
Dans Gendron C. et B. Girard (dir), *Repenser la responsabilité sociale de  
l’entreprise*. L’école de Montréal, Paris : Armand Colins /Recherches.
- Audet, R. (2015a). Le champ des sustainability transitions : origines, analyses et  
pratiques de recherche. *Cahiers de recherche sociologique*, 58, p. 73–93.  
<https://doi.org/10.7202/1036207ar>
- Audet, R. (2015b). Pour une sociologie de la transition écologique. *Cahiers de  
recherche sociologique*, 58, p. 5–13. <https://doi.org/10.7202/1036203ar>
- Audet, R., Lefèvre, S. et El-Jed, M. (2014). *La démarche d'innovation des  
marchés de quartier de Montréal : Vers une transition socioécologique du  
système agroalimentaire*. Les cahiers de la CRSDD, n° 1-2014.
- Audet, R., Lefèvre, S. et El-Jed, M. (2015). *La mise en marché alternative de l  
alimentation à Montréal et la transition socioécologique du système  
agroalimentaire*. Les cahiers de recherche OSE, n° 1-2015.
- Audet, R. Lefèvre, S. Brisebois, É., El-Jed, M. (2017). Structuring Tensions and  
Key Relations of Montreal Seasonal Food Markets in the Sustainability  
Transition of the Agri-Food Sector. *Sustainability*, 9(3).  
DOI:[10.3390/su9030320](https://doi.org/10.3390/su9030320)

- Baker, L. E. (2004). Tending cultural landscapes and food citizenship in Toronto's community gardens. *Geographical Review*, 94(3), p. 305-325.  
doi:10.1111/j.19310846.2004.tb00175.x.
- Baril, G. (2012). *La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois : Une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde*. Récupéré de <https://www.electionsquebec.qc.ca/documents/pdf/DGE-6438.pdf>
- Barral, S., Béaur ; G., Lambert, C., Rémy ; Jacques. et Labatut, J. (2017). L'agriculture et le capitalisme. *Entreprises Et Histoire*, 88(3), p. 166–166.  
<https://doi.org/10.3917/eh.088.0166>
- Beaumier, M.C. et Ford, J.D. (2010). Food insecurity among Inuit Women Exacerbated by Socioeconomic stresses and climate change, *Canadian Journal of Public Health*, 101 (3), p. 196-201
- Benedicto, J., et Mora, M. L. (2007). Becoming a citizen. Analysing the social representations of citizenship in youth. *European Societies*, 9(4), p. 601-622. Doi:10.1080/14616690701314085.
- Billion C., Baritoux, V., Lardon, S. et Loudiyi. S. (2016). Les acteurs de la distribution. Quel rôle dans la gouvernance alimentaire territoriale ? Dans MundlerP., Rouhcer, J. (dir.). *Alimentation et proximités. Jeux d'acteurs et territoires*, p. 345-363, Dijon, Educagri Editions. Trouver dans : <https://journals.openedition.org/geocarrefour/10288>
- Bisaillon, V. (2005). Le consumérisme politique comme nouveau mouvement social économique. *Consumérisme politique I : Du boycott au boycott. Chaire de responsabilité sociale et de développement durable ESG-UQAM, Recueil de textes CEH/RT-30-2005. In Proceedings of the 8ème Séminaire de la Série Annuelle sur les Nouveaux Mouvements Sociaux Économiques*, p. 6-17.
- Black, E. (2016). Globalization of the Food Industry: Transnational Food Corporations, the Spread of Processed Food, and Their Implications for Food Security and Nutrition. *Independent Study Project (ISP) Collection*. 2353. [http://digitalcollections.sit.edu/isp\\_collection/2353](http://digitalcollections.sit.edu/isp_collection/2353)
- Blais, M., et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*, 26(2), p.1-18.
- Born, B., and Purcell, M. (2006). Avoiding the local trap: scale and food systems in planning research. *Journal of Planning Education and Research*, 26(2), 195–207.

- Bouchard, M. J., Evers, A., et Fraisse, L. (2015). Concevoir l'innovation sociale dans une perspective de transformation. *Sociologies Pratiques*, 31(2), p. 9–9. <https://doi.org/10.3917/sopr.031.0009>
- Bordi, I. V. (1999). Au-delà de l'assiette. L'acte alimentaire dans la société et la culture (essai bibliographique). *Anthropologie et Sociétés*, 23 (2), p. 145–151. <https://doi.org/10.7202/015605ar>
- Brisebois, E. (2017). *Le système agroalimentaire alternatif montréalais face au problème du gaspillage alimentaire : Quels discours et pratiques pour contribuer à la transition socioécologique ?* (Mémoire de maîtrise en sciences de l'environnement). Université du Québec à Montréal.
- Brisebois, E. et Audet, R. (2018). *Portrait des systèmes alimentaires alternatifs au Québec : enjeux, organisations et défis*. Les contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, no 3. Récupéré de <https://chairetransition.esg.uqam.ca/wpcontent/uploads/sites/48/2018/09/Portrait-des-systemes-alimentaires-alternatifs-au-Quebec-enjeux-organisation-et-defis.pdf>
- Brudny, M. (2002). La sphère privée selon Hannah Arendt. *Champ psychosomatique*, 3 (27), p.9-12.
- Canfin, P. (2005). La consommation citoyenne a-t-elle un avenir ? Dans Ferrando y Puig, J., Giamporcaro-Saunier, S. et Harmathèque (dir.), *Pour une « autre » consommation : sens et émergence d'une consommation politique*, p. 223- 230, Paris : Edition Harmatan.
- Cardon, P., Depecker, T. and Plessz, M. (2019). Chapitre 1. Alimentation et goûts de classe. Dans : , P. Cardon, T. Depecker & M. Plessz (Dir), *Sociologie de l'alimentation* (pp. 17-41). Paris: Armand Colin.
- Cary, P. (2005). Economiser la politique ou politiser l'économie, les voies divergentes du commerce équitable. Dans Ferrando y Puig, J., Giamporcaro-Saunier, S. et Harmathèque (dir.), *Pour une « autre » consommation : sens et émergence d'une consommation politique*, p. 31- 42, Paris : Edition Harmatan.
- Chiffolleau, Y., et Prevost, B. (2012). Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires. *Noroi*, 224. DOI: 10.4000/noroi.4245
- Chessel, M.-E. (2004). Consommation et réforme sociale à la Belle Époque. La Conférence internationale des Ligues sociales d'acheteurs en 1908. *Sciences de la société*, 62, p. 45-68.

- Collectif d'étude sur les pratiques solidaires (CEPS). (2007). *La consommation responsable : entre bonne conscience individuelle et transformations collectives*. Ecosociété, p. 96, ISBN : 978-2-923165-30-1
- Colonna, P. Fournier, S. and Touzard, J-M. (2011). Chapitre 4. Systèmes alimentaires. Dans Esnouf, C., Russel, M., Bricas, N., (dir.), *DuAlline – Durabilité de l'alimentation face à de nouveaux enjeux. Questions à la recherche*. [Rapport Inra-Cirad], France, p. 60-85.
- Conseil du Système alimentaire montréalais (CSAM). (2020). *Conseil du Système alimentaire montréalais. Plan d'action intégré 2020-2022. Innover pour mieux se nourrir et se développer*. Récupéré de : <https://csam.ca/#:~:text=Le%20Conseil%20SAM%20porte%20la,durable%20pour%20tous%20et%20toutes.>
- Crutzen, P. J. (2007). La géologie de l'humanité : l'Anthropocène. *Ecologie politique*, 1, p.141-148.
- DeLind, L. (2002). Place, work, and civic agriculture: Common fields for cultivation. *Agriculture and Human Values*, 19, p. 217–224.
- Demony, A. (2016). La recherche qualitative : introduction à la méthodologie de l'entretien. *Kinésithérapie, la revue*, 16(180), p. 32-37.
- De Munck, J. (2011). Alter-consommation : la reconfiguration d'une critique, dans Pleyers, G. (dir.), *La consommation critique : Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, p.283-308, Edition : Desclée de Brouwer.
- De Tavernier, J. (2012). Food citizenship: Is there a duty for responsible consumption? *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 25(6), p. 895-907. Doi : 10.1007/s10806-011-9366-7.
- De Schutter, O. (2010). Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation sur sa mission à l'Organisation des Nations-Unis pour l'alimentation et l'agriculture. Récupéré de : <https://undocs.org/fr/A/HRC/13/33>
- Desforges, V. (2017). *Participation citoyenne et cohésion sociale : le cas du quartier de la Petite-Bourgogne à Montréal*, (Mémoire de maîtrise), Université du Québec à Montréal
- Deslauriers, J.-P. (1987). L'analyse en recherche qualitative. *Cahiers de recherche sociologique*, 5 (2), p. 145–152. <https://doi.org/10.7202/1002031ar>
- Deverre, C. et Lamine, C. (2010). Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Économie rurale*, 317, p. 57-73.

- Direction de santé publique. (DSP). (2013). *Etude sur l'accès aux aliments santé à Montréal. Six ans après la première étude, même disparités ?* [Document PDF]. Récupéré de :  
<http://www.santecom.qc.ca/bibliothequevirtuelle/Montreal/9782896733088.pdf>
- Dubuisson-Quellier, S. (2009). *La consommation engagée*. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Dubuisson-Quellier, S. Lamine, C. et Le Velly, R. (2011). Citizenship and Consumption: Mobilisation in Alternative Food Systems in France. *Sociologia Ruralis*, Wiley, 2011, 51 (3), p.304-323.
- Dubuisson-Quellier, S. et Plessz, M. (2013). La théorie des pratiques. Quels apports pour l'étude sociologique de la consommation? *Sociologie*, 4 (4), p.1-25.
- Duchesne, S. (2007). Citoyenneté, nationalité et vote : une association perturbée. *Pouvoirs*, 120(1), p. 71-81. <https://doi.org/10.3917/pouv.120.0071>
- Escajedo San-Epifanio, L. (2015). Challenging food governance models: Analyzing the food citizen and the emerging food constitutionalism from an EU perspective. *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*. doi:10.1007/s10806-015-9543-1.
- Fenouillet, F. (2005). La motivation: perspectives en formation. *Recherche en soins infirmiers*, (4), 100-109.
- Ferrando y Puig, J. (2005). La constellation alternative de la consommation : la petite graine d'un mouvement social élargi ? Dans Ferrando y Puig, J., Giamporcaro-Saunier, S. et Harmathèque (dir.), *Pour une « autre » consommation : sens et émergence d'une consommation politique*, p. 31- 43. Paris : Edition Harmatan.
- Fischler, C. (1990). *L'omnivore*. Paris : Odile Jacob.
- Flament, C. (2011). Structure, dynamique et transformation des représentations sociales. Dans J.-C. Abric (Éd.), *Pratiques sociales et représentations*, p. 47-72. Paris: Quadrige.
- Florent, L. (2019). *L'environnement alimentaire de Rosemont – La Petite-Patrie : Disparité dans l'accès aux aliments santé ?* Maîtrise (Sciences de l'Environnement), Université du Québec à Montréal
- Food and Agriculture Organization (FAO). (1999). *Le Sommet mondial de l'alimentation et son suivi*. Récupéré de :  
<http://www.fao.org/3/X2051f/X2051f00.htm>

- Food and Agriculture Organization (FAO). (2000). *L'impact économique et social de la modernisation agricole*. [Document PDF]. Récupéré de <http://www.fao.org/tempref/docrep/fao/X4400F/X4400f07.pdf>
- Food and Agriculture Organization (FAO). (2008). Introduction aux concepts de la sécurité alimentaire. [Document PDF]. Récupéré de <https://www.fao.org/3/al936f/al936f00.pdf>
- Food and Agriculture Organization (FAO). (2010). *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées*. [Document PDF]. Récupéré de : <http://www.fao.org/3/a-i1683f.pdf>
- Food and Agriculture Organization (FAO). (2013). *Empreintes du gaspillage alimentaire*. [Document PDF]. Récupéré de <http://www.fao.org/3/a-ar428f.pdf>
- Food and Agriculture Organization (FAO). (2019a). *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde en bref*. [Document PDF]. Récupéré de <http://www.fao.org/3/CA3229FR/CA3229FR.pdf>
- Food and Agriculture Organization (FAO). (2019b). *Résumé - L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde - Se prémunir contre les ralentissements et les fléchissements économiques*. [Document PDF]. Récupéré de <http://www.fao.org/3/ca5249fr/ca5249fr.pdf>
- Fondation du Grand Montréal (FGM). (2017). *Signes vitaux des enfants du Grand Montréal 2017*. Récupéré de <https://fgmtl.org/fr/pdf/Signesvitaux2017L.pdf>
- Fondation du Grand Montréal (FGM). (2018). *Rapport annuel 2018. Pour une communauté durable, maintenant*. Récupéré de <https://fgmtl.org/fr/pdf/RA2018.pdf>
- Foley, J. A., Defries, R., Asner, G. P., Barford, C., Bonan, G., Carpenter, S. R., ... et Snyder, P. K. (2005). Global consequences of land use. *Science*, 309(5734), p. 570-574. Doi: [10.1126/science.1111772](https://doi.org/10.1126/science.1111772)
- Foley, J. A., Ramankutty, N., Brauman, K. A., Cassidy, E. S., Gerber, J. S., Johnston, M., ... et Zaks, D. P. (2011). Solutions for a cultivated planet. *Nature*, 478(7369), p. 337-342. Doi : [10.1038/nature10452](https://doi.org/10.1038/nature10452)
- Fumey, G. et Raffard, P. (2018). *Atlas de l'alimentation*. Editions : CNRS.
- Gaudet, S. et Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative : Du questionnement à la rédaction scientifique*, Ottawa, Canada : Les Presses de l'Université d'Ottawa, DOI : 10.2307/j.ctv19x4dr

- Gendron, C. (2015). Sociologie de la transition : quelle société post-écologique ? *Cahiers de recherche sociologique*, (58), p. 55-72.
- Gendron, C. et Chaire de responsabilité sociale et de développement. (2005). *La consommation comme mobilisation sociale : l'impact des nouveaux mouvements sociaux économiques dans la structure normative des industries*. Montréal : École des sciences de la gestion, Université du Québec à Montréal.
- Gherzi, G., et Martin, F. (1996). Pour une approche renouvelée et intégrée de la sécurité alimentaire. In *Agroalimentaria n° 2*, Merida, Venezuela
- Glickman, L. (2004). Consommer pour réformer le capitalisme américain. Le citoyen et le consommateur au début du XXe siècle. *Sciences de la société*, 62, p. 17-44.
- Golay, C. et Özden, M. (2012). *Le droit à l'alimentation. Un droit humain fondamental stipulé par l'ONU et reconnu par des traités régionaux et de nombreuses constitutions nationales*. Une collection du Programme Droit Humains du Centre Europe-Tiers Monde (CETIM). Récupéré de [http://agirdroit.clmayer.net/IMG/pdf/DroitAlimentation\\_CETIM.pdf](http://agirdroit.clmayer.net/IMG/pdf/DroitAlimentation_CETIM.pdf)
- Gómez-Benito, C., & Lozano, C. (2014). Constructing food citizenship: Theoretical premises and social practices. *Italian Sociological Review*, 14(2), p. 135–156.
- Goodman, D., DuPuis, E.M. et Goodman, M.K. (2012). Introducing alternative food networks, fair trade circuits, and the politics of food. [Chapitre de livre]. Dans *Alternative Food Networks : Knowledge, Practice, and Politics* (p. 3-10). Londres/ New York: Routledge.
- Griffon, M. (2013). Vers une septième révolution agricole. *Revue Projet*, 332(1), p.11-19. Doi: 10.3917/pro.332.0011.
- Guthman, J. (2008). Bringing good food to others: Investigating the subjects of alternative food practice. *Cultural geographies*, 15(4), 431-447.
- Hassanein, N. (2003). Practicing food democracy: A pragmatic politics of transformation. *Journal of Rural Studies*. Doi :10.1016/S0743-0167(02)00041-4
- Hidalgo Moratal, M. (2013). Crisis, pobreza y hambre. La soberanía alimentaria como alternativa, *Revista Iberoamericana de Estudios de Desarrollo*, 2 (2), p. 4-37.
- Hubaux, S. (2011). Le Groupe d'achats communs de Louvain-la-Neuve : convivialité et engagement, dans Pleyers, G. (dir.), *La consommation*



*critique: Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, p.91-110, Paris : Desclée de Brouwer.

- Infante-Amate, J., and González.De Molina, M. (2013). The socio-ecological transition on a crop scale: the case of olive orchards in southern Spain (1750—2000). *Human Ecology*, 41(6), p. 961–969.
- Inglehart, R. (2006). Ronald Inglehart. 1971. The silent revolution in Europe: intergenerational change in post-industrial societies." *American Political Science Review*, 65 (December): 991-1017. *The American Political Science Review*, 100(4), 685–685.
- Jacques, J. (2009). *Sens et portée de la consommation responsable chez les jeunes* (Thèse de doctorat en sociologie). Université du Québec à Montréal.  
Récupéré de : <https://archipel.uqam.ca/2064/>
- Jhagroe, S. (2019). Food citizenship and governmentality: Neo-Communitarian food governance in The Hague. *Politics and Governance*, 7 (4), p. 190-201, DOI: 10.17645/pag.v7i4.2192
- Keck, F. (2008). Risques alimentaires et catastrophes sanitaires. *Esprit*, (3), p. 36-50.
- Kerkvliet, B. J. T. (2009). Everyday politics in peasant societies (and ours), *Journal of Peasant Studies*, 36(1), p. 227–243
- Kloppenburg, J., et Hassanein, N. (2006). From old school to reform school? *Agriculture and Human Values*, 23(4), p. 417-421.
- Labelle-Hallée, J. P. (2016). *L'origine de la crise écologique : analyse de la théorie de la rupture métabolique dans la sociologie de John Bellamy Foster*. (Maîtrise en sociologie), Université du Québec à Montréal.  
Récupéré de <https://archipel.uqam.ca/8828/>
- La Banque Mondiale. (2020). *Développement urbain*. Récupéré de : <https://www.banquemondiale.org/fr/topic/urbandevelopment/overview#:~:text=Aujourd'hui%2C%2055%20%25%20de,monde%20vivront%20en%20milieu%20urbain.>
- Laigle, L. (2013). Pour une transition écologique à visée sociétale. *Mouvements*, (3), p. 135-142.
- Lamine, C., Renting, H., Rossi, A., Wiskerke, J.S.C.H. et Brunori, G. (2012). Agri-food systems and territorial development: innovations, new dynamics and changing governance mechanisms. Dans I. Darnhofer, D. Gibbon et B. Dedieu (dir.), *Farming systems research into the 21st century: the new dynamics*, p. 229-256, Springer, Dordrecht.



- Larousse. (s.d). Principe. Dans *Dictionnaire Larousse en ligne*.  
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/principe/63971#:~:text=Proposition%20fondamentale%2C%20loi%2C%20r%C3%A8gle%20d%C3%A9finissant,%C3%A9tudes%20%3A%20Principe%20d'Archim%C3%A8de>.
- Laville. (2011). Mouvements sociaux et économie solidaire. A propos de la consommation critique, dans Pleyers, G. (dir.), *La consommation critique : Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, p.309-318, Paris : Desclée de Brouwer.
- La Toupie. (s.d). Simplicité volontaire. Récupéré de :  
[https://www.toupie.org/Dictionnaire/Simplicit%C3%A9\\_volontaire.htm](https://www.toupie.org/Dictionnaire/Simplicit%C3%A9_volontaire.htm)
- Lefèvre, S. et Audet, R. (2016). La mise en marché alternative de l'alimentation à Montréal. De la niche d'innovation à une transition du secteur alimentaire ? *Interventions économiques*, 54, Récupéré de : <http://interventionseconomiques.revues.org/2689>
- LEPCAM. (s.d). *Analyse des résultats*. Récupéré de :  
<https://lepcam.fr/index.php/les-etapes/quali/>
- Le Robert. (s.d). Motivation. *Dans Dictionnaire Le Robert en ligne*.  
<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/motivatio>
- Levkoe, C.Z. et Wakefield, S. (2014). Understanding contemporary networks of environmental and social change: complex assemblages within Canada's 'food movement', *Environmental Politics*, 23 (2), p. 302-320, DOI: 10.1080/09644016.2013.81830
- Lockie, S. (2008). Responsibility and agency within alternative food networks: Assembling the 'citizen consumer'. *Agriculture and Human Values*. DOI:10.1007/s10460-008-9155-8.
- Lozano-Cabedo, C. et Gómez-Benito, C. (2017). A Theoretical Model of Food Citizenship for the Analysis of Social Praxis. *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, 30(1), 1-22. doi: 10.1007/s10806-016-9649-0
- Lutz, J., and Schachinger, J. (2013). Do local food networks foster socio-ecological transitions towards food sovereignty? learning from real place experiences. *Sustainability*, 5(11), p. 4778–4796.  
<https://doi.org/10.3390/su5114778>
- Lyson, T. (2000). Moving toward civic agriculture. *Choices*, 15(3), p. 42–45.
- Mahdi, M. (2014). Devenir du foncier agricole au Maroc. Un cas d'accaparement des terres. *New Medit: Mediterranean Journal of Economics, Agriculture and Environment*, 13(4), p. 2-10.

- Mattern, J. (2015). Le « pari de la transition » dans la sociologie française. L'exemple de Georges Friedmann. *Cahiers de recherche sociologique*, 58, p. 15-35.
- Maye, D. et Kirwan, J. (2011) Les réseaux alimentaires alternatifs : un bilan critique. Dans Pleyers, G. (dir.) *La consommation critique : mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, p.147-168, Paris, Desclée De Brouwer.
- Merle, A et Piotrowski, M. (2012). Consommer des produits alimentaires locaux – Comment et pourquoi ?, *Décisions marketing*, n° 67, p. 37 – 48.  
DOI: [10.7193/DM.067.37.48](https://doi.org/10.7193/DM.067.37.48)
- Ministère de l'Education Nationale – MEN. (2018). *Le guide du bénévolat 2018-2019*. [https://www.suresnes.fr/wp-content/uploads/2019/05/guide\\_du\\_benevolat\\_2018.pdf](https://www.suresnes.fr/wp-content/uploads/2019/05/guide_du_benevolat_2018.pdf)
- Morgan, K. et Sonnino, R. (2010). The urban foodscape: world cities and the new food equation. *Journal of Regions, Economy and Society*, 3, p. 209-224.
- Ndiaye, A., & Carimentrand, A. (2011). De la « consommation responsable » à la « consommation alternative ». In *Session « L'animation d'aujourd'hui dans un monde en mutation: les expériences et la recherche »*. Colloque du Réseau International de l'Animation organisé par l'IEPSA, Saragosse, 26-28 octobre 2011. Récupéré de : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00653561/>
- Negura, L. (2006). L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales. *SociologieS*.
- O'Kane, G. (2016). A moveable feast: Exploring barriers and enablers to food citizenship. *Appetite*, 105, p. 674-687.  
<http://dx.doi.org/10.1016/j.appet.2016.07.002>
- Organisation des Nations Unies (ONU). (2001). *Le millénaire urbain*. Récupéré le 17 mars 2021 de <https://www.un.org/french/ga/istanbul5/kit2.pdf>
- Organisation des Nations Unies (ONU). (2007). *Le Rapport 2006/2007 sur l'état des villes dans le monde. Tendances urbaines et bidonvilles au XXIe siècle*. Récupéré le 18 janvier 2020 de <https://www.un.org/french/pubs/chronique/2006/numero2/0206p24.htm#:~:text=En%201990%2C%20715%20millions%20de,trois%20habite%20dans%20un%20bidonville.>
- Organisation des Nations Unies (ONU). (2019). *La population*. Récupéré le 10 décembre 2019 de <https://www.un.org/fr/sections/issues-depth/population/index.html>

- Parades, M., Cole, D-C., Muñoz, F., April-Lalonde, G., Valero, Y., Prado Beltran, P., Boada, L., Berti, P-R., et the Ekomer Project team. (2019). Assessing responsible food consumption in the three Ecuadorian city regions. Dans Blay-Palmer, A., Conaré, D, Meter, K, Di Battista, A., et Johnston, C. (dir.), *Sustainable food system assessment : Lessons from global practice*, Routledge, p. 195-215, ISBN: 978-1-138-34195-1
- Pleyers, G. (2011). Consommation critique : des promesses de la modernité aux enjeux de l'âge global. Dans Pleyers, G. (dir.), *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, p.17-44. Paris : Desclée de Brouwer
- Poulain, J-P. (2013). *Sociologies de l'alimentation : Les mangeurs et l'espace social alimentaire* (3e éd, Quadrige. Essais débats). Paris : Presses universitaires de France.
- Projet BaSES. (s,d). *Le postmodernisme*. Récupéré le 15 mars 2021 de : <https://wp.unil.ch/bases/2013/08/post-modernisme/#:~:text=En%20sciences%20sociales%2C%20le%20postmodernisme,universelles%20selon%20la%20m%C3%A9thode%20positiviste.>
- Réseau pour une alimentation durable (RAD). (s.d). *La souveraineté alimentaire, qu'est-ce que c'est ?* Récupéré le 21 novembre 2020 de : <https://foodsecurecanada.org/fr/qui-sommes-nous/la-souverainete-alimentaire-quest-ce-que-cest>
- Rastoin, J. L., et Ghersi, G. (2010). *Le système alimentaire mondial : concepts et méthodes, analyses et dynamiques*. Quae éditions.
- Rideout, K., Mah, C. L., and Minaker, L. (2015). Food environments: An introduction for public health practice. *National Collaborating Centre for Environmental Health British Columbia Centre for Disease Control: Vancouver, BC, Canada.*
- Ripoll, F. (2011). Les AMAP : une diversité de pratiques et de significations. Dans Pleyers, G. (dir.), *La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, p.69-90, Paris : Desclée de Brouwer
- Renting, H., Schermer, M., & Rossi, A. (2012). Building food democracy: Exploring civic food networks and newly emerging forms of food citizenship. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 19(3), p. 289–307.
- Rockström, J., Steffen, W., Noone, K., Persson, Å., Chapin III, F. S., Lambin, E., ... et Foley, J. (2009). Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity. *Ecology and society*, 14(2), p. 12.

- Sanchez, J. (2002). La famille, une institution à la limite de la sphère de l'espace public et de l'espace privé. *Empan*, 3 (47), p. 95-104, <https://doi.org/10.3917/empa.047.0095>
- Sarker, A., Bornman, J., et Marinova, D. (2019). A framework for integrating agriculture in urban sustainability in Australia. *Urban Science*, 3(2), 50–50. <https://doi.org/10.3390/urbansci3020050>
- Sauvé, L., Naoufal, N., Auzou, E. (2013). *Pour une écoalimentation : 10 belles histoires* (Ser. Collection santé et société). Presses de l'Université du Québec.
- Savoie-Zajc, L. (2006). Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide ? *Recherches Qualitatives– Hors-Série*, Numéro 5, p. 99 – 111.
- Schwartz, S. (2006). Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications. *Revue française de sociologie*, 47, 929-968. <https://doi.org/10.3917/rfs.474.0929>
- Semal, L., et Szuba, M. (2010). Villes en transition : imaginer des relocalisations en urgence. *Mouvements*, 3, p. 130-136.
- Seyfang, G. (2006). Ecological citizenship and sustainable consumption: Examining local organic food networks. *Journal of Rural Studies*, 22 (4), p. 383-395. Doi: 10.1016/j.jrurstud.2006.01.003
- Sonnino, R. et Marsden, T. (2006). Beyond the di vide: rethinking relationships between alternative and conventional food networks in Europe. *Journal of Economie Geography*, 6(2), 181-199.
- Steffen, W., Richardson, K., Rockström, J., Cornell, S. E., Fetzer, I., Bennett, E. M., ... et Sörlin, S. (2015). Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet. *Science*, 347(6223), p. 12.
- Système alimentaire montréalais. (SAM). (2016). *Proposition des partenaires du système alimentaire montréalais pour une instance régionale en alimentation de l'agglomération de Montréal*. [Documents PDF]. Récupéré de : [https://sam.montrealmetropoleensante.ca/uploads/resources/files/Gouvernance\\_CSAM/Conseil-SAM-proposition\\_partenaires\\_SAM\\_pour\\_instance\\_r%EF%BF%BDgionale\\_en\\_alimentation\\_15-12-2016\\_VF.pdf](https://sam.montrealmetropoleensante.ca/uploads/resources/files/Gouvernance_CSAM/Conseil-SAM-proposition_partenaires_SAM_pour_instance_r%EF%BF%BDgionale_en_alimentation_15-12-2016_VF.pdf)
- Système alimentaire montréalais. (SAM). (2019). *Groupe de travail sur l'insécurité alimentaire. Rapport d'étape*. [Document PDF]. Récupéré de : [https://sam.montrealmetropoleensante.ca/uploads/resources/files/Forum\\_SA](https://sam.montrealmetropoleensante.ca/uploads/resources/files/Forum_SA)

[M/Presentations Forum SAM 2019/Insecurite alimentaire \(Presentation\).pdf](#)

Techoueyres, I. (2015). Cristina Grasseni, Beyond alternative food networks; Italy's solidarity purchase groups, *Anthropology of food* [Online], Récupéré de : <http://journals.openedition.org/aof/7823>

UNICEF. (2016). *Le droit à l'alimentation*. [Document PDF]. Récupéré de : [https://www.unicef.fr/sites/default/files/fiche\\_thematique\\_droit\\_alimentation\\_0.pdf](https://www.unicef.fr/sites/default/files/fiche_thematique_droit_alimentation_0.pdf)

Verhaegen, E. (2011). Le consommateur en tant que consomm-acteur. Dans Pleyers, G. (dir.), *La consommation critique: Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire*, p.259-281, Paris : Desclée de Brouwer.

Welsh, J., et MacRae, R. (1998). Food citizenship and community food security: Lessons from Toronto, Canada. *Canadian Journal of Development Studies*. Doi:10.1080/02255189.1998.9669786.

Wilkins, J.L. (2005). Eating right here: Moving from consumer to food citizen. *Agriculture and Human Values*. 22 (3), 269-273. Doi:10.1007/s10460-005-6042-4